LE MONDE SANS VISA : l'Egypte de Moubarak, an V

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12971 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 11 OCTOBRE 1986

Le sommet de Reykjavik

Les conservateurs américains mettent en garde M. Reagan contre un retour à la détente

A chacun son calcul

Qu'attendent MM. Reagan et Gorbatchev de leur rencontre à Reykjavik ? Certainement pas la même chose.

Les intentions du secrétaire général soviétique ont le mérite d'être claires. Il veut, grâce à certaines concessions soigneusement mesurées et à une nouvelle campagne en direction des opinions publiques occidentales, entraîner les Etats-Unis dans un processus d'interminables négociations sur la limitation des armements. Objectif ultime : retarder le plus possible sinon désamorcer l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan.

M. Gorbatchev, qui a parfaitement compris qu'il ne ferait pas facilement reculer M. Reagan – mais qui sait aussi que son interlocuteur quittera la scène politique dans un peu plus de deux ans, – entend utiliser comme appât ses propositions d'interdiction des essais nucléaires et les missiles à portée intermédiaire. L'idée est habile. Un accord sur la réduction drastique des euromissiles aurait l'avantage pour Moscou de renforcer le « découplage » euro-américain. En dépit des molles assurances du Kremlin, il permettrait à l'URSS de poser assez rapidement, sur un autre tapis vert, le problème des forces de dissuasion française et britannique.

On en est bien conscient à Londres – où l'hostilité au nucléaire progresse – et à Paris, même si MM. Mitterrand et Chirac sont bien décidés à résister ensemble. Qu'importe, se dit-on à Moscou : M. Mitterrand n'est pas éternel et seule sa houlette maintient l'unanimité du PS sur la force de dissuasion.

Les buts de l'ancien pourfendeur de l'« empire du mal » sont finalement moins évidents. Fallait-il par exemple accepter une rencontre avec M. Gorbatchev quelques semaines seulement avant les élections « intermédiaires » de novembre ? Cet été encore, la Maison Blanche expliquait que ce serait se condamner à réussir, c'est-à-dire à prendre le risque de faire d'importantes concessions. Le langage qu'on tient aujourd'hui à Washington est diamétralement opposé, en dépit de l'issue peu glorieuse de l'affaire Daniloff. En dépit aussi du fait que M. Reagan est dans une bien moins bonne position qu'hier : désavoué par le Congrès sur sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud, il est également sur la sellette à la suite de l'arrestation au Nicaragua d'un mercenaire américain et en butte à de graves difficultés budgétaires, tandis que la campagne de désinformation lancée cet été pour déstabiliser le colonel Kadhafi fait boomerang.

Puritain et moraliste à sa manière, M. Reagan veut sans doute entrer dans l'histoire comme un homme de paix. Mais, commencent à se demander des hommes qui ne sont pas tous des extrémistes, n'est-il pas tenté de privilégier par trop le contrôle des armements au détriment des véritables causes de la tension internationale : ces fameux conflits régionaux – Afghanistan, Cambodge, Amérique centrale, Afrique australe, etc, – pour ne pas parler des droits de l'homme ? La question paraîtra iconoclaste. Il serait étonnant qu'elle ne soit pas posée avec bien plus d'insistance au lendemain de Reykjavik.

M. Gorbatchev devait arriver ce vendredi 10 octobre à Reykjavik, où aura lieu, samedi et dimanche, sa deuxième rencontre avec M. Reagan. Celui-ci, arrivé dans la capitale islandaise depuis jeudi, est critiqué aux Etats-Unis par les milieux conservateurs, qui redoutent un retour à la politique de détente. A la veille du sommet, Moscou a fait quelques gestes en faveur des dissidents.

WASHINGTON
de notre correspondant

Représentant de l'Etat de New-York et virtuellement candidat à l'élection présidentielle de 1988, M. Jack Kemp incarne mieux que personne la nouvelle génération de conservateurs libéraux, musclés et souriants dont M. Reagan est le prophète. Le président américain a, jeudi 9 octobre, quitté les Etats-Unis pour Reykjavik, mais il aura pourtant eu le temps de découvrir à la une du *Washington Times* une énorme photo d'un Jack Kemp à l'œil triste l'appelant, d'une tribune de la Heritage Foundation, à ne pas céder à *« la séduction de la détente »* et aux *« pressions en faveur de quelque compromis »*.

La Heritage Foundation a été, depuis cinq ans, la pépinière de cadres et le laboratoire d'idées du reaganisme. Quant au *Washington Times*, c'est le quotidien favori de M. Reagan et l'organe attitré des plus idéologues de ses amis. La nouvelle droite républicaine n'aurait ainsi pas pu désapprouver avec plus d'éclat l'assouplissement de la politique américaine à l'égard de l'URSS. Mais ce désaveu n'a guère surpris, car il en suivait d'autres – plus étonnants encore et de suffisamment de poids pour que le président américain ait pratiquement passé tout le début de la semaine à se défendre d'être devenu *« mou face au communisme »*.

BERNARD GUETTA.

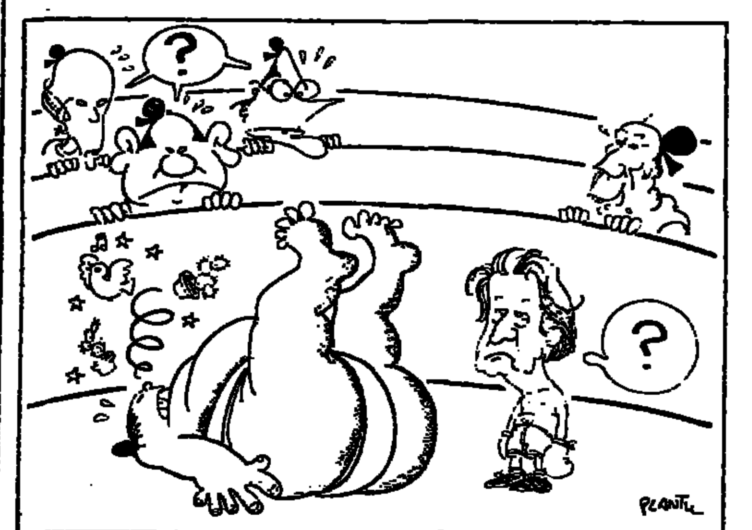
(Lire la suite page 3.)

La grogne des barristes et des giscardiens

M. Chirac « stigmatise » les dissensions de la majorité

M. Chirac a, ce vendredi 10 octobre, « stigmatisé » l'attitude des députés de la majorité, qui ont permis l'élection de M. Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée. La grogne gagne chez les barristes et les giscardiens, alors que le premier ministre doit engager la responsabilité de son gouvernement sur le projet de découpage électoral.

(Lire pages 8 et 9 les articles d'A. PASSERON, A. ROLLAT et P. SERVENT.)



Le sommaire complet se trouve page 32

La relève à la tête du gouvernement israélien

Le pari tenu de Shimon Pérès

Le premier ministre israélien, M. Pérès, a remis sa démission au président Herzog ce vendredi 10 octobre. Conformément aux accords de coalition passés entre les deux partis israéliens, M. Herzog doit charger le chef du Likoud (droite), M. Shamir, de former le nouveau gouvernement.

JERUSALEM
de notre correspondant

« Ce gouvernement ressemble à un enfant non désiré et mal aimé », ironisait doucement M. Abba Eban, voyant naître en septembre 1984, le cabinet de *« désunion nationale »*. Le Cassandre israélien, pour une fois, manqua de clairvoyance. Car l'enfant mal aimé a grandi et atteint l'âge de raison. Le premier exploit de ce gouvernement bâtard, sur qui personne n'aurait misé un shekel, n'est-il pas d'avoir déjà survécu vingt-cinq mois ?

Les bonnes âmes le vouaient à l'impuissance ou à l'éclatement. Il « digéra » pourtant sans trop d'embarras les nombreuses crises qui pimentèrent le jeu politique. Chaque épreuve parut même le raffermir. Le *« compromis historique »* a tenu bon. Solidaires par obligation – l'électorat les ayant renvoyés dos à dos – le Likoud et les travaillistes ont jusqu'ici rempli, faute de mieux, le contrat politique et moral scellé par leurs chefs. La *« rotatzia »* aura lieu au jour dit.

Cette longévité imprévue mais devenue nécessaire doit beaucoup aux mérites politiques de M. Shimon Pérès. Homme de dialogue et de compromis, on le savait habile. Il fut aussi un premier ministre réaliste, efficace et d'une patience d'ange avec ses adversaires. Travailleur boulimique, entouré d'une demi-douzaine de conseillers jeunes et enthousiastes, évitant les excès du verbe et sachant céder sur l'accessoire pour arracher l'essentiel, il a contribué à rehausser le débat partisan.

Trop longtemps enfiévré, l'« Israël profond » aspirait à l'apaisement et à la stabilité. Il avait besoin de reprendre son souffle et d'y voir plus clair. Ce désir de calme et cet attrait du consensus chez ses compatriotes, M. Pérès les a bien perçus et sans doute partagés. Il en a aussi tiré profit. A l'heure de l'alternance, sa popularité est au zénith : 76 % d'opinions favorables. Aucun premier ministre israélien n'aura joui d'une telle cote en fin de mandat. Arrivé au pouvoir, politicien parmi ses pairs, il a aujourd'hui la stature d'un homme d'Etat. Belle métamorphose d'un personnage tant honni et décrié.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 6 et un entretien avec M. Pérès.)

Prévisions économiques

A l'aveuglette ?



par Pierre Drouin

Quand un joueur de tennis rate une balle, il est bien rare qu'il ne regarde pas sa raquette d'un air furieux. C'est l'instrument qui a failli, non celui qui le tient. Si les gouvernements ne voient pas se refléter dans les indices la courbe de leurs espoirs (où est la relance attendue de la baisse du dollar et des prix du pétrole ?), ils ont tendance à croire que la prévision est devenue une technique obsolète.

L'avenir est pavé de plus en plus d'aléas. Nombre d'hommes de science eux-mêmes sont bien revenus de leurs certitudes et s'intéressent plus aujourd'hui à ce fameux *clinamen* qui trouble sans motif les trajectoires des atomes de Lucrèce (1) qu'aux longues « chaînes de raisons » qui conduisent Descartes à s'imaginer que *« toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entresuivent en même façon* (2) ».

En économie, le royaume du hasard s'agrandit à vue d'œil. Parce que les décisions des acteurs, dans un champ libéral, sont plus diversifiées, et surtout parce que l'ouverture au monde des rapports commerciaux introduit une foule de paramètres peu maîtrisables par un pouvoir central dans une notion considérée. Est-ce dire qu'il faille se résigner à des politiques à l'aveuglette ?

Si l'on fait la liste (non exhaustive) des incertitudes qui planent sur la conjoncture à moyen terme, on ne peut manquer d'être impressionné. Avant toutes choses, on ne peut que rendre une page blanche sur les conséquences d'une découverte... à venir, et notre époque n'en est pas avare. Plus concrètement, bien malin sera celui qui pourrait prévoir le prix du baril du pétrole dans un an. Or on sait l'influence du coût de l'énergie sur les balances des paiements.

L'évolution des besoins est une autre inconnue forte. La classe moyenne est devenue introuvable, note justement le Bureau d'information et de prévisions économiques (3) ; la famille de base s'éclate en mille segments. Le déterminisme général revenu-consommation ne s'exerce plus avec la même tyrannie : les classes supérieures vont au « discount » et les ouvriers peuvent se payer les Maldives. Le bas de gamme d'un produit peut devenir synonyme de fantaisie et attirer la clientèle riche.

La versatilité de l'individu est telle qu'il devient impossible d'enfermer chacun de nous une fois pour toutes dans une case socio-culturelle (4). Des spécialistes comme Bernard Cathelat (Centre de communication avancée) sont maintenant obligés de présenter une galerie de quatorze portraits pour essayer de caractériser les Français selon leur style de vie ! Lors des premières études datant de 1977, le CCA avait repéré quatre ou cinq familles de mentalités ! Même en faisant la part de l'affinement de l'outil de recherche, on se rend compte que la carte de l'état d'esprit de nos concitoyens s'est diablement compliquée.

(Lire la suite page 27.)

(1) Qu'on se rappelle *la Nouvelle Alliance* d'Ilya Prigogine et Isabelle Stengers. Gallimard (1979).

(2) *Discours de la méthode.*

(3) « La France dans cinq ans ». BIPE, 122, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

(4) Jacques Antoine dans *Futuribles* de janvier 1986.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs., Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

ENSEIGNEMENT

Que la nouvelle majorité veuille imprimer sa marque sur notre enseignement, quoi de plus normal ? Mais la réforme de l'ENA, estime la section CFDT de l'Ecole, risque de renforcer l'esprit « carriériste » du corps des hauts fonctionnaires. Rémy Prud'homme déplore, de son côté, que l'Université française tourne le dos au système anglo-saxon, qui a pourtant fait ses preuves.

Le crépuscule des janissaires

La réforme de l'ENA risque de couper davantage la haute administration des citoyens

par la section CFDT de l'ENA (*)

DERRIÈRE des modifications de caractère consensuel (moins d'énarques, scolarité plus courte, rééquilibrage des matières techniques au concours d'entrée) se cachent des mesures d'envergure qui traduisent la réelle ambition du projet de réforme de l'ENA : mettre fin à la diversification du recrutement, recentré par la réduction des limites d'âge d'admission et la généralisation de la notation personnalisée, sur un public restreint, parisien et largement héréditaire.

L'ENA abrite actuellement une population « scolaire » exceptionnelle par sa diversité : à côté du traditionnel diplômé en science politique, on y rencontre d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs ou de commerce, des fonctionnaires aux cursus variés (agrégés, ingénieurs, attachés d'administration) et même *aujourd'hui deux médecins !* Chance s'il en est, pour une administration aux missions multiples et sans cesse diversifiées, et qui se veut proche du citoyen.

Cette évolution est aujourd'hui condamnée. Roger Fauroux, nouveau directeur de l'Ecole, trouvait peu après son entrée en fonctions, l'école *« vieillissante »* et ne livrant que des *« demi-produits »* (1). Si avec des élèves dont le niveau de recrutement s'échelonne entre *bac + 4 et bac + 7, auquel s'ajoute* le capital d'expérience des élèves fonctionnaires, l'Ecole ne livre que des demi-produits, à qui la faute ?

Sans aucun doute aux structures mêmes de l'Ecole, qui ne s'est pas donné les moyens d'accueillir ces nouvelles promotions. Outre que l'ancienneté professionnelle exigée *n'est pas prise en compte dans* les rémunérations et le déroulement de carrière (2), la scolarité reste dominée par des épreuves formalistes où la formation n'est qu'incidente, tant est grand l'impératif du « classement de sortie » et la course *à la carotte que sont les grands* corps de l'Etat.

Nos ténors de l'économie de marché ont posé comme postulat *de la* réforme : c'est au public de s'adapter à l'Ecole et non à l'Ecole de suivre les évolutions qu'on est en droit d'attendre d'elle. La diversité dérangeante est donc éliminée par un simple jeu sur les limites d'âge. Ramenée pour *le* concours *étudiant* à vingt-cinq ans, elle recentre le recrutement sur l'Institut d'études politiques de Paris et sur des sujets ayant eu les yeux fixés sur le temple de la *gloire depuis leur plus tendre* adolescence.

Gare aux « notes de gueule »

Quant aux fonctionnaires, faisant fi de l'affluence sans précédent que connaît le concours interne et pour lesquels l'ENA reste la seule voie de promotion des compétences, les restrictions du droit à concourir *induites par un rabaissement* de quatre ans de la limite d'âge sont accrues par une disposition permettant de reporter les postes d'un concours sur l'autre (lisez : du concours interne sur le concours externe). Ce qui veut dire que, *compte tenu du nombre de postes* offerts en 1987, on préjuge qu'il n'y aura pas en France quarante fonctionnaires dignes d'entrer à l'ENA. Quant à ceux qui intégreront, qu'ils sachent bien que c'est l'ukase qui hante désormais les couloirs de l'école : *« On ne fait pas une grande école après trente ans ! »*

Cette fixation sur l'âge ne répond à aucune préoccupation fonctionnelle de gestion de la fonction publique. L'administration a-t-elle tant besoin de jeunes loups pour partir à l'assaut des préfectures ou dépecer à *belles dents les trente mille dossiers* en instance au contentieux du Conseil d'Etat ? Cette réforme n'aura pour effet que d'accentuer ce phénomène qui projette des étudiants – aussi brillants *soient-ils* – du milieu scolaire vers les corps de contrôle sans avoir jamais connu l'administration active ou la condition de citoyen administré qu'ils auront à charge de défendre ou d'assujettir.

L'obsession de l'âge répond en réalité à des préoccupations disciplinaires, pour, en inscrivant étroitement *l'individu dans l'optique* carriériste de son corps, en faire un cadre à l'esprit critique limité aux considérations de cénacle. Elle se situe dans une tradition établie de l'administration française de rejeter la promotion des compétences *au profit d'une rigidité* contre-productive de l'appareil hiérarchique.

A ce recentrage du recrutement s'ajoute la promotion de la notation de la personne au niveau du concours d'entrée et la notation directe par les formateurs durant la scolarité, rejetant ainsi la tradition d'objectivité et d'anonymat qui prévaut dans les épreuves de sélections des concours de l'Etat.

Nul ne conteste qu'il ne soit nécessaire, à côté d'épreuves techniques, d'évaluer la vocation de l'impénétrant énarque. Mais que les *« notes de gueule »* prennent un rôle déterminant, et il sera bien tentant au jury chargé de promouvoir ses pairs de laisser aller son cœur vers ce jeune aux manières si fines et aux circonlocutions si bien tournées qui dénotent une préappartenance de bon aloi au sérail des grands serviteurs de l'Etat. Les élèves fonctionnaires, de moins bonne extraction ou d'origine provinciale, robins de fraîche date, pourvoiront à merveille aux postes les plus obscurs tout en apportant à l'école son nécessaire de caution démocratique : ne faut-il pas aussi des *administrateurs pour la Sécurité* sociale (3) ?

La réforme entreprise vise à faire de la haute administration un corps coupé – ou encore plus coupé – de la fonction publique et des citoyens par son assise sociale réduite.

A force de vouloir se constituer en ordre noir des gardiens du temple, elle pourrait bien n'en être que les eunuques.

(*) *La CFDT* a obtenu 56 % des voix aux dernières élections des délégués élèves de l'ENA dont elle est traditionnellement l'organisation la plus représentative.

(1) *Dans un article de la revue Débats*, reproduit dans ces colonnes *(le Monde* du 18 juin 1986).

(2) Tout le monde redémarre à zéro, par dérogation à toutes les règles existantes tant dans la *fonction publique* que dans le secteur privé. Ce qui illustre *qu'à côté de la voie royale du* concours étudiant le concours fonctionnaire *n'est qu'une voie concédée.*

(3) Et pour tous les postes obscurs de l'administration qui contrastent avec le brio des grands corps. Il a été ainsi offert, à la sortie de la dernière promotion, le poste de sous-chef du bureau des plats cuisinés au ministère de l'agriculture.

Se passer des universités ?

En confiant l'essentiel de la recherche et de l'enseignement à des instituts ou à des grandes écoles, la France s'est rapprochée du système soviétique

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

LES universités servent à produire des connaissances et à les diffuser. Avec l'argent et la force, la connaissance est l'un des trois piliers du pouvoir. C'est pourquoi le pouvoir *n'aime pas les universités*, et d'autant moins qu'il est *moins libéral. En France, et dans les* pays latins en général, la méfiance du pouvoir envers les universités remonte au moins à la Réforme. Les universitaires penchaient du côté des protestants. La Contre-Réforme les a marginalisés. Les pouvoirs forts qui se sont succédé n'ont rien fait pour relever l'institution, bien au contraire. Concrètement, ils se sont efforcés de faire en sorte que la production et la diffusion de connaissances, c'est-à-dire la recherche et l'enseignement, se fassent en dehors des universités.

Pour la recherche, la recette consiste à créer des «instituts» ou des «centres» spécifiques. Chaque ministère cherche à avoir le sien, ou les siens. Ainsi sont nés, par exemple, le Laboratoire de l'Ecole des ponts et chaussées, l'INRETS (Institut national de recherche sur les transports et la sécurité), l'ORSTOM (Office pour la recherche scientifique et technique pour *l'outre-mer), l'INSERM (Institut* national de la santé et de la recherche médicale), l'INRA (Institut national pour la recherche agronomique), *l'INED* (Institut national des études démographiques), le CESTA (Centre d'étude des sciences et techniques avancées), et bien entendu le CNRS (Centre national de la recherche scientifique). On trouve exactement le *même système* dans les pays communistes, avec des instituts de recherche et des académies des sciences bien distincts des universités. *Dans les* pays anglo-saxons, et notamment aux Etats-Unis, les fonctions de tous ces instituts sont pour l'essentiel assurées par les universités.

Pour l'enseignement, la recette consiste à créer des écoles spécialisées. *Le pouvoir a montré l'exemple* depuis bien longtemps en recrutant ses cadres *supérieurs dans ses écoles ad hoc :* Ecole des ponts et chaussées, puis Ecole des travaux publics de l'Etat pour ses ingénieurs des routes, Ecole polytechnique pour ses militaires, Ecole normale supérieure pour ses professeurs, ENA pour ses hauts fonctionnaires, Ecole de la magistrature pour ses juges ou Ecole *des impôts pour ses inspecteurs. Ont* suivi HEC et les écoles de commerce, l'Ecole des journalistes ou celle des Hautes Etudes cinématographiques, qui vient d'être transformée en Fondation des métiers de l'image, et bien d'autres institutions d'enseignement presque toujours financées sur fonds publics et gérées par le pouvoir. Là encore, nous sommes proches du modèle soviétique, et loin *du modèle anglo-saxon :* aux Etats-Unis, mais aussi en *Grande-Bretagne*, en *Allemagne* ou dans les pays scandinaves, les disciplines enseignées dans nos «écoles» – des beaux-arts à l'aéronautique – s'étudient dans les universités.

Cette façon de procéder en écartant les universités est bonne pour le pouvoir, *mais pas* pour la connaissance.

Elle permet aux politiciens de placer leurs amis et de promouvoir leurs idées. Il y a eu des nominations à la tête d'instituts ou écoles qui avaient surtout pour but de procurer un salaire et une voiture avec chauffeur à un copain dans le besoin ; contentons-nous par *charité* d'un exemple ancien : lorsqu'Alexandre *Sanguinetti devenait président* de l'ORSTOM, il ne le devait guère à sa compétence scientifique, ni sans doute à sa connaissance de l'outre-mer.

Un double cloisonnement

Tout n'est pas négatif dans ce contrôle de la recherche et de l'enseignement. Il permet à l'administration, ou plus exactement aux administrations et aux corps (et pas seulement aux politiciens) d'orienter la formation et la recherche. Cela contribue à la compétence et à la continuité de ces administrations.

On peut cependant penser que ce système de mise hors circuit des universités est mauvais pour la production et la diffusion des connaissances. Le double cloisonnement qu'il introduit (entre recherche et enseignement, ainsi qu'entre disciplines) est mutilant. Les centres de recherches spécialisés, qui sont à la *fois coupés de l'enseignement et des* autres domaines de recherche, trouvent peu. *A contrario* la quasi-totalité des Prix Nobel étrangers sont des professeurs d'université, en contact quotidien avec des étudiants et des collègues de toutes les disciplines. Par ailleurs, nos écoles spécialisées, y compris les plus prestigieuses, parce qu'elles sont souvent coupées de la recherche et des autres domaines, n'offrent pas toujours un enseignement d'une grande qualité : la preuve en est que leurs étudiants, après cinq ou six ans *d'études supérieures, se précipitent* vers les universités américaines.

Si la moitié de l'argent public donné à des institutions extra-universitaires pour produire et diffuser des connaissances était réorientée vers des universités dont c'est la fonction, gageons que l'enseignement et la recherche y trouveraient leur compte. On dira – à *juste* titre – que les universités font déjà *mal ce qu'elles font, et ne sont pas* prêtes à en faire davantage. On *disait la même chose des communes* il n'y a pas si longtemps. Pour développer des avions « renifleurs », vaut-il mieux faire appel à une université réputée ou s'adresser à des margoulins ? Pour former des cadres africains, vaut-il mieux passer un contrat avec une ou deux universités, ou créer un Carrefour du *développement* ?

(*) Professeur à l'université Paris-XII.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire *tous les noms propres en capitales* d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

COURRIER DES LECTEURS

L'Acte unique européen et la Constitution

Vous avez consacré dans *le Monde du 8 octobre une libre opinion* à l'Acte unique européen. Cet Acte comporte deux articles qui posent un problème juridique, parce qu'ils paraissent en contradiction avec la Constitution française : ce sont les articles 99 (nouvelle rédaction) et 100 A (nouveau) du traité concernant la CEE. L'Acte unique donne en effet à l'article 99 du traité CEE une rédaction nouvelle, qui supprime l'ancienne référence aux articles 100 et 101 de ce traité, *les quels prescrivent une action par* voie de directives. Il en résulte que *désormais le Conseil (statuant, il est* vrai, à l'unanimité) serait habilité à agir par voie de règlements directement applicables en France pour *« arrêter les dispositions tendant à l'harmonisation des législations aux taxes sur le chiffre d'affaires, aux droits d'accises et autres impôts indirects »*.

Sans doute de telles dispositions ne pourraient-elles être prises qu'avec l'accord du représentant de la France au Conseil. Mais cet accord, s'il était donné, aboutirait à transférer au gouvernement une prérogative que l'article 34 de notre Constitution confère au seul Parlement, puisque c'est celui-ci qui « vote la loi » et que celle-ci doit *« fixer les règles concernant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toute nature »*.

Quant à l'article 100 A (...), il habilite le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, à arrêter *« les mesures relatives au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres qui ont pour objet l'établissement et le fonctionnement du marché intérieur »*.

Il apparaît en somme que les articles 99 et 100 A du traité CEE, dans la rédaction que leur donne l'Acte unique européen, sont contraires à l'article 34 de la Constitution de la République française. Pour que puisse être donnée par une loi l'autorisation de ratifier ce document diplomatique, une nouvelle négociation devrait donc être engagée, afin de garantir que seul *« l'instrument de la directive »* pourra être employé, chaque *fois qu'il s'agira de* modifier une disposition législative en vigueur dans notre pays.

FRANÇOIS GOGUEL,
ancien membre du Conseil constitutionnel.

● RECTIFICATIF. – L'omission d'un mot dans le dernier article de Maurice Duverger, « *L'Etat*, de quel droit », a faussé le sens d'un paragraphe. Il fallait lire à l'avant-dernière phrase : « Il est encore MOINS probable que l'Occident maintienne... » (et non : « Il est encore probable... »).

La notion de « mandarinat »

Vous utilisez à plusieurs reprises l'expression « mandarinat » (*le Monde* daté 7-8 septembre) à propos du sommet de la hiérarchie médicale des hôpitaux publics, comme si cette notion de « mandarinat » était évidente, acquise, incontestable. Cette notion, qui a fleuri *dans l'ébullition joyeuse de mai 68*, s'est trouvée, Dieu sait pourquoi, limitée seulement au milieu hospitalier. Or, s'il existe des chefs dont l'autorité est excessive et abusive, ceci n'est pas le propre du milieu hospitalier et se retrouve aussi bien dans *toutes les hiérarchies* professionnelles, que ce soit dans le secteur privé ou dans *le secteur public*. Les étudiants en médecine avaient été particulièrement actifs en mai 68 et ils avaient su utiliser cette expression avec beaucoup d'astuce. Il n'en reste pas moins qu'il y a – et qu'il y avait déjà en mai 68 et avant – *beaucoup de chefs de services hospitaliers*, la majorité, qui ne se comportent pas comme des « mandarins ».

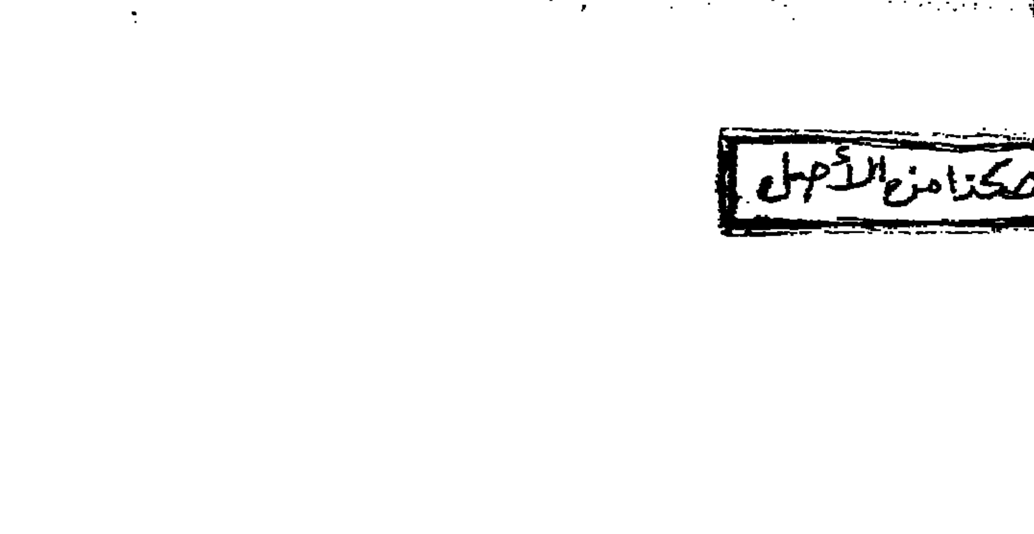
Professeur BRICE LETAC.
(Rouen)

Le rôle de Pierre François

Etant en convalescence en Bourgogne, j'ai pris connaissance avec retard de la note publiée dans le Carnet du Monde du 5 août 1986 *à propos du décès de Pierre François*, ancien commissaire général des Eclaireurs et éclaireuses de France. (...)

J'étais en 1941 commissaire éclaireur à Dakar et, rappelé à *Paris pour* faire ma troisième année d'Ecole de *la FOM, je me suis arrêté en octobre* 1941 à Vichy, où j'ai rencontré Pierre François. Prisonnier évadé, il a su garder le mouvement éclaireurs de toutes collaborations, et je puis témoigner pour avoir correspondu avec lui depuis Dakar qu'il fut dans les circonstances difficiles un commissaire national exemplaire *comprenant les problèmes du scoutisme* africain et abritant et hébergeant nombre de réfugiés et clandestins. Pour maintenir le mouvement, il fallait bien jouer le jeu dans les instances gouvernementales, et on a trop peu souligné l'importance des mouvements du scoutisme français dans le succès des chantiers de jeunesse comme élément moteur de la Résistance. C'était en partie le travail de Pierre François. Quant à avoir « quitté sans regret » son poste de l'UNESCO, il s'agit d'une contre-vérité totale.

ROBERT CORNEVIN,
secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer.



Etranger

La rencontre de M. Reagan et de M. Gorbatchev à Reykjavik

M. Reagan est arrivé dès jeudi 9 octobre à Reykjavik, en compagnie de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, et d'une nombreuse délégation. Il a été accueilli par Mme Finnbogadottir, président de l'Islande, et par son premier ministre, M. Hermannsson. L'objectif américain, avait dit le président avant son départ, n'est pas de *« bâcler quelques accords »*, mais de voir si *« quelques progrès »* ne peuvent pas être accomplis, même si *« le succès n'est pas garanti »*.

M. Gorbatchev n'était attendu que ce vendredi, en compagnie de son épouse (alors que Mme Reagan, on le sait, ne participe pas au voyage). Le secrétaire général du Parti communiste soviétique sera encore accompagné de MM. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères, Dobrynine, secrétaire du parti chargé des relations internationales, Iakovlev, un autre secrétaire chargé de la propagande, tous membres de la délégation officielle. Mais celle-ci sera complétée par un groupe d'« experts » parmi lesquels figure, au côté de l'académicien Velikhov et de directeurs d'instituts traitant des problèmes de politique étrangère tels que MM. Arbatov et Primakov, le maréchal Akhromeev, chef de l'état-major général des forces armées soviétiques.

La présence de ce chef de file des militaires professionnels, qui ne trouve pas son pendant dans la délégation américaine (seul M. Richard Perle, adjoint civil de M. Weinberger, représente le Pentagone), est tout à fait nouvelle, puisqu'il faut remonter au sommet des quatre puissances à Genève en 1955 pour lui trouver un précédent : le maréchal Joukov, ministre soviétique de la défense, avait alors accompagné Khrouchtchev et Boulganine à Genève. Mais il s'agissait aussi alors de renouer un lien personnel avec Eisenhower, autre grand chef allié pendant la guerre, devenu depuis lors président des Etats-Unis. M. Guerasimov, porte-parole soviétique, a expliqué que la présence du maréchal soviétique rendrait la délégation de l'URSS *« plus représentative »*, mais plusieurs observateurs y voient un moyen de contrecarrer les rumeurs sur l'existence de dissensions entre les militaires et le pouvoir civil à Moscou.

Plus encore qu'à Genève l'an dernier, les Soviétiques profitent de cette rencontre pour se livrer à une intense opération de relations publiques. Dès mercredi, M. Guerasimov a répondu des heures durant aux questions des journalistes, alors que le premier briefing américain n'a eu lieu que vendredi en milieu de journée.

En attendant les choses sérieuses...

REYKJAVIK
de nos envoyés spéciaux

Les deux principaux acteurs ne se sont pas encore rejoints sur scène — il est vrai qu'ils joueront à huis clos — mais ils devaient du moins, ce vendredi 10 octobre, entamer leur voisinage à quelques rues de distance dans la capitale islandaise, mettant à profit les heures qui leur restent avant le lever de rideau pour répéter leur rôle. Le président Reagan a fait une arrivée relativement discrète jeudi soir, avant de gagner l'ambassade américaine de Reykjavik, et M. Gorbatchev était attendu ce vendredi, sans que l'on ait pu, jusqu'au dernier moment, avoir de certitude quant à son lieu de résidence : son ambassade, ou l'un des deux bateaux ancrés dans le port, ou encore le plus grand hôtel de la ville.

Tout au plus avait-on pu apprendre jeudi soir la composition de la délégation qui l'accompagnait. Si certaines présences allaient d'elles-mêmes, ou avaient déjà été annoncées, comme celle de M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères, ou M. Karpov, négociateur soviétique en chef à Genève, celle du chef de l'état-major des armées est plus inattendue, dans la mesure où le maréchal Akhromeev n'avait pas accompagné M. Gorbatchev à Genève, l'an dernier, pour la première rencontre avec M. Reagan.

Mais c'est sans doute Mme Raïssa Gorbatchev qui, de tous les accompagnateurs du numéro un soviétique, sera le point de mire des quelque trois mille journalistes qui étaient attendus à Reykjavik. Du côté américain, on semble s'être avisé un peu tard que le secrétaire général allait vraisemblablement tirer profit de la présence de sa femme auprès des médias. Même si le premier ministre islandais a cru devoir démentir, avec une certaine rusticité, que son gouvernement ait invité l'épouse de M. Gorbatchev...

Il est temps, en tout cas, que la représentation commence. Le débarquement de centaines, puis de milliers de journalistes et d'accompagnateurs a suscité ici des problèmes — d'hébergement et de sécurité notamment — auxquels la paisible démocratie islandaise n'est guère accoutumée. Il a fallu vider les hôtels de leurs occupants pour héberger l'envahisseur médiatique, interdire, provisoirement, l'entrée du pays à un certain nombre de personnes et procéder à des contrôles et à des fouilles qui ne sont vraiment pas le genre de la maison.

Farfelus et hurluberlus

Il est vrai que, de leur côté, nombreux sont ceux qui tentent de profiter de cette rencontre — celle de M. Reagan et de M. Gorbatchev — mais peut-être plus encore de la présence de la presse internationale, pour faire valoir leur cause. Cela va d'un groupe israélien qui veut attirer l'attention sur le sort des juifs d'URSS, à la chanteuse Joan Baez, qui vient donner deux concerts « pacifistes » samedi, en passant par toutes sortes de personnages beaucoup plus farfelus. Tel ce prophète en péplum, ceint de lauriers, mais usager de l'avion et qui, dès l'escale de Luxembourg, exhortait la foule à imposer la paix mondiale perpétuelle, puis agitait des drapeaux américain et soviétique quelques heures plus tard dans les rues de Reykjavik...

Hurluberlus photogéniques et situations cocasses sont la providence des envoyés spéciaux. Grâces soit ainsi rendue à cette championne de tricot qui prépare à la hâte un pull-over typique pour chacune des deux vedettes, en pure laine du pays. Ou à Miss Monde 1986 qui — on ne le sait pas assez — est islandaise et qui est allée poser avec l'équipe de l'agence Tass — laquelle lui a offert en représailles un exposé sur la politique étrangère soviétique. Ou encore à cet officier de la police locale (trois cents hommes dont quinze seulement ont droit au port d'arme) qui ressemble, paraît-il, à s'y méprendre, au président Reagan.

BERNARD BRIGOULEIX,
GÉRARD LEMARQUIS.

Mises en garde des conservateurs américains

(Suite de la première page.)

Personne, en vérité, ne l'en avait accusé. Mais les néo-conservateurs ne sont pas les seuls à considérer que M. Reagan est aujourd'hui bien près de redonner, dans les relations avec Moscou, la priorité au contrôle des armements et d'accorder à nouveau aux dirigeants soviétiques une respectabilité de partenaires sans obtenir d'eux une contribution à la réduction des foyers de tensions internationales. M. Reagan serait, autrement dit, en passe de faire comme si c'était la course aux armements qui créait la tension internationale et non pas l'inverse, il commettrait ainsi l'erreur qu'il dénonçait chez ses prédécesseurs.

Implicitement, la *question posée* par ce sommet islandais est donc de savoir non seulement s'il existe — expérience tentée — une alternative à la politique de détente (celle qui consiste à penser que le développement permanent du dialogue conduira l'Union soviétique à se laisser contaminer par le virus de la liberté), mais aussi s'il est possible d'éviter celles des évolutions de cette politique qui avaient été considérées, ces dernières années, comme les plus naïves.

On serait évidemment fondé à répondre par la négative s'il s'avérait que l'ancien pourfendeur de l'*« empire du mal »* ne faisait maintenant rien d'autre, malgré la liberté que lui donnent son immense popularité et la prochaine fin de sa carrière politique, qu'en revenir à des conceptions qu'il avait hier ridiculisées avec tant de conviction. Or, à entendre deux experts aussi patentés en détente que MM. Kissinger et Brzezinski, c'est précisément ce qui se passerait.

Lundi dernier, sous le titre de *« Danger au sommet »*, le premier a ainsi exprimé la crainte, dans *Newsweek*, que les Etats-Unis ne soient en train de *« gaspiller »* les bonnes conditions de négociations créés à ses yeux par le renforcement de la force militaire américaine, par la « fermeté » de M. Reagan face au terrorisme et le lancement du programme de Défense stratégique.

Plus sévèrement encore, M. Brzezinski avait lui, estimé la veille, dans le *Washington Post*, que M. Reagan était parti pour laisser un *« inquiétant héritage de politique étrangère »*, En *« s'obsédant »* sur l'organisation d'un sommet, notait en particulier l'ancien conseiller de M. Carter, l'entourage présidentiel *« répète l'erreur de l'administration Carter qui avait également fait apparaître les Etats-Unis comme plus désireux que la partie soviétique d'arriver »* à une rencontre au niveau le plus élevé.

Rien pourtant ne constitue un reniement dans ce que le président américain s'apprête à tenter de mettre sur les rails à Reykjavik. Il a constamment dit qu'il serait disposé à retirer d'Europe les armes de moyenne portée dès lors que l'Union soviétique en ferait autant. L'accord de principe qui devrait intervenir ce week-end en ce domaine (être scellé par une *« poignée de main »* avant *d'être formalisé un peu plus tard* à Washington, disait-on) devrait réduire à deux cents têtes nucléaires les forces de chacune des parties — cent en Europe, et autant en territoire américain d'une part, dans les régions asiatiques de l'URSS d'autre part.

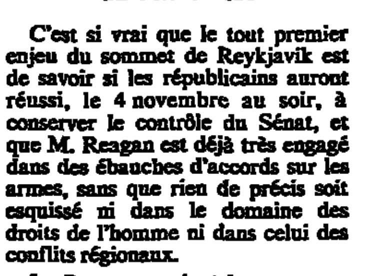
M. Reagan est de surcroît décidé à obtenir des vérifications substantielles ; il devrait en conséquence pouvoir souligner qu'il n'a pas commencé à croire le Kremlin sur parole. Quant à l'autre plan principal du grand marchandage dans lequel on est entré, s'il donne aussi matière à un compromis dans les mois à venir, le président américain pourra également crier victoire. Le canevas sur lequel M. Gorbatchev et lui ont commencé de travailler pourrait en effet lui donner la double satisfaction, d'obtenir une réduction significative (environ 30 %) des armes nucléaires offensives en échange d'un délai de déploiement de systèmes défensifs qui n'en sont, de toute manière, qu'au stade des recherches.

Quelle que soit la durée du délai dont il serait au bout du compte convenu (M. Reagan propose sept ans et demi et M. Gorbatchev « jusqu'à quinze ans »), les Etats-Unis n'enregistreraient pas de retard véritablement marqué par rapport à leurs capacités de développement. M. Reagan, en revanche, obtiendrait de M. Gorbatchev un acquiescement de fait à la poursuite des recherches. Il serait alors difficile au Congrès de se montrer plus hostile que le Kremlin à la « guerre des étoiles » en refusant les crédits qui lui sont nécessaires. L'initiative de défense stratégique pourrait ainsi devenir — même sous une forme modeste — un fait irréversible.

Plus qu'honorables, de tels compromis seraient tout à fait satisfaisants pour les Etats-Unis — si l'on s'en tient toutefois à la seule arithmétique des armes. Car politiquement parlant le processus qui s'engage entre les deux superpuissances est bien loin d'imposer des concessions à M. Gorbatchev.

Ebranler la confiance dans l'alliance

Au contraire même, puisque la conséquence la plus évidente d'un éventuel accord sur les euromissiles serait de largement désengager les Etats-Unis de la défense de l'Europe, alors que le déploiement des missiles de croisière et des Pershing n'avait pas seulement pour but de répondre à celui des SS-20, mais aussi d'affirmer la réalité de l'alliance atlantique.



M. Gorbatchev aurait d'autant *plus de raisons de se réjouir de* défaire à si peu de frais ce qui avait été fait, côté occidental, au prix de tant de difficultés qu'un nouveau déploiement serait bien difficile à imaginer ; que la supériorité conventionnelle de l'URSS demeure écrasante ; qu'elle a aussi un énorme avantage dans les fusées de courte portée et qu'elle pourrait surtout, le jour venu, demander avec fermeté une réduction des forces de frappe britannique et française. En ce sens, M. Gorbatchev n'est peut être pas loin de réussir, par la négociation avec Washington, ce que l'URSS n'avait pu obtenir jusqu'à présent par ses campagnes d'intimidation contre les opinions européennes : l'ébranlement de la confiance au sein de l'alliance.

Plus immédiatement, et aux Etats-Unis mêmes, le secrétaire général du parti soviétique a déjà démontré, en obtenant le rendez-vous de Reykjavik, qu'il pouvait prendre en otage un journaliste américain et non seulement obtenir ce qu'il souhaitait contre sa libération, mais aussi accélérer et non pas bloquer les discussions sur le contrôle des armements. La preuve faite à cette occasion est que M. Reagan avait besoin que le sommet (même sous forme de pré-sommet) ne soit pas remis *sine die* ; donc que même un président américain bénéficiant d'une position aussi solide que celui-ci ne peut se passer longtemps d'un dialogue actif avec Moscou.

La raison en est que, en temps de paix au moins, même les Etats-Unis ne peuvent pas se permettre une progression indéfinie de leurs dépenses *militaires* ; que cela est *démontré* par la longue période d'austérité budgétaire dans laquelle entre l'Amérique ; que, enfin, les opinions américaine et européennes tiennent le contrôle des armements pour rassurant et ne sont pas prêtes à admettre que la course aux armements tienne trop longtemps lieu de dialogue.

Les élections du 4 novembre

C'est si vrai que le tout premier enjeu du sommet de Reykjavik est de savoir si les républicains auront réussi, le 4 novembre au soir, à conserver le contrôle du Sénat, et que M. Reagan est déjà très engagé dans des ébauches d'accords sur les armes, sans que rien de précis soit esquissé ni dans le domaine des droits de l'homme ni dans celui des conflits régionaux.

Le Pentagone, dont les responsables civils souhaitaient conduire l'Union soviétique à des négociations globales en l'essoufflant à coups de dépenses militaires, n'a pour ainsi dire plus son mot à dire sur les rapports avec Moscou. En dehors du président lui-même, le seul homme qui compte en ce domaine est désormais M. Shultz, qui, comme ses collaborateurs du département d'Etat, considère de l'intérêt des Etats-Unis de conforter l'autorité d'un homme avec lequel le dialogue est plus aisé qu'il ne le serait, estime-t-il, avec d'autres.

On croit clairement sentir, à la *manière dont les choses sont dites*, que les droits de l'homme redeviennent l'habillage nécessaire aux accords et non plus leur condition *sine qua non*. Le président croit aux avantages d'un dialogue direct : on en revient à une époque qu'on avait pu croire révolue.

Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, c'est la réalité — commandée par le contexte économique et politique. Et même si cela ne peut faire oublier que les négociations sur le contrôle des armements n'ont jamais été ni rapides ni faciles.

BERNARD GUETTA.

Le budget du Quai d'Orsay en légère progression

M. Jean-Bernard Raimond a présenté, jeudi après-midi 9 octobre, le projet de budget du Quai d'Orsay pour 1987 à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Ce budget, d'un montant global de 10 milliards 118 millions de francs, représente une croissance de 3,85 % par rapport à 1986, compte non tenu du transfert de crédits venus du *ministère de* la coopération (mais ce chiffre intègre, en revanche, les effets de l'appréciation du franc par rapport au dollar). En estimant à 2% l'inflation de l'année à venir, on peut considérer qu'en francs constants l'augmentation réelle est de l'ordre de 1,8 %, ce qui n'est pas faramineux mais confirme tout de même le redressement amorcé en 1986.

Le ministre des affaires étrangères a mis l'accent, devant les membres de la commission, sur les cinq *efforts* particuliers qui ont *été* consentis en faveur du Département. Le premier a trait à la modernisation de ses moyens : il *s'agissait* de mettre un terme à ce que l'on avait pu appeler, non sans exagération parfois, la *« clochardisation »* du ministère et, surtout, d'un *certain* nombre de ses ambassades. Les dotations de matériel et de fonctionnement des services sont ainsi augmentées de presque 15 % et l'informatisation des consulats — en dehors du problème particulier posé par la nouvelle obligation *du visa* — va être accélérée.

Le deuxième effort particulier porte, justement, sur ce que l'on appelle pudiquement au Quai *« l'amélioration du contrôle de l'accès des étrangers au territoire français »*, autrement dit l'établissement de ces fameux visas, désormais obligatoires sauf pour les ressortissants de la CEE, de la Suisse et des micro-Etats européens, à l'exception de Malte : San-Marin, Monaco, Liechtenstein, Andorre ; 92 millions de francs ont déjà *été* débloqués exceptionnellement cette année pour les consulats ; 225 millions devraient l'être l'an prochain — ce qui correspond à peu près à la recette escomptée par le Trésor public pour les quelque 6,25 millions de visas supplémentaires qui sont payants (sauf ceux accordés à des ressortissants des trois pays d'Afrique du Nord). Pour créer une banque centrale de visas et pour étoffer le personnel local, il va falloir recruter, à titre au moins provisoire, quelque mille deux cents personnes.

En troisième lieu, l'accent va être mis, sur le plan budgétaire, sur la relance des actions culturelles et de coopération (*le Monde du* 18 septembre). Par ailleurs, l'aide aux Français de l'étranger sera accrue ; certains frais, de scolarité en particulier, étaient devenus trop lourds pour beaucoup d'expatriés, notamment aux Etats-Unis. Une certaine coopération avec la Belgique et le Canada pourrait être recherchée pour soutenir financièrement les écoles et lycées francophones à l'étranger. Enfin, les contributions de la France à des organisations internationales seront accrues au-delà du minimum obligatoire, notamment avec l'augmentation de la subvention accordée à l'Institut du monde arabe, dont les nouveaux locaux parisiens devraient être prochainement inaugurés.

B. B.

La poétesse dissidente Irina Ratouchinskaia a été libérée

Irina Ratouchinskaia, poétesse soviétique et militante pour les droits de l'homme, a été libérée à la veille du sommet de Reykjavik. La nouvelle a été annoncée, vendredi matin 10 octobre à Londres, par Keston College, un groupe britannique qui suit les problèmes de liberté religieuse dans les pays de l'Est, et qui a affirmé avoir reçu un appel téléphonique de la poétesse. Celle-ci, *qui purgeait depuis trois ans* une peine de sept ans de camp de travail pour *« propagande antisoviétique »*, a dit avoir été libérée sans condition et se trouver à Kiev.

Cette information n'a pas été confirmée par les responsables soviétiques présents à Reykjavik, mais l'un d'eux a annoncé que Mme Inissa Florova, sœur de Mikhaïl Sherman, un juif émigré soviétique atteint de leucémie et actuellement en Israël, a été autorisée à quitter l'URSS avec son époux pour rejoindre le malade. M. Sherman attend une greffe de moelle osseuse que seule sa sœur peut lui fournir. Celle-ci avait obtenu son visa la semaine dernière, mais celui de son mari, M. Frolov, n'avait pas encore été accordé.

Ce ne sont pas là les seules bonnes nouvelles pour les dissidents soviétiques. Certains de leurs représentants à l'Ouest, qui ont fait le voyage de Reykjavik, ont eu la surprise de pouvoir s'entretenir avec des porte-parole officiels de Moscou. C'est ainsi que M. Alexandre Slepak, fils du doyen des « refuzniks » *juifs soviétiques*, a pu exposer, jeudi, le cas de son père (qui demande depuis dix-sept ans un visa de sortie) à M. Guerasimov, chef de la direction de l'information du ministère soviétique des affaires étrangères, lequel s'est montré *« très réceptif et amical »*, selon M. Slepak.

De même, M. Alex Goldfarb, fils du dissident David Goldfarb (qui avait refusé, en 1984, de participer à une machination destinée à compromettre Nicholas Daniloff, le journaliste américain récemment arrêté puis libéré par Moscou), a annoncé que M. Guerasimov l'avait invité à assister, ce vendredi, à un « briefing » où seraient discutés *« des cas spécifiques »* de ce genre. — *(AFP, Reuter.)*



Afrique

CAMEROUN : cinq semaines après la catastrophe de Nyos

Les questions sans réponses du « lac maudit »...

BAMENDA
de notre envoyé spécial

Cinq semaines ont passé. Là-haut, sur les pentes du lac, les morts de Nyos sont enfouis sous une terre « maudite », et le temps ne pourra effacer dans la mémoire collective le terrible souvenir. C'est peut-être d'abord d'une aide psychologique dont ont besoin les survivants et les autres, les « personnes déplacées » par mesure de sécurité. Reste le quotidien, la vie : manger, dormir, se vêtir, travailler, retrouver un équilibre, une place dans la société, la communauté.

Les autorités camerounaises, sur ce point, ont raison : l'aide internationale, avec ses milliers de couvertures, ses tonnes de lait en poudre, de riz, de sardines en boîtes, de corned-beef, ses centaines de tentes, n'adoucira pas le « choc sociologique ». N'est-elle, pour autant, qu'une « goutte d'eau », comme le dit le ministre de l'administration territoriale, M. Menguémé ? Pourtant, quelle mobilisation...

Jouxtant la piste de l'aéroport tout neuf de Bamenda, les hangars, ravitaillés régulièrement par Douala et Yaoundé, regorgent de denrées en tout genre. « *Vaste défoulement de la bonne conscience internationale* », comme le susurrent certains « bons esprits » ? La polémique, inévitable lors de tels événements, est vaine. C'est vrai que, dans les manifestations de solidarité d'une telle ampleur, il y a parfois des arrière-pensées, une compétition entre certaines organisations humanitaires et gouvernementales, du gâchis, des détournements, des « *gens qui vont faire des millions* ». Sans doute ne peut-on éviter les vautours de la détresse humaine...

Ici aussi, ici surtout, où l'on est si sensible aux critiques venues de l'extérieur, le ministre, le gouverneur, le préfet, le colonel, tous assurent qu'il n'en sera rien, que des « *précautions* » *sont prises*, des « garde-fous » élevés, les « vérifications » multipliées. Mais la rumeur, insidieuse, s'enfle, nourrit un débat, et la presse camerounaise, si longtemps révérencieuse, qui, la politique du « renouveau » aidant, commence à oser, s'interroge, interroge, comme ce dimanche 28 septembre, lors d'une table ronde organisée par Radio-Cameroun. Le Comité national de réception et de gestion des secours d'urgence aux sinistrés de Wum n'a « *rien à cacher*, a dit son président, M. Menguémé, *les comptes seront rendus publics* ». Dont acte.



Dessin de SERGUEI.

La piste de l'aéroport est vide d'avions. Les hélicoptères, quant à eux, sont tous en révision à Yaoundé. « *Ils ont beaucoup travaillé depuis un mois* », explique le gouverneur de la province du Nord-Ouest, M. Walson Mboe Ntuba. A l'intérieur des entrepôts, gardés par l'armée, au milieu des monticules de colis, une longue table de fortune a été dressée. C'est là que, chaque matin, les « responsables » se réunissent pour décider, au vu des demandes adressées par les différents centres de réfugiés, d'acheminer les secours, par camions militaires. Sur son grand cahier d'écolier, devant un mur de cartons de bouteilles d'eau minérale, de rations militaires, de sacs de farine et de bidons d'huile, le « comptable », dépêché par Yaoundé, égrène pour nous une liste fastidieuse : « *Nous avons reçu 2400 sacs de 100 kilos de riz, 300 sacs de 50 kilos, 60 sacs de 30 kilos, sans doute près de 100000 couvertures; nous recevons, chaque semaine, une tonne de poulets; nous avons ici une chambre froide avec une dizaine de tonnes de poissons* », etc. Statistiques désincarnées. Et les gens ?

Les autorités « dépassées » ?

Faute d'hélicoptères, reste, pour rallier Wum, dernière localité avant la « zone interdite », la route, la « *ring road* »; 1,5 kilomètre après l'aéroport, le « goudron » fait place à une mauvaise piste de terre rouge hérissée de pierres; 80 kilomètres : deux heures et demie d'une conduite approximative. La latérite creuse une saignée dans le vert intense de la végétation; la piste s'enfonce en se tordant, bordée parfois de pentes raides. Montagne, forêt, arbres immenses, et la voiture qui avale en souffrant cailloux, boue, fondrières, sous une pluie battante. Ponts brinquebalants, bruits d'eau longtemps mystérieux avant que l'on découvre la rivière Menchum et ses chutes, et puis, brusquement, à la sortie d'un virage, on débouche sur une riche vallée.

Des paysans courbés dans des rizières, des troupeaux de vaches à longues cornes : l'Ouest, les *grassfields* — riz, maïs, café, cultures vivrières, — est prospère. La montagne recommence avec, de temps en temps, des *rain gates* (barrières de pluie). De lourds camions dévalent les pentes, et puis, insolite au milieu d'un virage, ce joueur de pipeau. Plus loin, des enfants crient leur surprise de voir encore, si longtemps après le drame, un *white man* : pendant trois semaines, la région a été envahie par des dizaines de scientifiques, de journalistes, de militaires, de Japonais brandissant des caméras...

Il pleut sur Wum, une pluie violente qui ne trouble pas les élèves en blouse bleue rentrant de l'école, ni ces commerçants, enveloppés de parapluies multicolores, qui vendent des légumes sur de modestes étals. Wum essaie de reprendre ses esprits, peut-être sa sérénité. Le préfet, M. Yengo Francis, raconte : « *Américains, Français, Israéliens, Italiens, Espagnols, Anglais, Japonais, Nigérians... On a eu tous les journaux du monde, nous n'étions pas préparés à recevoir tous ces étrangers, mais on a fait face, tout s'est bien passé.* » M. Yengo Francis a « réquisitionné » tous les véhicules dès le samedi 23 août, au lendemain du jour où le fond du lac a comme explosé, déversant les gaz mortels.

Certains diplomates à Yaoundé affirment que, durant plusieurs jours, les autorités ont été « *complètement dépassées par les événements* ». Polémiques, encore.

A Wum, Kimbi, Kunfutu, Nkambé, ailleurs encore, les « personnes déplacées » ont été regroupées, logées dans des tentes, parfois, comme ici, dans des bâtiments en dur, un « provisoire » qui risque de durer, *au moins jusqu'au colloque* international qui se tiendra à Yaoundé, début décembre. Qui sait, les scientifiques réunis à cette occasion parviendront peut-être à se mettre d'accord sur les causes exactes de la catastrophe, sur les risques, pour cette région où les lacs sont si nombreux, de nouvelles émanations de gaz carbonique et sulfureux, sur les lieux aussi où doivent être réinstallées les populations.

Aller à Nyos, « pour voir », comme le souhaitent tant d'habitants de Bamenda, animés d'une curiosité inquiète et morbide ? Le préfet est catégorique : « *Même avec un véhicule tout-terrain, c'est devenu impossible.* » La piste, déjà difficile, a été rendue impraticable, en raison des pluies torrentielles et du passage des véhicules de secours. Sur place, les efforts des sauveteurs pour enterrer les animaux se sont révélés vains. Ni la chaux vive ni le feu n'en sont venus à bout, et il fut décidé de laisser pourrir sur place les milliers de cadavres.

Dès lors, avec la pollution des cours d'eau, les risques d'épidémie sont réels. Pour combien de temps ? Nul ne le sait. Mais les réfugiés, cultivateurs et éleveurs bororos, se rendent quand même sur les lieux, pour tenter de sauver leur patrimoine. « *Si on trouve les gens en train de cultiver leur champ dans la zone, on ne va pas envoyer l'armée pour les en chasser* », reconnaît M. Menguémé.

Alors, peut-être pour cette raison, les bâtiments de la paroisse Saint-Martin sont presque vides. Dans un long dortoir sont soigneusement alignés une trentaine de lits, des couvertures en nombre, un tableau noir au mur avec la liste des occupants. Quelques femmes dorment, plusieurs enfants apparemment bien portants, cinq ou six hommes les bras ballants. Le spectacle est le même ailleurs, par exemple dans cet ancien centre de formation agricole, où sont alignées, près des bâtiments, de nombreuses tentes, rutilantes mais inutilisées. Il y a des problèmes de cohabitation entre ethnies, entre les Foulanis (Peuls) et les « natifs », les Bum, les Fungom, les Nyos, les Chah. Des problèmes d'orphelins aussi, que des familles décimées se disputent, comme on se dispute la vie. Les réfugiés encombrent les hôpitaux où l'on ne trouve que quelques rares blessés. Que faire ? Où aller ?

1 887 morts

L'heure des bilans : 1 887 morts, 2 913 réfugiés, dont 975 enfants en âge scolaire, peut-être 10 000 têtes de bétail perdues. Certains continuent cependant à parler de plus de 5 000 réfugiés, de 3 000 morts. A Bamenda, le gouverneur fait ses comptes : une quarantaine de salles de classe seront nécessaires. Il refuse le devis qu'on lui présente, fixant le prix de chaque classe à 8,6 millions de francs CFA (1), sachant bien que la somme ne doit pas dépasser 4,5 millions l'unité. A Yaoundé, M. Menguémé parle de « *88 classes* ». Utilisera-t-on à bon escient les 968 millions de francs CFA de l'aide financière internationale ? Quelle proportion des 800 tonnes de marchandises qui, indique-t-on de source occidentale, *ont été acheminées au Cameroun*, sera effectivement distribuée ? Et ces 7 tonnes d'eau minérale envoyées, dix jours après la catastrophe, par la Grèce, ces dizaines de tonnes de macabos, offertes par le Maroc et qui pourrissent dans un entrepôt de Douala, ces 5 000 masques à gaz français qui se sont révélés inutiles ?

Sans doute, le « *village préfabriqué de 500 personnes* », promis par Israël, aura, s'il est construit, son utilité. Sans doute aussi serait-il plus utile, dans cette région si enclavée, de construire quelques dizaines de kilomètres de routes. Mais le reste ? Faut-il encore, comme le font les autorités camerounaises, solliciter la solidarité internationale ? Quelle attitude adopter vis-à-vis des « resquilleurs » attirés par cette manne ? Faut-il déjà prévoir des centres de réinstallation définitifs (dans les localités de Bafmen, Kumfutu et Kimbi), situées dans la région de Wum ? Pourra-t-on installer, près des lacs de la région, des appareils de détection, pour prévenir une autre catastrophe ? Pourquoi, lorsque, en 1984, à la même époque, au mois d'août, 34 morts furent relevés sur les rives du lac Monoun, victimes du même phénomène géologique, n'a-t-on rien fait ? Le lac maudit n'a pas fini d'engendrer des questions...

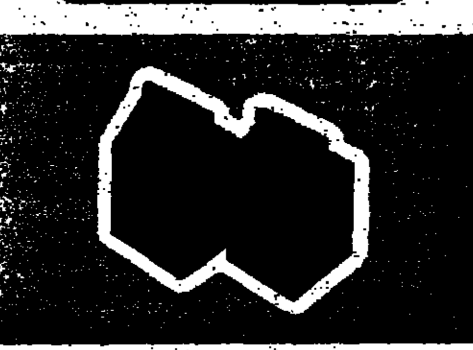
LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 F CFA = 0,02 F.



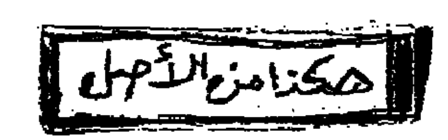












Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : les restrictions imposées au mouvement anti-apartheid

Un premier pas vers l'interdiction totale du Front démocratique uni ?

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« Le pouvoir tente de détruire le mouvement sans l'interdire officiellement », a fait remarquer M. Azhar Cachalia, trésorier national du Front démocratique uni (UDF), après que le principal mouvement de lutte anti-apartheid eut été déclaré, jeudi 9 octobre, organisation *« affectée »* au sens juridique du terme, ce qui signifie que, en vertu d'une législation datant de 1974, l'UDF ne pourra plus recevoir de fonds de l'étranger et qu'une enquête aura lieu afin de déterminer s'il en a perçu. La mesure, publiée dans *la Gazette gouvernementale*, l'équivalent du *Journal officiel*, est, en effet, rétroactive.

Un porte-parole du ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a fait savoir que toutes les ressources procurées par la loi de 1974 seront utilisées. Un fonctionnaire du ministère de la justice, M. Kobus Breyl, a été désigné. Il a la possibilité de procéder à des perquisitions, à des interrogatoires et de saisir des documents.

S'il est établi que l'UDF a reçu une aide étrangère, l'argent sera confisqué et une action en justice pourra être intentée. La peine encourue est une amende de 10 000 rands (30 000 F), un emprisonnement de cinq ans, ou les deux à la fois. M. Breyl a également la possibilité d'examiner quels sont les objectifs et les buts de l'UDF, qui regroupe près de sept cents organisations.

Frapper au portefeuille

En attendant, le Front démocratique uni pourra *poursuivre ses activités*, même si celles-ci ont été considérablement réduites par les restrictions de l'état d'urgence, les coupes claires opérées dans ses rangs par la police et les procès intentés à ses dirigeants. L'UDF est incontestablement l'organisation la plus touchée par la répression. 80 % des quelque vingt mille personnes arrêtées depuis le 12 juin, date de l'instauration de l'état d'urgence, appartiendraient à ce mouvement que le gouvernement *considère comme* le volet légal de l'ANC (Congrès national africain).

Créé en août 1983 pour s'opposer à la réforme constitutionnelle qui a permis aux métis et aux Indiens d'accéder au Parlement, le Front a rapidement pris de l'ampleur. Il revendique aujourd'hui deux millions d'adhérents à travers le pays et constitue une force d'opposition virulente au régime du président Botha. Est-ce le premier pas vers son interdiction totale ? Le pouvoir sait que le fait de déclarer illégal ce front multiforme qui puise ses racines dans d'innombrables comités, associations et groupements professionnels, n'aurait qu'une incidence réduite. Il a donc *choisi d'amoindrir son efficacité* en « frappant au portefeuille ». M. Cachalia a affirmé que, sur un budget de plusieurs millions de rands, environ la moitié provenait de l'étranger et plus particulièrement de pays nordiques. Il a également précisé que, selon lui, les restrictions imposées par le pouvoir n'empêchaient pas les organisations membres de l'UDF de recevoir des aides étrangères.

Cette procédure a, par le passé, déjà *été utilisée à deux* reprises, contre le NUSAS (National Union of South African Students), en 1974, et contre le Christian Institute of Southern Africa, en 1975. Deux ans plus tard, le CISA était interdit. En revanche, le NUSAS continue toujours ses activités.

Les avocats de l'UDF, qui ont l'intention de contester en justice la décision gouvernementale, se demandent quelle sera l'étendue exacte de la mission confiée à *M. Breyl*. Le trésorier du Front, M. Cachalia, a fait remarquer ironiquement que cette mesure *« démontre que le pouvoir n'est pas opposé, par principe, à l'utilisation de sanctions contre ses opposants »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Les « regrets » de Washington.** — Washington « regrette » la décision de Pretoria à propos de l'UDF, a indiqué un porte-parole du *département d'Etat*. Elle *« constitue une nouvelle limitation des droits politiques de l'opposition pacifique à l'apartheid »*. Le gouvernement américain a également demandé aux autorités *sud-africaines de « reconsidérer »* leur décision d'interdire l'immigration de travailleurs mozambicains, estimant que celle-ci serait *« coûteuse pour les deux pays »*. — (AFP).

TUNISIE

M. Mustapha Zaanouni nommé ambassadeur en France

TUNIS
de notre correspondant

Le gouvernement tunisien a annoncé, jeudi 9 octobre, la nomination de M. Mustapha Zaanouni comme ambassadeur de Tunisie en France en remplacement de M. Hedi Mabrouk, appelé le mois dernier à la direction de la diplomatie tunisienne. Paris a donné son agrément.

[Né à Sousse dans le Sahel en 1928, M. Zaanouni a fait toute sa carrière dans les postes à caractère économique et technique et n'a jamais occupé de fonctions diplomatiques. Après avoir été, durant les années 60, superviseur des projets du Fonds spécial de la FAO à Rome, puis expert en économie agricole auprès de cette même organisation, entre 1970 et 1980, M. Zaanouni a été secrétaire d'Etat à l'agriculture, puis secrétaire d'Etat au plan et enfin ministre du plan. Il occupait depuis 1982 les fonctions de directeur régional du bureau arabe auprès du Programme des Nations unies pour le *développement* (PNUD) à New-York.

Le fait que le gouvernement tunisien désigne comme ambassadeur à Paris un spécialiste des problèmes économiques paraît significatif de l'importance qu'il attache à ce domaine dans l'évolution de ses relations avec la France.

Marié, père de quatre enfants, M. Zaanouni est membre du Parti socialiste destourien, et a siégé voici quelques années à son comité central. M. D.

Amériques

NICARAGUA : selon les autorités sandinistes

L'Américain capturé a reconnu travailler pour la CIA

Le ressortissant américain Eugene Hasenfus, le seul survivant de l'avion abattu par l'armée nicaraguayenne dans le sud-est du Nicaragua, a reconnu travailler pour la CIA, a déclaré jeudi 9 octobre le chef des services de renseignement de l'armée nicaraguayenne, le capitaine Ricardo Wheelock.

M. Eugene Hasenfus, capturé par l'armée sandiniste, a déclaré pour sa part, lors d'une brève rencontre avec la presse à Managua, qu'il avait dans le passé effectué dix vols destinés à ravitailler l'opposition armée nicaraguayenne, quatre à partir de l'aéroport militaire d'El Aguacate (Honduras) et six de la base militaire salvadorienne d'Ilopango. Selon le capitaine Wheelock, affirmant se fonder sur des documents retrouvés dans l'avion abattu, les opérations de ravitaillement des « contras » étaient coordonnées par deux agents de la CIA, MM. Max Gomez et Ramon Medina.

Aux Etats-Unis, un haut responsable du Département d'Etat a *affirmé que M. Eugene Hasenfus* n'avait pu dire la vérité car il était soumis à des pressions et à des menaces. M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine, a réaffirmé qu'*« il ne s'agissait pas d'une opération du gouvernement »*. Le gouvernement américain a d'autre part à nouveau demandé jeudi aux autorités sandinistes de pouvoir rencontrer M. Hasenfus, et a implicitement menacé de fermer son ambassade s'il n'obtenait pas satisfaction. *« Nous ne pouvons accepter ce retard* (du gouvernement de Managua pour accéder aux demandes américaines) », a déclaré un porte-parole du département d'État, M. Peter Martinez. Il a indiqué que cela soulevait *« la question de savoir si les Etats-Unis pouvaient maintenir* (à Managua) *une ambassade efficace »*.

L'ambassade des Etats-Unis au Nicaragua a cependant reçu jeudi soir les corps de William Cooper et Wallace Blaine Sawyer, les deux Américains tués dans la chute de l'avion. Les deux cercueils ont été transportés par des *fonctionnaires* du ministère nicaraguayen des affaires étrangères, sur un camion, jusqu'aux abords de l'ambassade où des employés les ont glissés à l'intérieur d'une voiture diplomatique qui a regagné l'enceinte du bâtiment.

A Washington, parallèlement à l'enquête menée par le Congrès américain, la sûreté fédérale (FBI) a annoncé qu'elle cherchait à déterminer si des Américains agissant de façon individuelle violaient la loi en envoyant des armes et du matériel aux rebelles nicaraguayens. Le porte-parole du FBI, M. Paul Miller, a précisé que deux agents avaient ouvert l'enquête pour définir si la loi sur la neutralité (Neutrality Act), ou tout autre disposition légale, avait été violée, lors des ravitaillements fournis aux « contras ». Ce Neutrality Act interdit à des personnes privées de mener des expéditions militaires à partir du territoire américain contre des pays qui ne sont pas en guerre avec les Etats-Unis. — *(AFP, Reuter.)*

● **ARGENTINE : septième grève générale depuis 1984.** — Des dizaines de milliers de travailleurs en grève ont défilé bruyamment, le jeudi 9 octobre, dans Buenos-Aires, pour protester contre la politique économique du président Raul Alfonsin. Le dirigeant de la Confédération générale du travail (CGT), M. Saul Ubaldini, s'est adressé à la foule devant le monument aux ouvriers de la ville en déclarant : *« Les efforts de la population ne doivent pas profiter au Fonds monétaire international. »* Cette septième grève générale depuis la restauration de la démocratie en 1984 n'a cependant pas beaucoup perturbé la vie du pays. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Un chef de la résistance tué près de Kaboul

Islamabad *(AP)*. — Un dirigeant de la résistance afghane, le commandant Oustad Karim Sahid, a été tué, avec plusieurs de ses hommes, lors de violents combats qui se sont déroulés fin septembre près de Kaboul, a fait savoir, le jeudi 9 octobre, l'une des principales organisations de la guérilla : Hezbi-I-Islami. Radio-Kaboul avait annoncé, il y a quelques jours, sa mort dans le secteur de Qaranagh. Hezbi-I-Islami a également révélé que le frère cadet de Karim Sahid, le commandant Abdul Samand Baryali, a été, lui aussi, tué dans des combats près de Kaboul il y a trois mois.

Taiwan

Prochaine levée de la loi martiale

Taipeh *(AFP)*. — Le chef de l'État, M. Chiang Ching-kuo, a annoncé que son gouvernement proposerait bientôt la levée de la loi martiale, imposée dans le pays depuis trente-sept ans, a annoncé, mercredi 8 octobre, le Bureau d'information gouvernemental (GIO) à Taipeh. On a précisé, de sources informées, que les autorités avaient accepté l'éventualité de la levée de la loi martiale après cinq mois de débat. Cette mesure devrait être accompagnée de l'adoption d'une loi sur la sécurité, destinée à remplacer les douze décrets administratifs actuellement en vigueur.

Les questions liées à la levée de la *loi martiale* ont *été étudiées* par un comité *ad hoc* sur instructions du président Chiang, et ce comité a également été chargé d'étudier les moyens d'alléger l'interdiction de former des partis politiques.

La loi martiale était de plus en plus contestée à Taiwan depuis ces derniers mois. Le 28 septembre, cent trente-cinq membres de l'opposition ont décidé de passer outre à l'interdiction et ont formé le Parti progres*siste démocratique* (DPP), *défiant* ainsi ouvertement le Kuomintang au pouvoir. Un membre du DPP, M. Hsieh Chang-ting, qui siège au conseil municipal de Taipeh, s'est félicité des déclarations présidentielles, en ajoutant toutefois *« sa crainte qu'il ne s'agisse que d'une tentative du parti au pouvoir pour protéger son image et sa réputation »*.

Proche-Orient

Le remplacement de M. Pérès par M. Shamir à la tête du gouvernement israélien

Le pari tenu du premier ministre sortant

(Suite de la première page.)

En s'installant aux commandes, M. Pérès s'était assigné une double tâche prioritaire : rapatrier l'armée du Liban, assainir l'économie. Sur ces deux chapitres, sa réussite est indéniable. Après huit mois d'union nationale, Israël achevait sa plus longue guerre : trois ans et quelque six cent cinquante morts au Liban. Avec le recul, ce dénouement semblait aller de soi. Et pourtant, que serait-il arrivé si les héritiers de M. Begin avaient conservé, seuls, le pouvoir ? Combien de temps se serait prolongé l'enlisement ?

La télévision israélienne rediffusait, il y a peu, les discours tenus à l'époque par les chefs de la droite qui, hostiles au repli, prédisaient le pire. C'était rafraîchir utilement les mémoires en rappelant que, pour mettre fin à la tragique aventure libanaise, M. Pérès avait dû imposer ses vues aux récalcitrants. Le maintien de quelques centaines de conseillers dans la « zone de sécurité » et les faiblesses de l'armée du Liban sud – alliée de l'Etat hébreu, – face aux récents assauts du Hezbollah, ne peuvent masquer l'essentiel : Israël protège maintenant la Galilée à peu de frais.

L'hyperinflation, qui rongeait le pays, n'est plus qu'un lointain souvenir. Les sacrifices consentis par les salariés, joints à la sagesse des syndicats associés à la politique de rigueur, permirent de terrasser rapidement le dragon, tout en contenant le chômage, préservant ainsi la paix sociale. Spectacle inimaginable il y a seulement un an : c'est le dollar – et non plus le shekel – qui s'achète au marché noir. Le redressement reste, certes, fragile. Les coupes budgétaires demeurent insuffisantes, et la croissance, tant promise, se fait attendre. Il n'empêche : les Israéliens, dans ce domaine, ont enfin retrouvé leurs esprits, après tant de folies.

Liban, économie : les deux grands succès de M. Pérès ont dominé la première année de son règne. Ayant réparé les erreurs du passé, il voulut à son tour imprimer sa marque sur ce qui semble lui tenir le plus à cœur : la relance du processus de paix. Il gratifia son public de nombreux discours et gesticulations, qui n'ont pas toujours suffi à dissimuler l'absence de progrès véritables quant au fond du problème.

Certains acquis, malgré tout, sont importants. En invitant M. Pérès à Ifrane, le roi du Maroc contribua un peu plus à « réhabiliter » Israël aux yeux du monde arabe. En recevant le premier ministre à Alexandrie, le président Moubarak lui permit finalement de tirer gloire d'une normalisation diplomatique trop longtemps retardée par le dérisoire litige frontalier de Taba. Et M. Pérès piqua, *in extremis*, une dernière plume à son chapeau en obtenant du roi Hussein qu'il approuve la réouverture d'une Banque arabe et la nomination de trois maires palestiniens en Cisjordanie. Entre Amman et Jérusalem, la coopération quotidienne dans les territoires occupés prend l'allure d'un condominium. « *Nous ne négocions pas*, constatait récemment M. Pérès, *mais nous avons des résultats. C'est l'essentiel.* »

> *M. Pérès « remet » à M. Shamir un pays en bien meilleur état que celui dont il avait hérité...*

Sur la scène mondiale, Israël a amélioré son « standing ». Le rétablissement des relations diplomatiques avec la Côte d'Ivoire et le Cameroun a élargi le cercle officiel de ses amis africains. La reprise des contacts commerciaux avec la Pologne et la Hongrie venant après le bref rendez-vous d'Helsinki avec les Soviétiques, sans lendemain il est vrai, montre qu'à l'Est aussi les choses bougent lentement en faveur d'Israël.

Les héritiers de Ben Gourion

A la différence de M. Shamir, chiche en initiatives, cramponné à ses certitudes et muré dans ses refus, le chef travailliste a voulu donner l'image, fût-ce parfois en trompe-l'œil, d'un Israël « ouvert » et raisonnable, réceptif aux suggestions et prêt à prendre des risques, disant plus souvent oui que non. La « méthode Pérès » a porté ses fruits. Elle a largement permis de « déculpabiliser » aux yeux du monde un pays sur lequel on jette moins systématiquement l'anathème et dont les réactions sont mieux comprises à l'heure des prises d'otages et du terrorisme quotidiens. M. Shamir, revenu au pouvoir, saura-t-il préserver cet acquis ?

En menant avec un relatif succès pendant deux ans l'expérience d'union nationale, M. Pérès a rendu un fier service au Parti travailliste. Il a montré aux Israéliens que le règne du Likoud n'était pas éternel, que les héritiers de Ben Gourion et de Golda Meir, non seulement n'étaient pas voués pour toujours à l'exil de l'opposition mais qu'ils pouvaient faire mieux que les successeurs de Menahem Begin. A cet égard, le pari de M. Pérès a eu valeur thérapeutique.

Pourtant – et c'est peut-être là le principal échec du premier ministre – le Parti travailliste n'a pas tiré avantage de l'exceptionnelle popularité de son chef. Les intentions de vote donnent 42 % des suffrages aux travaillistes, contre 28 % au Likoud. Ces scores ne permettent toujours pas à la gauche non communiste d'être majoritaire face à la coalition des droites nationalistes et religieuses. Tout se passe comme si nombre d'électeurs de droite ne voyaient aucune contradiction entre le soutien qu'ils apportent à la personne du dirigeant travailliste et leur fidélité au Likoud. Leur identification avec ce mouvement et leur rancune antitravailliste résistent à l'épreuve du temps.

Et demain ? L'union nationale restera-t-elle encore longtemps à l'affiche ? M. Shamir épuisera-t-il, lui aussi, son mandat ? Dans un pays où presque toujours triomphe l'imprévu, tout pronostic est hasardeux. L'immobilisme du corps électoral et les exigences de l'arithmétique parlementaire, en l'absence d'une réforme du mode de scrutin, inciteraient à penser que cette alliance contre nature a encore de beaux jours devant elle. D'autant que deux Israéliens sur trois souhaitent qu'elle dure.

Les règles du jeu restant les mêmes, celui qui rompra l'union, en préférant des élections anticipées, devra invoquer un prétexte majeur. Faute de quoi, il passerait pour « traître » aux yeux du public. MM. Shamir et Pérès y regarderont à deux fois avant de divorcer et de solliciter le verdict des urnes. D'ici là, la tumultueuse cohabitation à l'israélienne traversera bien des orages. Certains conflits sont prévisibles, tel celui portant sur l'« annexion rampante » des territoires occupés.

Sous le règne de M. Pérès, seules les six implantations approuvées en septembre 1984 ont vu le jour. Mais le Likoud, interprétant à sa façon le programme gouvernemental, a proclamé son intention d'en créer vingt et une nouvelles, conformément aux vœux du Goush Emounim, mouvement favorable à la multiplication sauvage des points de peuplement. Les travaillistes pensent contrecarrer ces projets, grâce à la stricte parité existant au sein du cabinet restreint, organisme à qui revient le dernier mot en ce domaine. Cette controverse, à la limite, importe peu. Elle n'empêche pas le renforcement des implantations existantes. Selon les derniers chiffres disponibles, soixante mille juifs vivent en Cisjordanie, soit 40 % de plus qu'il y a deux ans.

En attendant, une chose est sûre : en remettant sa démission ce vendredi 10 octobre au président de l'Etat, M. Pérès confie à M. Shamir un pays en bien meilleur état que celui dont il avait hérité. Le chef travailliste peut espérer que l'électeur, le moment venu, s'en souviendra.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

« J'ai le droit de poursuivre la politique que j'ai engagée »

nous déclare le chef du Parti travailliste

M. Shimon Pérès a tenu parole. *Jusqu'au bout, il a joué le jeu de la* cohabitation poussée jusqu'à l'alternance entre sa formation, le Parti travailliste, et ses partenaires-adversaires de la droite regroupés au sein du Likoud. A l'issue des élections indécises de septembre 1984, les deux partis s'étaient mis d'accord sur un programme minimum. Ils formaient, à parts égales, un gouvernement d'union nationale, d'abord dirigé par M. Pérès, puis, pour les deux dernières années avant le terme de la législature (en 1988), par le chef du Likoud, M. Itzhak Shamir. M. Pérès a mené son mandat à terme, alors que beaucoup pensaient qu'il saisirait la première occasion, au cours de deux dernières années, pour provoquer la rupture de la coalition, retourner devant les électeurs et tenter d'obtenir enfin une vraie majorité.

Le premier ministre remet ce vendredi 10 octobre la démission de son gouvernement et passe le flambeau à M. Shamir. Comme prévu, M. Pérès prend le portefeuille des affaires étrangères, que détenait son nouveau « patron ». Il le fait dans la sérénité. Du moins est-ce l'impression qui ressort de l'entretien qu'il nous a accordé jeudi à l'occasion d'une brève visite à Paris, qui lui a permis de s'entretenir avec MM. Chirac et Mitterrand.

M. Pérès est-il décidé à attendre encore deux ans (la fin de la législature) avant de tenter de retrouver son poste de premier ministre ? La réponse est immédiate et catégorique : « *Oui, je vais attendre.* » Seul un « *changement* » dans la conduite de l'économie ou dans la politique étrangère – dont les lignes ont été définies en 1984 – pourrait « *mettre en danger la coalition* », explique-t-il. Mais s'il est disposé à la patience, M. Pérès n'a pas du tout l'intention de se comporter comme « *un fonctionnaire* », et il entend, à son poste, « *poursuivre les initiatives diplomatiques* » lancées ces deux dernières années.

« Et si le nouveau premier ministre, fort de son autorité sur tous les membres du cabinet, vous met des bâtons dans les roues ?

– Evidemment, il a le droit de diriger la politique étrangère et la possibilité de le faire ; mais moi aussi. J'espère qu'il n'y aura pas de conflit ; en dépit du changement à la tête du gouvernement, nous restons un cabinet de coalition, un cabinet toujours composé de deux partis de force égale et qui doivent travailler conformément aux lignes directrices (du programme) de 1984 (...). Je pense que les travaillistes et le Likoud peuvent œuvrer ensemble à la recherche de la paix jusqu'au moment où on en arrivera à la perspective d'une négociation. Nous pouvons faire ce bout de chemin ensemble. Mais, au moment où il faudra négocier, les deux partis, du fait de leurs divergences, ne pourront plus travailler de concert. Alors, les électeurs israéliens auront à trancher.

– Est-ce que vous envisagez cela avant la fin du gouvernement de coalition (en 1988) ?

– Cela ne dépend pas que de nous, mais aussi du monde arabe.

– Mais si M. Shamir ne vous suit pas dans vos efforts pour relancer un processus de paix ?

– J'ai le droit de poursuivre la politique que j'ai mise en train, rien dne me l'interdit dans la Constitution, au contraire, et j'ai l'intention d'être très actif.

– Vous allez donc continuer à rechercher une négociation avec la Jordanie, ou avec une délégation jordano-palestinienne, sur l'avenir des territoires occupés, bien que M. Shamir soit opposé à toute concession territoriale et partisan de renforcer les implantations dans ces territoires.

– Oui. Quant aux implantations, elles ne peuvent être décidées que par une réunion du cabinet comprenant autant de ministres travaillistes que du Likoud. Il faut une majorité de voix pour en décider de nouvelles, et donc la situation ne va pas changer.

« L'OLP s'est exclue elle-même »

– Vous assurez que vous êtes disposés à négocier avec des représentants « authentiques » des Palestiniens. Qu'est-ce que cela veut dire ?

– Cela veut dire que nous ne jugerons pas nos interlocuteurs sur leurs opinions, sur les propositions qu'ils veulent formuler ; il n'y aura pas de « censure » de notre part à ce niveau. Ce que nous refusons, c'est la violence. L'OLP s'est exclue d'elle-même, puisqu'elle est engagée dans le terrorisme et refuse d'accepter les résolutions 242 et 338 de l'ONU. Nous avons à faire un choix politique, le roi Hussein ou Arafat : à l'évidence, nous préférons le roi.

– Comment expliquez-vous la rupture intervenue récemment entre l'OLP et le roi Hussein, alors qu'ils avaient conclu il y a un an un accord prévoyant qu'il pourrait y avoir un jour une confédération jordano-palestinienne entre la Cisjordanie et la Jordanie ?

– Je crois qu'ils ont perdu confiance l'un dans l'autre. Apparemment, l'OLP a posé cinq conditions avant d'accepter le principe d'une telle confédération : que les Palestiniens aient leur propre drapeau, leur propre passeport, leur propre armée, leur propre représentation et finalement qu'il y ait une rotation entre Palestiniens et Jordaniens à la tête de la confédération. Ce qui signifie, en fait, que l'OLP ne voulait pas seulement le contrôle de la Cisjordanie. Elle entendait contrôler toute la confédération, y compris sa composante jordanienne.

– Vous êtes maintenant partisan non pas d'une conférence mais d'un « forum international » susceptible de patronner d'éventuelles négociations de paix au Proche-Orient...

– Ce n'est pas important pour nous ; Israël n'a pas besoin d'un tel forum ; nous avons besoin que la Jordanie participe à des négociations avec nous et nous recherchons les moyens de lui faciliter la tâche ; le forum en est un.

– Mais M. Shamir est opposé à cette idée...

– Je pense qu'un forum international, qui ne se substituerait pas à des négociations directes entre les parties concernées, qui n'aurait pas le pouvoir d'imposer des solutions, serait une formule acceptable. D'ailleurs, la Knesset en a approuvé le principe, et il est dificile de s'y opposer.

Le dialogue avec Moscou

– Il y a eu récemment des pourparlers « consulaires » entre Israël et l'URSS, qui n'a pas de relations diplomatiques avec vous depuis 1967. Où en est-on ?

– Il s'agit d'ouvrir un dialogue. Je ne crois pas que les Soviétiques aient déjà décidé de changer de politique vis-à-vis d'Israël. Sans aucun doute, beaucoup dépendra des prochaines négociations américano-soviétiques. Je pense que la politique soviétique au Proche-Orient sera déterminée par les conversations entre les deux superpuissances.

– Comment voyez-vous évoluer le conflit entre l'Iran et l'Irak ?

– L'issue de la guerre ne se décidera pas sur le front, mais sur la scène politique intérieure des deux belligérants. Militairement, ils ont tous les deux des atouts, pour l'Iran : le potentiel humain, pour l'Irak la puissance de feu. Ce qui sera décisif, c'est ce qui se passera sur le plan intérieur chez l'un comme chez l'autre.

– Que pensez-vous de la vague d'attentats terroristes dont la France vient d'être victime. Est-ce que vous estimez qu'un Etat en est à l'origine ?

– Le problème avec le terrorisme, c'est que vous n'avez pas un certain groupe, avec une certaine stratégie ; vous avez beaucoup de petits groupes qui ont des relations entre eux et qui, à l'occasion, peuvent choisir une cible commune. Pour ce qui est de la responsabilité d'un Etat, je ne veux pas faire d'hypothèses. Je dirai seulement que trois pays soutiennent vraiment le terrorisme : la Libye, la Syrie et l'Iran.

– La France souhaite que les troupes israéliennes qui se trouvent au sud du Liban le long de la frontière avec Israël se retirent et que la FINUL puisse se déployer sur cette ligne. N'est-ce pas là un sérieux désaccord avec vos thèses ?

– Je ne le crois pas. Nous considérons que la FINUL est importante pour le Liban, pas pour Israël. Nous apprécions la contribution de la France à la sécurité du Liban et à la FINUL ; nous ne sommes pas contre cette force, mais nous ne pouvons pas en dépendre pour notre propre sécurité.



– Quel jugement global portez-vous sur votre expérience de la cohabitation ?

– Franchement, c'est un système que je ne recommanderai pas ; mieux vaut disposer d'une vraie majorité, si vous le pouvez. Mais les résultats ont été meilleurs que ce à quoi tout le monde s'attendait. »

Propos recueillis par ALAIN FRACHON.

Une soirée en hommage à David Ben Gourion

Le premier ministre israélien, a assisté, jeudi 9 octobre, à l'Opéra royal de Versailles à une soirée de gala donnée à l'occasion du centenaire de la naissance de David Ben Gourion en présence de M. Chirac et de son prédécesseur, M. Fabius.

L'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Sofer, a lu un message de M. Mitterrand, qui s'était fait représenter par son conseiller, M. Jacques Attali.

L'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, a interprété la *Treizième Symphonie*, de Chostakovitch, dite *Babi Yar* *(voir page 23, l'article de Jacques Lonchampt).*

Au cours de cette visite de quarante-huit heures à Paris – son dernier séjour à l'étranger avant qu'il quitte son poste de premier ministre, – M. Pérès s'est notamment entretenu avec MM. Mitterrand et Chirac, avec le président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas, et avec le premier secrétaire du PS, M. Jospin.

Europe

POLOGNE : interdiction du « Conseil provisoire » de Solidarité

Une marge de manœuvre désormais très étroite

Le nouveau « Conseil provisoire de Solidarité » a été déclaré *« illégal »* et frappé d'interdiction par les autorités polonaises *(nos dernières éditions du 10 octobre)*. Constitué le 30 septembre, le conseil se posait en interlocuteur du pouvoir, et souhaitait des discussions portant sur le rétablissement par étapes des libertés syndicales et du droit d'association. En même temps, sa création signifiait que Solidarité considérait qu'après la libération des prisonniers politiques, une nouvelle étape commençait et que le mouvement entendait agir au grand jour, évitant ainsi le reproche de « conspirer » contre le régime. Dans la pratique, le nouveau conseil provisoire se substituait en effet à l'ancienne direction clandestine du syndicat. Ses sept membres étaient tous d'anciens membres de cette direction clandestine.

C'est à eux (ainsi qu'à M. Lech Walesa, qui lui-même n'est pas membre de ce Conseil) que la décision d'interdiction a été signifiée. Formellement, il s'agit de la décision d'une administration locale de Gdansk chargée d'enregistrer les associations, qui considère que le Conseil provisoire de Solidarité *« n'a pas été enregistré comme le veut la loi »* et que *« ses activités peuvent constituer un danger pour la sécurité, la paix et l'ordre public »*.

M. Walesa et ses amis partent d'une logique différente. Ils n'ont, en effet, jamais admis la dissolution de Solidarité par les autorités et considèrent donc que le Conseil provisoire n'est pas une association nouvelle. C'est pourquoi, a expliqué M. Walesa à l'AFP, ses membres ne feront pas « appel » de cette décision administrative auprès du ministre de l'intérieur, comme ils en ont la possibilité. *« Le Conseil poursuivra ses activités dans un esprit de calme et de pondération »*, a ajouté M. Walesa.

L'interdiction administrative du nouveau Conseil intervient après une série de mises en garde individuelles et de déclarations très hostiles, exprimées en particulier par le porte-parole du gouvernement. Il s'agit donc plus d'une « formalisation » des menaces que d'une menace nouvelle. Le pouvoir confirme qu'il n'est pas disposé à fermer les yeux sur une initiative qu'il considère comme un défi ouvert, lancé par des hommes dont le seul nom donne des démangeaisons aux dirigeants actuels.

Le problème est que ces hommes existent et ne sont pas décidés à s'effacer, persuadés qu'ils sont de représenter les aspirations d'une bonne part de la société polonaise.

Comme vient de le dire plaisamment Adam Michnik : *« Les marxistes ne devraient pas croire aux miracles, et ce serait un miracle si Solidarité cessait tout d'un coup d'exister. »*

A présent qu'ils ont multiplié les avertissements et qu'ils leur ont donné un habillage légal, les dirigeants polonais voient se rapprocher l'échéance d'une décision plus lourde de conséquences. La logique propre d'un pouvoir qui ne veut rien partager et la pression de « l'appareil » du parti devraient conduire à une nouvelle phase de répression. Il se trouve cependant que le général Jaruzelski, conscient des limites de ces méthodes auxquelles il a si régulièrement recouru, a timidement manifesté l'intention de trouver d'autres solutions.

Le simple fait que les arrestations n'aient pas « encore » repris (alors qu'une série de directions « régionales » de Solidarité sont en train de se reconstituer ouvertement) peut déjà apparaître comme encourageant. Mais la marge de manœuvre des uns et des autres est devenue très étroite, et il suffirait désormais d'un rien pour compromettre les maigres chances d'« ouverture », à peine un mois après la libération des prisonniers politiques.

JAN KRAUZE.

GRANDE-BRETAGNE : le congrès conservateur

Le chancelier de l'Echiquier annonce la poursuite des privatisations

BOURNEMOUTH
de notre envoyé spécial

Le congrès de 1986 marquera-t-il le terme d'un malaise passager ? Ce n'est pas encore certain. Toutefois, même si jeudi 9 octobre le ministre des finances, M. Nigel Lawson, ne s'est pas montré très sûr de lui et a quelque peu déçu son auditoire, le Parti conservateur a manifestement retrouvé confiance en lui-même. Au cours de la semaine, les différents membre du cabinet se sont employés à lui redonner un moral de vainqueur avant des élections qui pourraient avoir lieu dès l'an prochain. Et les congressistes s'attendaient, vendredi 10 octobre, que Mme Thatcher, avec la détermination qu'on lui connaît, apportât la touche finale à cette entreprise de relance lors du traditionnel discours de clôture.

La publication, jeudi matin, d'un sondage réalisé pour le *Guardian* a renforcé le sentiment de soulagement constaté depuis le début du congrès, confirmant les données d'une autre étude parue dimanche dans l'*Observer* ; ce sondage indique que le Parti conservateur continue de combler son retard sur le Parti travailliste.

L'information venait à point pour le chancelier de l'Echiquier. M. Lawson, en effet, n'avait pas la tâche facile, car, actuellement, la livre sterling est de nouveau soumise à *rude épreuve*. Pour défendre le cabinet, M. Lawson paraît n'avoir guère d'autre choix que de relever les taux d'intérêt – de 2 %, – estiment de nombreux experts financiers. Depuis des jours, le chancelier s'est refusé à en venir à une telle extrémité, forcément impopulaire dans l'électorat conservateur. Dans son allocution, il a tout simplement préféré passer le problème sous silence. Jeudi soir, les gens de la City déclaraient que le gouvernement ne pourrait pas différer plus longtemps, pour des raisons strictement politiques, une décision inévitable.

Malgré cet embarras, M. Lawson a été très applaudi par la majorité des congressistes, car il a dit ce que celle-ci voulait entendre : la réaffirmation des grands choix du thatchérisme. Il l'a fait en dépit des objections souvent formulées en marge du congrès par les représentants de la minorité modérée, qui souhaitent un *peu moins de rigueur afin* de combattre un chômage toujours croissant.

Dans une Angleterre de plus en plus coupée en deux, le clivage au sein du Parti conservateur traduit aussi la division Nord-Sud. Députés et délégués du Nord ont fréquemment souligné la nécessité de dépenses accrues pour la création de nouveaux emplois et pour contrecarrer une propagande efficace du Parti travailliste. Comme plusieurs membres du cabinet, M. Michael Heseltine défend ardemment ce point de vue. L'ancien ministre de la défense, qui a démissionné de façon spectaculaire au début de l'année, a en quelque sorte fait ainsi sa « rentrée » au cours du congrès.

M. Lawson a refusé d'entendre ces appels. Il a toutefois rencontré une approbation générale quand il a abordé le sujet des privatisations. Plus encore que ne l'avaient fait ses collègues les jours précédents, il a souligné que le gouvernement était bien décidé à accélérer le processus de dénationalisation. *« Nous avons déjà privatisé un cinquième du secteur public*, a-t-il dit. *Ce sera le tour de British Gas en novembre, puis de British Airways, British Airport et Rolls Royce en 1987. On atteindra alors les deux cinquièmes et, au cours de la prochaine législature, nous privatiserons presque tout ce qui reste. »*

La veille, le ministre de la défense, M. George Younger, n'avait eu aucun mal à obtenir un pareil accueil. Il jouait sur du velours, puisqu'il avait la charge d'expliquer à un auditoire amplement convaincu le besoin de maintenir et de moderniser la force britannique de dissuasion nucléaire que les travaillistes veulent supprimer. M. Younger a qualifié d'*« incroyable »* et de *« frivole »* l'attitude du Labour et celle aussi des partis centristes de l'Alliance, qui, récemment, n'ont pu parvenir à s'entendre sur ce point – ce qui leur vaut apparemment un très net recul dans les derniers sondages. Les conservateurs ont montré qu'ils détenaient là un atout essentiel et peut-être décisif.

FRANCIS CORNU.

Asie

CHINE : la visite du secrétaire américain à la défense

Pékin maintient sa politique d'équidistance à l'égard des Deux Grands

PÉKIN
de notre correspondant

Ce n'est certainement pas une coïncidence si le secrétaire américain à la défense effectue une visite officielle en Chine à la veille du sommet Reagan-Gorbatchev de Reykjavik, et à un moment où Chinois et Soviétiques discutent à Pékin de la normalisation de leurs relations. M. Caspar Weinberger en a profité, en affirmant que le retrait partiel soviétique d'Afghanistan était une *« rose »*, pour mettre les points sur les « i » à la veille de négociations américano-soviétiques.

La visite en Chine du chef de la défense américaine, qui était porteur d'un message du président Reagan, a, par ailleurs, permis à M. Deng Xiaoping, après avoir donné récemment un coup de barre en direction du Kremlin, de redresser le gouvernail et de montrer que la politique de la Chine demeurait *« indépendante »*. Recevant M. Weinberger – qui a également eu les honneurs d'une rencontre avec les plus hauts dirigeants militaires et le premier ministre, et qui va visiter le centre de lancement de satellites de Xichang, – M. Deng s'est, en effet, déclaré satisfait des perspectives de développement des relations sino-américaines. Pour sa part, M. Weinberger a estimé que les *« perspectives »* qu'offrent les relations entre les deux armées sont *« bonnes »*. Ce qu'a confirmé son homologue chinois, le général Zhang Aiping, quand il a déclaré au cours d'un toast : *« Nous sommes parvenus à un accord sur les perspectives d'une coopération dans le domaine de la technologie militaire. Nous nous sommes mis d'accord pour en accélérer le rythme. »* Le développement de cette coopération avec les Etats-Unis, a-t-il ajouté, *« renforcera la capacité des pays amis d'Asie de lutter contre la menace d'agression »*, bien entendu, sans doute, soviétique.

Première visite de navires de guerre américains

Jusqu'à présent, l'Armée populaire de libération chinoise (APL) n'est guère allée au-delà des déclarations d'intention dans le domaine de la coopération militaire, que ce soit avec les Américains ou d'autres, comme les Français. La défense n'est plus prioritaire pour une Chine qui, en outre, manque dramatiquement de devises. Mais de telles déclarations, de telles manifestations publiques d'amitié, à peine entamées par les sempiternelles plaintes contre la politique américaine à l'égard de Taiwan, indiquent que la Chine n'a pas l'intention de céder outre mesure aux sirènes de M. Gorbatchev. A peine deux mois après les déclarations de ce dernier à Vladivostok et quelques jours après la visite à Pékin du général Jaruzelski, Pékin montre l'importance accordée à l'amitié américaine, même s'il ne s'agit plus d'alliance stratégique.

Les efforts du nouveau chef du Kremlin pour s'attirer les bonnes grâces de Pékin et pour tenter de montrer à la Maison Blanche que la Chine n'était plus aussi fiable qu'auparavant en raison de son rapprochement avec l'URSS ont ainsi reçu un coup sérieux. D'autant que, après plus d'un an de discussions, Chinois et Américains viennent de se mettre d'accord pour la première visite *« amicale »* de navires de guerre américains en Chine. Trois bâtiments sont attendus du 5 au 11 novembre dans le port de Qingdao. L'épineuse question de savoir si ces bâtiments sont ou non porteurs d'armes nucléaires semble avoir été résolue de la manière la plus diplomatique, chacun s'abstenant de poser à l'autre des questions délicates, alors que l'an dernier la solution n'avait pu être trouvée...

Combien de temps la Chine pourra-t-elle se payer le luxe de sa politique d'un coup à gauche, un coup à droite, un petit pas par-ci, un petit pas par-là, deux pas en avant, un autre en arrière, un appel du pied au Kremlin, un autre à la Maison Blanche ? Surtout avec des forces armées dont la crédibilité stratégique ne cesse de baisser, surtout depuis la « leçon » manquée de 1979 face aux Vietnamiens.

PATRICE DE BEER.

● **Violences contre des catholiques.** – Amnesty International a affirmé, jeudi 9 octobre, avoir reçu plusieurs témoignages attestant que des séminaristes catholiques ont été battus et des nones violées par des policiers chinois. L'organisation humanitaire indique que les sévices auraient été perpétrés dans la province de Heibei au sud-ouest de Pékin en mai et juin. Les religieux appartenaient à une Eglise catholique, *fidèle aux principes énoncés par* le Vatican mais décrétée illégale par les autorités chinoises. – *(AP.)*

● **INDE : arrestations.** – Trois sikhs, suspectés de complicité dans l'attentat du 2 octobre contre le premier ministre, ont été arrêtés au Pendjab, a déclaré, mercredi 8 octobre, le directeur adjoint du bureau central des enquêtes à New-Delhi (CBI). Selon le responsable du CBI, M. C.M. Nair, les trois hommes ont pris part au complot visant à tuer M. Rajiv Gandhi, auprès de M. Karmajit Singh, le premier suspect arrêté, qui avait tiré trois coups de revolver sur le premier ministre sans l'atteindre. – *(AFP.)*

● **INDONÉSIE : réactions aux exécutions.** – *Le parti socialiste a condamné « fermement »*, jeudi 9 octobre, *« les exécutions de dirigeants politiques et syndicalistes en Indonésie »* et a appelé *« tous les démocrates, les défenseurs des droits de l'homme à manifester leur désapprobation devant ces exécutions »*. *« Ces prisonniers, détenus pour leurs convictions depuis plus de quinze ans, ont été fusillés sans qu'aucun motif nouveau puisse être retenu contre eux. Cela contredit, à l'évidence, le discours tenu par le gouvernement indonésien »*, indique un communiqué du secrétariat national aux libertés du PS. D'autre part, l'ambassadeur britannique à Djakarta a exprimé au gouvernement indonésien l'inquiétude de la Communauté européenne. La diplomate s'est rendu, jeudi, au ministère des affaires étrangères et y a exprimé oralement, mais avec fermeté, la réprobation des Douze, a indiqué, ce vendredi, un porte-parole de l'ambassade.

Le décès du maréchal Liu Bocheng

Le héros de toutes les batailles

PÉKIN
de notre correspondant

Le maréchal Liu Bocheng est mort à Pékin, le 7 octobre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Le « dragon borgne », ainsi qu'il avait été surnommé depuis qu'il avait perdu un œil au cours des combats des années 20, avait démissionné de toutes ses fonctions en 1982.

Fils d'un musicien ambulant du Sichuan, il participa à la révolution de 1911 qui renversa l'empire mandchou. Entré au PC en 1926, il fut de tous les grands « coups », depuis l'insurrection de Nanchang jusqu'à la « longue marche ». Formé à l'académie Frounze à Moscou, il sauva, au cours de la « longue marche », l'armée populaire des embuscades meurtrières des tribus lolos en devenant frère de sang de leur chef, dont il parlait la langue. Pendant la guerre sino-japonaise, Liu Bocheng eut comme commissaire politique de sa 129e division de la 8e armée de route, M. Deng. Leur association fût le point de départ de la fulgurante carrière de ce dernier.

Lin Bocheng contribua grandement à l'écrasement des forces du Kuomintang au nord du Yangzi avant de poursuivre les fuyards jusqu'au Fujian, en face de Taiwan. Ce qui lui valut tous les honneurs après la fondation de la République populaire : maréchal, membre du politburo du PC, commandant de l'académie militaire, vice-président de la commission de la défense nationale, puis de celle des affaires militaires du parti, juste derrière Mao Zedong et Lin Biao. Il ne se manifesta guère dans le domaine politique, ce qui lui permit de traverser sans encombre la tourmente de la révolution culturelle.

P. de B.

Politique



Les dissensions dans la majorité après

La présidence de M. Dumas ou la petite histoire d'une élection inattendue

La « deuxième cohabitation », celle qui régit les rapports de l'UDF et du RPR au sein de la majorité, a connu, jeudi 9 octobre, son premier gros accroc. L'affront fait au CDS après la défaite de son candidat, M. Bernard Stasi, à la présidence de la commission des affaires étrangères de *l'Assemblée nationale* n'a pas fini de disperser ses vapeurs corrosives, même si l'élection surprise de l'ancien ministre socialiste, M. Roland Dumas, tient plus d'un curieux enchaînement de circonstances que d'un « coup » politique mûrement réfléchi. Mais le résultat est là, et il ne faut pas beaucoup pousser les centristes pour qu'ils y voient un inacceptable *casus belli*.

Les centristes se trouvent, en effet, dépossédés de l'une des deux présidences de commission obtenues après le 16 mars, à l'issue d'un partage des postes à l'Assemblée nationale avec le RPR et le PR. A peine revenu au Sénat, M. Jean Lecanuet n'a pas fini de se demander par quel miracle un socialiste – qui plus est très proche de M. Mitterrand – se retrouve aujourd'hui installé dans le fauteuil présidentiel qu'il avait abandonné. La « cohabitation » *renfermerait-elle de si puissants sortilèges ?...*

Ce qui est transparent, en tout *cas, c'est que la façon dont avaient* été départagés, la semaine dernière, les deux candidats UDF à la succession de M. Lecanuet, MM. Bernard Stasi (CDS) et M. Jean-François Deniau (PR), avait laissé de profondes cicatrices. Le bureau du groupe UDF de l'Assemblée avait choisi comme candidat M. Stasi, par 20 voix contre 11 à M. Deniau. Le RPR avait annoncé que, respectueux des accords de l'après-16 mars, il se rallierait au candidat désigné par son partenaire de la majorité. *M. Deniau n'avait cependant* pas officiellement retiré sa candidature, laissant planer le doute sur ses intentions (*le Monde* du 4 octobre). Le mode de désignation du candidat de l'UDF par le bureau du groupe lui semblait contestable dans la mesure où M. Stasi en faisait partie, et pas lui.

C'est sans doute pourquoi, jeudi matin, à l'issue du premier tour de scrutin, M. Deniau, qui n'avait pas explicitement avancé sa candidature, se retrouvait pourtant devant son challenger centriste, M. Stasi. Un certain nombre d'élus de la majorité et du Front national avaient voulu manifester ouvertement leur hostilité à M. Stasi. A partir de ce *moment*, le ver *était dans* le scrutin. La logique arithmétique s'effondrait. Elle aurait pourtant permis à M. Stasi d'être élu à la majorité absolue si tous les commissaires UDF et RPR présents s'étaient prononcés (au second tour) en sa faveur.

Imbroglio et indignation

Le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, n'en décolérait pas dans les couloirs, après la suspension de séance demandée par l'UDF et le RPR pour tenter d'éviter le pire. M. Gaudin retrouvait, quelques instants plus tard, le président du groupe RPR, M. Messmer, et *le secrétaire général du CDS*, M. Jacques Barrot, pour faire rentrer dans le rang leurs ouailles récalcitrantes. *« On court à la crise gouvernementale. Le CDS risque de quitter le gouvernement »*, prévenait M. Gaudin. *« Le CDS n'a jamais manqué à ses devoirs majoritaires »*, insistait M. Barrot, tandis que M. Messmer exhortait ses troupes – et notamment M. Debré, qui devait finalement se rallier – à voter en bloc pour M. Stasi.

A l'ouverture du second tour de *scrutin, M. Kaspereit (RPR) fut* donc délégué pour présenter la candidature unique de M. Stasi. *L'admonestation* devait *partiellement* porter ses fruits, le candidat centriste gagnant treize voix sur le premier tour, sans toutefois franchir la barre de la majorité absolue. L'élection se jouerait donc au troisième tour, c'est-à-dire à la majorité relative. Quelques instants plus tard, le nom de M. Dumas sortait des urnes, faisant le plein des voix socialistes et communistes et ralliant un certain nombre de suffrages d'extrême droite. Deux votes blancs venaient, selon toute vraisemblance, des rangs de la majorité, et un *« traître »* – l'expression est du barriste Pascal Clément – aurait voté pour M. Dumas.

> ### « L'attitude irresponsable des députés de la majorité »
>
> M. Chirac a déclaré, ce vendredi 10 octobre : *« Je n'hésite pas à stigmatiser l'attitude irresponsable des députés de la majorité qui, en n'accomplissant pas leur devoir de solidarité avec la majorité, ont fait le jeu du candidat soutenu par le Parti socialiste, le Parti communiste et le Front national lors d'une élection particulièrement sensible puisqu'elle touche à la politique étrangère de la France. »*

A peine le résultat annoncé, les commissaires RPR s'activaient dans les couloirs pour « dédouaner » leur formation. *« Nous avons marché au canon. Pas une voix RPR n'a manqué »*, insistait M. Kaspereit. M. Xavier Deniau (RPR), le frère de Jean-François, expliquait, pour sa part, que ce résultat était la traduction de *« la fragilité de l'UDF »*.

Dans l'après-midi, le Palais-Bourbon *résonnait à n'en plus finir des communiqués* et des réactions du RPR et de l'UDF, se rejetant la responsabilité du camouflet.

« Cela ressemble un peu à 1981 » commentait en privé M. Raymond Barre. *« Il y avait trois RPR absents »*, se plaignait M. Clément, tout en admettant que *« l'état-major RPR était de bonne foi ». « C'est le premier accroc depuis le 16 mars à la discipline majoritaire »*, soulignait le giscardien Alain Lamassoure, tandis que M. Gaudin affirmait dans un communiqué que *« l'union RPR-UDF n'est pas en cause »*. M. Barrot, secrétaire général du CDS, tempêtait, quant à lui, contre cette *« grave atteinte au pacte majoritaire ». « Les grandes fidélités de demain se préparent dans les fidélités quotidiennes d'aujourd'hui »*, soulignait-il en s'inquiétant, à un mois du congrès CDS de Metz, de la réaction des militants centristes.

Dans la salle des Quatre Colonnes, M. Toubon admettait, pour sa part, que l'absence de M. Foyer (RPR), était bien un *« geste politique »* de défiance vis-à-vis de M. Stasi et de la direction du RPR. Mais, pour le secrétaire général du RPR *« la faute incombe au Front national, qui a voté Dumas au lieu de voter Jeanne d'Arc »*.

Le Front national a expliqué avoir voulu punir M. Stasi, *« homme de gauche qui préfère les socialistes », « l'un des partisans les plus actifs de l'implantation massive de communautés étrangères dans notre pays »*, expliquait M. Bruno Gollnisch, député du Rhône. M. Stasi se déclarait sur TF 1 *« honoré »* d'être l'objet d'une telle *« haine »* de la part du Front national. Quant au Parti communiste, dont les commissaires s'étaient ralliés à la candidature Dumas, il devait « désapprouver » dans la soirée, par la voix de M. Lajoinie, l'attitude *« de complicité* [du PS] *avec la droite raciste et xénophobe »*, le candidat socialiste ayant reçu le soutien des voix d'extrême droite.

Jeudi soir, l'imbroglio était complet, sauf pour M. Dumas, qui a présidé la commission des affaires étrangères et tenu dans la soirée sa première conférence de presse. Après son élection surprise, l'ancien ministre avait déclaré qu'il se contentait d'*« enregistrer »* les voix qui s'étaient portées sur lui, mettant au défi quiconque de prouver qu'il y en avait en provenance du Front national (le vote est personnel et secret). M. Dumas a donc repoussé toute idée de démission, son cas ne tombant pas, selon lui, sous le coup d'une décision du bureau exécutif *du PS prise le 19 mars 1986 pour* les élections des présidents de conseils régionaux (*le Monde* du 21 mars), qui exige le départ des candidats socialistes élus avec des voix du Front national.

Installé à son poste – jusqu'au début de la session de printemps (2 avril) où il sera soumis à réélection, M. Dumas va pouvoir d'ici là mettre à profit cette situation cocasse qui lui ouvre, en tant que président de la commission des affaires étrangères, des perspectives diplomatiques et un droit de contrôle de la politique extérieure du gouvernement. Après le débat de mercredi sur le terrorisme, nul ne doute qu'il usera de ses nouvelles compétences.

PIERRE SERVENT.

> ## Un rôle diplomatique important
>
> La commission des affaires étrangères de l'Assemblée connaît une forte concentration d'anciens présidents de la République, de l'Assemblée, et d'anciens premiers ministres et ministres : MM. Giscard d'Estaing, Barre, Debré, Fabius, Mermaz, Chevènement, Hernu, etc. Cette commission, et notamment son président, joue un rôle diplomatique important, recevant en France des délégations étrangères ou se rendant à l'étranger pour des missions. Le président de la commission est destinataire des doubles des télégrammes des ambassades. Il peut également, quand il le souhaite, demander l'audition d'un ministre. La commission peut ainsi exercer un contrôle sur la *politique internationale* du gouvernement et demander – c'est ce que vient de faire *M. Dumas – des débats devant* le Parlement.
>
> Les *commissaires* sont au nombre de 73 : 27 PS, 21 RPR (en comptant M. Fosse, qui remplace M. Lecanuet), 16 UDF, 5 FN et 4 PCF. L'UDF et le RPR disposent donc d'une très courte majorité : une voix (37 contre 36).
>
> Le jeudi 9 octobre, au *premier* tour (à bulletin secret), il y avait en *commission 67 votants*. Le RPR avait trois absents : MM. Foyer (*excusé*), Ansquer et de Lipkowski (*qui arrivera pour le* second tour). M. Fosse n'était pas là, et figurait encore sur la *feuille de présence comme « non* inscrit ». Les deux autres absents étaient MM. de Chambrun (FN) *et Gremetz (PCF).*
>
> *Premier tour* : 66 suffrages exprimés, 1 blanc ou nul. Majorité absolue : 34 voix.
>
> *Ont obtenu* : MM. Dumas, 27 ; Deniau, 18 ; Stasi, 16 ; Montdargent (PCF), 3 ; Giscard d'Estaing, 1 ; Peyrefitte, 1.
>
> *Deuxième tour* : 68 votants, 3 blancs ou nuls, 65 exprimés. Majorité absolue : 33 voix.
>
> *Ont obtenu* : MM. Dumas, 30 ; Stasi, 29 ; Deniau, 5 ; Giscard d'Estaing, 1.
>
> *Troisième tour* : 68 votants, 2 blancs ou nuls, 66 exprimés. MM. Dumas, 35 ; Stasi, 31.
>
> M. Dumas *était donc élu*, bénéficiant sans aucun doute de tout ou partie des voix FN. Dans *l'hypothèse où les quatre* commissaires FN se seraient abstenus, M. Dumas, à égalité avec *M. Stasi, aurait été élu au bénéfice de l'âge.*

M. Barre candidat sans aucun doute

Interrogé, le jeudi 10 octobre à Lille, sur sa candidature à l'élection présidentielle, M. Raymond Barre a expliqué qu'il se prononcera *« lorsque le moment sera opportun »* et que d'*« ici là »*, il ne se départira pas de sa conduite.

Evoquant les propos de l'un de ses fidèles, M. Charles Millon, député *de l'Ain, qui avait déclaré le matin* même sur Europe 1 que M. Barre est *« déterminé à être candidat* (...) *quoi qu'il arrive »*, l'ancien premier ministre a précisé : *« Laissez mes proches parler, ce qui importe c'est ce que je dis »*. De nouveau sollicité sur l'éventualité de sa candidature, M. Barre a paru s'en étonner en répondant devant les caméras à ceux qui l'interrogeaient : *« Vous en doutiez ? »*

● **Le PR et l'UDF.** – Réuni jeudi matin 9 octobre le bureau politique *du Parti républicain a évoqué* le congrès de l'UDF, prévu le 6 ou le 13 décembre. M. François Léotard a souhaité *qu'« un minimum indispensable de démocratie »* préside à sa préparation et que le PR, dont il est le secrétaire général, soit associé à son organisation, à l'établissement de son ordre du jour et à la représentation *« équitable »* de chacune des composantes de la confédération. M. Marcel Lucotte qui rendait compte des discussions du bureau national, a rappelé que si le PR est d'accord pour l'entrée en lice d'un candidat UDF à l'élection présidentielle, il ne souhaite pas en revanche, que ce candidat unique soit choisi lors du congrès de décembre.

Les socialistes préparent leur convention nationale sur l'emploi

Après M. Laurent Fabius à « L'heure de vérité » d'A 2 (*le Monde* du 10 octobre), M. Michel Rocard devrait commencer à faire ses propres propositions sur l'emploi au Club de la presse d'« Europe 1 », le 19 octobre, puis à « L'heure de vérité », le 3 décembre. Entre-temps, le PS aura réuni son comité directeur, les 15 et 16 novembre, afin, notamment, de préparer la *convention nationale sur l'emploi* prévue les 13 et 14 décembre à Marne-la-Vallée. Une commission *ad hoc* travaille actuellement, en vue de cette convention. De son côté, Socialisme et République (ex-CERES) se réunit le samedi 11 octobre pour préparer, lui aussi, les débats de Marne-la-Vallée.

Cette convention pourrait voir diverses personnalités ou experts européens venir *s'exprimer* devant les socialistes français. Certains membres du PS, un peu inquiets de l'obligation de résultat que s'est créé leur parti à propos de cette convention, souhaitent que celle-ci devienne plutôt une confrontation des expériences des divers partis socialistes ou sociaux-démocrates européens. D'autres socialistes, en revanche, notamment parmi les amis de M. *Chevènement, craignent* que cette convention ne se transforme en un « symositum » européen qui *se substituerait à un débat* de fond à l'intérieur du PS français.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

ET maintenant, quoi ? Le pape est venu. Il est parti. *Sain et sauf. Ouf ! Une partie* des policiers va retrouver son droit aux congés. François Mitterrand n'a pas signé, mais il est *lui* aussi sain et sauf. Il n'a été ni giflé ni provoqué en duel par l'un des charmants jeunes gens de la majorité qui en rêvent la nuit. Les grands suspenses de l'automne débutant se sont dénoués sans heurts ni cris.

Quelques-uns se sont pourtant fait entendre du côté gauche du Palais-Bourbon lors du prétendu débat sur le terrorisme organisé par le gouvernement. Ordinaires clapotis parlementaires. Mais M. Chirac n'a pas raté, c'est toujours mieux que rien, l'opération qui consistait à exhiber, lors de l'unique séance télévisée hebdomadaire, l'Assemblée tout entière condamnant le terrorisme et donc rangée derrière *le premier ministre*. M. Lionel Jospin l'a justement relevé. Les groupes de l'opposition ne sont qu'à peine parvenus à prendre leurs *distances avec une majorité qui ne se montre* ni certaine de ses méthodes ni riche de ses résultats.

Il est vrai que ce n'est pas un facile exercice pour le Parti socialiste.

Quand on doit faire comprendre, d'une même voix, qu'on est l'opposition, mais qu'on ne s'oppose pas ; que le président de la République est, chaque mercredi, au conseil des ministres, affreusement mal entouré, mais qu'on ne peut cracher trop fort sur ses hôtes sans risquer d'atteindre celui qui les reçoit, il sort de ce curieux alambic qu'est la vie politique du moment une liqueur douceâtre, faible *en alcool et pauvre en fumet*, qui *n'exalte* ni ne désaltère. De surcroît, il faut bien obéir à l'analyse qui émane, paraît-il, de l'opinion.

∴

SONDÉS *plus que jamais, les Français* ânonnent à qui mieux mieux qu'ils sont ravis de la cohabitation, alors que tout bonnement *ils s'en foutent. Ou plutôt*, ils constatent que les dirigeants se chamaillent moins sur des sujets futiles et ils s'en réjouissent comme à l'égard *d'enfants casse-pieds* qu'on a enfin réussi à faire taire. Oubliant manifestement que c'est lorsqu'elle se fait silencieuse que la marmaille commet les plus grosses bêtises, qu'elle fourre du sel dans la confiture et le chat dans la machine à laver.

Mais, comme ces mères épuisées ou ces pères harassés de rejetons impossibles qui, pour avoir la paix, préfèrent donner la confiture à la voisine et adopter un autre chat, les Français applaudissent à une situation politique absurde, qui veut marier l'inconciliable, ou ce qui devrait l'être.

La première conséquence d'un tel « grand *écart »*, comme disait M. Jospin à propos d'autre chose, c'est de ruiner l'architecture initiale d'un système politique que les Français *disaient apprécier et qui, en tout cas, les rassurait*. A moins que, sans crier gare, profitant de l'occasion, ils ne soient en train de sécréter un *référendum tacite par lequel ils approuveraient* une modification constitutionnelle née du hasard des urnes.

C'est en effet la clé de voûte de ce pouvoir qui se délite au travers de la personne du président de la République, dont, bien avant les attentats de septembre, la statue grandit (les sondages) dès lors que sa stature a diminué *(les élections).*

Mais la cohabitation, baptisée aussi coexistence, et pourquoi pas coalition, était nécessaire. Quittant l'Elysée au soir du 16 mars, M. François Mitterrand aurait donné à la droite un triomphe que le scrutin ne proclamait nullement. S'il existe encore une vague chance que la gauche – mais laquelle ? – revienne aux affaires, cette chance eût été anéantie pour longtemps si le président de la République s'était démis. C'eût été dans l'instant couronner Jacques Chirac – et nul autre, – l'installer dans l'Etat plus qu'aucun avant lui. Au soir du 16 mars, M. Mitterrand n'a pas protégé que lui-même ou les « acquis sociaux ».

Pourtant, qui n'a déjà vu que ce chat qu'on met de force (certes !) dans la machine à laver, *c'est le président de la République ?*

Bœufs

QUOI ! Pendant deux ans, de mars 1986 à mai 1988, celui-ci aura eu les dents et les griffes rognées, comme feu les lions de feu le Négus, et cela ne porterait pas atteinte au respect dû aux lions ! Ne serait pas entrée dans l'inconscient des Français l'image d'une France qui ne va ni mieux ni plus mal quand elle a deux cochers au lieu d'un, du moment que les chevaux (eux...) tirent la carriole ; *autrement dit, une certaine indifférence* à l'égard du système constitutionnel qui les gouverne !

Car, enfin, reprenons de mémoire – c'est-à-dire plus ou moins de travers – les propos du comte de Saint-Simon sur l'inutilité absolue des ministres et des cardinaux. (Ce jugement date d'une époque où les cardinaux étaient généralement tenus pour importants.) Qui ne serait tenté de les appliquer aux gouvernants d'aujourd'hui ? Quelles réponses apportent-ils aux soucis du temps ? Gouverner va-t-il plus loin que de répartir le produit de l'impôt pour protéger le profit et maintenir la paix publique ?

Depuis le temps qu'on serine aux Français qu'ils vivent dans une insécurité permanente, ils ont fini par s'en convaincre. Quelle réponse fournit-on, tangible, probante, apaisante ? Aucune. Depuis le temps que les Français s'aperçoivent, tout seuls, que le travail manque de plus en plus et que, lorsqu'il s'en trouve, il est souvent chichement payé, quelle réponse *livre-t-on* à cette source d'angoisse vraie ? Aucune.

Au contraire, comme ils sont maintenant *certains qu'ils vivent sous la menace (ce qui* n'est pas exact, même compte tenu des drames récents), il faut désormais les persuader qu'il est normal, sinon légitime, de ne pas avoir de travail, normal d'en être privé d'un instant à l'autre si l'on en possède un, normal qu'il faille revenir aux heures supplémentaires obligatoires, mais à la garantie de l'emploi facultative, *normal* de se voir attribuer un succédané d'emploi que rétribuera un succédané de salaire, normal d'être décrété vieux et parasitaire *à cinquante-cinq ans, et, enfin, normal* d'entrer dans la vie en sachant que la vie sera cette vie.

Et il faudrait avec cela que les jeunes gens aient le goût de vivre, qu'ils aient le sens des valeurs civiques, le respect de la loi, des *bonnes mœurs et de la propriété, qu'ils* soient bon fils et bon époux, qu'ils procréent trois enfants, qu'ils aient de la considération pour la police, la justice, la fiscalité, les hauts-de-forme et les tourniquets de métro.

Dès lors, à quoi servent les gras et les maigres, les joviaux et les tristes qui traversent les villes à son de trompe, dans des automobiles qui ne sont pas encore toutes blindées, qui sont moins des dirigeants que des consolateurs aux yeux secs, qui ne se cachent plus de ne pouvoir apporter l'essentiel, le pain et la tranquillité, mais qui pensent qu'ils seront encensés puisqu'ils parlent bien de ce qu'ils font mal.

Peuple détaché de ses princes, les Français continuent pourtant d'exprimer docilement leur préférence pour celui-ci ou celui-là. Michel baisse, Simone stagne, Jacques s'envole, François décolle, Raymond est en solde, on a trois Valéry pour le prix de deux. Sans même se déplacer, les Français vont aux urnes chaque semaine, et plutôt deux fois qu'une. Les dirigeants d'aujourd'hui, d'hier et de demain sont soupesés comme les bœufs gras de la foire primée de Dompierre-sur-Besbre (Allier...).

Les cotes de popularité ont remplacé le Café du commerce, doublement démodé depuis la *disparition du regretté tonton Marcel*, avionneur, héros de bandes dessinées grâce à Régis Franc, et dont le fils revendique l'empire, mais *pas le violon d'Ingres.*

∴

LES Français ne sont pas hostiles aux clivages politiques. C'est leur effacement qui les a rendus *indifférents* à des enjeux qui n'apparaissent plus. Allez donc voir si les Français étaient indifférents du temps de l'affaire Dreyfus, du temps de Joseph Caillaux, qui créa la justice fiscale, du temps du père Combes, qui tirait à coups de crosse les religieux de leurs couvents, du temps de la guerre d'Algérie, ou du temps de la fraîche querelle sur l'école privée !

Mais quand droite et gauche ont des discours qui se ressemblent comme des (faux) jumeaux, pourquoi diable voudrait-on que les *Français préférassent les TUC aux petits boulots*, les stages de formation aux stages de conversion (avant d'en arriver aux stages de *licenciement*), les *gendarmes aux CRS*, les « dégraissages » de gauche aux « compressions » de droite ?

Ce n'est pas que les Français confondent la droite et la gauche, c'est que la droite et la gauche se fondent, par un glissement qui est effectivement *dans l'air*, mais que la cohabitation accélère, conduisant un peuple qui sait être bouillant, qui fut le creuset des plus grandes *causes humanitaires ou intellectuelles*, vers une forme de démocratie qui, moins qu'un rite, deviendrait une habitude qui n'engage à rien.

M. Roger Vaurs entre au cabinet de M. Jean-Bernard Raimond

M. Roger Vaurs, ministre plénipotentiaire honoraire, président de la commission mixte de la diffusion de la presse française dans le monde, ancien directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères, a été nommé conseiller chargé de la communication de M. Jean-Bernard Raymond, ministre des affaires étrangères.

[Né le 26 août 1920 au Caire, M. Roger Vaurs est licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et diplômé d'études supérieurs de droit public et d'économie politique. Il fut d'abord chargé de mission au service de d'information et de presse du ministère des affaires *étrangères* en 1945 avant d'entrer à l'ENA en 1946. Directeur du service d'information de l'ambassade de France aux Etats-Unis de 1952 à 1966, il est ensuite directeur des services d'information et de presse du ministère des affaires étrangères jusqu'en 1969. A cette date, il devient directeur adjoint du cabinet de M. Maurice Couve de Murville, alors premier ministre, de mars à juin 1969 et demeure conseiller pour les relations publiques de M. Jacques Chaban-Delmas jusqu'en 1972. Ensuite ambassadeur (en Turquie, en Belgique, au Maroc), il est aussi administrateur de RMC, d'Europe 1 et de l'AFP, *avant* d'être admis à la retraite du corps diplomatique en 1985.

Politique

les critiques des barristes et des giscardiens

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing rendent perplexe l'Hôtel Matignon

Jamais la mise en œuvre de l'article 49-3 de la Constitution, dont pourtant M. Chirac ne s'est pas privé depuis le 2 avril dernier, n'aura autant suscité de controverses que pour son application au projet de loi redécoupant les circonscriptions électorales en vue des prochaines élections législatives.

Les critiques formulées à ce sujet contre le gouvernement par M. Giscard d'Estaing, qui a prodigué au premier ministre les mêmes avertissements que M. Mitterrand en conseillant lui aussi à M. Chirac de n'user de l'article 49-3 qu'après avoir laissé le Parlement *« délibérer avec toute la liberté nécessaire »*, suscitent une interrogation à l'Hôtel Matignon : y aurait-il une double offensive dirigée contre le chef du gouvernement ?

Dans l'entourage de M. Chirac, on distingue, toutefois, entre la nature des conseils donnés. On constate que l'application de la Constitution *« n'a pas fait un pli »* et qu'au conseil des ministres *« il n'y a pas eu le moindre accrochage »*. Et l'on ajoute que l'on comprend très bien que M. Mitterrand ait rappelé ses réserves – qui ne sont pas nouvelles au gouvernement. On admet même que le chef de l'Etat a été relativement modéré étant données les pressions que ses amis politiques avaient exercées sur lui.

M. Baudouin, porte-parole du premier ministre, a été chargé par ce dernier de rappeler jeudi que *« la règle du jeu avait été respectée en tous points »*. Selon lui, le pays et le Parlement ont déjà été complètement informés puisque le changement de mode de scrutin a été l'un des thèmes de la campagne électorale de la droite avant le 16 mars et que les députés et sénateurs ont voté au printemps une loi à ce sujet.

M. Baudouin a expliqué aussi que *« le recours au 49-3 est d'autant plus justifié que le Parlement, par une loi d'habilitation, a délégué son pouvoir législatif au gouvernement. Le point essentiel était le rétablissement du scrutin majoritaire et sur cela le débat a eu lieu »*. Le porte-parole de M. Chirac a alors évoqué l'étude de la SOFRES publiée dans *le Monde* daté du jeudi 9 octobre pour se féliciter que celle-ci *« reconnaisse que l'ensemble du découpage au plan national était exemplaire et que pour la première fois le maximum de précautions avait été pris »*.

« Un leader du PR »

M. Baudouin, répondant ensuite aux suggestions présentées – la formule est assez drôle mais pas méchante – par *« un leader du Parti républicain, l'ancien président de la République »*, a fait ramarquer que le réexamen par les députés de toutes les circonscriptions électorales *« n'en finirait pas, chacun montant à la tribune pour ajouter ou soustraire un canton »*. Il a rappelé toutes les précautions prises et les examens auxquels ont déjà procédé le comité des « sages », le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel. Il a fait remarquer que le temps pressait puisque le débat budgétaire devait commencer impérativement mardi 14 octobre, et il a conclu : *« Il faudra employer le 49-3 assez vite et même très rapidement. Le gouvernement exécute le mandat que lui a donné l'Assemblée nationale. »*

On établit ainsi à l'Hôtel Matignon une distinction entre les comportements. L'actuel chef de l'Etat demeure dans les limites de ses pouvoirs constitutionnels, même s'il conserve la liberté d'exprimer ses sentiments propres et s'il souhaite donner quelques apaisements à la gauche. En revanche, l'entourage de M. Chirac se montre plus perplexe sur les motivations de l'ancien président de la République. On constate que ses reproches sur ce sujet ont été accompagnés de critiques plus sévères sur la lutte contre le terrorisme et la politique arabe du gouvernement.

L'intervention de M. Giscard d'Estaing se produit au moment où l'UDF apparaît divisée entre plusieurs tendances, ainsi que devait le montrer le scrutin pour l'élection du président de la commission des affaires étrangères. Elle répond, comme un écho, au retour sur la scène publique et médiatique de M. Raymond Barre après six mois de silence, et elle vise à empêcher le député du Rhône d'accaparer le monopole de la contestation. Elle confirme, au grand jour, les rivalités latentes au sein de la confédération que préside en titre M. Jean Lecanuet, dont l'absence de la scène politique se confirme avec son retour au Sénat.

On se demande donc dans les milieux proches du gouvernement si M. Chirac n'est pas en train de devenir pour ses « partenaires-concurrents » de la majorité un personnage trop important – donc encombrant – dont il conviendrait de limiter l'essor.

Le premier ministre, qui supporte seul le poids de la lutte contre le terrorisme, voit sa cote de popularité monter sensiblement dans les sondages au détriment des autres dirigeants de la droite. Les élections sénatoriales et l'élection législative partielle en Haute-Garonne ont profité au RPR. Ce dernier est, pour le moment, un parti sans histoires qui, par contraste, apparaît plus cohérent que ses alliés. Enfin, à Vittel, le 1er octobre, M. Chirac a été acclamé par tous les élus de la majorité en l'absence de MM. Giscard d'Estaing et Barre.

Pour M. Chirac, qui a fait il y a six mois le pari que la cohabitation était une expérience qui pouvait réussir, l'heure de vérité approche. Ce sont ses alliés qui la sonneront.

ANDRÉ PASSERON.

Le sumô à la française

N'en déplaise aux experts japonais, le sumô, ce sport sacré qui tient en ce moment la vedette à Bercy, est en passe de devenir aussi une *spécialité* française. Le spectacle musclé qu'offrent les principaux « gros bras » de la scène politique démontre, en effet, que les fameux lutteurs nippons font des émules. Face à face à l'intérieur du cercle étroit du pouvoir exécutif depuis le début de leur cohabitation forcée, M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac font-ils autre chose que de se livrer au lent rituel qui précède toujours la violente empoignade des *sumôtoris ?*

Le président de la République et le premier ministre font semblant de s'affronter sans agressivité, alors qu'en vérité chacun des deux attend le moment le plus opportun pour faire basculer l'autre en dehors de l'arène.

M. Chirac sait qu'il n'a pas les moyens d'éjecter M. Mitterrand du cercle. Certes, le chef du gouvernement pourrait essayer d'acculer le chef de l'Etat à une position trop inconfortable pour être tenue longtemps. En multipliant les coups de boutoir ou les provocations, il pourrait être tenté de pousser M. Mitterrand à se démettre de son mandat avant le terme normal de 1988.

L'option prise par le Parti socialiste, qui mise sur la durée de la cohabitation jusqu'à cette échéance pour restaurer son crédit, aurait même plutôt tendance à l'encourager dans cette voie. Mais cette stratégie, outre son caractère aléatoire, puisque la décision finale appartiendra toujours au principal intéressé, risquerait de provoquer la désapprobation de l'opinion publique, qui demeure très favorable, elle aussi, à la poursuite de la « coexistence ». M. Chirac ne paraît donc pas attiré vers cette extrémité où le poussaient certains de ses amis l'été dernier, après le refus de M. Miterrand de signer l'ordonnance sur les privatisations.

A l'épreuve de force, M. Chirac préfère, pour le moment, le travail de sape agrémenté de manœuvres de contournement. Ainsi agit-il tout simplement comme si M. Mitterrand n'existait pas. Il se pose en seul patron de l'exécutif. M. Mitterrand refuse de signer les ordonnances sur le nouveau découpage électoral ? M. Chirac n'en a cure. Il sait qu'il aura sûrement le dernier mot, grâce au soutien de sa majorité parlementaire. M. Mitterrand exprime ses réserves sur le nouveau recours à l'article 49-3 de la Constitution ? M. Chirac n'en tient pas compte. Il cherche à dévaloriser, autant que possible, le rôle personnel du président de la République, à le réduire à un obstacle presque négligeable. De façon à apparaître comme le vrai maître du terrain au moment de l'élection présidentielle. Un maître qui serait pratiquement sans rival solide pour peu que l'intendance de M. Balladur suive, et qui apparaîtrait même comme... le dauphin paradoxal de M. Mitterrand.

Dans ce round d'observation, M. Mitterrand n'est pas dupe. Il perçoit les desseins de son adversaire. Il s'acboute, s'accroche au terrain et mène déjà, lui aussi, sa propre pré-campagne présidentielle, ainsi qu'en témoignent, en particulier, ses nombreux déplacements.

Deux « complices objectifs »

Candidat à sa propre succession ? M. Mitterrand le serait assurément si, à la suite d'événements imprévisibles, la cohabitation devait aboutir à une rupture prématurée. Telle est la conviction de tous les dirigeants socialistes. En revanche, M. Mitterrand continue d'entretenir le flou sur la décision qui serait la sienne dans le cas où la « coexistence » irait jusqu'au terme prévu. Tout dépendrait des circonstances, laisse-t-il entendre à ses proches.

Quelles circonstances ? D'éventuelles difficultés économiques et *sociales ? Rien ne permet* d'assurer que les socialistes en seraient les principaux bénéficiaires. En revanche, toute division de la majorité ferait incontestablement l'affaire de M. Mitterrand, qui serait alors bien placé, en tant que président de l'alternance tranquille, pour appeler les Français au rassemblement, au-delà de la clientèle électorale du seul PS. La zizanie que l'affaire Dumas suscite au sein de la coalition majoritaire lui offre, en ce domaine, des perspectives encourageantes. M. Mitterrand peut compter, en tout cas, sur la complicité objective de deux autres *sumôtori :* MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Sans parler de M. Jean-Marie Le Pen, dont M. Chirac est devenu la bête noire.

L'union de la majorité que M. Chirac exaltait il y à deux semaines à Vittel, en se projetant déjà au second tour de l'élection présidentielle, reste un vœu pieux. Comment s'en étonner ? Si certains pouvaient avoir la naïveté de croire que l'ancien président de la République et l'ancien premier ministre pouvaient y répondre positivement, ils savent maintenant à quoi s'en tenir. Ni M. Giscard d'Estaing ni M. Barre, quoi qu'ils en aient dit, n'ont vraiment passé l'éponge sur la part prise indirectement par le mouvement chiraquien au succès de M. Mitterrand en mai 1981.

Surtout pas M. Barre, qui dénonçait à l'époque *« cette fraction de la majorité qui a joué au quitte ou double avec les institutions. Rien ne saurait faire oublier son immense responsabilité »*. Il semble même *que l'appel de M. Chirac à la solida*rité et à la loyauté de la majorité n'ait fait qu'accélérer le rapprochement de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre. Il est également significatif que M. Barre ait saisi, dès jeudi soir, l'occasion de confirmer qu'il *sera « candidat quoi qu'il arrive, et quelles que soient les circonstances »*, selon l'expression de son ami Charles Millon, député de l'Ain.

Par un fatal retour des choses, M. Chirac se retrouve ainsi soumis à un tir croisé analogue à celui dont MM. Giscard d'Estaing et Barre furent les victimes de 1978 à 1981, sous l'effet de sa propre ambition.

ALAIN ROLLAT.

L'élection cantonale partielle de Sarcelles-Nord-Est

Un test pour la majorité

A toute chose malheur est bon. Après la désunion affichée dans son camp lors des élections sénatoriales du 28 septembre, qui ont coûté à M. Poniatowski un siège au palais du Luxembourg, la majorité tente, dans le Val-d'Oise, de se ressouder à la veille de l'élection cantonale partielle de Sarcelles-Nord-Est, dimanche 12 octobre. Une union que rend quelque peu factice la perspective de la future bataille municipale.

A gauche, la candidate communiste, Mme Marie-Claude Beaudeau, conseillère municipale réélue sénateur le 28 septembre, dont la réélection en *mars 1985 a été annulée*, reprend à son compte le slogan de la « force tranquille ». Le Parti socialiste, fort de ses bons résultats aux élections législatives de mars 1986 (où, avec 29,44 %, il devançait le PC (15,31 %) dans ce canton), il affiche la sérénité : il s'attend à dépasser le Parti communiste au premier tour, dimanche 12 octobre, et à être présent au deuxième. Quant aux Sarcellois – treize mille soixante-six sont concernés par cette élection, – ils paraissent indifférents à l'enjeu.

Le résultat, quel qu'il soit, ne modifiera en rien la tendance politique du conseil général dirigé par le sénateur centriste, M. Pierre Salvi. Mais tout ce qui touche à Sarcelles revêt, depuis trois ans un caractère symbolique : elle fut, en effet, la première commune à avoir ses élections municipales de 1983 annulées par le Conseil d'Etat. Une deuxième élection avait vu en octobre 1983 la victoire de M. Raymond Lamontagne, RPR, conseiller général et régional. L'ancien maire communiste,M. Henry Canacos, a été inculpé, en mai dernier, pour fraude *électorale et faux en écritures publiques.*

Depuis le dernier découpage cantonal, la commune est divisée en deux secteurs : Sarcelles-Sud-Ouest, détenue par le nouveau maire, et Sarcelles-Nord-Est, remportée en *1985* par *Mme Beaudeau avec trente*-six voix d'avance sur son rival, M. Jean-Pierre Urviez, UDF-CDS. Ce faible écart des voix et la plainte déposée par M. Urviez pour distribution, le jour de l'élection, d'un tract anonyme appelant les électeurs du Front national à ne pas voter pour l'opposition d'alors, ont amené le tribunal administratif de Versailles d'abord,puis le Conseil d'Etat, en juin 1986, à annuler le scrutin.

Les ambitions personnelles oubliées

L'incident avait fait grand bruit en mars 1985 car, émanant ou non du Front national – qui avait démenti en être à l'origine – ce tract avait révélé spectaculairement les dissensions et les querelles de personnes au sein de la majorité locale. L'UDF et le RPR avaient été incapables de présenter un candidat commun au premier tour, jetant ainsi le trouble dans leur électorat, qui assistait certains soirs à des batailles rangées entre colleurs d'affiches des deux tendances et avaient à choisir entre deux adjoints au maire, M. Jean-Pierre Urviez, CDS, et M. Robert Benhamou, RPR. Sans compter qu'un troisième adjoint, M. André Nahum (non inscrit), avait décidé de jouer les trouble-fête en faisant cavalier seul.

Aujourd'hui, si M. Nahum, privé depuis lors de sa *délégation* d'adjoint au maire, a choisi de se représenter, la majorité, elle, tirant leçon des sénatoriales, a préféré faire cause commune en gommant les ambitions personnelles et en investissant dès le premier tour M. Urviez. Ce choix des états-majors est apprécié inégalement au niveau local. Pour deux raisons : le RPR est plus représenté à Sarcelles que l'UDF, et les élus locaux parviennent difficilement à taire leurs rivalités. Pour ce scrutin, le maire de Sarcelles aurait préféré la candidature de M. Piat (non inscrit) *plutôt que celle* de M. Urviez, avec qui il s'oppose à propos de la gestion de certains dossiers communaux. A deux ans et demi des municipales, et peut-être moins d'élections législatives anticipées, M. Lamontagne ne regarde pas d'un œil favorable l'ascension du candidat CDS, même s'il refuse à voir dans ces cantonales partielles une *« préfiguration des municipales »*

Le PS présente Mme Marie-Jeanne Lafont, qui siège dans la minorité au *conseil municipal.*

Mais c'est vers la candidate communiste que la majorité décoche ses plus belles flèches. Parce qu'elle est conseillère générale sortante, mais surtout parce qu'elle a su se rendre populaire auprès des Sarcellois et que sa récente réélection aux sénatoriales est un atout non négligeable.

Pour M. Urviez en effet, il ne fait aucun doute que le tract à l'origine de l'annulation et attribué au Front national est un faux émis par le PC lui-même. Ce que dément Mme Beaudeau, qui a déposé, lundi 6 octobre, une plainte en diffamation avec constitution de partie civile.

L'extrême droite sera doublement présente avec M. Gilbert Cottinet pour le Front national, ancien responsable fédéral remplacé à ce poste par M. Yves de Coat-Gourden, avocat de M. Jean-Marie Le Pen, et par M. Louis Girard, candidat de l'Association pour le 12 mars et contre le vote des immigrés. M. Pascal Boucot, pour les Verts, et M. François Froidot, pour le MPPT, complètent la liste des candidats qui seront en compétition.

JACQUELINE MEILLON.

● **Le contentieux sénatorial devant le Conseil constitutionnel.** – Le Conseil constitutionnel a été saisi de *nouveaux recours (le Monde* du 10 octobre) contestant les résultats des élections sénatoriales, du 28 septembre. Est ainsi visé le scrutin de la Guadeloupe, notamment par MM. Léopold Hélène (RPR) et Nathalien Etna (div. d.), qui avaient respectivement *obtenu* 191 voix et 154 voix, et qui contestent l'élection de leurs adversaires, MM. Henri Bangou (app. PC) et François Louisy (PS). Ces derniers avaient recueilli 387 et 373 suffrages. Dans le Rhône, un second recours a été intro*duit par M. Alfred Gerin*, sénateur centriste sortant qui n'a pas été réélu, et qui reproche à M. René Trégouet (RPR), élu, l'envoi aux maires des communes de moins de neuf mille habitants, de *« tableaux de bord de gestion communale »*, qui, selon M. Gerin, ne devaient pas faire l'objet de diffusion.

En Nouvelle-Calédonie

Les miraculés du massacre de Hienghène

La section calédonienne de la Ligue des droits de l'homme a vivement protesté, mercredi 8 octobre, à Nouméa, contre l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge François Semur chargé d'instruire l'affaire de la fusillade de Hienghène (le Monde daté 5-6 octobre). Elle a souligné qu'il n'y avait jamais eu, de la part de ce magistrat, ni reconstitution des faits ni confrontation entre les sept inculpés et les rescapés de cette embuscade qui a fait dix morts. Elle a affirmé que le parquet de Nouméa n'avait pas fait appel de cette décision « sur instruction du gouvernement ».

HIENGHÈNE
de notre envoyé spécial

« Don de votre vie, don de votre sang, pour la terre aimée, vos frères, vos veuves, vos jeunes enfants en pleurs, dans un geste suprême, vous offrent en holocauste et crient liberté. » Ce poème de M. Jean-Marie Tjibaou est gravé sur une stèle plantée en bord de piste, là précisément où éclata, un soir de pleine lune, la fusillade du 5 décembre 1984, à l'entrée de la vallée de Hienghène. De part et d'autre de la plaque commémorative, deux carcasses de camionnettes achèvent d'être mangées par la rouille. Les flancs en sont criblés de trous. Les habitants de Tiendanite y déposent régulièrement des fleurs et des chiffons de couleur. Ce soir-là, donc, une folie meurtrière inouïe a plongé la tribu de M. Tjibaou dans un deuil insondable.

Quand la télévision a récemment montré les images des sept inculpés recouvrant la liberté, des jeunes de Hienghène, ivres de colère, se sont précipités vers le bac de la Ouaième pour en sectionner les câbles. Il fallait *« faire quelque chose »*. Les responsables du « comité de lutte FLNKS » les ont poursuivis en voiture et sont parvenus à les raisonner, *in extremis*. Hienghène n'a donc pas bougé.

« On est révoltés, mais on est des Kanaks civilisés. Il ne faut pas se lancer aveuglément dans des actions désordonnées, surtout quand Jean-Marie Tjibaou est à l'ONU », explique M. Bernard Maepas, un jeune de Tiendanite. Ce planteur de café détient un bien triste titre de gloire. Il est l'un des sept rescapés, les miraculés du massacre, ceux qui, rampant dans l'herbe ou plongeant dans la rivière, ont pu franchir le rideau de plomb. Il raconte, le regard presque indifférent : *« La première équipe était du côté de la maison de Mitride : elle a déclenché la fusillade, aussitôt les véhicules bloqués par le troncs de cocotier. J'ai sauté de l'arrière de la camionnette pour me précipiter vers la rivière. C'est alors que la deuxième équipe, cachée dans la petite prairie qui sépare la piste de la rivière, est entrée à son tour en action. J'ai été atteint à la main et au bas-ventre. J'ai vu les assassins lâcher les chiens pour repérer les blessés qu'ils achevaient à bout portant. Avec leurs lampes-torches ils éclairaient la rivière pour achever également les corps qui flottaient. Ils vidaient leurs chargeurs en nous insultant :* « tas de maquereaux, on vous à bien eus. »

Une fois les 212 douilles au sol, le clan des « métis » s'est ensuite dirigé vers la tribu de Tiendanite pour incendier la case de M. Tjibaou avant de disparaître dans la chaîne montagneuse.

Des points d'interrogation

« Légitime défense », a décrété le juge d'instruction. Les inculpés auraient riposté à une agression imminente. Les militants FLNKS de Tiendanite, affirment-ils, devaient incendier ce soir-là des maisons, dont celle de M. Mitride, où le groupe était retranché. Explication un peu hâtive : pour le FLNKS, la violence n'était plus à l'ordre du jour en ce 5 décembre. Arrivé la veille à Nouméa, le nouveau haut commissaire, M. Edgard Pisani, venait d'obtenir la levée des barrages en échange de la libération de dix-sept prisonniers indépendantistes, et l'ouverture de négociations.

La fameuse réunion du centre culturel de Hienghène d'où sortaient les occupants des deux camionnettes avait précisément pour objet de « calmer le jeu ».

Mais surtout, si incendie du domicile de M. Mitride il devait y avoir, ce n'était pas à la tribu de Tiendanite de s'en charger. *« Les maisons sont incendiées uniquement par ceux qui en revendiquent la propriété ; sur le plan coutumier, on ne peut pas aller saccager un bien revendiqué par un autre clan »*, explique M. Joseph Bouarat, membre de la chefferie du district de Hienghène et dirigeant du FLNKS local. Or la propriété de M. Mitride était revendiquée par la tribu de Werap.

Restent de nombreux points d'interrogation : l'embuscade était-elle vraiment une « réaction *à chaud » ? Dans les jours qui* précédèrent la fusillade, M. Raoul Lapetite avait témoigné d'une fébrilité peu ordinaire. Aux Européens il faisait dire qu'ils devaient quitter Hienghène car des « événements » graves se préparaient. Aux Mélanésiens de la tribu de Poinjap il annonçait que *« des milices anti-indépendantistes allaient arriver par la chaîne »*. Un hélicoptère privé, de couleur blanche, fut d'ailleurs aperçu dans le ciel de Hienghène à cette époque.

Les va-et-vient de véhicules entre la propriété Mitride et la poste du village, lieu de ralliement des anti-indépendantistes, furent également d'une fréquence inhabituelle quelques heures avant la fusillade. Un Européen, témoin passif de la fusillade, aurait même incendié sa propre maison pour accréditer la thèse des « représailles » du FLNKS. *« Je l'ai vu mettre le feu à son habitation et il est reparti, craintif, en se retournant tout le temps »*, se souvient *aujourd'hui son voisin M. Soeradi*, un retraité indonésien. Une mise en scène ?

Un dernier fait, qui a peut-être son importance : tout le monde pensait, y compris la gendarmerie, que M. Jean-Marie Tjibaou assistait à la réunion au centre culturel alors qu'il était à Nouméa. Mais si cela avait été le cas, il aurait pu figurer parmi les victimes de l'embuscade.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Société

DÉFENSE

Pour permettre un arbitrage de M. Chirac

La loi de programmation sera arrêtée dans un mois

Le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin, a annoncé, jeudi 9 octobre, que MM. François Mitterrand et Jacques Chirac s'étaient mis d'accord, la veille, pour qu'un conseil de défense, convoqué au début de novembre, examine la prochaine loi de programmation militaire. Il a aussi précisé que M. Chirac devra encore arbitrer, avant cette réunion présidée par le chef de l'État, entre le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, et le ministre de la défense, M. André Giraud, à propos de l'ajustement des moyens budgétaires aux besoins militaires.

M. Baudouin confirme indirectement deux informations. D'abord, il n'est pas question, cohabitation oblige, de déroger à la règle qui soumet la loi de programmation militaire à l'approbation d'un conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, chef des armées, préalablement à l'adoption par un conseil des ministres. Ensuite, il est évident que la préparation de ce texte oppose vivement l'administration des finances à la défense.

La décision de réunir le conseil de défense, auquel participent également les principaux chefs militaires, a été prise le mercredi 8 octobre, selon M. Baudouin, lors d'un entretien du président de la République avec le premier ministre et le ministre de la défense après le traditionnel conseil des ministres. « *Cet entretien*, a ajouté le porte-parole du premier ministre, *a porté sur les différentes étapes qui doivent marquer la préparation de la loi de programmation militaire et les différentes questions qui font actuellement l'objet de discussions ont été abordées au cours de la conversation* » entre les trois responsables.

M. Baudouin a précisé, à propos de « *l'ajustement des moyens aux besoins* » qui doit faire l'objet d'arbitrages du premier ministre entre le ministre de l'économie et des finances et le ministre de la défense, que M. Chirac n'avait pas encore rendu son avis sur l'ensemble des problèmes que pose le financement de cette loi.

Un exercice funambulesque

La loi de programmation militaire, qui est en préparation, est la sixième du genre depuis 1960, date de la création de cette institution par le général de Gaulle, et elle doit couvrir, en principe, les cinq années de 1987 à 1991. La dernière loi de programmation militaire 1984-1988 avait été arrêtée en 1983 par le premier ministre de l'époque, M. Pierre Mauroy, et par son ministre de la défense, M. Charles Hernu. Dès sa nomination après les élections législatives de mars dernier, le premier ministre, M. Chirac, a annoncé son intention d'interrompre l'exécution de cette loi qui, a-t-il alors expliqué, n'était plus applicable car, depuis quelques années, les budgets militaires ne progressaient plus.

M. Chirac a donc imposé à son ministre de la défense de réaliser, en quelque sorte, un double exploit en quelques mois : préparer simultanément le projet de budget de la défense pour 1987 et la nouvelle loi de programmation militaire. Aucun de ses prédécesseurs, MM. Yvon Bourges et Charles Hernu, qui avaient eu à résoudre la même difficulté, en 1974 et en 1981, ne l'avait fait avant lui. L'un et l'autre ont préféré, avec sagesse, instaurer une pause d'un an, avec l'espoir de rattraper les retards des lois précédentes, *quitte à prendre leur temps* pour définir ultérieurement, sur d'autres bases, une nouvelle loi relevant de leur responsabilité.

Une pratique ancienne

A l'Assemblée nationale, les *députés de la commission de la* défense, de la majorité comme de l'opposition, n'ont pas apprécié, en règle générale, cet exercice un peu funambulesque de faire coïncider le démarrage d'une nouvelle loi de programmation militaire avec la fixation du premier budget de la défense de la législature.

Cette procédure a, en effet, contraint M. Giraud à mettre entre parenthèses, dès le projet de budget de la défense pour 1987 qu'il a présenté récemment en commission, l'exécution de trois programmes majeurs d'armement (le porte-avions à propulsion nucléaire, l'avion-radar AWACS et l'avion de combat futur Rafale) qu'il n'est pas assuré, actuellement, de pouvoir financer, faute d'une loi de programmation militaire qui ait été approuvée. Des députés font ainsi observer que le débat prévu à la fin du mois d'octobre, au Parlement, sur le projet de budget pour 1987 risque d'être « *tronqué* », selon l'expression de l'ancien ministre, M. Paul Quilès, puisque, au même *moment*, ni le conseil de défense ni *a fortiori* le conseil des ministres n'auront été en mesure de déterminer les orientations de la prochaine loi de programmation. M. Giraud a seulement indiqué, en commission, que, si cette loi de programmation imposait encore des choix, les programmes de porte-avions et d'avion de combat futur seront affectés en priorité.

La difficulté actuelle vient du fait que la défense réclame, entre 1987 et 1991, environ 500 milliards de francs de crédits d'équipement pour financer la totalité de ses grands projets d'armement nucléaire et classique, tandis que l'administration des finances se contenterait de lui en allouer 400 milliards de francs.

M. Giraud est conscient du fait que, s'il a obtenu pour 1987 un projet de budget satisfaisant, avec 169,2 milliards de francs au total, dont 85,8 milliards pour les dépenses d'équipement, il n'est pas certain de pouvoir rééditer la même prouesse pour chacune des quatre années suivantes de la loi de programmation *militaire*.

Dans ces conditions, des députés de la commission de la défense prêtent au *gouvernement* l'intention de vouloir revenir à une pratique du temps du général de Gaulle, qui avait été, pour les deux premières lois de programme (1960-1964 et 1965-1970), de n'inscrire, dans le texte, que les seules dépenses afférentes aux programmes dits « *majeurs* » représentant, respectivement dans les deux cas, 38 % et 67 % des investissements projetés. Ce n'est que lors de la troisième *loi* (1971-1975) que l'ensemble des crédits d'équipement ont figuré dans le document soumis à l'approbation du Parlement. Il a même fallu attendre la quatrième programmation (1977-1982) pour que toutes les dépenses militaires (fonctionnement et équipement) soient prises en compte *dans le texte de loi*.

Mais les *députés ne redoutent* pas seulement que la programmation *1987-1991* soit présentée de façon volontairement partielle, voire parcellaire, en ne retenant, elle aussi, que les seuls projets d'armement « *majeurs* » et en restant discrète sur le coût de tous les autres systèmes d'armes choisis. Ils craignent *également que le gouvernement* décide d'abandonner toute référence implicite du budget de la défense par rapport aux ressources nationales, exprimées en valeur du produit intérieur brut. Auquel cas, les engagements financiers du gouvernement ne seraient plus contraignants.

JACQUES ISNARD.

M. GIRAUD : on ne peut tout faire à la fois

CHERBOURG
de notre correspondant

Un arsenal à la pointe de toutes les nouvelles technologies : c'est ce que M. André Giraud, ministre de la défense, a découvert, jeudi 9 octobre à Cherbourg, le port où naissent tous les sous-marins français, à l'occasion de sa première visite à un arsenal de l'Etat. Cette entreprise de la marine est assurée, de surcroît, d'embaucher quelque mille personnes de plus en *1988*, un cas sans doute unique dans la construction navale actuelle. Cette situation enviable n'a pas empêché l'agitation syndicale aux abords de l'arsenal, à l'arrivée du ministre. La grogne de la CGT, et, dans une moindre mesure, celle de la CFDT trouvent aujourd'hui à Cherbourg une raison de se manifester en dehors de l'établissement, aux chantiers privés voisins des Constructions mécaniques de Normandie (CMN), qui ont annoncé le licenciement de quatre cent trente ouvriers sur un effectif de mille cinquante.

Le ministre a, malgré tout, pu découvrir au pas de charge un chantier en plein devenir, qui reçoit depuis quelques semaines les plus grosses machines-outils en service dans le pays. Manifestement, M. Giraud tenait à voir, par lui-même, ces grands travaux qui mobilisent la majeure partie des ressources budgétaires que la marine consacre actuellement à ses infrastructures. Plus d'un milliard de francs, valeur 1980, c'est-à-dire le prix d'un sous-marin nucléaire d'attaque avec ses armes.

Préjugé favorable

Mais c'est sur les choix budgétaires que le ministre était le plus attendu au cours de sa visite. Le porte-avions nucléaire ? « *J'ai un préjugé favorable* », s'est contenté de répondre M. Giraud, qui affirme que rien n'a été fait pour arrêter ce programme. Le nouveau missile M-5 de la marine en concurrence avec le missile mobile SX de l'armée de l'air ? « *Toutes les dispositions ont été prises pour faciliter sa mise en œuvre vers la fin du siècle.* »

« *Les grandes enveloppes du budget sont connues*, a ajouté M. Giraud. *Elles privilégient les équipements, mais on ne peut tout faire à la fois, et l'une des priorités ne se discute pas : c'est la force de dissuasion qui doit rester au meilleur niveau.* »

Dans une interview accordée la veille à notre confrère *la Presse de la Manche*, M. Giraud avait indiqué que le programme des refontes M-4 qui intéresse à la fois Brest et Cherbourg – chaque arsenal étant chargé d'adapter deux sous-marins aux missiles déjà embarqués sur *l'Inflexible* – ne serait pas remis en cause, les engagements définitifs « *devant être pris avant la fin de l'année* ». Il indiquait également qu'un huitième sous-marin nucléaire (SNA) serait inscrit au budget de 1987, ainsi que le sous-marin lance-missiles NG (nouvelle génération), qui sera inscrit dans la loi de programmation 1987-1991, et qui devrait être mis sur cale à la fin de l'année prochaine pour entrer en service en 1994.

Ce sous-marin emportera, dans un premier temps, des M-4, mais il sera prévu pour accueillir ultérieurement les nouveaux missiles M-5, a expliqué M. Giraud.

RENÉ MOIRAND.

SCIENCES

Le budget de la recherche

Le solde des militaires

M. Alain Devaquet, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, a présenté, jeudi 9 septembre devant la presse, la réforme du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qu'il avait exposée la veille en conseil des ministres. Réaffirmant la nécessité de *« l'existence et de l'unité »* de l'établissement, le ministre a souligné que ce dernier devait avoir pour mission de *« faire reculer les limites de l'inconnu »* dans toutes les sciences, précisant qu'il incluait dans ce terme les sciences humaines *et sociales*. Il a *souhaité* aussi voir *l'organisme* mieux « *ancré* » dans l'université et le monde économique.

M. Devaquet a d'autre part précisé qu'il voulait *« clarifier »* le rôle du Comité national (instance consultative du CNRS). Il a justifié les modifications apportées dans le mode d'élections de ses membres par *le fait que l'ancien système* avait *« accru, bien au-delà du légitime, le pouvoir syndical »*. (*Le Monde* daté 14-15 septembre).

Le ministre a aussi présenté l'ensemble des financements pour la recherche et le développement technologique, qui, *« dans le contexte rigoureux du budget 1987 »*, s'élèvent à 80 milliards de francs, en progression de 8,1% (par rapport à 1986 et en francs constants).

Les dépenses nationales consacrées à la recherche et au développement, rapportées au PIB, sont en augmentation de 6,8%. Alors que l'époque est au « *désengagement de l'État* », ont noté les conseillers du ministre, « *ce budget confirme le maintien du caractère prioritaire de la recherche* » pour le gouvernement.

M. Devaquet semble donc être un ministre heureux. D'autant que si l'on compare les chiffres qui viennent d'ête rendus publics avec ceux présentés par ses services fin août – 40 milliards de francs (*le Monde* du 21 août) – on serait tenté de conclure qu'en un mois et demi, M. Devaquet a réussi à doubler ses crédits ! Il n'en est rien évidemment. La différence provient simplement du fait qu'entre temps ont été prises en compte les sommes destinées à la recherche militaire (30,8 milliards de francs), ainsi que d'autres (notamment certains salaires de personnels de la recherche universitaire), qui n'étaient pas comptabilisés précédemment. Les services du ministère de la rue Descartes ont ainsi créé une nouvelle notion, celle d'« *effort budgétaire de recherche et développement* » (EBRD) qui recouvre l'intégralité des dépenses que l'Etat alloue à ces secteurs. Cela offre une vue globale du problème, cela rend aussi les comparaisons extrêmement difficiles avec les budgets précédents.

On peut, toutefois, constater que la recherche militaire est, ici, la grande gagnante puisque ses crédits augmentent de 5 milliards de francs par rapport à 1986. La composante civile est moins favorisée. Certes, M. Devaquet a réussi a « sauver les meubles » et il a même obtenu une augmentation de 6,1 % des crédits (21 milliards de francs) gérés par son ministère (et qui sont essentiellement destinés aux organismes de recherche). Mais le budget global affecté à la recherche civile ne progressant que de 0.6 %, cela signifie que d'autres postes sont en stagnation, voire en régression. C'est essentiellement le cas des aides à la recherche industrielle.

Certes, l'entourage de M. Devaquet constate, avec juste raison, que l'industrie sera la principale bénéficiaire des retombées des importants crédits de recherche alloués au ministère de la défense. Il reste que ce ne sont pas forcément les mêmes entreprises qui profitent de la manne civile et de celle des militaires. C'est ce que souligne le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CRST) – groupe de « sages » qui conseille le ministre. Il note, en effet, que l'affectation des crédits de la recherche militaire « *est traditionnellement concentrée sur un nombre limité de domaines* » (aéronautique, électronique, nucléaire, espace...), ce qui laisse, selon lui, *a priori* entier, le problème du soutien aux autres secteurs, plus traditionnels ou dans lesquels la France est en retard sur ses partenaires (comme l'agro-alimentaire).

Quant aux changements du mode d'élaboration du budget, et notamment du budget civil de la recherche et du développement (BCRD), il n'est pas sans conséquence politique. Ce BCRD fournissait auparavant au ministre de la recherche une somme globale qu'il attribuait à tel organisme, tel autre ministère, etc., et il constituait ainsi pour lui un « outil » de gestion de sa politique de recherche. Il est maintenant un « agrégat » – « *vide de sens* », *disent certains* – de crédits arbitrés par le ministère des finances, lequel retrouve ainsi une partie du pouvoir dont on l'avait précédemment privé.

ELISABETH GORDON.

● **PRÉCISION.** – Après la parution dans *le Monde* daté 5-6 octobre, d'un article sur l'assassinat de Glenn Souham, Mᵉ Gérard Drubigny, avocat de M. Gérard Souham, père de la victime, nous prie de préciser que son client, contrairement à ce que nous avions écrit, n'est pas le descendant du général d'empire, celui-ci étant décédé en 1837, sans descendance mâle.

JUSTICE

En marge de l'affaire du Carrefour du développement

Commerce des armes et bizarreries bancaires

En marge de l'affaire du Carrefour du développement, instruite à Paris par M. Jean-Pierre Michau, un juge d'instruction de Bobigny, M. Hervé Lehman, vient d'inculper de complicité de banqueroute un responsable d'une agence de la Société générale. *En juillet dernier*, ce même juge avait, dans cette affaire de banqueroute, inculpé et fait écrouer M. Christian Bieber, déjà impliqué dans l'établissement de fausses factures au profit du Carrefour du développement, mais non encore inculpé pour ce motif.

Gérant d'une société de transit *travaillant* en liaison avec la mission militaire du ministère de la coopération de M. Christian Nucci, M. Christian Bieber bénéficiait de curieux traitements de faveur. Après avoir acheté en 1983, en Israël, des obus et des canons américains destinés au Tchad, alors que sa société, la TTCI, n'était aucunement habilitée à l'exportation de matériel de guerre, il devait servir l'an dernier, affirme-t-il, d'intermédiaire dans une opération importante de vente d'armes à l'Iran. Coup de bluff ? La banque de M. Bieber, la Société générale, lui a, en tout cas, accordé un découvert très inhabituel – l'un de ses responsables d'agence vient d'être inculpé pour ce motif. Quant aux douanes, elles n'ont jamais donné suite à l'enquête de 1985 sur certaines opérations litigieuses menées par M. Bieber.

La TTCI a été fondée pendant l'été 1983 par celui-ci, ancien employé d'une autre société de transit, Transcap, qui entretenait des relations priviligiées avec la mission militaire de coopération. M. Bieber a, d'ailleurs, « décroché » sa première affaire, expliquera-t-il lors de *ses interrogatoires*, grâce au colonel Tito, futur inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement. Pour son rôle dans l'acquisition en Israël de douze canons de 106 et de six cents obus, destinés à être offerts au Tchad, en prélude à l'opération Manta, M. Bieber a perçu une commission d'environ 800 000 francs. Cette opération connue depuis plusieurs mois, n'a eu aucune répercussion judiciaire.

Ensuite, la TTCI a semblé végéter, ne réalisant que quelques opérations, comme l'importation de peaux de chèvres africaines. En 1984, alors qu'un autre ancien de Transcap, M. Philippe Leroy – inculpé lui aussi dans l'affaire du Carrefour du développement – a rejoint temporairement la TTCI avant de fonder la SOCOTRA, se met en place le système de fausses factures grâce auquel le chef de cabinet du ministre de la coopération, M. Yves Chalier, récupère de fortes sommes en *espèces qui seront utilisées, dit-il*, à l'occasion du sommet franco-africain de Bujumbura. *La* TTCI établit des factures ne correspondant à aucune prestation, encaisse le chèque tiré sur le compte de l'association Carrefour du développement et la somme est, ensuite, retirée en liquide et apportée à son ministère, diminuée de la commission de la société.

Alertés par le fait que les droits de douane n'ont pas été réglés, les services douaniers convoquent alors M. Bieber. Celui-ci leur avoue qu'il s'agit de fausses factures. Cependant, comme *le Canard enchaîné* l'a *révélé en juillet*, l'enquête de la direction nationale des enquêtes *douanières* n'aura aucune suite jusqu'à ce qu'éclate le scandale du Carrefour du développement.

Facilités de trésorerie

Bizzarrement, alors que la TTCI a une activité très réduite, l'agence de Roissy de la Société générale continue de lui accorder des facilités de trésorerie. M. Christian Bieber, il est vrai, affirme qu'il attend une subvention du ministère de la coopération, puis évoque le marché militaire avec l'Iran pour lequel il escompte une commission de huit millions de francs, mais qui, semble-t-il, ne se réalisera pas. Finalement, le responsable de l'agence bancaire, M. Bernard Beaufour, arrête les concours financiers à la TTCI, mais *continue* cependant d'honorer des chèques émis par M. Bieber sur son *compte personnel*.

Au total, la TTCI se trouve avec un découvert bancaire de près de 4 millions de fancs et M. Bieber avec un découvert personnel de 1,3 million de francs, une somme très importante pour un simple particulier.

Chargé de ce dossier – annexe *par rapport* à celui du Carrefour du développement, attribué à M. Jean-Pierre Michau, – M. Hervé Lehman, juge d'instruction au tribunal de Bobigny, a inculpé de banqueroute et d'abus de biens sociaux et fait écrouer M. Bieber en juillet dernier. La semaine dernière, il a aussi inculpé de complicité de banqueroute le responsable de l'agence de la Société générale, M. Beaufour. Il est reproché à ce dernier d'avoir en quelque sorte soutenu artificiellement la TTCI.

Au siège de la banque – que M. Beaufour, loin d'être sanctionné par ses supérieurs, a rejoint en juillet 1985 – on réfute cette accusation. Le banquier, dit-on, n'a réalisé que des « opérations classiques ». Mais surtout, affirme-t-on, il s'est entouré de garanties et n'a en aucun cas accordé de tels découverts à la légère. En fait, le responsable d'agence de la Société générale, M. Beaufour, semble avoir obtenu un certain nombre d'assurances officielles quant aux rentrées d'argent attendues par la TTCI. Il lui aurait été confirmé au ministère de la coopération qu'une subvention allait être attribuée à la société. Ensuite, il aurait appris, par l'intermédiaire des services douaniers, qu'une importante commande militaire était effectivement en cours de réalisation. Bref, la banque, si elle n'ignorait rien des activités de M. Bieber, n'entend pas porter de responsabilité dans cette affaire.

CORINE LESNES.

L'épouse de M. Chalier inculpée d'abus de confiance

Interpellée à Quimper, Mᵐᵉ Rosemonde Chalier, l'épouse du chef de cabinet de M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, a été inculpée, jeudi 9 octobre, de complicité, d'abus de confiance et de recel d'abus de confiance par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui l'a toutefois laissée en liberté, sous contrôle judiciaire.

Mᵐᵉ Chalier aurait reçu de son mari un total de 1 300 000 francs et une partie de cette somme lui aurait été remise, le 26 septembre dernier, alors que l'ancien chef de cabinet faisait l'objet d'un mandat d'arrêt. Lundi 6 octobre, M. Chalier lui aurait téléphoné en indiquant qu'il se trouvait à Rio-de-Janeiro. L'argent que M. Chalier faisait transmettre à son épouse proviendrait des fonds alloués aux associations Carrefour du développement et Promotion française. Il a permis à Mᵐᵉ Chalier d'acquérir un appartement à Quimper et une voiture, le solde ayant été placé sur plusieurs livrets de caisse d'épargne.

D'autre part, le magistrat-instructeur a fait remettre en liberté M. André Arnault, gérant de la société Best Transport international, écroué depuis le 16 septembre dernier sous les inculpations de faux en écritures de commerce et usage et recel d'abus de confiance.

POLICE

● **Mouvement de solidarité en faveur d'un jeune homme malmené par des policiers.** – Près de deux cents personnes rassemblées jeudi soir 9 octobre à l'Hôtel de Ville de Champigny (Val-de-Marne) *sur* l'appel du maire communiste pour *« soutenir la famille du jeune Stéphane Salort, tabassé par la police »* lors d'un récent contrôle routier (*le Monde* du 7 octobre) ont voté une *motion « condamnant les agissements de certains policiers »* et demandant que *« des sanctions soient prises »*. Un certificat médical, établi le soir même de l'incident à l'hôpital Necker, indique que Stéphane Salort souffrait de quelques contusions et d'une perforation d'un tympan. L'IGS (inspection générale des services) a été saisie. Jeudi soir, le père du jeune homme, qui a porté plainte, a affirmé *« ne pas confondre une poignée de policiers avec l'ensemble de ceux travaillant dans cette ville »*. Pour sa part, le maire de Champigny, M. Jean-Louis Bergeroo, a annoncé que la défense du jeune homme et de sa famille serait prise en charge par la commune.

Société

Un arrêt de la Cour de cassation

Condamné pour une série de viols Luc Tangorre ne sera pas rejugé

Condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour une série de viols qu'il nie farouchement, Luc Tangorre ne sera pas rejugé. La chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu, jeudi 9 octobre, un arrêt par lequel elle déclare irrecevable le pourvoi *« dans l'intérêt de la loi et du condamné »* formé à la demande du ministre de la justice *en 1985.*

Malgré ses dénégations, Luc Tangorre avait été condamné, le 24 mai 1983, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour seize agressions sexuelles commises à Marseille entre le 6 décembre 1979 et le 10 avril 1981. Selon ses défenseurs, le jeune homme, aujourd'hui âgé de vingt-sept ans, aurait été victime d'une trop grande ressemblance avec le portrait-robot du violeur et d'une enquête menée trop rapidement. Le pourvoi en cassation formé aussitôt après sa condamnation était rejeté le 10 novembre 1983.

Mais Luc Tangorre et ses conseils, soutenus par plusieurs personnalités signataires d'un appel paru dans *le Monde* du 25 janvier 1984, ne s'avouaient pas battus. Une requête en révision était présentée à la chancellerie ; elle aboutissait à un nouvel échec le 26 juillet 1984, car la révision d'un procès est soumise à la production d'un *« fait nouveau ignoré des premiers juges ».*

Cependant, la direction des affaires criminelles et des grâces relevait des irrégularités dans la rédaction de l'arrêt de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône et un pourvoi, dans l'intérêt de la loi et du condamné, était formé par M. Robert Badinter, alors garde des sceaux. Ces irrégularités portaient sur deux des seize agressions imputées à Luc Tangorre. Outre le viol, il était reproché à l'accusé d'avoir commis un attentat à la pudeur et, selon la feuille de questions, les jurés n'auraient pas été interrogés sur cette seconde poursuite.

A l'audience, l'avocat général, M. Henri Dontenwille, avait considéré que le président de la Cour d'assises avait commis *« une lourde erreur qui s'assimile à un excès de pouvoir ».*

Dans son arrêt, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, note d'abord que *« les moyens produits au soutien du présent pourvoi (...) ne se fondent sur aucun élément extrinsèque à la procédure, qui n'ait été soumis lors du précédent pourvoi »* et souligne que la Cour de cassation n'avait pas à relever d'office des irrégularités importantes portant *« sur des questions relatives à un ou plusieurs des chefs d'accusation, dès lors que la peine prononcée trouvait un support légal dans la déclaration de culpabilité de la Cour et du jury sur d'autres chefs ayant fait l'objet de questions régulièrement posées et résolues affirmativement (...) ».*

En d'autres termes, les irrégularités invoquées n'avaient pas échappé à la juridiction suprême, lors du premier pourvoi, mais leur incidence n'était pas de nature à rendre illégale la peine infligée sur la base des questions régulièrement posées aux jurés. Pourtant, lors de sa plaidoirie, M[e] Arnaud Lyon-Caen avait rappelé les cas de Jean-Marie Devaux et Guy Mauvillain, qui avaient pu être rejugés et acquittés, en demandant à la Cour de ne pas faire *« deux poids, deux mesures ».*

M. P.

● **Atterrissage sur les Champs-Elysées : condamnation du pilote.** — Le pilote de l'avion qui s'était posé, le 10 août dernier, sur l'avenue des Champs-Elysées, M. Albert Maltret, cinquante ans, a été condamné, jeudi 9 octobre, par la 30[e] chambre correctionnelle de Paris, à trois ans d'interdiction de pilotage d'un aéronef et à trois amendes s'élevant respectivement à 20 000, 1 500 et 200 francs. A l'audience du 2 octobre (*le Monde* du 4 octobre), le pilote avait affirmé que cet atterrissage spectaculaire, effectué au moment où les Champs-Elysées étaient neutralisés pour les besoins d'un film sur les Jeux olympiques, constituait une protestation contre une détention arbitraire, dont il aurait été victime au Maroc en 1986.

Au tribunal de Paris

Le grand air des bijoux de Maurice Joffo

Quatorze kilos d'or et une quarantaine de bijoux pour une valeur de 50 millions de francs ont été retrouvés dans les cachettes de Maurice Joffo. Inculpé de recel de vols aggravés, il est passible de sept ans de prison.

Le spectacle judiciaire d'un homme abandonné par la fortune a toujours quelque chose de poignant. La foule qui s'est pressée, jeudi 9 octobre, au procès de Maurice Joffo devant la 10[e] chambre du tribunal de Paris, curieuse de voir et d'entendre ce coiffeur-restaurateur en renom tomber au rang d'un prévenu considéré par l'accusation comme le plus grand receleur parisien de bijoux volés, ajoutait encore à ce sentiment. Que venait-elle chercher ? Que pouvait-elle attendre ? Il était bien là dans le box des détenus, solide et presque fier. Il sut même, face aux photographes et aux cameramen, opposer les sourires d'un homme tranquille et assuré. Ce furent les seuls. Après, il lui fallait se battre. Il allait le faire et sur tous les registres, passant de l'indignation au sentiment, du raisonnement de l'homme d'affaires à la confession de ses angoisses d'enfant juif de l'Occupation, discutant tout, ramenant à des comportements anodins des anomalies pourtant bien inquiétantes.

Dès lors, les deux gitans, François Taicon et Roland Capello, surpris par la police, le 30 novembre 1984, au moment où ils lui remettaient, contre 100 000 francs, un sac de deux kilos de bijoux, et même sa femme, Yveline, devenaient de simples figurants.

C'est effectivement le 30 novembre 1984 qui amena sa perte. La brigade de répression du banditisme avait appris depuis quelque temps que Maurice Joffo était un receleur du milieu, et même, le plus grand. Il ne restait qu'à l'observer et à le suivre. Ainsi fut fait. Cette remise de bijoux, constatée en flagrant délit après d'étranges manèges en voiture, entraîna la suite.

De perquisitions en perquisitions dans ses établissements et ses appartements, tant à Paris qu'à Val-d'Isère et à Cannes, dans ses propriétés de Touraine et de la Sarthe, et jusqu'en Suisse, on allait découvrir des cachettes, des coffres et, dans ces cachettes et ces coffres, des bijoux, des lingots, encore des bijoux, encore des lingots. Au total, 14 kilos d'or et une quarantaine de bijoux. Et aussi des trébuchets, des balances, tout un matériel permettant de croire que M. Joffo, non seulement recelait, mais qu'il faisait commerce de son butin, dont l'inventaire détaillé a pris, à l'audience, près d'une demi-heure de temps.

Un trésor disparate

Cependant, pour qu'il y ait juridiquement recel, il faut qu'il y ait eu vol et que le receleur l'ait su. Une exposition de toutes les pièces saisies fut donc organisée quai des Orfèvres, où l'on invita les personnes victimes de cambriolages à venir voir si ne figuraient point le collier, le diamant, la bague, la gourmette, la parure, le sautoir qui leur avaient été dérobés. Elles furent une cinquantaine à dire qu'effectivement se trouvait bien sous les vitrines tel ou tel de leur trésor. A dire vrai, les cambriolages dont elles se plaignaient s'étaient déroulés avec effraction ou violences.

C'est pourquoi Maurice Joffo doit répondre, aujourd'hui, du délit de recel de vols aggravés, ce qui lui fait encourir une peine de sept années de prison. Peut-on pour autant démontrer qu'il a connu les circonstances de ces vols ? C'est là le cheval de bataille de la défense. D'autant plus que, sur tous les bijoux saisis et exposés, ceux qui ont été reconnus par leurs propriétaires ne représentent qu'une infime partie. Des autres, on ne sait pratiquement rien.

Voilà les données de fait, étant entendu que l'on évalue à 50 millions de francs la valeur de cet étrange et disparate trésor, dont une partie se trouvait en Suisse.

Alors Maurice Joffo contre-attaque. Sa fortune ? Eh bien parlons-en ! Il la doit à son travail. A une époque où, dit-il, les autres allaient danser, lui s'épuisait sept jours sur sept. De l'argent, il en a donc gagné et beaucoup, mais honnêtement. Il est vrai qu'au lieu de le placer comme le font beaucoup avec des risques de perte, il a préféré investir dans des achats de bijoux et d'or. Parce qu'il est comme ça, parce qu'il a toujours eu peur de la pauvreté. C'était un habitué de la salle des ventes.

Certes, mais à partir de 1980, il semble bien qu'on ne l'y ait plus guère revu. C'est tout simplement, explique-t-il, que, connaissant beaucoup de gens, et ces gens sachant ses goûts et ses passions, on venait lui proposer directement des bijoux et de l'or à son salon de coiffure ou à son restaurant.

Soudain, il s'attendrit : *« Cela dit, j'ai loupé ma vie. Je n'ai pas pu avoir d'enfant... »* L'instant d'après, le voilà de nouveau ardent : *« Je m'insurge, monsieur le Président, je peux produire des factures si on me laisse le temps de les retrouver. »*

Pourtant ne s'est-il pas inquiété de connaître au moins l'origine des bijoux que Capello et Taicon vinrent lui proposer le 30 novembre 1984 ?

« J'aurais été mal venu à demander l'origine. Cela ne se fait pas. J'ai hésité, je me suis finalement laissé tenter, mais je n'ai pas acheté à prix dérisoire, j'ai payé 65 francs le gramme d'or, alors que les prix étaient de 45 à 55 francs. »

« Une bonne réputation dans le milieu »

A l'instruction, Roland Capello a déclaré : *« M. Joffo payait plus que les autres, ne posait jamais de questions, et c'est pour cela qu'il avait une bonne réputation dans le milieu. »* L'accusation fera grand cas de ce propos. Mais la défense, déjà, s'en est emparée. M[e] Jean-Yves Le Borgne l'a relevé : *« S'il ne posait pas de questions, comment aurait-il pu savoir si les bijoux provenaient de vols et surtout, les conditions dans lesquelles ces vols avaient pu être commis ? »*

Maurice Joffo, lui, est encore plus inattendu :

« Bien sûr, quand j'achetais un bijou, je me demandais bien d'où il pouvait venir, c'est-à-dire à qui il avait pu appartenir dans le passé. Qui donc, achetant un objet rare, ne rêve pas de connaître son histoire ? Peut-être certaines fois m'est-il arrivé de me poser des questions. Mais, croyez-moi, si on m'avait dit que c'était volé, jamais je n'aurais acheté. »

Mais pourquoi alors ces balances de précision qui font penser à des opérations de modification de bijoux en vue de revente ? Pourquoi aussi ces déclarations de certains témoins affirmant qu'il leur en proposa ?

« Monsieur le Président, ce n'est pas parce qu'on veut revendre un bijou qu'il a été volé. »

Une fausse carte d'identité au nom de Maurice Duval portant sa photographie a été saisie :

« Ah ! monsieur le Président, c'est bien vrai. J'avais cette fausse carte. Mais si mon père, qui a été arrêté par les nazis et est mort en déportation, avait eu une fausse carte, il serait encore ici aujourd'hui. »

— Ecoutez, la guerre est terminée.

— Elle peut revenir demain. Croyez-vous qu'en 1939 on pensait à ce qui allait arriver un an plus tard ? »

Dans la salle, un homme écoute, gravement. C'est Joseph Joffo, le frère, l'auteur du *Sac de billes*, ce récit qui raconte la fuite de deux enfants pendant l'Occupation, et dont l'un s'appelle le « petit Mo ». Mais déjà, dans le box, celui qui fut ce « petit Mo » et qui serait devenu « le grand Maurice » du milieu a changé de registre : *« Monsieur le Président, je vais vous dire une chose, je ne suis pas un délateur, mais à partir du moment où l'on croit que j'ai acheté des bijoux volés, je veux être moi-même le premier collaborateur de la justice. Ces gens qui m'ont vendu des bijoux volés, je veux les faire punir. Parce que moi, je ne suis pas un voleur, ni un receleur, même si j'ai pu peut-être quelquefois être imprudent. »*

On a cru qu'il allait pleurer. Mais les larmes ne sont pas venues, et Maurice Joffo est reparti dans ses discours, dans ses raisonnements, inlassable, mais finalement ayant peut-être aussi lassé certains.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Trois personnes écrouées à Strasbourg dans une affaire de carambouille (19 millions de francs)

STRASBOURG
de notre correspondant

Trois personnes viennent d'être inculpées et écrouées pour escroquerie et recel d'escroquerie à Strasbourg. L'affaire de carambouille (revente de marchandises impayées) sur du tissu et des vêtements, de part et d'autre de la frontière allemande, porterait sur 6 millions de deutschemarks (environ 19 millions de francs).

Le parquet de Francfort a délivré un mandat d'arrêt contre M. Mario Muller, trente-cinq ans, en fuite d'Allemagne. Au mois de décembre 1985, cet ancien commerçant strasbourgeois a fondé une société textile, la SGB (Stoff-und-Bekleidungshandel Geselschaft), à Eschborn, près de Francfort. Après des débuts tout à fait réguliers, la SGB a passé de grosses commandes à ses fournisseurs, en promettant le règlement dans les soixante jours. Entre-temps, la marchandise avait été revendue par une société-relais de Sarrebruck, au détriment des fournisseurs et des banques, avant que M. Muller ne se réfugie en Alsace. Parmi les entreprises ainsi flouées, quatre alsaciennes perdraient environ 1 600 000 francs.

Les policiers de Strasbourg, filant Mario Muller, ont tout d'abord repéré sa compagne, M[lle] Annick Dupart-Cachera, grosse consommatrice de cartes de crédit dans l'Europe entière. Mais, surtout, les enquêteurs ont surpris, le 3 octobre dernier, M. Muller remettant à un garagiste strasbourgeois, M. Gérard Hess, la somme de 50 000 dollars en espèces. M. Hess n'est pas inconnu des services de la section financière du service régional de police judiciaire strasbourgeois : son nom a été prononcé à plusieurs reprises dans l'affaire du magistrat alsacien M. Jacques-Antoine Gross, toujours inculpé de trafic d'influence et de corruption.

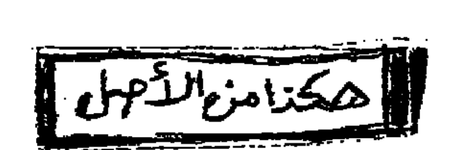
Interpellé, M. Muller a reconnu que l'argent provenait de ses activités en République fédérale. M. Hess, qui y nie toute participation, a expliqué que Mario Muller, grand amateur de voitures de luxe, voulait lui en acheter une. Mais les enquêteurs, qui savent que le garagiste venait de créer une société spécialisée elle aussi dans le textile, ne semblent pas concaincus par ses explications.

MM. Hess et Muller, M[lle] Dupart-Cachera ont été écroués dimanche 5 octobre à Strasbourg. Les enquêteurs, qui ne croient pas à l'action de quelques personnes isolées, recherchent toujours le frère de M. Muller.

JACQUES FORTIER.

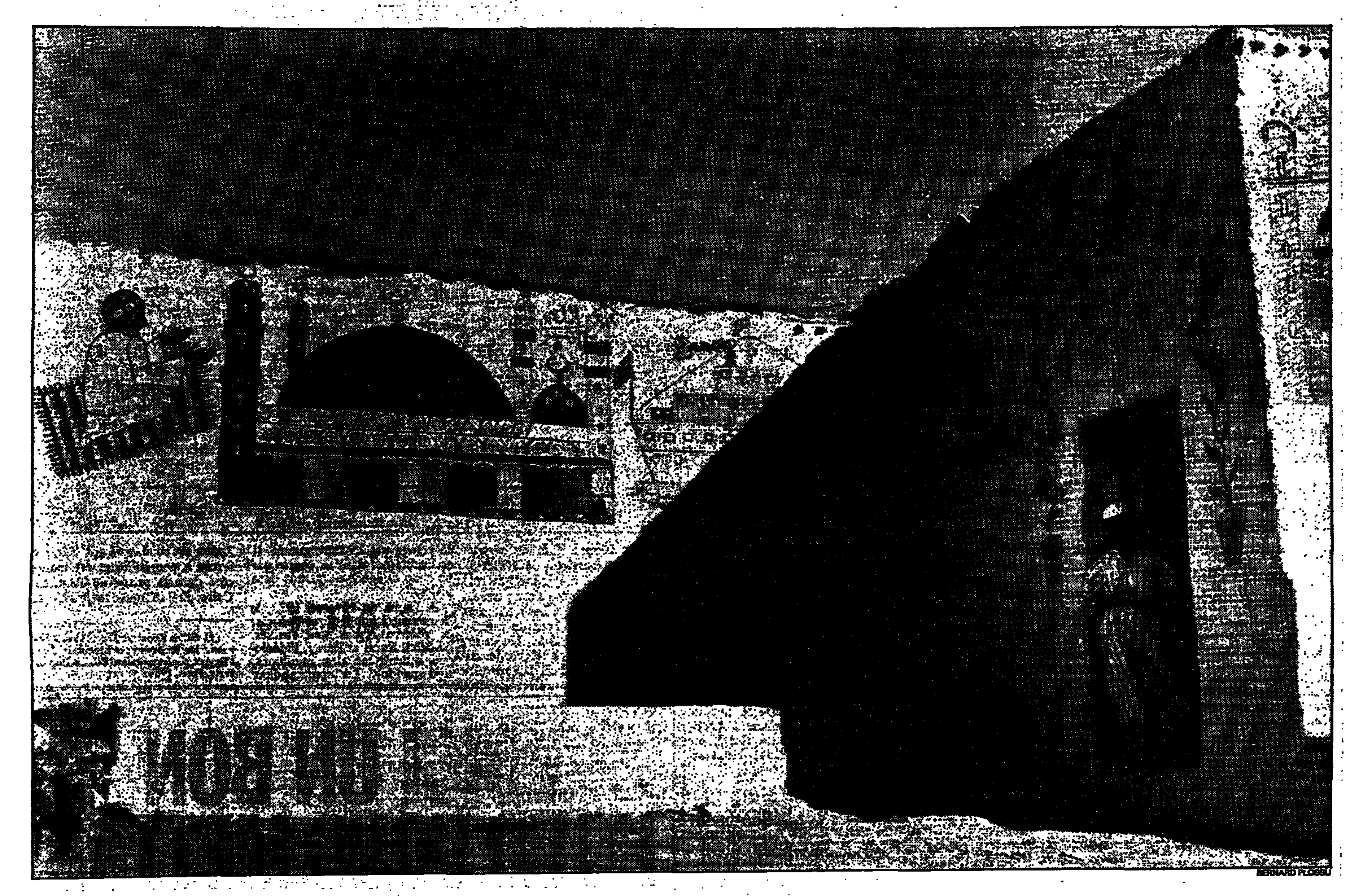
ÉDUCATION

● **Séminaires franco-américains pour l'industrie et la recherche.** — La mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA) propose aux chercheurs, ingénieurs, chefs d'entreprise, fonctionnaires et responsables régionaux, syndicalistes, de rencontrer des responsables américains de haut niveau dans l'industrie, la recherche, le gouvernement et les syndicats. Elle organise six séminaires cet automne dans des universités et des entreprises américaines. Parmi les thèmes retenus : « Le bureau du futur », « L'usine du futur », « Exportation et création d'entreprises françaises aux Etats-Unis », « Technologies nouvelles et nouvelles stratégies d'entreprise ».



Le Monde
sans visa

L'ÉGYPTE DE MOUBARAK AN V



BERNARD PLOSSU

LES FELLAHS SORTENT DES FRESQUES

Célébrant sa victoire de 1973 dans le Sinaï, le président Anouar El-Sadate est assassiné, le 6 octobre 1981, en plein défilé militaire, par des intégristes. Hosni Moubarak lui succède. En cinq ans, l'Egypte a beaucoup changé, notamment dans les campagnes.

par **Jean-Pierre Péroncel-Hugoz**

PEU importe que ce village s'appelle Edfa, Ekiad ou Abou-Korkas, qu'il soit situé dans le delta du Nil, au pied des Pyramides ou dans le Saïd - la Haute-Egypte : ses maisons sont immémorialement de boue pétrie à la main ; ses nuées d'enfants continuent de mener les buffles au bain dans la mare fréquentée aussi par les lavandières et par les canards ; coptes ou musulmans, ses fellahs à la peau pain brûlé sont toujours rivés, de l'aube au crépuscule, à la vieille terre noire qu'ils exploitent encore au rythme des trois saisons de l'antique calendrier pharaonique.

Cependant, derrière cette apparence immuable, biblique ou arriérée, selon l'angle d'observation, tout un monde est en train de muer radicalement, pour la première fois sans doute dans la longue histoire paysanne de ce pays. La fameuse « *Éternelle Egypte* », avec ses fellahs aussi misérables que dignes, copies étonnament conformes des fresques thébaines, et si pathétiquement décrits par Toufik El-Hakim (1) ou Henry Ayrout (2), est probablement en train de mourir, doucement mais sûrement.

Qu'on en juge ! La campagne nilotique, dont l'effrayant surpeuplement, il y a dix ans à peine, faisait encore se lamenter Sadate, qui, pour l'atténuer, ouvrit toutes grandes les frontières, a fait place aujourd'hui au manque de main-d'œuvre ! C'était déjà une « première » historique que cette migration volontaire, loin du Nil, de millions de fellahs vers « *les fleuves coulant à l'envers* » — le Tigre et l'Euphrate d'Irak — ou vers les sables libyens arrosés à prix d'or.

Rien ne les découragea : ni les enrôlements de force sur le front irako-iranien, eux qui à rien ne fait plus horreur que la *res militaris*, ni les expulsions à coups de pied au cul, avec en sus pillage du barda, au gré des crises de nerf kadhafiennes.

Un jardin de manguiers

Aujourd'hui, avec le reflux pétrolier, ils reviennent aux villages, par milliers, par avions entiers, portant comme le Saint-Sacrement le plus imposant transistor japonais trouvé à Koweït ou à Bagdad et le portefeuille gonflé de gros billets. Dans la chaumière familiale, pleine de femmes en robes craquant neuf, ils traitent d'abondance parents et amis tout penauds d'être restés fidèles à la glèbe natale. Si la commune n'a pas encore l'électricité, l'émigré prodigue l'éblouira quand même avec la télévision, puisque « *les batteries de voiture ce n'est pas pour les chiens* ».

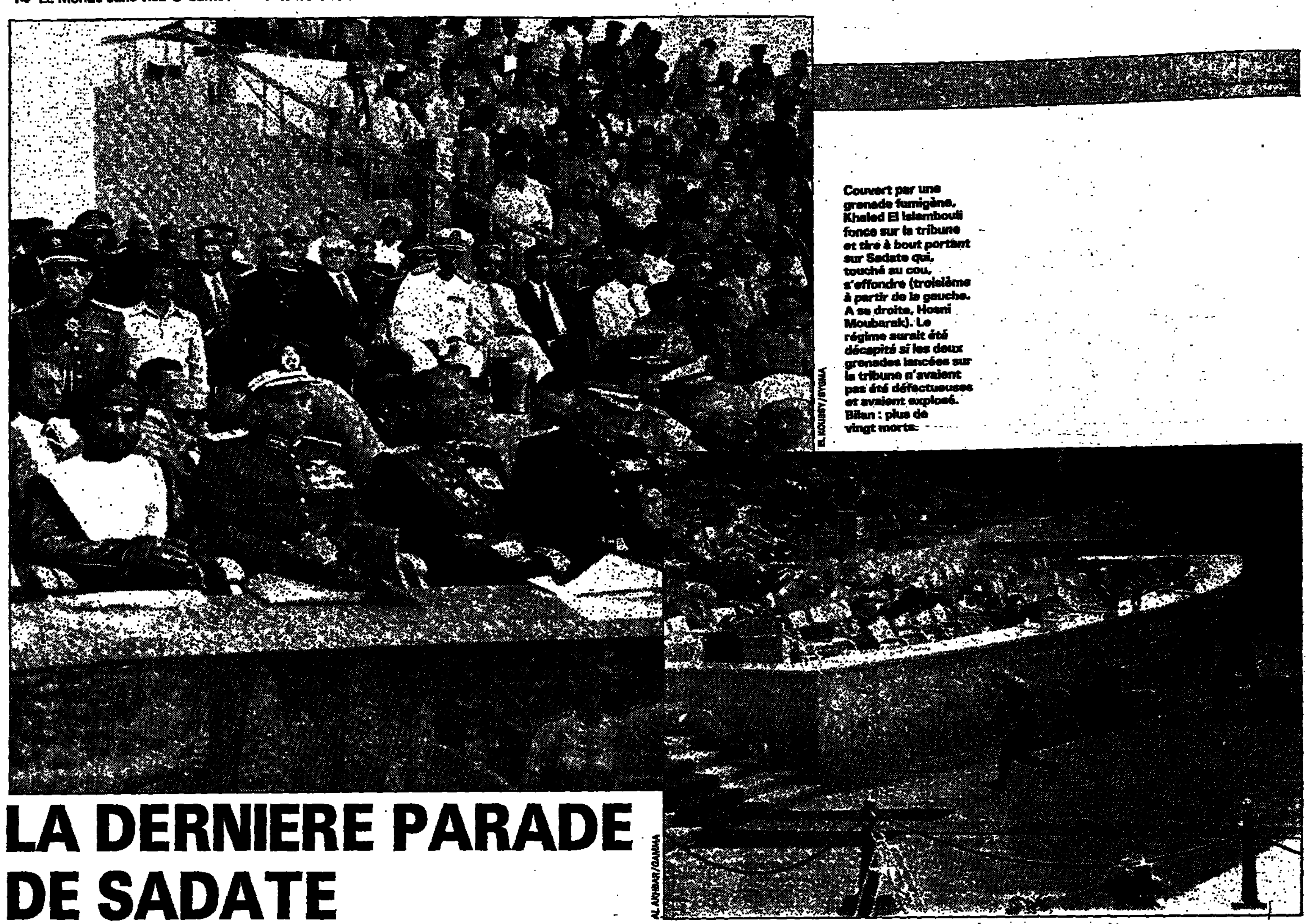
La fête éteinte, les ex-expatriés ne retourneront pas à la terre. Ah ! ça jamais, plutôt crever ! Et d'ailleurs ce n'est pas là l'alternative : avec le pécule amassé ils achèteront, qui une camionnette pour les transports locaux, qui la gérance d'une pompe à essence pour le fils nouvellement marié. « *Mais il y a de bonnes terres à vendre, mais il y a du travail bien payé chez un tel.* » — « *Non, non et non, tout au plus j'achèterai un jardin de manguiers ou de goyaviers près de la maison, qu'on ne me parle plus de labourer, de curer les canaux, d'épouiller le coton !* »

C'est la revanche inattendue de ces « vilains » longtemps si dociles, la revanche sur des siècles et des siècles d'humiliations, sur un pays qui depuis cinq mille ans est un don du paysan bien plus que du fleuve et qui, pourtant, a fait du mot *fellah* une insulte. Finis les exactions, les mauvais traitements des mamelouks blonds, des beys ottomans, des pachas abonnés aux eaux de Vichy alors que leurs fermiers bilharziés n'avaient jamais vu un médecin, des bureaucrates de la réforme agraire qui traitent les *affaires* au fond de leur voiture de peur d'empoussiérer leurs chaussures !

Ces gens-là ou leurs pareils, là-bas au Caire ou à Alexandrie, n'auront même plus la fille du fellah pour laver leur linge ou torcher leurs enfants, contre une poignée de piastres. D'où la présence aujourd'hui dans les grandes maisons cairotes, absolument impensable il y a seulement deux ou trois ans, de servantes philippines, ceylanaises ou indiennes, payées, elles, au prix fort et en devises, et qui à la première baffe rendent leur tablier.

(Lire la suite page 15.)

(1) *Un substitut de campagne en Egypte*, Plon, 1974 (paru en 1942).
(2) *Fellahs d'Egypte*, éd. du Sphynx, Le Caire, 1952.



Couvert par une grenade fumigène, Khaled El Islambouli fonce sur la tribune et tire à bout portant sur Sadate qui, touché au cou, s'effondre (troisième à partir de la gauche. A sa droite, Hosni Moubarak). Le régime aurait été décapité si les deux grenades lancées sur la tribune n'avaient pas été défectueuses et avaient explosé. Bilan : plus de vingt morts.

R. KOUBSY/SYGMA — AL AKHBAR/GAMMA

LA DERNIERE PARADE DE SADATE

par
Alexandre Buccianti

« J'AI tué Pharaon ! » Les téléspectateurs du monde entier ont vu l'image floue du lieutenant Khaled El Islambouli, Kalachnikov fumante à la main, lancer son cri de victoire. Cela se passait en fin de matinée, le 6 octobre 1981 à Medinet-Nasr, banlieue à l'est du Caire, devant la tribune officielle où trônaient les personnalités du régime.

A ce moment, cette tribune faisant face à la pyramide évidée du monument au Soldat inconnu n'était plus que chaises renversées, ministres à plat ventre, ambassadeurs rampant, blessés geignant et morts silencieux au milieu du *staccato* des rafales de fusil d'assaut. Criblé de sept balles tirées à bout portant, le président Sadate était pratiquement mort.

Un mois au paravant

La décision d'« *exécuter Pharaon* » avait été prise plus d'un mois auparavant, le 3 septembre, par le jeune Islambouli (vingt-quatre ans). A l'occasion d'un repas de famille dans sa ville natale de Mellaoui (300 km au sud du Caire), il venait d'apprendre que son jeune frère Mohamed avait été brutalement arrêté par les hommes de la sécurité d'Etat. Mohamed, dirigeant des *Gamaat islamiya*, groupements islamiques à la faculté de commerce d'Assiout en Haute-Egypte, figurait sur la liste des mille cinq cents personnalités de l'opposition appréhendées par ordre d'un Sadate reniant le relatif libéralisme dont il avait fait preuve jusqu'alors.

Le lieutenant d'artillerie, qui faisait partie de l'organisation maximaliste musulmane le Djihad (la guerre sainte), confie alors son projet à Abdessalam Farag, idéologue du groupe et auteur de *l'Obligation absente*. Dans cet opuscule, Farag affirme que la guerre sainte est un devoir imposé aux musulmans — comme la profession de foi, les cinq prières, le jeûne de ramadan et le pèlerinage à La Mecque — « *si le prince ne commande pas par la charia* » (loi islamique) (1). L'idéologue ne put qu'approuver le zèle d'un disciple voulant appliquer ses préceptes.

Farag convoque donc le 26 septembre une réunion élargie des chefs de l'organisation du Caire et de Haute-Egypte à Saft-el-Laban, quartier de taudis dans le faubourg de Guizeh, au sud du Caire. Les objections contre l'attentat sont d'abord nombreuses. Le principal opposant est un commandant d'aviation, membre des services officiels de renseignement militaire : Abboud El Zomor.

Il estime que le projet de son cadet n'a non seulement aucune chance de réussir mais qu'il est surtout prématuré. L'organisation, selon Zomor, n'est pas encore assez puissante pour faire suivre l'attentat d'une « *révolution populaire* » capable de renverser le régime. L'aile de Haute-Egypte, au contraire, se range au côté d'Islambouli et emporte la décision en se faisant fort de prendre la ville d'Assiout (400 km au sud du Caire), aussitôt que Sadate aura été tué. Farag est chargé d'acheter les munitions nécessaires à l'opération grâce au butin amassé au cours de sanglantes attaques à main armée contre des bijoutiers coptes de la cité industrielle de Nag-Hamadi.

Passage dans la clandestinité

C'est à ce stade que l'opération fut sur le point d'avorter. Abboud El Zomor avait été « donné » par un des islamistes arrêtés par les services de la sécurité d'Etat. Une souricière avait été tendue de nuit devant sa maison. Mais le spécialiste du renseignement militaire nota immédiatement ces silhouettes suspectes à force de vouloir passer inaperçues. Zomor entre alors dans la clandestinité et l'opération se poursuit.

Le 5 octobre, Islambouli, qui participait aux répétitions du défilé commémorant la traversée du canal de Suez par l'armée égyptienne, en 1973, passe à la phase d'exécution. Il administre un puissant laxatif, dilué dans la nourriture, aux trois soldats qui devaient l'accompagner sur le camion. « *Prenant pitié de leur état* », il leur accorde un congé de maladie sans toutefois rapporter cette absence à ses supérieurs. Les servants du canon de campagne tracté par le camion d'Islambouli seront en effet au complet.

Grâce à d'énormes failles dans le système de sécurité, l'officier islamiste parvient à introduire munitions et complices dans la caserne sans être inquiété. Le matin du défilé, Islambouli a pris place à côté du chauffeur qui, lui, est étranger au complot. Sur les banquettes du caisson du camion se trouvaient Abdelhamid Abdelal, un libraire, Atta Rahil, un étudiant, et surtout Hussein Abbas.

Une minute de trop

Officier de réserve, Abbas est un tireur d'élite qui avait remporté le championnat militaire égyptien de sa spécialité en 1975.

Sadate arrive vêtu d'un uniforme de maréchal taillé en Italie et sous lequel il ne porte pas de gilet pare-balles. Les éléments représentant les différentes armes s'ébranlent dans un ordre impeccable. Toutefois, çà et là, des incidents ont lieu, comme presque à chaque défilé. Un char T-54 tombe en panne et il faut recourir à une grue pour dégager l'avenue. Un motard court en poussant sa machine, qui a eu, elle aussi, des ennuis mécaniques. Un parachutiste s'écrase au sol, à quelques centaines de mètres de la tribune. Le parachute est sorti en torche.

Quand un camion s'arrête devant les officiels, nul n'y prête attention. Encore une panne ! C'était le lieutenant Islambouli qui venait de tirer le frein à main. Hussein Abbas pose son arme sur la ridelle du camion, vise et tire. Sadate tombe, touché au cou. La blessure est mortelle, car, à moins de dix mètres, un fusil d'assaut ne pardonne pas.

L'« *opération impossible* » avait réussi, et les membres du commando s'attendaient à « *mourir en martyrs* ». Mais les gardes du corps coûteusement formé par la CIA ne réagissent pas. Ont-ils cru à un coup d'Etat militaire ? Islambouli en profite pour lancer deux grenades sur la tribune. Le régime aurait été décapité si elles n'avaient pas été défectueuses et avaient explosé. Dans sa rage, Islambouli, couvert par une grenade fumigène, fonce ensuite sur la tribune et tire à bout portant sur le corps de Sadate.

Ses complices l'imitent et visent tout ce qui bouge sur les gradins. Bilan : plus de vingt morts. Les services de sécurité commencent à réagir mollement. Moins d'une minute s'est passée. Une minute de trop. Les membres du commando, à bout de munitions, tentent de fuir. Un seul réussira, mais pour quelques jours seulement. Khaled El Islambouli ne pourra pas en faire autant. Il est arrêté net dans sa course par un coup de lance de parade dans le dos.

A l'aube du 15 avril 1982, le lieutenant Islambouli et l'officier de réserve Abbas sont fusillés. Abdelal, Rahil et Farag, l'idéologue fournisseur des munitions, sont pendus. Le commandant Zomor est condamné aux travaux forcés à perpétuité et est incarcéré dans la prison de Tora, au Caire, où il se trouve toujours. ■

(1) Gilles Képel, *le Prophète et Pharaon : les mouvements islamistes dans l'Egypte contemporaine*. Ed. La Découverte, Paris, 1984.

LES FELLAHS SORTENT DES FRESQUES

(Suite de la page 13.)

Verra-t-on bientôt dans les champs – on voit déjà Soudanais, Tanzaniens et même Sud-Coréens sur certains chantiers urbains – leurs frères ou leurs maris ?

Ce n'est pas exclu, tant se développe la désaffection pour les tâches agraires, qui plus est justifiée aux yeux de musulmans par cette remarque prêtée à Mahomet par la Tradition – la Sunna : *« Ceci* [une charrue] *n'entrera pas dans la demeure d'une famille sans que Dieu y fasse entrer* [aussi] *l'avilissement »* (3).

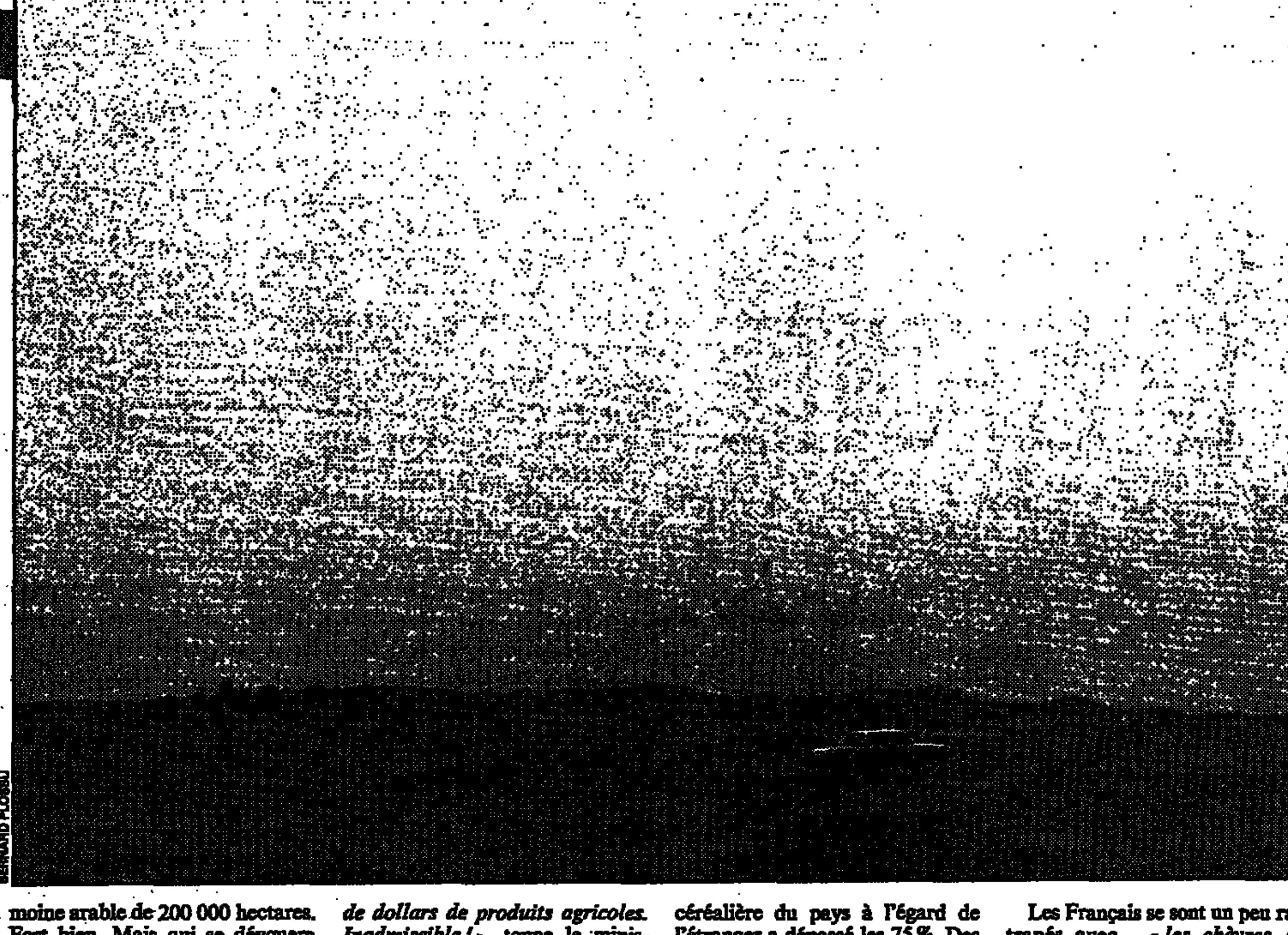
Il reste que, si les activités rurales ne fournissent plus de nos jours qu'un quart de la totalité du produit national égyptien, elles emploient encore la moitié de la main-d'œuvre globale. Du moins théoriquement. Une brochure sur l'agriculture éditée pour les investisseurs francophones par l'Organisme général égyptien d'information, après avoir constaté que *« l'offre en matière de main-d'œuvre agricole ne répond plus à la demande »*, indique : *« Un grand nombre d'ouvriers agricoles ont émigré vers les pays arabes, mais continuent à être recensés parmi les effectifs agricoles égyptiens. »*

Le bouleversement psychosocial qui s'accomplit sans bruit au *rif* – la campagne – n'a pas encore suscité d'inquiétude dans les innombrables bureaux de la capitale où agronomes citadins et attachées en *hégab* (le tchador local) traitent entre deux thés des affaires agricoles. On y est comme congénitalement persuadé que la paysannerie continuera, par son labeur et sa sobriété, à donner à l'ensemble des citoyens le sentiment de sécurité qui, de tout temps, a permis de tenir durant les guerres ou les crises.

HORS DES SENTIERS BATTUS

Héritier de la prestigieuse Ecole française de droit du Caire, le Centre (français) d'études et de documentation économique, juridique et sociale du Caire (CEDEJ), créé en 1968, a connu ces dernières années un nouvel essor, *matérialisé notamment par une* floraison d'études à la fois savantes et d'abord aisé, *sur des sujets* égyptiens d'actualité généralement peu traités par les médias : contrôle des naissances, enseignement, intellectuels et pouvoir, chanson populaire, presse enfantine, presse cairote et révolution iranienne, répression de la toxicomanie, villes nouvelles, de Gaulle vu d'Egypte, les coptes aujourd'hui, l'habitat ancien au Caire, les waqfs (biens islamiques) contemporains, etc. Sans oublier un désopilant recueil de caricatures des journaux du Caire, une revue trimestrielle en français de la presse cairote arabophone et un fort bulletin semestriel général en français. Le tout offrant de solides munitions pour mieux connaître l'« Egypte profonde ».

▶ Les publications du CEDEJ sont notamment diffusées en France par la librairie Point du jour, 58, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. (1) 43-26-20-17.



BERNARD PLOSSU

Ministre et agriculteur

Les nouvelles qui arrivent des plus lointaines provinces – là ce sont des propriétaires qui vendent leurs terres faute d'ouvriers agricoles ou parce qu'ils trouvent abusives leurs exigences financières, ailleurs ce sont des champs de première fertilité laissés en friche faute de bras – n'ont pas détourné le gouvernement de ses projets d'extension du secteur tertiaire. Nulle réflexion n'est, en revanche, engagée sur les moyens de revaloriser le travail agraire.

Le chef du cabinet, Ali Lotfi, veut accroître encore le patrimoine arable de 200 000 hectares. Fort bien. Mais qui se dévouera pour ensemencer les nouveaux espaces arrachés au désert, fatalement ingrats les premières saisons, alors que des sols bien gras trouvent de plus en plus difficilement de metteurs en valeur ? Poussés dans leurs retranchements, les ministres n'ont qu'une réponse : *« Mécanisation ! »* Certes, mais à grande échelle, comment la financer alors que les créanciers étrangers déjà assaillent le Trésor ?

Youssef Wali, propriétaire heureux dans l'oasis du Fayoum, au désert Libyque, et de surcroît ministre de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ajoute aux tracteurs et aux moissonneuses-lieuses les cultures riches et les primeurs qui rapportent gros et devraient donc susciter une nouvelle génération d'exploitants : l'agriculteur en salopette succédant au fellah demi-nu. *« Israël n'a que 1 milliard de mètres cubes d'eau par an et exporte 1 milliard de dollars de denrées agricoles. L'Egypte, avec 55 milliards de mètres cubes d'eau, n'exporte que pour 200 millions de dollars de produits agricoles. Inadmissible ! »*, tonne le ministre.

Après s'être couverte, sous Sadate, de poulaillers en batterie, dont elle est aujourd'hui bien revenue, l'Egypte commence donc maintenant à installer un peu partout dans ses campagnes de longs tunnels en plastique *« où croîtront des primeurs pour la consommation locale et l'exportation »*. L'Egypte ignore-t-elle que du Maroc à la Jordanie, toute la Méditerranée se bouscule pour vendre ses fruits et légumes sur les marchés d'Europe ? *« Les Américains nous ont assurés que nous trouverions facilement preneurs dans le Marché commun pour nos haricots sans fil, nos courgettes fondantes, nos fleurs, nos fruits poussés à l'eau du Nil. »*

Les chèvres de Mitterrand

Les Américains *« assurent »*, et pendant ce temps ils enfournent sans coup férir leurs excédents en blé dans les silos égyptiens. En quelques années, la dépendance céréalière du pays à l'égard de l'étranger a dépassé les 75 %. Des 10 millions de tonnes de céréales qu'ils consommeront en 1986 les Egytiens n'en auront guère produit que 2 millions de tonnes. *El-Wafd*, organe de l'opposition nationaliste, s'emporte contre cette évolution : *« Le blé est une denrée stratégique pour l'Egypte et aucun citoyen ne peut ignorer que sur cinq galettes de pain qu'il mange trois viennent d'Amérique. Emblaver 25 000 nouveaux hectares de désert, irrigués par les eaux usées d'Alexandrie, aurait signifié une réduction de la dépendance égyptienne à l'égard des céréales américaines. Voilà pourquoi l'US Aid a rejeté ce projet. La raison est purement politique. »*

Elle mérite en tout cas d'être posée surtout depuis que les Etats-Unis, en articulation avec le Canada et l'Australie, se sont assurés un quasi-monopole des fournitures de blé en grain à l'Egypte, éliminant de ce juteux marché, depuis cinq ans, les fournisseurs français, même offrant des tarifs avantageux.

Les Français se sont un peu rattrapés avec... *« les chèvres de Mitterrand »*. Certes les Egyptiens n'ont sans doute pas de leçon à recevoir en matière d'élevage mais ils en souhaitaient en art fromager. Quelques escouades caprines, avec leur berger périgourdin, leur furent donc très officiellement expédiées par Paris. *« Ça a pris très vite, en même temps que le lait »*, et plusieurs villages, aux quatre coins du pays, sont maintenant dotés de biquettes franco-égyptiennes, dont ils tirent de succulents crottins, présents désormais sur les bonnes tables du Caire, entre le poulet à la tcherkesse et la salade de goyaves.

Ces petits fromages-là ne sont évidemment pas la panacée mais ils témoignent sans doute en faveur de ceux qui croient que le paysan égyptien a toujours la *baraka* dans les doigts pour peu qu'on sache lui donner l'occasion de l'exercer dignement.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(3) El-Bokhari, *l'Authentique Tradition musulmane*, traduction de G.-H. Bousquet, Sindbad, 1986.

LES COMMANDEMENTS DU PREMIER MINISTRE

« ÉCONOMIE DE MARCHÉ, LIBÉRALISATION, PRIVATISATION »

IL y a un an, pour ses cinquante bougies, Ali Lotfi était tiré par le président Moubarak de l'oubli précoce où l'avait précipité Sadate après un *biennium* aux finances (1978-1980), où l'esprit méthodique de cet enfant du peuple anobli d'un doctorat lausannois en économie avait suscité quelque espoir. A défaut de pouvoir réformer l'économie, *« Docteur Ali »* était retourné l'enseigner à l'université cairote d'Aïn-Chams, avec en prime la vice-présidence d'une banque commerciale. On le bombardait maintenant premier ministre.

Le *« meilleur économiste d'Egypte »* était placé à la barre par le raïs pour désembourber agriculture, industrie, Trésor et monnaie – rien de moins ! Et, bien entendu, sans faire de vagues... Accepter une telle mission suppose un sacré cran. Tel fameux expert occidental, à qui l'on demandait ce qu'il entreprendrait si on lui confiait la gestion économique de l'Egypte, répondit : *« Je prendrais la fuite... »*

Un an après sa nomination, dans son bureau néo-Louis XV de l'ancien hôtel princier où siège la présidence du Conseil, *« Ali-Bey »*, la moustache impavide, dresse pour nous le premier bilan de son action : *« Nous avons pris des mesures contre la routine et la bureaucratie. Les réformes douanières délivreront les investisseurs de complications administratives. Outre la réforme monétaire, nous avons engagé aussi une réforme économique ayant pour but d'augmenter et de rationaliser la production. En 1986 a été inaugurée une nouvelle usine de fer et d'acier à Alexandrie, d'une capacité de 750 000 tonnes par an, et la production de ciment a augmenté de 40 %. D'une manière générale, nous avons décidé de renouveler le matériel de nos unités de production d'ici à 1992. Quant à l'infrastructure courante, nous poursuivons et étendons ce qui a déjà été réalisé pour le téléphone, les ponts et les tunnels, etc. »*

Et l'énergie ? *« C'est l'autre axe de notre politique industrielle : utilisation de nouvelles sources comme le gaz naturel ou la chaleur solaire et installation de notre première station nucléaire. »* Celle-ci étant un vieux projet de Sadate, discuté tour à tour avec Washington, Paris et Bonn, et qui avait suscité l'hostilité de la population d'Alexandrie, ville près de laquelle la *« station »* doit être installée.

Et l'agriculture ? *« C'est l'un des trois axes majeurs de la réforme économique engagée : au cours des cinq prochaines années, nous devons augmenter la superficie cultivable d'un demi-million de feddans* (1). *Quant à la natalité, nous nous donnons dix ans pour la ramener de 2,7 % à 2,2 % par année. En tous domaines, vous le constatez, pas de promesses brillantes ou exagérées mais une franchise totale sur les problèmes du pays ! »*

On pourrait discuter la seconde partie de l'affirmation du premier ministre, car s'il y a enfin en Egypte des indices d'une volonté politique de saisir par les cornes le taureau, que dis-je, le monstre économique, en revanche on ne voit pas encore de volonté de le proclamer, donc d'aller jusqu'au bout. Le tabou du socialisme étatique défendu par les légions de scribes qu'il a enfantées est encore debout, tel un veau d'or faisant les gros yeux.

Le chef du gouvernement se rebiffe : *« Partout nous œuvrons dans le sens de l'économie de marché, par la libéralisation et la privatisation. Les prix pratiqués par les entreprises publiques seront fixés sans la moindre ingérence gouvernementale, en fonction de l'offre et de la demande. En 1991-1992, le capital du secteur industriel public devrait représenter la moitié de la totalité du secteur industriel. »* Il en représente actuellement 66 % et le déficit global ne diminue pas. La privatisation – avec participation étrangère – a commencé par le tourisme.

« Des imprévus ont affecté, cette année, notre capacité à honorer nos traites : la baisse du prix du pétrole nous a coûté 1,2 milliard de dollars... »

Autre sujet tabou : les subventions aux produits de base tels que farine, riz, sucre ou thé, vieux boulet rouillé que traîne le Trésor mais qui n'est pas sans effet de colmatage social et politique. Le Fonds monétaire international, qui, avec ses *« deux autres sœurs »*, la Banque mondiale et l'US Aid – selon l'expression de la presse cairote, – tient l'Egypte à merci, réclame *« la vérité des prix »*.

Le peuple, lui, et c'est bien normal, exige le maintien du *« pain à deux piastres »* (10 centimes) tant que les salaires resteront indécents. Pour le pouvoir, le spectre des émeutes de 1977 rôde toujours : *« Il est indispensable de continuer à subventionner les produits de base, mais il faut également que seuls profitent des subventions ceux qui les méritent. »* En attendant d'effectuer un délicat tri social, Ali Lotfi a plafonné les aides aux prix à moins de 2 milliards de livres égyptiennes par an (environ 10 milliards de francs), diminué les quotas de produits attribués, et relevé les tarifs supposés les moins sensibles, comme l'essence, le gaz, l'électricité.

M. Lotfi espère que ces mesures et quelques autres, dont la dévaluation déjà réalisée *de facto* de la monnaie, inciteront les débiteurs occidentaux *« à rééchelonner la dette égyptienne »* (2), dont le seul service est, pour l'exercice en cours, de près de 3,5 milliards de dollars. *« Des imprévus ont affecté, cette année, notre capacité à honorer nos traites : la baisse du prix du pétrole nous a coûté 1,2 milliard de dollars, les envois de fonds des travailleurs égyptiens dans les pays pétroliers ont diminué de plus de 2 milliards de dollars, sans compter les revenus du tourisme fortement touchés par le terrorisme. »*

Si les touristes, notamment français (ces derniers avaient été plus de 100 000 en 1985, en tête des voyageurs occidentaux), ont repris cet automne le chemin de l'Egypte et si le baril de naphte, tombé de 28 à 8 dollars, est remonté depuis quelques semaines à 13 dollars, *« en attendant peut-être les 17 dollars »* que guigne M. Loftì pour décembre, le poids de la dette extérieure, sans être aussi pesant que celui d'autres débiteurs célèbre (par exemple le Mexique : 80 millions d'habitants : 100 milliards de dollars dus), reste lourd pour cette nation de cinquante millions d'âmes.

Lourd quoique imprécis. Car en ce domaine où on imagine que tout est connu à la virgule près, les brouillards du Nil surpassent ceux de la Loire. Même le rigoureux Ali Lotfi préfère ne pas avancer de chiffres... L'an passé, le ministre du plan avait évalué la dette du Caire à moins de 16,5 milliards de dollars, et le FMI à 31 milliards de dollars... Les ambassades occidentales, elles, s'accordent officieusement, cette année, sur le chiffre de 34 milliards de dollars pour la totalité des créances civiles et militaires de l'Occident. Quant à la *« vieille dette »* à l'égard de Moscou, M. Lotfi affirme : *« Elle n'est pas gigantesque* [on l'évalue à 4 milliards de dollars] *et nous sommes en train de la régler. »*

« Accordez-nous un peu de temps et vous verrez que nous remplirons nos engagements ! », affirme le premier ministre, telle est sa conclusion en forme de demande, à cet Occident vu du Caire, à tort ou à raison, comme un gros richard sans indulgence. Mais le temps sera-t-il accordé par les siens mêmes au *« docteur Ali »* ? Ce premier ministre en quelque sorte modèle, du moins d'un point de vue libéral, Egyptien modèle aussi, avec son unique fils, saura-t-il tenir, face à l'impitoyable petit monde politicien cairote, où tant d'*« d'excellents économistes »* disent et font dire qu'ils pourraient faire mieux et plus vite que leur *« ami »* Ali Lotfi ?

J.-P. P.-H.

(1) Environ 200 000 hectares.

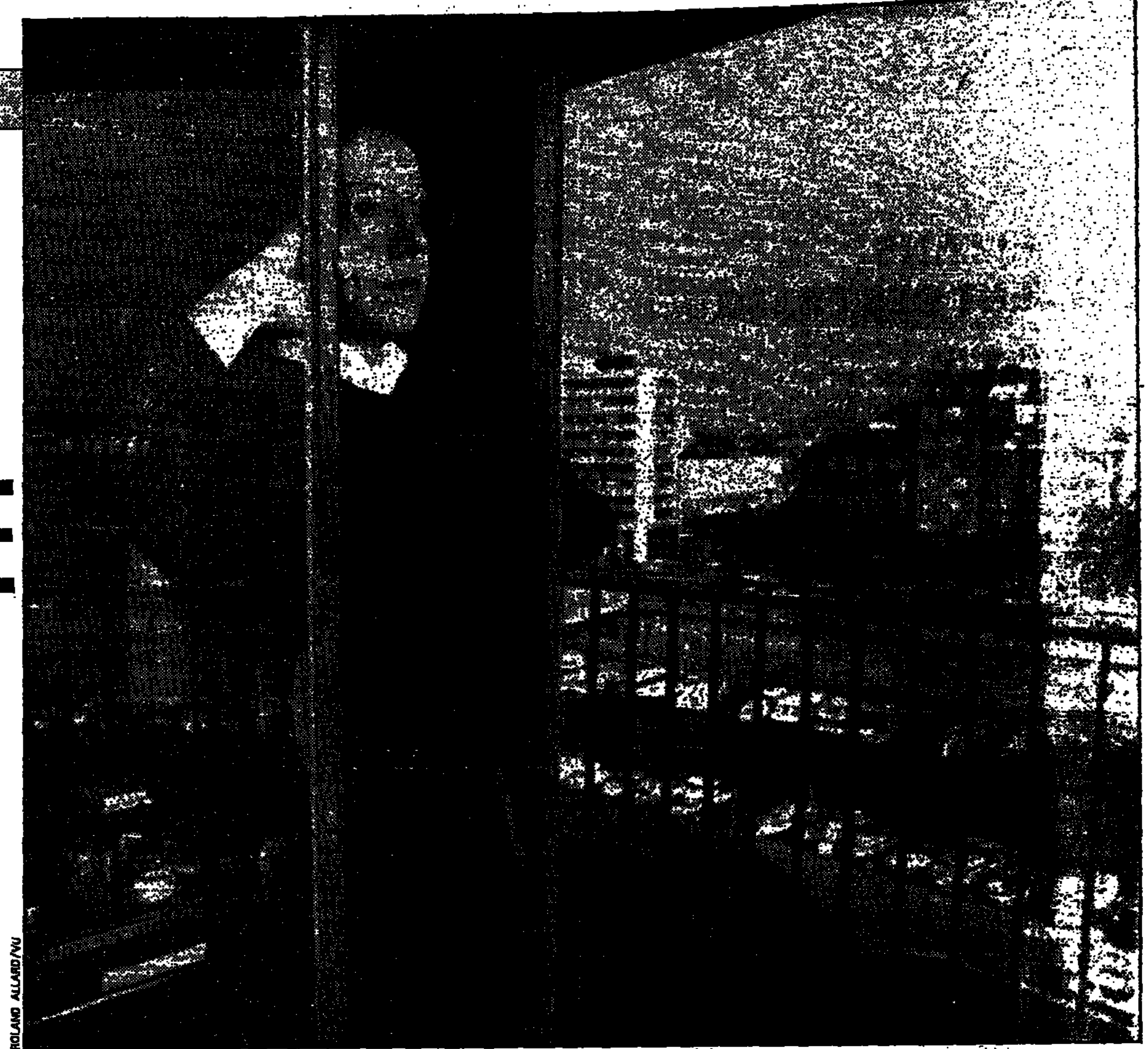
(2) M. Lotfi indique, en outre, que Le Caire a demandé à Washington de *« réviser le taux d'intérêt de la dette militaire »*.

rencontre

ROMANCIERES SANS HONTE DU ROMANESQUE

Par Monique Nemer

Danièle Sallenave, Florence Delay : deux romancières de la quarantaine, de la génération qui s'est passionnée pour la recherche théorique sur la narration, s'interrogent sur le « retour du romanesque ». Deux propos croisés qui, au-delà des différences de sensibilité, disent l'exigence d'un engagement éthique de l'écrivain dans son œuvre.



ROLAND ALLARD/VU

DANIÈLE SALLENAVE : MA PRÉSENCE DANS LE RÉCIT

« UNE intrigue, des personnages dont c'est peu de dire qu'ils sont « vraisemblables », un auteur qui affirme sa présence : toutes les catégories romanesques traditionnelles sont apparemment présentes dans votre dernier livre la Vie fantôme (1). *Faut-il saluer un « véritable roman » et comprendre ainsi que les « aventures du récit », dans les années 60, n'ont jamais été que vaines tribulations ?*

– Sûrement pas. Je trouve assez accablants – et fort peu maîtrisés – tous ces propos sur le « retour du roman » comme retour à la vie de chair et de sang. Il est vrai que les notions de vraisemblance, de suspense, le choix d'une fiction qui ne fait pas de l'écriture son sujet premier, heurtent de front certaines pratiques du nouveau roman – qu'il est d'ailleurs hâtif de considérer comme un ensemble uniforme. Mais cela ne justifie pas le retour réactif, voire réactionnaire, de tous ceux qui ont combattu la réflexion menée sur le récit. Avec le nouveau roman, il peut y avoir débat, mais pas dos à dos.

– Vos choix narratifs ne sont donc pas l'expression d'un repentir ?

– Il s'agit plutôt d'une redistribution des données et des priorités. Il n'est d'ailleurs pas sûr que le nouveau roman ait à ce point supprimé le « récit d'une aventure » pour y substituer « l'aventure d'un récit ». Cet aspect était mis en avant, dans les polémiques plus encore que dans les textes. Réintroduire le personnage n'est pas nécessairement en revenir à Balzac : certaines alternatives théoriques sont singulièrement réductrices. Si toute transformation était une volte-face, aucune avancée ne serait possible, dans aucun domaine !

» Le plus grand événement pour moi depuis vingt ans, dans la réflexion sur la littérature, est l'œuvre de Paul Ricœur *Temps et récit* (2). Il montre notamment ceci : ce qui relève du formalisme n'est que le second temps d'un processus complet. Il l'analyse en trois étapes : la préfiguration, c'est-à-dire l'acquis de lectures et d'expériences, la configuration, travail formel de composition du livre, et la refiguration, où l'œuvre s'accomplit comme telle dans la conscience du lecteur.

– Un tel processus suppose un amont et un aval du livre dont dépend la « configuration » ?

– Oui, c'est pourquoi mon désaccord avec certaines thèses du nouveau roman, plus qu'avec le nouveau roman lui-même, porte sur le refus de l'intrigue ou du vraisemblable comme loi de composition romanesque, sur la volonté de manifester avant tout le récit comme objet fabriqué, autonome. Il y a quand même un niveau où l'écriture cesse d'être intransitive, close sur elle-même : si le langage ne parlait que de lui-même, il ne parlerait à personne. Il faut que quelque chose passe – et se passe...

» *Dans* les Portes de Gubbio (3), *un personnage dit : « Je ne suis la source d'aucun récit, j'en suis le confluent. Je ne prends pas la parole, je la donne. » Est-ce une définition possible de cette fonction médiatrice de l'écrivain ?*

– *Certainement.* « Donner la parole » n'est pas seulement à entendre au sens misérabiliste de prêter sa voix aux muets de ce monde, ni même de donner la parole aux morts, ce qui est pourtant très important pour moi : il faut attester que les morts ont été des vivants et *« reprendre leurs rêves interrompus »,* comme le disait Baudelaire. Le travail littéraire, c'est aussi faire accéder à l'expression des scènes que l'on voit, au sens propre, de manière quasi hallucinatoire. L'écriture est liée à cette demande impérieuse de formulation émanant d'une vision.

» *C'est de cet appel que vient* l'énergie d'écrire quarante fois la même page, tant que l'adéquation de la scène à son expression n'est pas réalisée. Je sais bien que ces scènes ne sont pas sans rapport avec des univers de langage, mais elles apparaissent d'abord comme visions.

– Le romancier n'est-il alors que le scribe passif de ces scènes ?

– Pas du tout. Parce c'est là qu'intervient l'étape décisive où le narrateur prend existence, où il prend position, c'est-à-dire qu'il assume son statut de narrateur et sa propre figuration du monde. C'est l'étape rhétorique où il va mettre en place sa stratégie de persuasion. Là, je me sépare tout à fait du nouveau roman. Pour moi, il est fondamental de redécouvrir le pouvoir d'être un narrateur, non pas cette figure de papier dont parle la poétique quand elle est en reste à l'immanence du texte, mais un narrateur, un auteur – je ne suis pas vraiment nerveuse sur ces termes ! – impliqué. Je ne veux pas du tout être une figure de papier, ni en rester à l'immanence du texte. Je veux inscrire ma présence dans le livre comme un engagement.

– Le mot sonne curieusement pour les lecteurs de la Vie fantôme, *où, justement, aucun jugement n'est émis sur les personnages, où vous ne les mettez même jamais dans des situations qui, implicitement, conduiraient le lecteur à formuler un jugement tranché.*

Il faut passer avec le lecteur une sorte de contrat de confiance. Nécessairement, il marche dans le noir. Mais il doit savoir que le narrateur lui sera une sorte de main courante dans l'obscurité.

– Bien sûr, le type d'engagement dont je parle n'a rien à voir avec des appréciations ou des commentaires massifs. On a dit de ce livre qu'il était une apologie du mariage, ou au contraire de l'adultère. Je ne fais l'apologie de rien ! Je ne prétends pas dire le vrai sur des comportements, moins encore prescrire ce qu'il faut faire et ne pas faire. Quand je parle d'engagement, je veux dire que je tiens à être un narrateur qui ne se nie pas. Un narrateur qui ne se donne pas comme fin unique la compétence stylistique et formelle, mais qui accepte, revendique même, une compétence éthique. C'est une dimension, une tradition de la littérature qui s'est un peu perdue. Et pour la réaffirmer, je m'appuie de nouveau fortement sur le livre de Ricœur. Cela n'a rien à voir avec des discours moralisateurs. Le lecteur et moi, nous sommes engagés dans l'existence temporelle. Tout récit écrit, lu, est un retour sur l'expérience, une expérience revisitée : pour l'auteur, feindre de s'absenter me semblerait, du point de vue éthique, une mystification, un délit de fuite.

– Cette expérience, dans la Vie fantôme, *atteint étrangement un maximum de généralité par la description minutieuse d'un maximum de particularités...*

– Ce que j'ai envie de faire en littérature est comparable à ce qu'est en philosophie la phénoménologie : il s'agit de confier à la description le soin d'atteindre aux essences. La situation essentielle est ici celle de l'homme séparé – et celle de l'homme qui rêve son destin et ne l'accomplit pas.

» L'enjeu paradoxal est de communiquer avec le lecteur – donc de toucher ce qui est « commun » – par le moyen de ce qui est nécessairement le plus différent de lui – les particularités des personnages et des circonstances. C'est la raison pour laquelle il n'y a dans ce livre aucune «péripétie» : les deux seules – l'arrivée impromptue de la femme de Pierre dans le petit village où il passe huit jours avec Laure, et la rencontre des deux femmes devant un cinéma – restent sans conséquence, car un événement ou un accident contrarierait ce chemin vers les essences, parasiterait le système d'identification forcée qui fait partie de ma stratégie de persuasion.

» Dans le premier cas – l'arrivée inattendue d'Annie, – j'ai eu l'impression au début d'écrire une scène de vaudeville, une scène où prévalaient le piquant, le pittoresque. Mais plus j'avançais, plus je l'épurais, interdisant toute possibilité de coup de théâtre pour ne laisser subsister que ce qui manifestait l'essence des rapports dans le livre – la circulation d'un homme entre deux femmes et son obsession de ne les voir jamais se rencontrer. C'est à cette condition, je crois, que le passage du particulier à l'essence peut se faire, et que le livre peut s'accomplir dans la tête de l'autre, dans la tête du lecteur.

– Mais comment peuvent se concilier cette description phénoménologique – qui prend acte de ce qui est – et une stratégie de persuasion qui, elle, suppose un «montage» en fonction d'un dessein?

– Cela joue sur l'ambiguïté de la description. Si «objective» qu'elle se prétende, elle s'insère dans un ensemble qui, lui, est orienté. Je dirais que c'est une stratégie de discours qui ne tient pas la «phrase» – chaque séquence descriptive – pour une fin en soi, mais articule les séquences entre elles selon le point de vue de l'auteur sur le monde. Car enfin, si une des fonctions de la littérature est de refigurer une expérience, convenons qu'elle ne se refigure pas toute seule! Et puisqu'il y a toujours orientation et point de vue, alors revendiquons-les, non sous la forme d'intrusions moralisatrices, de mots d'ordre ou de grandes idées générales, mais en affirmant cette présence d'auteur, lisible dans la figuration de l'univers représenté et dans son engagement personnel. C'est cela, l'engagement éthique, et il n'est pas sans périls.

– Quels périls?

– Ne serait-ce que ceux du dévoilement, qu'il ne faut pas confondre, pour le rejeter sans examen, avec la sincérité, l'authenticité, la confidence, la confession – toutes qualités un peu nauséeuses. Ce qui pose à nouveau la question de la communication avec le lecteur. C'est lui, et lui seul, qui accomplit le livre comme monde. A ce lecteur, il faut prévoir une place et passer avec lui une sorte de contrat de confiance. Nécessairement, il marche dans le noir, mais il doit savoir que le narrateur lui sera une sorte de main courante dans l'obscurité.

» La littérature contemporaine a beaucoup trop joué d'une stratégie de la déception, de l'évanouissement, voire de la dérision face aux attentes du lecteur. Cela a pu avoir un intérêt polémique, un temps, mais pour ma part, le monde que je présente est sous ma caution, et je demande au lecteur de me faire confiance, le temps de la lecture. Après, bien sûr, qu'il aille voir ailleurs...

– Qui dit stratégie dit visée, intention, dessein. A quel dessein obéit la représentation du monde de la Vie fantôme, *dont on peut difficilement dire qu'il est exaltant?*

– C'est compliqué, même pour moi. J'ai sans doute réagi à une longue peur d'étouffer et de voir se refermer sur moi un monde de déterminations. Et plus encore peur de les désirer, d'y trouver une jubilation tranquille.

» Par certains côtés, je hais la «vie ordinaire», et par d'autres elle me fascine. Anecdotiquement, c'est l'histoire d'un homme entre deux femmes, mais, au-delà de l'anecdote, j'ai voulu voir ce que c'était que vivre ainsi dans l'enlisement et peut-être les charmes d'une vie convenue. J'ai voulu entrer, et faire entrer le lecteur, dans une zone de turbulence, lui faire dépasser l'inconscience du quotidien, et, descendre des hauteurs éthérées de l'idéal.

» On peut me reprocher d'avoir du roman une conception qui propose l'unité et la concordance là où l'existence fragmente, disperse. J'accepte le reproche. Il n'est pas sûr d'ailleurs que je n'assigne pas une fonction consolatrice à cet ordre restauré – non pas en ce qui concerne l'anecdote qui, dans *la Vie fantôme,* n'a rien du consolant, – mais dans une reconstruction qui pallie l'angoisse de l'incohérence, du discordant.

– La consolation ne peut alors être que dans cette façon de pacifier l'expérience en la réordonnant, car où sont les Laure et Pétrarque d'antan?

– Il est vrai que je somme le lecteur (comme je me somme moi-même) de réunir les pauvres preuves qu'il n'est pas lui-même immobilisé dans la médiocrité, l'irrésolution, l'inaccomplissement. La vie de Laure et de Pierre est peut-être fantomatique par rapport à la «vraie vie», mais une «vraie vie» imaginée, rêvée ne l'est pas moins. Par quelle ruse décidons-nous que la «vraie vie» est justement celle que nous ne vivons pas? Un fantôme peut en cacher un autre...

– Somme toute, vous n'êtes pas vraiment de bonne compagnie...?

– Pas vraiment... » ■

(1) POL, 290 p., 85 F. Voir la critique dans « le Monde des livres » du 19 septembre.

(2) Le Seuil.

(3) Hachette/POL, prix Renaudot 1980.



LORENCE

«P

AGNES BONNOT/VU

FLORENCE DELAY : LA PAROLE SOUVERAINE

«PARCE que Danièle Sallenave publie chez POL la Vie fantôme *ou que Marcellin Pleynet fait paraître chez Denoël* Prise d'otage, *on assiste, en cette rentrée littéraire, à une apologie du romanesque retrouvé, où l'acquiescement au retour des «vraies valeurs» le dispute à l'opprobre qui frappe ces prétendus transfuges. Vous même avez publié cette année chez Gallimard* Course d'amour pendant le deuil, *qui ne méconnaissait pas les séductions du romanesque. Que pensez-vous de ce débat ?*

— Ce «retour du romanesque» me paraît un terme très flou. S'il s'agit de prétendre qu'écrire un récit se fait sans aucun recours à une technique, et qu'une spontanéité, une authenticité dispenseraient l'auteur de toute théorie sur la narration, c'est évidemment absurde. Si au contraire on convient que les techniques, l'échafaudage réflexif, le laboratoire ne doivent plus apparaître au premier plan, cela me paraît heureux.

— C'est donc une question de hiérarchie ?

— Ou d'ostentation. Et de moment. Pourquoi interdire au roman de modifier ses enjeux, et l'ordre de ses priorités ? La littérature-atelier en est venue à une raideur proche de la paralysie, au point que les littératures étrangères ont été profondément bienvenues, parce qu'on y a respiré des espaces romanesques différents. Mais la recherche a suscité des transformations qui sont maintenant acquises. Il est frappant d'entendre Jacques Roubaud dire à propos de son roman *la Belle Hortense* (Ramsay), avec l'humour qui est le sien : *«C'est un livre inoffensif.»* Si ce roman peut mettre en scène un jeu vertigineux entre auteur, lecteur, narrateur, éditeur, et être «inoffensif», pur divertissement, c'est que ce débat-là est exangue. Personne au monde n'entreprendrait d'écrire un roman qui ne soit pas offensif. Pouvoir en faire un jeu signifie que le risque a changé de lieu.

— Vous-même avez-vous suivi cet itinéraire quasi obligé des écrivains de votre génération ?

— J'ai été impressionnée par les contraintes. Elles m'ont été une sorte de propédeutique à l'écriture, une aide et une discipline. La division en chapitre du *Aïe-Aïe de la corne de brume* suit les étapes de l'amour courtois, *l'Insuccès de la fête* mime la langue du seizième siècle : ces allégeances formelles m'ont servi d'étai. Seulement, Gide disait que, lorsqu'il avait terminé un livre, il bondissait *«à l'autre extrémité de son être»*. Pour écrire le contraire ? Je me suis aperçue que moi, j'encourais le risque de bondir d'une contrainte extrême à l'autre — ce qui est bien différent. Et qu'il fallait en venir à mon être — et à ma liberté.

J'essaie de garder envers mes personnages le maximum d'antipathie, ce qui autorise, parfois, une effusion. C'est aussi les faire penser, mais éviter de penser à leur place.

— Comment cette liberté s'exerce-t-elle ? Dans des matières, ou dans des manières ?

— Pour les matières, le «stock» n'est pas infini. Un roman parle d'amour, de mort, de société. Il est roman d'éducation, d'initiation, de dénonciation. Mais quel qu'il soit, il commence au moment où finit le récit de ce qu'il raconte, et où on approche ses lisières, ses arrière-pays, les lieux où il entre en collision ou en harmonique avec notre univers de lecteur. C'est la grande différence que le sujet de roman entretient avec le sujet de théâtre : le premier est en quête d'une «famille» de lecteurs et appelle à la connivence, le second s'adresse à une collectivité et ne peut se soustraire à la citoyenneté. Je n'ai jamais eu de problèmes avec les sujets de roman, mais j'en ai beaucoup avec les sujets de théâtre.

» Quant aux manières, elles tiennent aux croisements que chaque époque — et chaque écrivain — opère entre le «stock» reçu, le champ de conscience qui les filtre — dont notre époque a poussé très loin l'investigation — et le langage qui s'en empare. La liberté ? C'est aller fabriquer, «à l'extrémité de son être», un montage radicalement neuf dans une langue radicalement éclairante.

— Il est révélateur que vous définissiez l'enjeu d'un roman comme un croisement, un système d'actions et de réactions. Riche et légère *et plus encore* Course d'amour pendant le deuil *prennent justement pour sujet la manière dont se tissent — lisse et trame — les réactions de personnages confrontés à une absence.*

— C'est que je crois, dans le romanesque, à la prééminence des effets sur les faits. Je crois que les grandes œuvres agissent, et que leur importance dépend de leur retentissement. La nature de l'œuvre du maître, Sebastiano Lavia, dans *Course d'amour* interdit toute inscription posthume, toute stèle qui fixerait sa parole en «faits» et régirait ses effets. J'ai une fascination pour la parole, pour la conversation, cet *art en voie de perdition, qu'on ne peut thésauriser*, mais dont l'action est décisive. Le modèle que je voudrais pour le roman, c'est cette énergie qui ne s'enlise pas dans la commémoration. Le maître mort, il n'y a d'autre choix que d'être libre. Et d'en faire un engagement éthique.

— Cette éthique de la liberté assumée correspond-elle à une esthétique ?

— Certainement, mais à une esthétique qui n'a rien à voir avec le laissez-faire. Bergamin, dans un texte qu'il consacre à l'art de toréer (1), mais qui a beaucoup à voir avec l'art d'écrire, avance cette phrase redoutable : *«Ce qu'on ne peut exprimer intensément, on l'exagère.»* L'intensité, qui seule est porteuse d'effets, procède d'une économie rigoureuse du nécessaire et du suffisant : *«l'art de mettre et d'enlever»*, dit encore Bergamin. C'est pourquoi les bonheurs de la langue font parfois les malheurs de la prose.

» Enlever, c'est briser une métaphore séduisante et passer à autre chose, parce que la poursuivre serait gratuit. Il faut réagir à la seconde, à la virgule, car le temps du roman est une horloge impitoyable. Mettre, c'est faire *appel aux éléments — la Terre, la* Lune, les saisons, — mais juste pour ce qu'ils ont à signifier dans l'économie générale, c'est donc enlever tout ce qui serait ornemental. Mettre et enlever, c'est créer des personnages mais s'interdire, à leur égard, la complaisance. J'essaie de garder envers eux le maximum d'antipathie, ce qui autorise, parfois, une effusion. C'est aussi les faire penser, mais éviter de penser à leur place... Ces contraintes-là sont régies par le dessein qu'on s'est fixé, éthique et esthétique.

» Mais quand un torero, ou un chanteur de flamenco, excède la perfection d'un «en plus» quasi miraculeux, on dit en espagnol : *«Tiene duende»*. Il a le *«duende»*, feu follet, petit fantôme — inspiration. Le refus du laissez-faire se doit de laisser passer la possible apparition. C'est un jeu périlleux.

— Pour filer la métaphore tauromachique, qui torée qui ? Et pour quel péril ?

— Leiris a déjà répondu dans *De la littérature considérée comme une tauromachie.* On ne torée jamais que soi-même, les limites de son propre monde, qui n'est pas le monde, sa conscience, son style. Là est la joute. Et tout écrivain se met en péril lorsqu'il écrit — sinon il n'a plus d'enjeu. C'est dire combien il provoque la possibilité du désastre.

» Cette figure du désastre hante plusieurs de mes livres. *L'Insuccès de la fête* en est la mise en scène. Dans *Riche et légère*, un torero subit la terrible «bronca», le charivari de l'arène, parce qu'il a eu peur. Et dans *Course d'amour pendant le deuil*, Ruggero Sani monte un spectacle qui finit sous les huées. Mais il est des désastres subis — comme celui de Jodelle dans *l'Insuccès* et des désastres qui sont le signe qu'on est allé jusqu'au bout d'une logique — c'est le cas de Sani. La peur est le revers obligé d'une littérature qui se refuse à être inoffensive.

— Quand Bergamin parle de l'art de toréer comme «art de mettre et enlever», *il fait allusion au leurre qu'est la muleta. La fiction est-elle comme la muleta, simulacre mais vérité ?*

— On n'écrit pas un récit sans un dispositif stratégique qui vise à annuler cette alternative. Dans une fiction, l'«effet de réel» d'un *événement* vient non d'un simple mimétisme, mais de la manière dont on a disposé, avant, des traces allusives, symboliques, du fait auquel on veut conférer réalité. C'est le prodigieux coup de force de la littérature sur le réel : les traces anticipent l'acte, elles *n'en sont pas la conséquence.*

» Dans *Course d'amour*, un certain nombre de *«coups de poignard»* sont essaimés — métaphoriques, comme telle parole posthume du maître qui «blesse» Camille, analogiques, comme ceux qui transpercent un saint Pierre peint sur fresque... Les «vrais» coups de poignard que reçoit un personnage à la fin du livre n'ont, évidemment, du point de vue de l'anecdote, pas de rapport avec ces multiples indices, mais ils en sont, si la stratégie du texte est efficace, la résultante. En somme, la fiction produit le réel, les signes valident les faits — et non l'inverse. La fiction n'est pas la réalité, mais elle l'avère.

— En somme, on pourrait prendre pour emblème de la fiction cette phrase de Riche et légère : «La femme fardée est bien plus vraie que la femme naturelle car elle porte sur son visage sa conception de la beauté.»

— Tout à fait. Le fard n'est pas un masque, mais un dévoilement. Mes fictions font l'aveu de ma conception du monde mieux sans doute que je ne saurais le faire en tentant de la formuler directement. C'est pourquoi le débat sur le réalisme, l'objectivité, me semble un peu caduc... Ma langue d'écrivain est un irréalisme absolu, puisque nul être de chair ne la parle, pas même moi, et c'est pourtant elle, chevauchant la fiction, qui arrive à un réel dévoilé.

» L'irracontable du roman, c'est la voix de l'écrivain. On ne peut la dire qu'avec une voix toujours autre. Là est sa vérité la plus singulière, en même temps que la moins réelle. Mais c'est cette irréalité qui fait monde.

— Au commencement est toujours le verbe ?...

— La parole reste souveraine. C'est en elle que s'accomplit la liberté. Quand une phrase atteint une certaine amplitude, *qui n'a* rien à voir avec sa longueur ou un quelconque ornement, elle fait mystérieusement avancer le livre, qui y puise sa dynamique, sa pulsation, ses nerfs. Et elle confère à l'acte une existence que la réalité lui dénie parfois. On m'a rapporté ce que disait un juif sage : *«Ne pas le vivre, c'est triste. Mais ne pas en parler, c'est mortel.»* ■

▶ *Tous les livres de Florence Delay ont été publiés chez Gallimard. Elle a reçu le prix Femina en 1983 pour* Riche et légère.

(1) *L'Art de birlibirloque*, de José Bergamin. Ed. Le temps qu'il fait.

jeux

échecs

N° 1198

UNE BOTTE SECRÈTE

(Dix-septième partie du match de championnat du monde, Leningrad, 1986)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : G. KASPAROV
Défense Grunfeld.

1. d4	Cf6	17. Fd4! (l)	Ff4 (m)
2. ç4	g6	18. 0-0! (n)	a5 (o)
3. Cç3	d5	19. Tf-é1	a4
4. Cf3	Fg7	20. Té4!	Fh6
5. Db3 (a)	dxç4 (b)	21. Fé5! (p)	a3
6. Dxç4	0-0	22. h3	Ca7
7. é4	Fg4 (ç)	23. Td7! (q)	Fç1
8. Fé3 (d)	Cf-d7	24. Txç7	Fb2 (r)
9. Td1 (é)	Cç6	25. Ca4!	Cb5
10. Fé2	Cb6 (f)	26. Txç6	Tf-d8
11. Dç5	Dd6	27. Tb6	Td5 (s)
12. é5! (g)	Dxç5	28. Fg3!	Cç3
13. dxç5	Cç8 (h)	29. Cxç3	Fxç3
14. h3!! (i)	Fxf3 (j)	30. ç6 (t)	Fd4
15. Fxf3	Fxé5 (k)	31. Tb7	abandon.
16. Fxç6	bxç6		

NOTES

a) L'arme de Botwinnik dans ses matches de championnat du monde contre Smyslov et Petrossian.

b) Les Noirs abandonnent le centre mais vont obtenir un bon jeu figural.

ç) *La construction de Smyslov,* fondée sur la manœuvre subtile du C-R (Cf-d7-Cb6) activant le Fg7, permet aux Noirs d'exercer une forte pression sur le pion d4. Ce système ingénieux résiste vaillamment depuis quarante ans à toutes les tentatives de démolition. D'autres idées ont été expérimentées avec plus ou moins de succès : 7..., ç6 ; 7..., Ca6 ; 7..., a6 ; 7..., Cç6 et 7..., Cf-d7.

d) La consolidation de la case d4 est essentielle. Les Blancs ne craignent pas de doubler le pion f après l'échange Fxf3.

é) La continuation la plus logique, supérieure à 9. Db3 ; 9. Fé2 et 9. 0-0-0.

f) Une autre possibilité est ici 10..., Fxf3 ; 11. gxf3, é5 ; 12. d5, Cd4 ; 13. Cb5 !, ç5 ; 14. dxç6, Cxç6 ; 15. Fç5, Té8 ; 16. Dç3 ! qui est avantageuse pour les Blancs selon Euwe. Après 11..., é5, Botwinnik conseille la suite 12. dxé5, Cçxé5 ; 13. Da4, Dç8 ; 14. f4 !, Cb6 ; 15. Db3, Cç6 ; 16. h4, Td8 ; 17. f5 !

g) Comme dans la quinzième partie, Karpov reste fidèle à cette continuation originale. Il est clair que l'échange des D donne aux Noirs un jeu agréable : 12. Dxd6, çxd6 ! ou 12. 0-0, Tf-d8 ! ou 12. d5, Cé5 ; 13. Cb5, Dxç5 ; 14. Fxç5, ç6. Dans la célèbre partie Botwinnik-Fischer (Olympiade de Varna, 1962), les Blancs jouèrent 12. h3 et, après 12..., Fxf3 ; 13. gxf3, Tf-d8 ; 14. d5, Cé5 ; 15. Cb5, Df6 ; 16. f4, Cé-d7 ; 17. é5 furent surpris par la riposte 17..., Dxf4 ! ; à l'issue d'une longue finale, Botwinnik réussit à obtenir la nullité.

h) Avec l'idée de passer en f5 via é7, 13..., Cd7 permettrait aux Blancs d'obtenir l'avantage par 14. é6 !, Fxé6 ; 15. Cg5.

i) La suite de la quinzième partie : 14. Cb5, Tb8 ! (si 14..., Cxé5 ; 15. Cxç7, Cxf3+ ; 16. gxf3 ; si 14..., Cxé5 ; 15. Cxç7, Tb8 ; 16. Cxé5, Fxé5 ; 17. Fxg4, Fxç7 ; 18. b4 ; si 14..., Fxf3 ; 15. Fxf3, Fxé5 ; 16. Td7) ; 15. Cxç7, é6 ; 16. Cb5, Cé7 ; 17. Td2, b6 ! aboutit à un rapide armistice. Voici que soudainement Karpov place une botte secrète qui laisse les Noirs devant des problèmes imprévus : le sacrifice du pion é5 est, en effet, inattendu.

j) Si 14..., Fé6 ; 15. Cg5 !, Cxé5 ; 16. Cxé6, fxé6 ; 17. f4 et 18. Fç4.

k) Après neuf minutes de réflexion, Kasparov décide de ne pas se lancer dans la suite compliquée 15..., Cxé5 ; 16. Fxb7, Tb8 ; 17. ç6, probablement préparée par son adversaire. Si 17..., é6 ; 18. Fç5, Té8 ; 19. Cb5 ; si 17..., Cç4 ; 18. Cd5 !

l) Après le sacrifice du pion é5, ce fort coup positionnel fait apparaître la situation du champion du monde sous un jour peu agréable. L'échange de la seule pièce active, le Fé5, conduirait à une paralysie rapide.

m) Kasparov, après vingt-quatre *minutes de réflexion, se résigne à céder* la diagonale h8-a1, la suite 17..., Fxd4 ; 18. Txd4 laissant le Cç8 totalement inactif.

n) Sans craindre 18..., é5 ; 19. Fé3 ! qui force l'échange du Ff4 ; 19..., Fxé3 ; 20. fxé3, Cé7 ; 21. Td7 !, Cf5 ; 22. Rf2 !

o) Vingt-sept minutes pour ce coup montrent bien les difficultés des Noirs à mettre en jeu leur C et à trouver un plan convenable.

p) Les Blancs contrôlent toutes les cases.

q) Les pions noirs sont indéfendables.

r) *Menace 25..., Fxç3 ; 26. Fxç3,* Cb5.

s) Espérant 28. Cxb2, Txé5 ! ; 29. Txé5, axb2.

t) Le pion ç donne aux Blancs un gain aussi simple que rapide.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1197

I. L. KUBBEL, 1923.

(Blancs : Rh6, Tç5, Fh2, Pé6. Noirs : Rh8, Té3, Cd6 et f4, Pd7, g5. Nulle.)

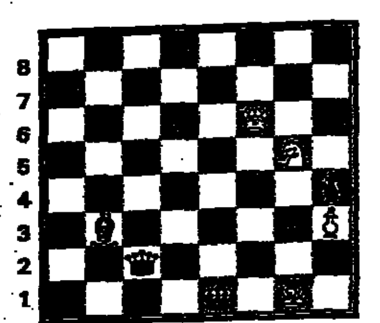
Si 1. éxd7 ?, Cf7 mat.

1. Tç8+ !, Cxç8 ; 2. éxd7, Cé7 ! (ou 2..., Th3+ ; 3. Rxg5, Cé6+ ; 4. Rg4, Tç3 ; 5. Fé5+, nulle) ; 3. d8=D+, Cg8+ ; 4. Rxg5, Cé6+ ; 5. Rg6 !, Cxd8 ; 6. Fé5+ !, Txé5. Pat. A noter que 3. d8=T+ ne va pas à cause de 3..., Cg8+ ; 4. Rxg5, Cé6+ ; 5. Rg6, Té2 ! 6. Td6, Tg2+ ou 6. Fg3, Tg2 ! ; 7. Td3, Cf4+ et les Noirs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

F. BONDARENKO
(1940)



BLANCS (4) : Rg1, Df6, Cg5, Ph3.

NOIRS (4) : Ré1, Dç2, Fb3, Ph4.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1196

TRAVAIL DE RECONSTITUTION

Cette manche jouée au cours du match France-Allemagne du Championnat d'Europe junior de 1980 montre l'importance d'une bonne *reconstitution* des mains. Le contrat a été brillamment réussi par le déclarant allemand alors qu'il a été chuté à l'autre table.

♠ R 6 4
♡ 10 7
◇ 8 6 5 3
♣ 10 6 5 3

♠ D 8 7 2 — ♠ V 10
♡ 8 4 3 2 — ♡ D V 6 5
◇ D V 10 4 — ◇ 7
♣ D — ♣ V 9 8 7 4 2

♠ A 9 5 3
♡ A R 9
◇ A R 9 2
♣ A R

Les annonces auraient pu se dérouler ainsi :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	2 ◇	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Aux deux tables, Ouest a entamé la Dame de Carreau et Sud, après avoir pris avec l'As, a donné un coup à blanc à Pique. Est a fait le 10 de Pique et il a contre-attaqué le 7 de Trèfle pour l'As de Sud sur lequel Ouest a fourni la Dame de Trèfle. *Comment l'Allemand Jurgen Ballmann a-t-il ensuite joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Le problème était de faire neuf levées même si les Piques étaient répartis 4-2 et les Carreaux 4-1, ce qui était probable, et pour éclairer sa lanterne le déclarant tira *le Roi de Trèfle !*

Sur le Roi de Trèfle, Ouest défaussa un Cœur. Alors Ballmann essaya le partage à Pique, mais, pas de chance, Est jeta un Trèfle au troisième tour sur le Roi de Pique. Heureusement la situation n'était pas désespérée car le déclarant connaissait maintenant la distribution (puisque, avec cinq Cœurs, et trois Carreaux, Ouest aurait certainement attaqué Cœur, et Est, s'il avait eu un second Carreau, aurait rejoué Carreau dans la couleur d'entame de son partenaire). Comment assurer désormais les neuf levées quelle que fût la place des honneurs à Cœur ?

Ballmann (qui avait : ♠ 9 ♡ A R 9 ◇ R 9 2) a tiré *As Roi* de Cœur et *a rejoué Cœur* sans s'inquiéter de l'adversaire qui prendrait la main avec le dernier Cœur !

En fait, Est fit le Valet de Cœur et, après avoir réalisé la Dame de Cœur et le Valet de Trèfle, *il dut rejouer le 9 de Trèfle.* Alors Ballmann dit le reste avec le 10 de Trèfle du mort et le Roi de Carreau, soit au total deux Piques, deux Cœurs, deux Carreaux et trois Trèfles.

La recherche de la chute

Dans le jeu de flanc il est également indispensable de *reconstituer toutes les mains* pour trouver la défense mortelle comme dans cette donne d'une épreuve de sélection où vous vous mettrez à la place du champion français Henri Svarc en cachant les mains d'Est (votre partenaire) et de Sud (le déclarant).

♠ 5
♡ 10 9 7 4
◇ A R D V 8 7 3
♣ 6

♠ A R 9 8 4 — ♠ 6 2
♡ R 2 — ♡ V 6 3
◇ 10 4 — ◇ 9 6 2
♣ R D 7 3 — ♣ A 10 9 5 4

♠ D V 10 7 3
♡ A D 8 5
◇ 5
♣ V 8 2

Ann : Tous vuln. N. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Svarc	Lewicky	Soulet	Salama
—	1 ◇	passe	1 ♠
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Svarc, *en Ouest,* ayant *entamé* le Roi de Trèfle resté maître, *Comment a-t-il fait chuter* le contrat de QUATRE CŒURS quelle que soit la façon de jouer du déclarant ?

Note sur les enchères :

Il est normal d'ouvrir de « 1 Carreau » car il faut éviter de faire une ouverture de barrage avec un soutien de quatre cartes dans une majeure. Ensuite, il est correct de redire « 2 Carreaux » en raison du misfit à Pique, mais au troisième tour, la main de Nord ayant pris beaucoup de valeur à cause du soutien à Cœur, il fallait essayer la manche.

COURRIER DES LECTEURS

L'équipe Martel

« Qu'appelle-t-on l'équipe Martel ? Est-ce le nom d'un champion qui a formé une équipe ? », demande P. Dumont.

Les meilleures équipes de compétition ont aujourd'hui un sponsor, et la plus connue, car elle est formée des champions les plus réputés, est celle du Cognac Martel, qui est composée de Chemla, Perron, Lebel, Cronier avec Damiani pour capitaine.

Cette équipe doit faire cette année des tournois en France avec des matches *défis* contre *les* équipes locales.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 252

LE JEU DE LA DICTÉE

Nous savions que l'orthographe française était un piège, un tyran, une discipline, une hérésie, une forme d'élitisme, un musée poussiéreux. Victor Sorin, chroniqueur de Scrabble au *Généraliste,* en a fait un jeu qui peut se jouer seul, sans « dicteur ». Son livre *le Jeu de la dictée* est composé de quarante-huit textes truffés de fautes, tous imprimés sur la page de droite. Pour trouver la version correcte, il faut tourner la page. Voici le début de la « dictée du diable » du grammairien René Thimonnier. A vous de la corriger ! La correction des fautes est donnée en fin d'article.

Les Français disputent à l'envie de leur orthographe. Qu'elle ait fâcheuse réputation, on n'en saurait douter. Qu'on n'en conclut pas qu'elle est illogique. Quels que problèmes qu'elle pose (et ils sont nombreux), quelle que soient les difficultés qu'elle soulève, quel que embrouillé qu'en paraissent les règles, elle n'exige qu'un peu de travail et de méthode. Les grammairiens ne se sont pas seulement donnés la peine de la codifier : ils se sont plus à la rendre accessible. Quoiqu'on en ait pu dire, le travail auquel ils se sont astreint n'a pas été inutile. Les efforts qu'il a coûté, les recherches qu'il a nécessité ne doivent pas être sous-estimé.

Que ce soit ignorance, ou laisser-aller, beaucoup trop d'élèves tombent sans remord dans les traquenards de l'écriture. On hésite mainte fois avant d'écrire accoter, acoster, agrandir, aggripper, aggraver, alourdir, alligner, alléger, appurer, aplanir, appauvrir, etc. On s'embrouille fréquemment dans les suffixes : ceux par exemple d'atterrir et amérir ; de tension et rétention ; de remontoire et promontoire ; de prétoire et vomitoir ; de vermisseau, souriceau, lapereau, bicot et levraut ; de trembloter, toussotter, crachoter, frisotter, balloter grelotter ; de gréement, dévouement, repliment, éternuement, braiment, châtiment ; de gaiment, gentiment, éperdûment, ambigument, dûmment, crûment, etc.

(a) Se dit de deux atomes dont l'un est réducteur, l'autre oxydant.

1. P. Lorenzo, 930 ; 2. M. Treiber, 900 ; 3. J. Roullier, 862... ; 10. 814... ; 20. 773.

MICHEL CHARLEMAGNE.

CORRECTION DE LA DICTÉE

Envi — conclue — illogique — quelques — quelles — quelque — embrouillées — donné — plu — quoi qu'on — astreints — coûtés — nécessitées — sous-estimés — remords — accoster — agripper — aligner — apurer — amerrir — remontoir — vomitoire — toussoter — ballotter — grelotter — repliement — gaiement — éperdument — dûment.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ADEEIRS			
2	ACGILLN	DIÉSERA	H 4	78
3	CEIORTU	GALLICAN	10 B	67
4	HHIMOPT	ÉCROUIT	11 I	70
5	HIMT+ANY	HOP	10 L	31
6	MT+EIITW	HYALIN	D 7	56
7	ITW+ALOT	MITE	13 A	29
8	IOT+EEMS	OUTLAW	M 10	30
9	LOPRSUZ	MODESTIE	4 F	78
10	-EEMNORV	WUS	15 M	36
11	EN+EFKPS	MORAVE	14 J	40
12	EEFNP+AS	KAS	C 9	45
13	EFP+AOOR	ANES	14 A	37
14	FOOR+DVX	APTE	12 K	35
15	FOV+ERUZ	REDOX (a)	M 3	50
16	ORV+BEIU	FUMEZ	F 2	46
17	ADEEGTU	BOUVIER	15 E	91
18	EEGU+ABE	DAMAT	A 11	24
19	E+ILNQT?	BAGUÉE	C 2	26
20	LT+EJLSU	SEQ(U)IN	J 4	28
21	-ALNNRT?	JUGE	4 A	40
22		J(U)RANT	A 4	36
				957

mots croisés

N° 427

Horizontalement

I. *Tout* autour de moi. — II. Il tient sa place défensive. Il y coula beaucoup de sang. — III. Appelle. Ne pas répondre à l'appel. — IV. Mieux vaut avoir la prudence de les éviter. Traîner. — V. Ce n'est pas un délicat. Fleuve. — VI. Fera comme on fit au 2 du II. En grandissant, il fera des poires. — VII. Préposition. Moka. On peut à la rigueur y vivre, ou en vivre. — VIII. Pousse au repos. On peut la voir à Périgueux. — IX. Bienfait de la femme. Il faut savoir le repousser. — X. Ça n'est plus à la mode. Derrière nous. — XI. Elles ne risquent pas de manquer de calcium.

Verticalement

1. De nouveau très « in ». — 2. A l'entrée. Son œcuménisme est peu connu. — 3. On y passe. Croise son semblable mais à l'envers. — 4. Participe. Fait du bord à bord. — 5. Elle en a connu, des voyageurs ! On l'aime bien, comme ça. A la mode. — 6. *Complet après un stop.* Elle a fait pleurer Margot. — 7. Mena en bateau. Elle est dans cet état quand on fait les pieds au mur. — 8. Mal cirés. Belle surface. — 9. Joli, en général. Près d'Agadir. — 10. Ils font la une des journaux, mais on *s'en passerait bien.* — 11. Direction. On y voit de nombreux rectangles. — 12. Championnes de la mise en boîte.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU N° 426

Horizontalement

I. Parents d'élèves. — II. Amateur. Inari. — III. Tome. Sartrien. — IV. Irène. Coton. — V. Studieuses. PS. — VI. Site. Claretie. — VII. Ere. Praia. RER. — VIII. Ressui. Ribote. — IX. In. Alacer. Non. — X. Etablissement.

Verticalement

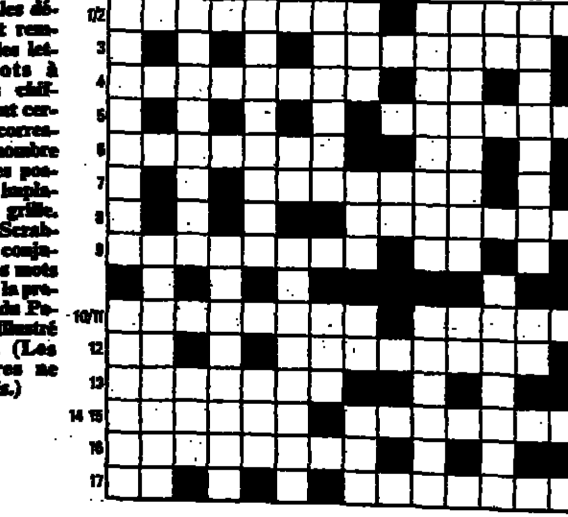
1. Pâtisserie. — 2. Amortirent. — 3. Rameutés. — 4. Etende. Sab. — 5. Ne. Ei. Pull. — 6. Tus. Ecriai. — 7. Dracula. Cs. — 8. Rosaires. — 9. Littéraire. — 10. En rose. — 11. Vain. Trône. — 12. Ere. Piéton. — 13. Sinisèrent.

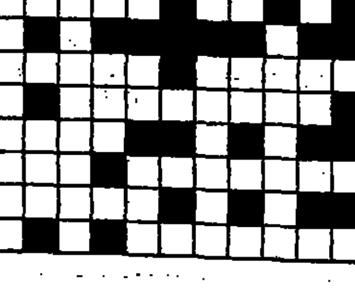
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 427

Les anacroisés sont des mots croisés *dont les définitions* sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





Horizontalement

1. ADDEIILP. — 2. ACEELT (+ 2). — 3. ADRSTUU. — 4. ACEEILOP. — 5. AEEMPRT (+ 3). — 6. AEHILNY. — 7. EEIMPRS (+ 6). — 8. EEIILMNT (+ 1). — 9. AEEMOSTT. — 10. AEILMORTU (+ 1). — 11. CCONTU. — 12. AEGHILRT. — 13. CIILNOP. — 14. AADEGS. — 15. DEIOPRST (+ 4). — 16. AEEFRRSU. — 17. ACENORSS (+ 5).

Verticalement

18. ACDEHMRS. — 19. ACDORT (+ 1). — 20. CDEEIRTU. — 21. ADEELNOR. — 22. AEGLOOPU. — 23. CEIPPRTU. — 24. AEILOPRS (+ 5). — 25. DEIRRV (+ 1). — 26. AEEIMSTT (+ 2). — 27. ACIRSU (+ 3). — 28. AACEENNN. — 29. EGILNOR. — 30. AADIOPTT. — 31. AEEPQRU (+ 1). — 32. EEHSSTU.

SOLUTION DU N° 426

Horizontalement

1. ACCUSÉR. — 2. ADEXTRE (DÉTAXER EXTRADE). — 3. IRONISTE (ÉTIRIONS). — 4. GALATE (EGALAT). — 5. LÉPREUSE (PLEURÉES). — 6. NÉRÉIDE, ver marin. — 7. INTACT (CITANT). — 8. SERMENT. — 9. MEULAGE. — 10. ELEVEUR. — 11. USINAS. — 12. ERSATZ. — 13. STOKERS. — 14. PERDRIX. — 15. BLEUES. — 16. POUSSIF. — 17. VANISES (VINASSE). — 18. TROPHÉES (PROTHÈSE). — 19. NULLARD. — 20. ÉNIÈMES.

Verticalement

21. AIGUES (SEGUIA). — 22. SUBVINT. — 23. CRANTÉE (ANCÊTRE ENCARTE). — 24. ARLÉSIEN (LANIÈRES...). — 25. UNANIME. — 26. TOUILLE (OUTILLE). — 27. EVZONES. — 28. ÉSÉRINE (SEREINE...). — 29. ENTUBER. — 30. ESPOIR (POIRES PROIES). — 31. DÉPECEUR. — 32. TUSSORS. — 33. LIARDS (LAIRDS). — 34. TOUSSANT (STATUONS). — 35. RIDEAU. — 36. GAZÉIFIE. — 37. ÉVENTES (VENTÉES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Voyages



MARTINE VOYEUX

LAS VEGAS OU LA MISE A MORT

par
Jean-Claude Charles

LINDA est passée devant moi. Sanglée dans son décolleté noir pigeonnant, elle tresse des pas de féline sur ses talons aiguilles. Elle crie à l'adresse des joueurs de keno, sorte de loto : « cocktails ! » J'ai levé la main. Elle a fini par venir vers moi. J'ai commandé un Bloody Mary. Quand j'ai entendu les premiers chuintements de boules annonçant la clôture des paris, j'ai bondi de mon fauteuil. Couru comme un dératé vers le comptoir de validation des billets. J'avais ma martingale imparable. La martingale a marché. Hélas, j'avais fait valider le mauvais bulletin ! Résultat : j'ai perdu. J'aurais dû gagner...

La scène se déroule à Las Vegas, capitale du casino. Vous avez survolé les canyons de l'Arizona, les forêts de l'Utah ou les mirages du Nevada. Vous débarquez à l'aéroport McCarran avec un fétiche dans la poche : une pièce de 1 quarter — un peu moins de 2 F français. La folie commence là, dans la jungle des *slots*, ces machines à sous qui hantent toute la ville. Une folie qui ne s'arrêtera plus, une fois votre argent englouti dans le ventre du premier monstre métallique rencontré. Il y en a partout, des *slots*. Jusque dans les bureaux de poste. C'est légal. Et l'immoralité serait de ne pas jouer.

Vivre la ville ? On dit ça. Il n'y a pas de ville. Vous allez vite le découvrir, Las Vegas n'est pas une ville. Allons plus loin. C'est encore plus simple. Plus circonscrit. Las Vegas n'existe pas. C'est un concept. Une fabuleuse plantation de *néons fichés* dans un plateau d'asphalte et des structures de béton au bord du désert. Un songe de cité réduite à une artère : Las Vegas Boulevard. D'ailleurs personne ne l'appelle ainsi, tout le monde dit le *Strip*, la bande. Des dizaines et des dizaines d'hôtels-casinos qui s'étirent sur plus de 5 kilomètres de lumières et de couleurs. Ne circulez pas ailleurs, il n'y a rien à voir. Rien à faire, rien à dire. Au commencement était le Strip. Et le Strip était Dieu. Ne bougeons plus. Voici l'alpha d'un rêve qui a pour nom : *money*, le fric. Voici l'omega des soucis quotidiens de la middle class américaine, qui forme le plus gros de la clientèle de Las Vegas.

Je racle mes fonds de poche. Bien sûr, j'ai perdu au keno. Mais enfin, il suffit de 3 dollars et le monde m'appartient. Je les trouve. Je reperds. En principe, j'aurais dû gagner.

Foin des clichés ! Je n'ai pas l'impression de voyager dans un monde de riches et de pervers. *« On vient ici en famille »*, nous dit Richard, dix-neuf ans. Comme si cela ne se voyait pas ! Regardez ce tapis vert du Holiday Inn : trois générations d'Américains ordinaires, coude à coude. Le fils gagnant (ça peut arriver) consent des prêts aux parents malchanceux (j'en sais quelque chose), et la grand-mère applaudit, *enjoy !* Richard, lui, est un personnage secondaire, sorti tout droit de *Coup de cœur*, le film de Coppola. Fraîchement émigré de son Nord-Ouest natal, il bricole depuis une semaine et demie des fantasmes de réussite sociale dans les coulisses de l'Aladdin. Et j'en profite pour lui tirer les vers du nez : c'est son papa qui lui a trouvé le boulot.

L'Aladdin est l'un de ces lieux qui font venir à grands frais des stars pour animer les soirées de Las Vegas. Les immenses enseignes du Strip clignotent de noms impressionnants : Harry Bellafonte, Petula Clark, Jerry Lewis, cet été. La dernière fois, j'avais eu droit à Frank Sinatra. Bref, je n'ai jamais vu, sur si peu de surface, autant d'étoiles réunies, l'air de *rien, et pour pas cher. Car les* véritables vedettes, à Las Vegas, sont les casinos.

On déploie des trésors d'imagination pour les faire scintiller, les habiller, aménager leurs décors intérieurs. J'ouvre de grands yeux sur tout. Mon Holiday Inn est flanqué d'un énorme bateau à aubes style New-Orleans, sur un Mississippi imaginaire ; je vois de loin ses tubulures rouges et ses personnages de cire en goguette. Le Flamingo, à un jet de dés, s'est drapé de cygnes rose bonbon.

Quand on ne sait plus quoi faire, on pousse le bouchon de champagne très loin. Trop loin, dirait-on en France. Mais, en Amérique, *on ne recule devant* rien. L'Imperial Palace n'hésite pas à exposer sur le trottoir, dans une caravane vitrée, l'authentique Mercedes Benz 770 K d'Adolph Hitler, « beauté mécanique » *(mechanical beauty)* qui coûta, précise-t-on, la somme de 250 000 dollars. Des chiffres, des chiffres, n'en jetez plus ! A Las Vegas, plus c'est gros, mieux c'est. La littérature distribuée aux visiteurs prévient qu'il ne s'agit pas de glorifier le Führer, *« homme égoïste et fou » (egotist and madman)*.

Dans l'étalage sans complexes et le délire assumé, le Caesar's Palace bat tout le monde. Il faut lui faire une place à part. D'abord, le style. C'est un péplum à la puissance mille. Cecil B. De Mille revu par Goscinny et corrigé par Jean Yanne. L'entrée du casino : une double allée bordée de cyprès, où chantent des fontaines, s'ouvre sur une rangée de statues. Ah ! choisirai-je la *Vénus* de Milo ou celle de Canova ? le *David* de Michel-Ange ou *Bacchus ?*

J'y perds mon latin. *Si j'avais des millions...* Fastoche, dis-je. La direction du Caesar's a eu l'idée, brutalement naïve comme toute *idée publicitaire qui se respecte*, d'exposer, dans une caisse en Plexiglas protégée par un cordon de velours rouge, la modeste somme de 1 million de dollars (en vraies coupures de 100 dollars. La timbale pour l'heureux gagnant au progressive jackpot. Je racle mes fonds de poche. Bien sûr, j'ai perdu au keno. Mais, enfin, il suffit de 3 dollars, et le monde m'appartient. Je les trouve. Je fredonne en sautillant la chanson de *Cabaret*, souvenez-vous, la comédie musicale de Bob Fosse : *« Money makes the world, tra-la-la... »* Je reperds. En principe, j'aurais dû gagner.

Il me reste ma voix pour chanter. Et mes yeux pour admirer. *Regardez : à travers les travées*, le ballet des serveuses et des *keno runners*, vestales de bande dessinée qu'on reconnaît de loin à leur queue de cheval suspendue au bout d'un chignon conique. Notons en passant que les mecs, croupiers et garçons de bar, ne sont jamais déguisés à Las Vegas. Au personnel féminin, on demande l'impossible : soyez la maman, et court vêtue, avec un bout de tissu vaguement agrafé *sur l'épaule : entretenez le feu* sacré du jeu, sans distraire le joueur de son jeu. C'est le Circus maximus, comme on a baptisé la scène où se produit ces jours-ci ma Petula préférée. Pour aller l'écouter, j'emprunte l'Appian Way, voie Appienne, je présume.

Kitsch, culot ou vulgarité, Las Vegas défie toute définition, toute interprétation, tout point de vue moral. C'est à l'image de quoi ? Il faut tout bêtement y aller. Sans idée préconçue. Sans craindre la frustration. Tout s'y joue sur un curieux mode, à la fois mineur et majeur. L'espace y est ouvert et fermé. L'argent y est donné et repris. Le sexe y est présent et absent. On n'est pas là pour s'enfermer, pour perdre, pour exhiber de bas instincts, mais tout est permis, rien n'est interdit, à condition que le manège tourne. Sans interruption.

On ne dort jamais, à Las Vegas. On peut dormir à n'importe quelle heure. Se lever quand on veut. Recommencer le cycle et le cirque. Alors, c'est à l'image de quoi ? D'un désastre spirituel ? On ne peut jamais tout à fait affirmer : Las Vegas, c'est ceci ou cela. Il faudrait dire : les deux, mon général.

Ou rien. Rien qu'une immense envie de s'amuser. Le *fun*. Dès l'arrivée, on vous offre un *Fun Book*, sorte de livre des plaisirs, qui donne droit à des réductions à la roulette et au black jack, au big six ou au craps. Si vous ne connaissez pas le jeu, pas de panique. On vous en apprendra très vite les règles. A l'aide de méthodes simples, rapides, efficaces.

(Lire la suite page 20.)



la table

LAS VEGAS

(Suite de la page 19.)

Il n'y a qu'à faire attention aux annonces qui pullulent sur le Strip : « *Gaming lessons* » ; « *free classes daily* ». Et ne ratez pas le mot *free* : c'est gratuit, vraiment sans jeu de mots.

Voici sans doute le seul endroit au monde où l'on rase gratis. A peu près. Tout y est moins cher qu'ailleurs. Parce que – facile à deviner – tout est orienté vers le casino. Nulle part vous ne trouverez, au milieu du luxe, tant de plans à bon marché : hôtel, repas, boissons, location de voiture, c'est à qui proposera les tarifs les plus compétitifs. Essayer de déjeuner pour une trentaine de francs dans une ville américaine moyenne. A Las Vegas, ce n'est pas seulement possible, on vous paierait pour le faire. Ce qui est offert d'une main peut simplement disparaître dans la fente d'un *slot*, à une table de baccara, alertez les radins !

Vous connaissez le dicton : « Qui se garde à carreau n'est jamais capot ». Nous sommes en démocratie. Personne n'oblige personne à entreprendre quoi que ce soit. Les téméraires peuvent toujours se présenter devant la cage », sorte de banque ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans beaucoup de casinos, où l'on peut tirer du liquide après les feux verts de l'ordinateur qu'on aura soi-même interrogé. Aux mêmes guichets, les jetons ou la monnaie, à moins que vous ne vouliez changer des devises étrangères. Dis-moi ce qui te hante...

Les froussards ont tout le loisir de regarder les téméraires se faire plumer ou s'enrichir, rien ne s'y oppose. Flânez où bon vous semble. Le spectacle de la fièvre collective est baroque. La sono vaut le détour : un gigantesque concert de métaux et de plastiques vous secoue sans arrêt. De Big Bertha, une machine à sous géante, aux tiroirs-caisses des snacks où vous vous restaurez devant les panneaux lumineux du keno. Vous pouvez parier de votre table : entre deux coups de fourchette, cochez ; les *runners*, marathoniennes époustouflantes, feront le reste.

Comme je ne suis pas un joueur dans l'âme, j'opte pour l'observation anthropologique, conseillé par une amie spécialiste des sociétés étranges. D'abord, place à la tribu des enfants. Pour la plupart, ils aiment planter leurs tentes au Circus-Circus, lieu dont il convient de lire le nom au premier degré. C'est un cirque fonctionnant (gratuitement, bien sûr) à l'intérieur d'un casino. Grande étendue de jeux vidéo. Le pied forain. Les clowns et la voltige jusqu'à une heure avancée de la nuit, selon la saison. Pas un gosse qui pleure l'absence des parents (devinez où ils sont ?), mais attention les petits yeux !

Ensuite, la tribu des voyageurs en jeans, qu'il est malaisé de distinguer, dans ces zones habituellement fréquentées par une clientèle multiraciale, pour diverses raisons. Premièrement, le style jeans se réfère davantage à un état d'esprit qu'au vêtement ainsi dénommé. Deuxièmement, ces individus, aux heures torrides où le soleil tape sur l'univers las-vegasien, c'est-à-dire pratiquement toute la journée, ont le réflexe de se réfugier au bord des piscines. Ils sont donc en maillot de bain.

D'après certains analystes, cet exil volontaire à l'extérieur – alors qu'à l'intérieur les salles de jeu sont climatisées – pourrait s'expliquer par certaines difficultés de communication. En effet, l'idiome las-vegasien peut paraître curieux à certains. Exemple : « *Cash or charge ?* » (en espèces ou à crédit), sous la forme interrogative, suivi de « *Good luck !* » (bonne chance), sous la forme affirmative. Insistons sur le fait qu'il n'existe, à Las Vegas, aucune persécution contre cette tribu... dont je suis, désormais, c'est décidé. Pour vivre heureux, vivons fauchés.

JEAN-CLAUDE CHARLES.

AUTOUR D'UN DESSERT

L'IRISH COFFEE

Par
La Reynière

LES amateurs de whiskies savent faire la différence entre le bon vieux scotch écossais, le rye canadien et le bourbon yankee. Plus rare ceux qui « savent » le whisky irlandais. Ou plus exactement le whiskey, comme on doit écrire.

Ce dernier, après plusieurs tentatives de débarquement, a d'abord établi deux têtes de pont, au Ritz puis au Harry's Bar, pour développer son offensive. Ses patrouilles ont été aperçues du côté du Fouquet's et du George V et, aux dernières nouvelles, on le trouverait même dans les grandes surfaces !

C'est normal, aussi bien, puisqu'il s'agit de l'ancêtre. Le whisky, par son nom, vient du gaélique *uisge-beatha*, qui signifie eau-de-vie, et il est fort probable qu'il naquit en Irlande avant de s'imposer dans la partie occidentale de l'Ecosse.

Le scotch (blended) est généralement un mélange (à 50/50 ou en d'autres proportions) de wkisky de malt et de whisky de grain. Les Irlandais, eux, utilisent les alambics simples et ne procèdent pas à autant de mélanges qu'en Ecosse : c'est la raison peut-être pour laquelle leur whiskey est moins apprécié. Mais il possède un goût accentué de tourbe (comme, de reste, en Ecosse, les Islay Malt) et c'est en tout cas avec ce whiskey que l'on prépare l'irish coffee. Qui est à mon sens mieux qu'une boisson : un dessert insolite.

Rares cependant sont les restaurateurs parisiens à l'afficher à leur carte, parmi les desserts.

L'Irlande de *l'Homme tranquille* et celle de la Chaussée des géants se mêlent pittoresquement aux images que la simple apparition de ce dessert, pour moi presque ésotérique, soulève. Le confort intellectuel qu'apporte généralement le scotch n'est plus ici en cause mais, au contraire, une sorte de délassement pittoresque, parfaitement sensuel et terre à terre, avec cependant la pointe de rêverie qui convient.

Et quelquefois l'idée me vient que cet irish coffee, encore que tout jeune puisque né à Shannon en 1944, n'est tout simplement qu'une survivance, le secret retrouvé d'un vieux philtre druidique, et qu'au bout de la route – *ou au fond* du verre – je vais retrouver quelque Mélusine gaélique qui me tendra les bras !

La recette ? Ce n'est rien que du whiskey bien froid, du café noir bien chaud, du sucre, de la crème fleurette bien liquide et... le tour de main !

Personnellement, et comme je réprouve le sucre là comme ailleurs, la densité n'est plus la même et la crème a tendance à se mêler au reste alors que normalement, à travers la paille, c'est le café qui traverse cette zone de crémeuse fraîcheur et ajoute au charme.

Bien entendu, il y faut du whiskey (je ne citerai pas cette restauratrice à qui je demandais quelle marque elle utilisait et qui me répondit bonnement : « Mais, avec du scotch, monsieur ! »). Le meilleur whiskey est le quasi introuvable Pady ; viennent ensuite le Tullamore Dew, le Buschmill, le Jameson et enfin le Power.

Mais, en dehors des bars, voici quelques restaurants qui inscrivent l'irish coffee dans les desserts : *le Relais Louis-XIII* (1, rue du Pont-de-Lodi, tél. : 43-26-75-968) ; *le Grand Café* (4, boulevard des Capucines, tél. : 47-42-75-77) ; *Pétrus* (12, place du Maréchal-Juin, tél. : 43-80-15-95).

Demandez-le aussi *Chez Fred* (190 *bis*, boulevard Pereire, tél. : 45-74-20-48) comme une faveur et parce que l'excellent jeune cuisinier est quelque peu enfant de la verte Erin et a dû apprendre l'irish coffee en même temps que son B.A. BA.

Enfin, si vous êtes irréductiblement cocardier, notez un irish coffee à la française. C'est le café quercynois, où la prune de Souillac remplace le whiskey, à *l'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare, tél. : 42-72-31-22). ■

LES TABLES DE LA SEMAINE

LE SAINT-AMOUR

La salle du premier étage, avec ses boxes, sera appréciée aux déjeuners pour les repas d'affaires, le soir pour ceux d'intimité. Cette vieille enseigne, récemment reprise par un homme de métier, mérite attention à double titre : pour son cadre reposant, pour sa cuisine sage, du foie gras « maison » à la raie aux orties, du carré d'agneau à l'os au cœur de filet poêlé beaujolaise, avec, en conclusion, une superbe tarte Tatin. Gibier où simplement aiguillette de canard au cidre. Mais surtout, il faut noter la « formule Saint-Amour » : deux excellents plats au choix, brie de Meaux et choix de desserts, 130 F, d'un excellent rapport qualité-prix. Accueil souriant de toute la famille, Catherine, la fille de la maison, en tête. Quelques vins de qualité.

▶ *LE SAINT-AMOUR*
8, rue du Mont-Thabor (2e).
Tél. 47-42-63-82.
Fermé samedi midi, dimanche et fêtes.
Parkings Marché Saint-Honoré ou Paramount-Opéra.
A.E. - D.C. - C.B.

LES ALIZÉS

Quels bons vents vous amèneront ici ? Les alizés bien sûr, apportant les effluves marins d'une carte poissonnière d'assez bon prix (le poisson n'est pas bon marché à Rungis), mais avec un parfait menu : choix entre trois entrées, autant de plats, fromage, dessert et café pour 129 F net. Petite salle coquette et cuisine d'une jeune et charmante Christiane : tartare de saumon et turbot, sole soufflée, etc.

▶ *LES ALIZÉS*
8, rue Saint-Bon (4e)
Tél. 42-77-21-27.
Fermé dimanche lundi midi.
Parking Hôtel-de-Ville.

L'AGRONOME

Vous reconnaîtrez peut-être le cadre qui vit naître une enseigne à la réputation usurpée, puis successivement de médiocres essais. L'agronome réussira-t-il ? Car il s'agit bien d'un ingénieur agronome qui, avec l'aide d'un cuisinier, entend nous régaler de plats simples et sages : compote de lapin à la confiture d'oignons, gigot de lotte poivrons rouges, sole meunière, bœuf à la ficelle, magret aux fruits, côtes d'agneau vert-pré, etc. Avec un Givry 83, comptez 200 F à 250 F. Mais notez une « formule déjeuner » : une salade gourmande au choix (au pot-au-feu, aux poissons crus, au magret fumé, aux avocats et crabe), chacune accompagnée d'un verre de vin (65 F net). Si vous y ajoutez un dessert, voire un autre verre de vin et un café, vous aurez un bel en-cas pour 110 F environ, dans un cadre agréable.

▶ *L'AGRONOME*
35, quai de la Tournelle (5e).
Tél. 43-25-44-42.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : Saint-Germain-Maubert.
C.B.

CASTEX

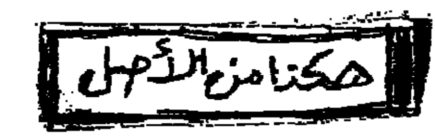
Là encore, en ce décor boudoir, sévissait une jeune personne à qui tout ce qui est cuisine et restauration demeure étranger. La voici heureusement remplacée par Yvan Castex, vrai cuisinier, assisté de son épouse. Et avec une carte où le tartare de haddock voisine avec le pot-au-feu de lotte en aïoli, le foie de veau épais au vinaigre, le rognon grand-mère. Compter 250 F à 300 F avec un petit vin de la cave.

▶ *CASTEX*
2, rue de Langeac (15e).
Tél. 48-42-55-25.
Fermé dimanche.
A.E. - C.B.
Chiens acceptés.

LE PALAIS DU KASHMIR

Restaurant indien (un de plus !), dans ce coin misérabiliste du 18e. Profitons de l'été indien que nous vivons pour en pousser la porte ; nous voici dans un (petit) palais oriental et attablé devant les plats classiques du pays : poulet tandoori, kabab (19 F), brochettes d'agneau ou de poisson (30 F), jinga tandoori (gambas aux épices) (80 F) ; plats : poulet et agneau (entre 35 F et 40 F), le ris basmati et les buriani (plats d'agneau, poulet ou crevettes à base de vingt-cinq épices et cuits au riz) (45 F). Les fameux pains à la pakistanaise (chapati, nan, etc.) et pour accompagner le tout les thés où le lassi (à base de yaourt). Dépaysement agréable.

▶ *PALAIS DU KASHMIR*
77, rue du Poteau (18e).
Tél. : 42-59-40-86.
Tous les jours.



Le Monde

SPORTS

AUTOMOBILISME : *les avatars de la 205 Turbo 16*

César ou le désert

Assuré d'un deuxième titre mondial consécutif depuis le Rallye des mille lacs, *disputé début septembre en Finlande*, mais écarté du prochain championnat du monde par la nouvelle réglementation de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), Peugeot aurait pu se démobiliser pour le Rallye de San-Remo, du 13 au 17 octobre. C'est au contraire une équipe très motivée, avec trois voitures d'usine, confiées à Juha Kankkunen, Timo Salonen et Bruno Saby, et une quatrième 205 Turbo 16 « Evolution 2 » engagée par Peugeot-Italie pour Andrea Zanussi, qui tentera de triompher sur le terrain des Lancia Delta S4 de Markku Alen et de Massimo Biasion.

Au-delà du duel entre marques, l'intérêt de ce rallye de 2 150 kilomètres, dont 562 d'épreuves spéciales chronométrées (52 % sur asphalte et 48 % sur terre), se portera sur la lutte pour le titre mondial des pilotes entre Kankkunen et Alen. Ce dernier, qui a déjà triomphé deux fois à San-Remo avec Lancia (1978 et 1983), alors que son rival découvrira les routes italiennes, misera sur son expérience et sa connaissance de l'épreuve pour tenter de refaire une partie de son retard alors qu'il ne reste plus que deux rallyes à disputer, en Grande-Bretagne (RAC) et aux Etats-Unis (Olympus Rally).

LA présentation, jeudi 9 octobre à Jouy-en-Josas, de quelques 205 Turbo 16 « compressées » par les soins du sculpteur César pouvait laisser planer un doute sur les ambitions futures de Peugeot-Talbot Sport (PTS). Si Jean Todt, directeur de PTS, évoque sa « *contrariété* » et sa « *déception* » à propos des nouveaux règlements qui écarteront les 205 Turbo 16 du prochain championnat du monde des rallyes, il préfère pourtant insister sur la « *satisfaction fantastique* » d'avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé en janvier 1982, en remportant un deuxième titre mondial des marques malgré l'arrivée en 1986 de nouvelles équipes (Lancia avec la Delta S4, Ford, Austin-Rover, Citroën).

Les « championnes » de César proviennent en fait de quatre épaves irrécupérables après les accidents d'Ari Vatanen au Tour de Corse 1984 et 1985, au Rallye d'Argentine 1985 et pendant les essais du Safari-Rally 1984. « *Lorsque toute une équipe et même une firme s'investissent avec autant de ferveur dans un objectif dont le support est une voiture, objet de soins énormes, porteuse d'inquiétudes, d'espoirs, d'ambitions et d'émotions intenses, et que cette voiture permet d'accéder au titre mondial, elle devient plus qu'un objet précieux*, estime Jean Todt. *Voir une 205 Turbo 16 finir sa vie sur un tas de ferraille, tordue, rouillée, était presque insupportable. C'est pour redonner vie à ces voitures irrécupérables pour la course que j'ai eu l'idée de les confier au sculpteur César pour qu'il puisse, à sa manière, les transformer et prolonger leur existence.* »

Une version Paris-Dakar

Pour les autres 205 Turbo 16, le directeur de PTS ne manque d'ailleurs pas d'ambitions ni d'objectifs. « *Maintenant que nous sommes champion du monde des marques, nous souhaitons faciliter la tâche de Kankkunen pour le titre des pilotes*, dit-il. *Si une 205 Turbo 16 le devançait au San-Remo et s'il n'y avait pas de Lancia intercalée, on le favoriserait pour qu'il devienne le premier des Peugeot.* » Une victoire de Kankkunen et un abandon d'Alen assureraient au premier le titre en Italie. Sinon, il faudra attendre le RAC (du 16 au 20 novembre) ou même l'Olympus Rally, aux Etats-Unis, pour connaître le successeur de Timo Salonen.

Tout en peaufinant les voitures du San-Remo, les ingénieurs et mécaniciens de PTS préparaient une version africaine de la petite lionne, susceptible d'être alignée au départ du prochain Paris-Dakar. « *Notre programme sportif a été remis en cause par les nouveaux règlements de la FISA*, explique Jean Todt. *Avant de prendre une décision pour l'avenir, il nous fallait trouver un programme de transition réalisable quasi immédiatement. La Paris-Dakar ne correspondait pas à la mentalité Peugeot, à la rigueur que je veux donner à la compétition chez nous. C'est une aventure. Nous prenons un risque en engageant ce pari, mais je crois que Gilbert Sabine, Patrick Verdoy et René Metge, qui s'occupera de l'aspect sportif du rallye, auront à cœur que tout se passe bien. De défavorables à ce genre d'épreuves, nous sommes devenus intéressés.* »

Début novembre, une douzaine d'ingénieurs et de mécaniciens de PTS s'envoleront pour Agadès (Niger) avec la nouvelle version de la 205 Turbo 16 et 8 tonnes de matériel pour deux semaines d'essais. Au volant, on devrait retrouver Ari Vatanen, grièvement blessé en juillet 1985 en Argentine, et qui renouera avec les rallyes en pilotant l'une des voitures ouvreuses du San-Remo.

La version Paris-Dakar de la 205 Turbo 16 diffère essentiellement de son aînée par sa puissance (350 ch, soit 100 de moins que l'« Evolution 2 » actuelle), sa longueur (30 centimètres de plus pour



La « championne » compressée par César

loger les réservoirs de 400 litres nécessaires pour une autonomie de 800 kilomètres), sa suspension et sa garde au sol. « *Techniquement, le fait de ne plus disposer d'assistance du départ à l'arrivée d'une étape de plusieurs centaines de kilomètres nous oblige à modifier beaucoup de choses*, explique le directeur de PTS. *D'où l'importance des essais. S'ils se révèlent positifs, comme je le souhaite, nous engagerons une équipe complète avec deux ou trois voitures et une assistance confiée à Georges Groine, un habitué du Dakar.* »

Si cette expérience se concluait de façon satisfaisante, Peugeot pourrait alors envisager de participer à quelques autres rallyes-raids aux Etats-Unis ou au Paris-Pékin. « *Nous ne voulons pas participer à tout prix à ce genre d'épreuves*, indique Jean Todt. *Il faut qu'elles présentent un réel intérêt technique, commercial ou médiatique. A ce sujet, je dois reconnaître que le seul fait de nous déclarer intéressés par le Paris-Dakar nous a assuré plus de retombées médiatiques qu'une victoire en rallye, à l'exception peut-être du Monte-Carlo.* »

Une écurie de formule 1 ?

Pour Peugeot-Talbot Sport, le vrai choix concerne l'avenir à plus long terme. « *Nous sommes partagés entre l'envie de continuer la compétition automobile au plus haut niveau en maintenant en activité une équipe* (1) *qui nous a déjà tant apporté et les inquiétudes que nous inspire une autorité sportive qui peut encore remettre fondamentalement en cause ses réglementations sans concertation ni préavis*, dit Jean Todt. *Nous allons être obligés de prendre une décision aussi importante pour notre groupe dans la précipitation.* »

« *A l'heure actuelle*, poursuit-il, *on ne sait toujours pas si l'on reviendra au moteur atmosphérique en endurance et en rallye, comme en formule 1. Dans le cadre de cette instabilité des règlements, c'est encore la formule 1 qui semble la plus à l'abri des changements, car elle est aussi contrôlée par Bernie Ecclestone.* »

Si Peugeot optait pour la formule 1, ce ne serait pas comme motoriste mais pour monter sa propre écurie. « *Il vaut mieux maîtriser son programme de A à Z pour éviter les renvois de responsabilité entre motoristes et concepteurs de chassis*, estime Jean Todt. *Aujourd'hui, nous n'avons aucune expérience de la formule 1 ni des moteurs atmosphériques de 12 cylindres.*

» *Sur le plan technologique, il y a une énorme recherche à faire, ne serait-ce que sur le poids puisque les nouvelles voitures de formule 1 pourront peser 500 kilos. C'est aussi un autre environnement, avec des pilotes qui sont des stars beaucoup plus chères que les pilotes de rallyes. Nous procédons actuellement à une étude. Deux années de préparation seraient nécessaires pour disposer de la voiture en 1989. Mais, surtout, nous n'avons pas le droit de nous engager sans avoir la conviction que ce soit profitable pour l'entreprise. Ce n'est pas seulement une question de coût* (2), *mais aussi une politique globale, en termes d'image, d'intérêt technologique, de dynamique pour tout le groupe.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Peugeot-Talbot Sport, créé en 1982 par Jean Todt, comprend cent vingt personnes, dont soixante-dix-sept pour son département technique dirigé par l'ingénieur André de Cortanze et vingt-cinq pour son département promotion animé par Jean-Pierre Nicolas. PTS fait aussi appel à des prestataires de services dont certains assurent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires avec le département compétition de Peugeot.

(2) La formule 1 avait coûté 300 millions de francs à Renault en 1985, mais le retour au moteur atmosphérique devrait permettre de réduire considérablement les budgets.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

20 kilomètres de Paris, dimanche 12 octobre (départ à 13 h, pont d'Iéna).

Automobilisme

Championnat du monde de Formule 1 : Grand Prix du Mexique, dimanche 12 octobre, à Mexico (TF 1, de 22 h 10 à 0 h 10).

Championnat du monde des Rallyes : San-Remo (Italie), du 12 au 18 octobre.

Cinéma

Festival international du film sportif, à Rennes, du 21 au 25 octobre.

Cyclisme

Grand Prix d'automne, Créteil-Chaville, dimanche 12 (TF 1-Sport-dimanche à partir de 15 h).

Football

Championnat d'Europe des Nations, phase éliminatoire : France-URSS, au Parc des Princes, samedi 11 (TF 1, 19 h 55, sous réserve).

Golf

Trophée Lancôme, à Saint-Nom-la-Bretèche, du jeudi 16 au dimanche 19 octobre (A 2, de 15 h 55 à 17 h 30).

Jeux olympiques

Session du CIO. Choix des villes organisatrices des Jeux olympiques, vendredi 17 octobre, à Lausanne (Suisse).

Omnisport

Trophée des quatre raquettes : tennis, squash, badminton et tennis de table. Dimanche 12 octobre, Sporting Tennis Club de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).

Rugby

Championnat de France, sixième journée aller, samedi 11 et dimanche 12 octobre.

Sports équestres

Championnats de France de saut d'obstacles et de dressage jusqu'au 12 octobre, au Grand Parquet de Fontainebleau (A 2, dimanche, à partir de 18 h 30).

Sumo

Tournoi exhibition des champions japonais, du 10 au 12 octobre, au Palais omnisports de Bercy (A 2, samedi 11, à partir de 14 h 55).

Tennis

Tournoi de Toulouse, jusqu'au 12 octobre (FR 3, dimanche à 14 h 30).

FOOTBALL : *les Girondins et l'information*

L'encombrant M. Bez

Bien que nouveaux leaders du championnat de France, les Bordelais *sont au piquet*. Aucune image de leur victoire sur le PSG, samedi 4 octobre, n'a été diffusée par TF 1 la chaîne du football. Pas une ligne, pas une photo non plus dans *France-Foot*, l'hebdomadaire du football. Et si *l'Equipe* a livré à ses lecteurs un compte rendu du match, l'auteur de l'article, resté anonyme, a fait en sorte qu'il ait l'insipidité d'un rapport de gendarmerie.

Le signal de cette conspiration du silence a été donné par Claude Bez, lui-même. Le président du club girondin n'avait-il pas envoyé, vendredi 3 octobre, à la veille du match, un telex à la direction du journal *l'Equipe* lui conseillant « *de se dispenser de faire les frais d'envoyés spéciaux* », l'accès au stade leur serait interdit. N'avait-il pas aussi écrit à Hervé Bourges, PDG de TF 1, pour lui annoncer que « *les caméras de TF 1 n'entreront pas au stade de Bordeaux jusqu'au 31 décembre* ».

Il s'agit d'une nouvelle turpitude *dans les tapageuses relations* entre Claude Bez et les médias. De nombreux journalistes ne font plus le voyage de Bordeaux que contraints et forcés par l'actualité : accueil réfrigérant, vestiaires fermés, joueurs bâillonnés, avec en prime cette polémique qui peut exploser à tout moment sur « *le droit à l'information* ». Avec une diplomatie d'éléphant, M. Bez s'asseoit dessus, *affirmant* que « *ce droit n'existe dans aucun texte* » et boutant hors de « son » stade toute tête ne lui revenant pas. Des journalistes d'Antenne 2, de l'ACP, de l'AFP, de *l'Equipe*, de *Sud-Ouest*, ont déjà connu dans le passé l'ire de cet homme qui se considère libre d'accepter qui il veut à un spectacle dont il est propriétaire et dans un lieu dont il est locataire. Les procès engagés contre lui se sont éteints, étouffés par d'amicales pressions. Ils auraient pourtant donné naissance à une *intéressante jurisprudence* puisque, reconnaît Jacques Marchand, président d'honneur de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF), « *il y a un vide juridique concernant le droit à l'information* ».

Ce fameux droit est au cœur du conflit actuel entre Bordeaux et TF 1, puni « *jusqu'au 31 décembre* » après un incident survenu à Waterford (Irlande), le 17 septembre dernier en Coupe d'Europe. L'équipe de *Télé-Foot* s'était vu interdite l'entrée du stade irlandais par un représentant du club... bordelais. L'évocation à l'antenne de cet *accrochage a déclenché* les foudres du président de Bordeaux.

Comptes clairs

Mais le rapport de forces est-il encore en sa faveur ? Ces écarts de langage et de conduite de plus en plus fréquents engagent même ceux qui, au titre d'une efficacité évidente, lui accordaient les circonstances les plus atténuantes. Rameutés en direct par Thierry Roland sur TF 1, dimanche 5 octobre, les groupes de pression (joueurs, sponsors, maire de Bordeaux, instances du football) vont-ils se retourner ? Les joueurs ont le petit doigt sur la couture du short, mais Opel, lié par contrat jusqu'à la fin de la saison 87-88 et pour 9 millions de francs annuels, trouve « *la situation désagréable* ». Un sponsor payé pour qu'on voit sa marque. Aussi Maurice Kniebihler, directeur général de la division commerciale de General Motors-France, entend-il avoir avec Claude Bez « *une petite discussion sans pour autant nous immiscer dans la direction du club, ni dans ses relations avec la presse* ».

Jusqu'à présent, Jacques Chaban-Delmas, dont l'arbitrage a été maintes fois sollicité, n'est jamais intervenu ouvertement, se satisfaisant des « *comptes clairs* » du club. *Informé samedi* 4 octobre de l'incident avec *l'Equipe*, le maire de Bordeaux a fait savoir « *qu'il n'approuvait pas* ». L'huissier qui accompagnait les journalistes du quotidien sportif n'eut pas à intervenir. La porte du stade s'était ouverte *comme par enchantement*... Toutefois, *l'Equipe* continue à ne pas publier de photos ni TF 1 d'images. Jacques Chaban-Delmas a reçu Claude Bez en début de semaine sans qu'on connaisse la teneur de l'entretien. Approuve-t-il ? N'approuve-t-il *pas* ? « *Dans les années 70, on considérait Jacques Chaban-Delmas comme un homme libéral. Je me demande si c'est encore la cas* », s'interroge Jean-Michel Leulliot, responsable des sports à TF 1.

Mais la position du président Bez est surtout insupportable aux instances fédérales. Jean-Michel Leulliot a beau jeu de faire remarquer que « *c'est un accroc important dans l'accord que nous avons signé officiellement avec la Fédération française de football (FFF) et la Ligue nationale de football (LNF)* ». Ce texte prévoit pour les matches internationaux un droit de priorité aux chaînes publiques et l'exclusivité des images du championnat à TF 1. L'administrateur de la LNF, Jacques Thébault, confirme : « *Il n'est pas admissible qu'on interdise l'accès d'un stade à TF 1. D'ailleurs, M. Bez est doublement concerné par ce contrat. D'une part, il a participé aux négociations, d'autre part, il est membre du conseil d'administration de la Ligue.* » Les deux présidents, Jean Fournet-Fayard (FFF) et Jean Sadoul (LNF) se rencontreront prochainement sur cette affaire et sur les affaires girondines pendantes.

Claude Bez est devenu encombrant. La FFF s'est quelquefois abritée dans son sillage de bulldozer pour aboutir aux réformes qu'elle souhaitait (les éructations de M. Bez sont par exemple à l'origine d'un nouveau régime des attributions des cartes de presse cette saison). Toutefois, les esclandres n'épargnant plus personne, on craint de « *voir le bulldozer se retourner contre l'immeuble de la rue Malesherbes* », siège de la ligue. L'affaire de TF 1, ce coup de canif dans un contrat signé par « *l'ensemble du football français* », pourrait être l'occasion de lui donner un coup d'arrêt.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

CIBLE

M. Bergelin : « Le ministère n'est pas une banque »

« Il n'est pas question que la politique des subventions automatiques soit reconduite. Elle sera remplacée par des contrats d'objectifs avec les fédérations qui prendront en compte notamment la richesse des effectifs, les résultats obtenus et les efforts de formation. » Telle a été la réponse de M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, aux inquiétudes provoquées dans le mouvement sportif par le projet de budget pour 1987 (*le Monde* du 4 octobre), qui fait apparaître une baisse de 26 % des subventions publiques.

« Le ministère des sports n'est pas une banque », a-t-il dit le 7 octobre, à l'occasion d'une réception en l'honneur des médaillés de l'été dans les sports olympiques. *« Les fédérations qui feront un effort pour diversifier leurs ressources — actions en direction du privé, sponsoring — seront plus aidées que les autres. »*

Pour ce qui concerne les crédits extra-budgétaires procurés par le Loto sportif, le secrétaire d'Etat a précisé : *« En 1987, il devrait rapporter 735 millions de francs. Le football reste pour l'instant le seul vecteur potentiel. Je suis sur le chemin d'un accord avec les autorités de ce sport pour une simplification du jeu grâce à un aménagement des calendriers. Mais au total, avec ces diverses ressources, budgétaires et extra-budgétaires, le sport bénéficiera en 1987 d'une augmentation de 10 % de crédits et sera l'une des activité les mieux protégées. »*

Culture

EXPOSITIONS

Bissière au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Le tisserand de la peinture

Une occasion de mieux connaître la peinture de Roger Bissière, un modeste, dont on n'a pas encore mesuré l'importance dans l'histoire de la peinture en France.

Lorsque Bissière sortit de sa retraite de Boissiérettes, dans le Lot, en 1947, pour exposer chez René Drouin, un des hauts lieux de la nouvelle peinture, il fit l'effet d'un jeune artiste plein d'avenir. Il avait soixante ans, avait quitté Paris en 1939, s'était arrêté de peindre pendant cinq ans.

Ce qu'il exposait : des tapisseries faites de bouts de chaussettes, de chiffons de ménage, de chutes de tissus d'ameublement et de toiles à sac cousues à gros points, qui sont à peu près à la *tapisserie de Lurçat* ce qu'une robe de moine est à la chasuble d'un évêque ; et des peintures qui procédaient de la même thématique simple : des figures de bergers et d'anges au tracé plus que sommaire pris dans une mosaïque de couleurs toujours mates et rugueuses.

Avec ces œuvres en profonde sympathie avec l'air du temps, où l'on peut trouver tout à la fois des citations d'art médiéval soutenues par une héraldique précolombienne, de l'art primitif africain, le souvenir de Paul Klee et l'invention récente de l'art brut, le peintre commençait en effet une seconde carrière, qu'il a lui-même volontiers détachée de la première, convaincu de s'être réalisé en puisant aux seules sources de la nature et d'avoir, dans l'intimité des pierres, des champs et des arbres, enfin *« réduit à néant ses expériences passées ».*

Etait-ce une raison pour que l'exposition qui rend hommage au peintre à l'occasion du centenaire de sa naissance aille dans ce sens, et nous propose avant tout un Bissière abstrait, lyrique, qui marie les états d'âme et les saisons, accroche aux fils de ses rêveries les couleurs de la nature, des moments de joie et de tristesse, le présent et la mémoire ? Un Bissière qui ne se lasse pas de tendre et détendre le canevas de ses toiles pour faire passer sa lumière intérieure, qui a peut-être eu besoin de prendre sa distance avec Paris et tout ce qui l'occupait avant guerre pour accomplir son œuvre. Il n'empêche que cette œuvre des années 50-60 (l'artiste est mort en 1964) a ses racines profondes dans l'entre-deux-guerres, voire avant 1914.


Grande figure (1937)

Mais cela, la *rétrospective* ne le montre pas, n'éclaire en rien la longue marche solitaire du peintre solitaire en même temps que solidaire de son temps. Elle fausse le jeu des lectures en prenant les choses à l'envers, commençant par la fin, finissant sur les débuts et l'entre-*deux-guerres* qui sont traités avec une grande désinvolture, alors que tout ce qui traverse la peinture de Bissière est foncièrement intéressant, pour son sage devenir ; pour comprendre le rôle de réconciliateur que le peintre a joué par ses écrits dans les années difficiles du « retour à l'ordre », après le cubisme ; pour le pont qu'il établit entre celui-ci et l'après-guerre par son enseignement à l'académie Ramson, où *il a* eu pour élèves, dans les années 30, le noyau des artistes qui ont servi à définir une image de l'Ecole de Paris.

Ingres et Cézanne

Du jeune peintre faisant du journalisme pour gagner sa vie, du critique d'art qui se livre à l'analyse des *œuvres de Seurat, Ingres et Corot* pour *l'Esprit nouveau*, la revue d'Ozenfant et Jeanneret (le futur Le Corbusier), de ses positions tempérées à l'égard du cubisme, de tout ce à partir de quoi il veut se déterminer avec ce souci constant de faire le lien entre la tradition et la modernité, pratiquement rien n'est dit dans l'exposition (le catalogue compense un peu). Celle-ci a évacué le plus possible les recherches d'une peinture construite, qui demande *« conseil à Ingres pour continuer la pensée de Cézanne ».* Ce que transcrit un peu son tableau *Deux femmes dans un intérieur* (la sienne et Mme Lhote), avec un solide parfum de campagne, *tandis qu'au* même moment il essaie de mettre en place un espace par la couleur en damier.

Que les œuvres de Bissière dans ces années-là ne soient pas des chefs-d'œuvres impérissables c'est certain, mais dans leur tristesse, leurs coins sombres, *elles* portent en *elles* des exigences de renouvellement qui, d'emprunts en citations, montrent finalement que si le peintre ne sait pas trop où se situer, il sait en tout cas où il n'ira pas. Cela encore au plus fort de la crise des années 30, où ses petits tableaux de nus, comme ses *« ateliers »*, montrent qu'il se place au-dessus de la mêlée et des débats autour de la figuration, qu'il traite sur un mode très fibre, mais blessé.

A la guerre déclarée, il lâchera donc les pinceaux, laissant pas mal de portes ouvertes pour d'autres, dressant pour lui-même un mur de silence où vont se déposer toutes ses expériences et se tramer une peinture de signes et d'images entre fenêtres et tapis, dessins et couleurs *entrecroisés, entre les arts décoratifs* et le journal intime. Une peinture qui passe par quantité de filtres, de références, de réflexions, avant de se donner, de front, comme un tissu sans apparat, riche de présence humaine.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 16 novembre. Dijon : du 4 décembre au 1er février 1987. Calais : du 14 février au 4 mai.

Gilberto Zorio au Centre Pompidou

L'alchimie de l'art pauvre

De la pauvreté affichée à la sophistication des matériaux, les jeux métaphoriques d'un sculpteur italien.

On l'a dit, on l'a écrit, tout le prouve, la chronologie comme la biographie : Gilberto Zorio est l'un des artistes majeurs de l'*Arte povera* italien. Pas de doute : il exposait, en 1967, à Turin chez Sperone, il était des invités de la Kunsthalle de Berne, en 1969, pour ce qui devait apparaître plus tard comme la première manifestation délibérée d'un mouvement nouveau. L'archétype de l'artiste « pauvre », il l'accomplissait alors à merveille, ne travaillant qu'à l'aide de choses misérables, tuyaux d'Eternit, tôles du même matériau, chambres à air ou toile de tente. De ces tristes *éléments*, élus pour leur médiocrité, il tirait des constructions faussement fragiles, plus faussement *encore fortuites*.

Est-ce de les voir mêlées à des œuvres plus récentes ? Est-ce de connaître la suite ? Ces sculptures semblent avouer, malgré leur programme d'ascétisme, une ambition esthétique et poétique qui n'a rien de simple ou de « pauvre ». Sans doute peut-on la formuler ainsi : comment rendre sensibles les modifications, parfois imperceptibles, qui affectent la matière au fil du temps ? Ou, comment indiquer, avec une discrétion à la mesure de leur propre discrétion, les phénomènes de l'altération, de l'émiettement, de la métamorphose. Ceux, en somme, du passage et du temps.

Les architectures de fer des années 1966-1968 se présentent tendues d'un tissu *que ronge* l'eau de mer ou à moitié entourées de mousses qui se déchirent et partent en débris à la manière de chairs détachées de l'ossature. Difficile d'admettre dans ce cas que l'artiste se défend *contre* la *métaphore* et refuse la suggestion d'une image.

Quand Zorio introduit des objets immédiatement reconnaissables, il se saisit de javelots ou de canoës qu'il brûle en partie, non sans savoir que ces lances et ces vaisseaux noircis ont valeur symbolique, et que celle-ci leur a été conférée de longue date. Et quand il se sert de la chimie ou de la physique, il ne retient de l'une que la décomposition des métaux par l'acide — étonnante occasion pour des harmonies colo*rées de soufre et de cuivre* — et de l'autre que l'incandescence des filaments portés au rouge par la tension.

S'il n'y prend garde, *il glisse alors* à une ésotérique exaltation de l'alchimie dans laquelle son inspiration première se perd de temps à autre, étant négligée au bénéfice d'un décor de cornues, de lampes et de tubes de verre. Le souci de l'élégance, une sorte de maniérisme pseudo-scientifique, l'emportent. L'équilibre des formes et l'alliance des matériaux y gagnent souvent en perfection, mais l'intensité des travaux antérieurs s'y perd. De la « pauvreté » affichée, il ne reste qu'un faible souvenir.

Aussi peut-on préférer à ces exercices de technologie post-moderne les sculptures sans moteurs ni aimants qui tiennent leur force de conviction de la rencontre de la terre *cuite et du fer. Fractures et perce*ments y attaquent une étoile ou un triangle bombé vaguement anthropomorphique. Aucun tragique ici : un schéma seul est visible, comme si Zorio s'était attaché à matérialiser allégoriquement le cours du temps. Cet « art pauvre » serait volontiers métaphysique. *Désir* personnel d'un artiste ou fatalité italienne ?

PHILIPPE DAGEN.

★ Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, jusqu'au 14 décembre.

CINÉMA

La disparition du cinéaste égyptien Chadi Abdesselam

« L'homme d'un seul film »

Le cinéaste égyptien Chadi Abdesselam, atteint d'un cancer, vient de mourir au Caire. Il était né en 1930 à Alexandrie.

Ses admirateurs, mais aussi ceux qui prisaient moins sa hautaine sérénité, le surnommaient parfois *« l'homme d'un seul film ». la Momie,* évidemment, prix Georges-Sadoul 1970, *long métrage* sorti seulement en 1976 à Paris et unanimement salué comme l'un des *plus grands films arabes. Peut-être le* plus original, le plus riche, le plus travaillé en tout cas : durant un lustre, il le prépara, contrastant avec l'art expéditif d'un Barakat ou d'un Chahine.

« Le didactisme de la Momie *est enveloppé dans les plis d'une trame policière qui sous-tend elle-même un récit de type historique »* (Guy Hennebelle, *les Cinémas africains*). La *genèse de cette œuvre se trouve en* partie dans le grandiose *Pharaon*, de Jerzy Kawalerowicz (Pologne, 1963), *dont Abdesselam fut le* conseiller artistique. Durant le tournage, il avait composé six cents vers dont sortit *la Momie.*

Depuis lors, il préparait *Akhenaton*, histoire du pharaon qui inventa l'idée d'unicité divine. Tout était prêt... Jack Lang, alors ministre de la culture, s'était intéressé à la réalisation de ce film. Et puis survint le mal.

Mais il n'est pas dit qu'*Akhenaton* ne sera pas tourné, car Abdesselam, contrairement à la plupart des réalisateurs arabes, avait formé une « école » autour de lui, passionnée et cohérente, gravitant autour du Centre expérimental du film du Caire, que le cinéaste dirigeait, depuis 1968, avec une feinte nonchalance, la pudeur des vrais travailleurs.

On ne peut non plus passer sous silence que *« l'homme d'un seul film »* avait également tourné cinq cents courts métrages qui font date, notamment *le Paysan éloquent*, parabole antique, et *les Armées du soleil*, sauf erreur la seule œuvre artistique réalisée *in situ* durant la guerre israélo-arabe d'octobre 1973.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

JAZZ

The Count Basie Orchestra

L'archétype

Les grands orchestres de jazz se dégradent rapidement après la disparition de leurs chefs. Seul le légendaire Count Basie Orchestra a gardé sa force et sa nervosité.

Vous vous méfiez. Count Basie est mort il y a deux ans. Et des orchestres survivant à leur chef, vous en avez entendu. Glenn Miller, qui continue depuis plus de quarante ans à lâcher d'outre-tombe de la *Moonlight Serenade* sur les populations soumises. Ellington, dont le fils Mercer mène l'orchestre au trépas avec une lenteur désespérante. Mingus, dont la dynastie *se dégrade d'une façon* insistante.

C'est donc plutôt par piété et nostalgie que vous vous risquez au Méridien, avec l'idée de saluer vos vingt ans en même temps que les cinquante ans d'orchestre que fête Freddie Green, le guitariste qui, de sa vie, n'a jamais pris un solo, mais égrène sur les quatre temps, depuis 1936, les accords lamés et discrets qui donnent ce son unique à la section rythmique la plus efficace de toute l'histoire du jazz, celle de Count Basie.

Elle est là, cette phalange légendaire, The World Famous Count Basie Orchestra, comme le veut son label commercial. Si ce n'étaient trois ou quatre têtes un peu *argentées* (Freddie Green, bien sûr, Bill Hughes, le tromboniste qui, marre de faire la route, est devenu postier puis est revenu, Frank Foster, l'excellent sax ténor qui dirige à présent l'orchestre), la machine serait comme le couteau de Lichtenberg dont on a changé dix fois la lame et douze fois le manche. Du moment que le Count n'est plus au piano pour lui donner visuellement une identité, on croit avoir affaire à n'importe quel big band américain formé en majorité de musiciens noirs.

Vous commencez à craindre sérieusement. Et ça démarre sur un imperceptible signe de l'index. Il ne vous faut pas plus de deux mesures d'un tempo ultra-rapide pour comprendre que le bombardier pacifique est intact. Vous êtes simplement surpris qu'il décolle à sa hauteur de croisière, d'un seul coup et pour n'en plus bouger jusqu'à la fin. Et vous vous retrouvez aussi détendu que dans votre maison de vacances, en plein ouragan sonore.

Le premier arrangement est un « original » de Sal Nistico. Suit *Shiny Stockings*, de Frank Foster, exactement comme en 1956. Vous l'avez entendu jouer *par des dizaines de big bands*. A la télévision, le jazz c'est ça. Là, vous avez l'archétype. Aucun orchestre au monde n'est capable de swinguer ce jazz-là comme cet orchestre-là. *« Ça dégonfle »,* commente, éberluée, une môme de vingt ans à côté de moi et qui a subi du rock tous les outrages. Memphis Slim, assis à deux sièges plus loin, hoche doucement sa tête princière. Un amateur genre blaireau note sur son carnet le nom du meilleur soliste : Dennis Wilson, au trombone, qui joue *Lament* de Jay Jay Johnson. Devant le bar, une bande d'amateurs de big bands, confrérie style semi-beaufs immédiatement reconnaissable, prend un pied d'acier.

Dans ce bar-restaurant d'hôtel qui a reçu le nom de Lionel Hampton et qui est en train de devenir, grâce à une programmation de grand luxe, un haut-lieu *(assez coûteux) du jazz malgré* l'irrémédiable banalité internationale de son opulent décor, touristes, hommes d'affaires et têtes connues se mêlent. A votre place, je ne manquerais pas cette dépaysante et vivifiante occasion de sortir.

Dimanche, un brunch verra une bataille entre le big band de Claude Bolling et celui du Count. Ce sera le combat de Fernand Legros contre Fernand Léger.

MICHEL CONTAT.

★ *Méridien Paris, 81, boulevard* Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e (47-58-12-30). Deux concerts par soir, à 22 heures et 24 heures, jusqu'au 18 octobre, relâche les 12 et 16. 170 F.

VARIÉTÉS

Jean-Claude Vannier au Théâtre de la Ville

Super-dandy

Le nouveau spectacle d'un joueur de mots et de notes qui promène ses émotions et ses histoires d'amour à la manière d'un dandy blessé, écorché.

Ancien étudiant en droit et en histoire de l'art, Jean-Claude Vannier a pratiqué tous les métiers avant de se retrouver un jour assistant à la prise de son dans les studios d'enregistrement de Pathé-Marconi. C'était dans les années 60. A l'époque, dans la célèbre firme discographique, tous ceux qui n'y connaissaient rien, on les spécialisait dans la musique *arabe et dans l'accordéon, quelque*fois dans les chansons de Tino Rossi. C'était ce qu'on appelait les « séances des punis ». Jean-Claude Vannier a vite appris à mettre en place et coordonner deux guitares, une basse, une batterie et un piano. Puis il a commencé à écrire de la musique pour Michel Magne, à concevoir des orchestrations adaptées à la mode, à en faire deux par jour. Il a collaboré ainsi avec la plupart des stars de la variété française, de Johnny Hallyday à Michel Polnareff, et il est devenu leur chef d'orchestre obligé lors de leur passage à l'Olympia ou au Palais des Sports. Il a commencé aussi à écrire *et à composer pour les autres : Melody Nelson* pour Serge Gainsbourg, *Super-Nana*, pour Michel Jonasz.

A trente ans, Jean-Claude Vannier choisit de faire cavalier seul et se présente sur une scène en 1978, au Théâtre Campagne-Première. Avec un détachement narquois, il exprime un imaginaire contrasté semant au vent du fantastique. Trois autres spectacles, accompagnés de cinq albums (trois chez WEA, deux chez RCA), suivront en l'espace de huit ans. Mais les chansons écrites et *chantées par Vannier ne sont pas* encore sorties d'un petit cercle d'initiés. Aussi, pour « vivre » — et pour l'*« exercice de style »* — il fabrique des *jingles* de publicité pour la radio et la *télévision* (notamment *pour* Arthur Martin), il compose des musiques de film.

La dernière apparition de Jean-Claude Vannier sur une scène remonte à avril *1985*, au *théâtre* Dejazet. Au Théâtre de la Ville qui l'accueille aujourd'hui pour trois jours, le chanteur et musicien se présente avec douze violons, trois violoncelles, une contrebasse et une percussion. Il chante dix-huit chansons, promenant à la manière d'un dandy blessé, écorché, ses émotions, son ironie et ses histoires d'amour, jouant avec les paradoxes, s'amusant à renverser les situations, à semer l'humour rien qu'avec les notes plus allègres, *plus sereines que* ces dernières années, donnant à son interprétation un ton plus théâtral.

Jean-Claude Vannier aime le tour de chant et la réponse passionnelle à *ses* chansons du public de *18-20* ans. Il espère bien qu'une tournée prolongera sous peu ces trois jours de bonheur au Théâtre de la Ville.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Vendredi 10 octobre, samedi 11 et *mardi 14 octobre à 18 H 30.*

Culture

MUSIQUE

La « treizième Symphonie » de Chostakovitch et Etvouchenko

L'éphémère printemps de Moscou

Inconnue en France, pratiquement inédite en URSS, la « treizième Symphonie » de Chostakovitch, écrite sur des poèmes d'Evtouchenko, a été jouée pour le centenaire de la naissance de Ben Gourion jeudi à Versailles et devait l'être vendredi salle Pleyel. Daniel Barenboïm dirigeait cette œuvre méconnue.

La première audition parisienne de la *treizième Symphonie* de Chostakovitch a vingt-quatre ans de retard. Un retard en partie excusable, car cette œuvre, écrite sur des poèmes d'Evtouchenko, miraculeusement montée grâce à la « libéralisation » de l'ère Khrouchtchev, n'en fut pas moins frappée d'indignité dès le lendemain. Aucune personnalité n'était présente au Conservatoire de Moscou, le 18 décembre 1962, et il n'y eut aucune critique, sinon un éditorial de *Culture soviétique* stigmatisant *« certains créateurs artistiques qui se sont mis à fouiller dans les boîtes à ordures de l'arrière-cour de notre vie »* (*le Monde* des 21 et 28 décembre 1962).

On n'osa cependant pas l'interdire, et elle eut quelques exécutions sporadiques dans une version édulcorée par Evtouchenko. On annonça même ici et là son exécution hors d'URSS, mais j'ai fidèlement rapporté ici même comment, m'étant rendu à Milan en 1963 et à Prague en 1966 pour l'entendre, le matériel avait chaque fois raté le train de Moscou et était *« arrivé trop tard pour le concert »*.

Grâce à un enregistrement pirate, l'œuvre parvint en 1966 en Occident, puis la partition fut apportée en contrebande par Rostropovitch à Eugen Ormandy, qui en donna la première audition américaine en 1969 avec l'Orchestre de Philadelphie. Ne regrettons pas trop qu'elle ait attendu encore longtemps sa première à Paris : elle n'aurait alors recueilli qu'indifférence et sarcasmes, tant la personnalité musicale du compositeur était incomprise. On peut au contraire espérer que l'interprétation, d'une grande force tragique et fort applaudie, donnée par Daniel Barenboïm avec l'Orchestre de Paris, son superbe chœur d'hommes et John Tomlinson (formidable basse anglaise), sera le point de départ d'une intégrale Chostakovitch.

Pourquoi donc ces tribulations d'un compositeur très officiel, qui venait de commémorer la fusillade du Palais d'hiver de 1905 dans la *Symphonie* et de célébrer la gloire de Lénine dans la *onzième ?* Parce que, après le XXII[e] congrès, Chostakovitch pensait que les intellectuels devaient relever la tête, dire enfin ce qu'ils avaient *sur le cœur.*

Un poème d'Evtouchenko, *Babi-Yar*, qui stigmatisait l'antisémitisme sous toutes ses formes, y compris soviétique (à propos du massacre par les nazis, dans un ravin près de Kiev, de dizaines de milliers de juifs, venait de rendre son auteur célèbre.

Chostakovitch en fit le premier *mouvement de sa symphonie et lui* adjoignit quatre autres poèmes de l'écrivain : *l'Humour* évoque ce *« prisonnier politique »* que ni les tsars, ni les grands, ni les hypocrites ne peuvent écraser ; au magasin, célèbre les humbles et héroïques femmes russes *« qui ont tout supporté et supporteront encore davantage ; Angoisses* rappelle, plein d'espoir, la terreur qui régnait à l'époque stalinienne ; enfin, *Carriérisme* exalte les grands hommes non conformistes (de *Galilée à Tolstoï*) et ironise sur les intellectuels à l'échine trop souple (autocritique peut-être pour le compositeur et prophétie pour le poète !).

C'en était trop : malgré les tentations libérales de Khrouchtchev, la vieille garde stalinienne se déchaîna et prit prétexte de *Babi-Yar*, qui semblait mettre nazis et Soviétiques dans le même sac antisémite, pour torpiller ce dangereux brûlot.

La pureté stylistique

Car l'œuvre est profondément émouvante et d'une exceptionnelle intensité. Elle garde encore dans ses *premiers mouvements* l'allure directe et simple, voire un peu simpliste, des grandes fresques populaires de Chostakovitch. Le terrible réquisitoire de *Babi-Yar*, au vaste lyrisme proche de Moussorgski, n'en est pas moins efficace, tandis que *l'Humour* cavalcade sur un de ces scherzos aigres, très répétitifs, qui parsèment toute sa musique.

Mais l'on s'approche dans les trois derniers mouvements de la pureté stylistique et du dépouillement de la *quatorzième Symphonie*, son chef-d'œuvre absolu. La bouleversante évocation des femmes russes, où les voix chantent une longue ballade sur les murmures de l'orchestre comme un fleuve souterrain, avec par moments l'humble *« cliquetis des bouteilles et des casseroles »* s'enchaîne avec les expressions pathétiques de *l'Angoisse* : les voix étouffées, les menaces lointaines de la grosse caisse, le solo de tuba désolé, les dessins de bois insidieux, les marches inexorables...

Et tout à coup ces miasmes s'effacent devant le simple jeu de deux flûtes et d'un hautbois, une guirlande de bonheur ingénu, un tableau exquis où dansent le basson, la basse et le chœur des hommes : *« En Russie, les peurs s'évanouissent »*, écrivait Evtouchenko...

Tout le dernier mouvement, d'une ironie cinglante contre les « carriéristes », restera cependant dominé *par cette image qui conclut très doucement* l'œuvre. Adorable symbole utopique d'un « printemps de Moscou », plus éphémère encore que celui de Prague six ans après.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière exécution vendredi 10 octobre, salle Pleyel, à 20 h 30.

★ Discographie : les quatre enregistrements de Kondrachine, créateur de l'œuvre, ont disparu des catalogues français, ainsi que ceux d'Ormandy et de Prévin. Mais l'on dispose depuis quelques mois de la superbe version de Bernard Haitink, avec le Concertgebouw d'Amsterdam (Decca, 414.410 ; en microsillon, cassette et compact).

RECTIFICATIFS. — *Ariane à Naxos* a bien été donné Salle Favart, il y a trois ans, et non au palais Garnier comme il est indiqué par erreur dans le chapeau du compte rendu publié hier. Enfin ce n'est pas Yo Yo Ma mais Albert Tétard qui a interprété le *Concerto pour violoncelle* de Schumann avec l'Orchestre de Paris les 8 et 10 octobre, salle Pleyel.

DANSE

La « Raymonda » du Bolchoï

Dans la grande tradition classique

Raymonda, revue par Grigorovitch, est une fille sage qui ne cède pas à ses fantasmes.

La foule arrive à flots continus du parking du métro. Elle subit sans émoi les contrôles de police et envahit le Palais des Congrès, fait rarissime dans cette période où les salles de spectacles sont désertées.

Un public en or qui applaudit le moindre entrechat et fait chaque soir un long triomphe à la troupe du Bolchoï.

Après *l'Age d'or*, incursion du chorégraphe Grigorovitch dans le XX[e] siècle, le voici de retour à la grande tradition classique avec *Raymonda*, ballet en trois actes concocté en 1898 par un Marius Petipa en fin de carrière, une intrigue un peu fumeuse sur une musique ravissante de Glazounov. *Raymonda*, l'héroïne de l'histoire, vit dans l'attente de son fiancé, Jean de Brienne, parti aux Croisades. Elle est courtisée par un chef sarrasin qui tente de l'enlever, lorsque survient le preux fiancé. Tout s'achève dans un grand divertissement qui, à lui seul, occupe le troisième acte.

Les ingrédients sont réunis pour que la danse réjouisse les yeux : Cour d'amour sur fond de luth, visions de jeune fille romanesque, fantôme, rapts et combats se prêtent à des déferlements chorégraphiques et à des exercices de haute école.

La nouvelle version de Grigorovitch respecte le caractère gothique et l'exotisme mauresque de l'original mais, curieusement, elle introduit Jean de Brienne, dès le premier acte et enlève le sel d'une intrigue qui repose sur le fait que Raymonda, qui n'a jamais vu son fiancé, se laisse aller à des fantasmes où le Sarrasin Abderaman occupe une certaine place.

Tout l'ouvrage finalement tient sur les frêles épaules de Raymonda, seul personnage vivant et attachant de cette fiction. Et Raymonda, le soir de la première, c'était Ludmila Semeniaka.

Voici dix ans, tout Paris avait eu un coup de cœur pour elle. Elle est revenue plus belle, plus mystérieuse que jamais. Jambe déliée, main délicate, souple, flexible, sereine comme une déesse lunaire, elle danse sans affectation, corps et âme ; elle glisse comme un rêve et laisse loin derrière elle ses compagnes (Golikovo-Bylova), son partenaire un peu rural (Irek Moukhamedov).

Son jeu face aux assauts pressants du Sarrazin Abderaman (Alexandre Vetrov) est admirable de finesse et de réserve. On aimerait la voir dans la version récemment créée par Noureev pour l'Opéra de Paris, plus riche dans son vocabulaire, plus ambiguë dans sa psychologie des personnages, où les rapports entre la jeune fille et Abderaman se chargent de sexualité et de désir.

La *Raymonda* de Grigorovitch ne met pas très en valeur les jeunes solistes (exceptée Nina Ananiachvili), mais les ensembles sont remarquables. Elle restitue la vraie tradition du ballet du dix-neuvième siècle qui permet à l'imagination de s'évader vers la féerie. A notre époque, c'est un vrai miracle. Les décors de Simon Virsaladzé, dans les tons un peu délavés accentuent encore ce côté chromo romantique.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des congrès, 20 h 30. *Raymonda* est donné jusqu'au 15 octobre, avec dans le rôle-titre Nina Semizorova, vendredi 10 et mercredi 15 ; Nina Ananiachvili samedi 11 (matinée) et mardi 14 ; Ludmila Semeniaka samedi 11 (soirée) ; Natalia Bessmertnova dimanche 12.

★ *Double Page* consacre son numéro 43 au Ballet du Bolchoï. Photographies de Vladimir Pcholkin, texte de René Sirvin, 48 pages, 69 francs.

Communication

Le projet anti-concentrations à l'Assemblée nationale

Convergences pour prévoir... l'inefficacité du dispositif souhaité par le Conseil constitutionnel

Pour la troisième fois depuis le 16 mars, les députés sont amenés à débattre de la concentration des médias. L'Assemblée nationale a, en effet, commencé le jeudi 9 octobre, l'examen du projet de M. François Léotard qui complète sa loi sur la presse écrite et celle de l'audiovisuel que le Conseil constitutionnel avait en partie annulées en estimant *qu'elles ne comportaient* pas assez de garanties à la préservation du pluralisme de l'information.

L'histoire parlementaire retiendra-t-elle l'existence d'un « paradoxe de Léotard » ? Le ministre de la culture et de la communication a, en tout cas, parfaitement résumé le caractère singulier de la situation : *« Une majorité va voter un texte qu'elle ne souhaitait pas, qu'elle n'aurait pas rédigé elle-même si on ne l'y avait pas forcée, et une opposition va voter contre alors que c'est elle qui en a imposé sa rédaction ! »* M. Léotard ne pouvait mieux dire que le gouvernement ne voulait pas de ce projet limitant la concentration des médias estimé indispensable par le Conseil constitutionnel. Le ministre n'est pas allé plus loin, toutefois, dans sa critique publique des neuf « sages » du Palais-Royal. Mais il a écouté avec un vif plaisir ses amis les plus proches, tel M. Michel Pelchat (UDF, Essonne) faire appel aux grands *principes de la Révolution de 1789* pour dénoncer une *« dérive »* vers le gouvernement des juges.

Non tenu par l'obligation de réserve du ministre, le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), n'a pas mâchés ses mots : la décision du Conseil constitutionnel *« traduit une méconnaissance des réalités du secteur de la communication »*, dit-il. La majorité — ou plus exactement la majorité de la majorité car les barristes, une fois encore, ont une position différente — n'a donc pas caché qu'elle légiférait sous la contrainte. Et elle en est fort mécontente. Tout simplement parce que la décision du Conseil constitutionnel l'oblige à modifier la finalité de ses orientations. C'est encore M. Péricard qui l'a souligné le plus nettement : *« Comment mettre en œuvre les prescriptions du Conseil constitutionnel sans dénaturer l'esprit de la loi, alors qu'il s'agit de deux logiques inconciliables ? »* Même si pour lui *« cet exercice difficile a été incontestablement réussi »*.

Les barristes d'accord avec les socialistes

Obsédé par la nécessité de constituer en France de grands groupes multi-médias permettant de résister à la pression de leurs concurrents étrangers, le ministre de la culture et de la communication souhaitait que leur développement fût le moins possible limité. Les gardiens de la Constitution l'ont contraint à aller plus loin qu'il ne le voulait. Il a, affirme-t-il, scrupuleusement suivi leurs prescriptions. Mais ainsi il ne lui reste que *« l'espoir »* qu'il n'a pas pris *« de risque avec l'avenir de l'audiovisuel en France »*.

Sur ce projet aussi les barristes ne partagent pas l'analyse de M. Léotard et du RPR. Leurs deux « branches » l'on dit : le CDS, par la voix de M. Jacques Barrot (*« des précautions sont nécessaires pour préserver le pluralisme »*), le RPR, par celle de M. François d'Aubert (*« La nécessité d'un dispositif anticoncentration a été reconnue dans tous les pays libéraux, à commencer par les Etats-Unis »*).

La convergence des barristes avec les socialistes est sur ce point totale. M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône) souhaite lui aussi *« un dispositif analogue à celui des pays occidentaux »*. Les analyses de ces deux forces politiques se rejoignent aussi pour s'inquiéter des conséquences que risque d'avoir sur l'avenir de la presse écrite, en la privant de recettes publicitaires, le coup de fouet que veut donner M. Léotard au développement de l'audiovisuel. M. Barrot et M. Léonce Deprez (UDF, Pas-de-Calais) ont manifesté autant de crainte que M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines).

La coupure droite-gauche subsiste quand même. Au prix des amendements qu'ils vont faire adopter, les barristes sont persuadés que le dispositif législatif sera suffisant pour éviter tout abus de position dominante. La gauche est d'un avis tout à fait différent. Les communistes bien sûr. *« Vos propositions ne peuvent garantir l'accès des télespectateurs à une information et à des programmes pluralistes échappant aussi bien à la tutelle de l'Etat qu'à celle de l'argent »*, a affirmé M. Charles Fiterman (PC, Rhône). Les socialistes aussi : *« Hersant pourra investir dans TF 1 sans amputer son groupe de presse ; Havas pourra entrer dans le capital de la 5 ou de TF 1 sans abandonner Canal Plus ; Hachette pourra contrôler TF 1 ou la 5 sans renoncer à Europe 1 »*, a expliqué M. Schreiner. Les députés du PS refusent aussi le parallèle avec l'étranger fait en permanence par le ministre de la culture : *« Les règlements anti-trusts sévères n'ont pas empêché les entreprises américaines de se développer »*, a fait remarquer le député des Yvelines alors que M. Queyranne expliquait : *« Si nous étions aux Etats-Unis, les trois grands groupes français candidats à la reprise de TF 1 ainsi qu'à celle de la cinquième et de la sixième chaîne ne pourraient obtenir l'une d'entre elles qu'à condition de se séparer de certains titres de presse ou de certaines stations de radios dont ils disposent aujourd'hui. »*

Pour les socialistes, l'affaire est donc entendue : ce texte, qu'ils ont voulu, ne servira à rien. Les déclarations de ceux qui dans la majorité se sont vu imposer ce projet ont tendance à leur donner raison. *« Le nouveau dispositif ne met pas d'obstacle infranchissable à l'indispensable constitution de groupes multimédias puissants »*, a reconnu M. Péricard. Mieux même : le rapporteur reconnaît que ce texte, dont il demande l'adoption, sera *« condamné soit à être inappliqué, soit à être abrogé »* dès que le paysage audiovisuel français se sera structuré autour du texte adopté cet été et des évolutions technologiques (câbles et satellites). M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) est tout aussi clair : *« Cette loi que nous allons adopter est déjà dépassée ; il faudra y revenir car elle règle à peine les problèmes d'aujourd'hui et pas ceux de demain. »*

Il est rare qu'une majorité adopte ainsi une nouvelle loi après avoir autant déploré son inefficacité et même ses dangers potentiels.

THIERRY BRÉHIER.

M. Michel Droit représentera l'Académie française à la CNCL

M. Michel Droit a été élu jeudi 9 octobre par l'Académie française pour la représenter à la Commission nationale de la communication et des libertés. Les douze autres membres seront désignés ou élus avant la fin du mois.

Coup de tabac

« Un canular. Une nomination extravagante et scandaleuse », se gausse l'un. *« Un porte-parole de l'obscurantisme et de la chasse aux sorcières »*, accuse l'autre. Pourquoi diable MM. François Loncle et Jean-Jack Queyranne, tous deux députés PS, rompent-ils ainsi l'athmosphère policée et vaguement somnolente de l'Assemblée nationale ?

Parce que M. Michel Droit, sitôt acquise son élection à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), complétait un péremptoire *« tout est politique »*, par cette déclaration à l'Agence France-Presse : *« J'ai des opinions et ne les abdiquerai jamais. (...) Si à cause de ces opinions ou malgré elles j'ai été élu, ma nomination prend un caractère politique. On ne m'a pas fait venir pour autre chose que ce que je suis. »*

« Qu'auriez-vous dit si un membre de la Haute Autorité avait fait une telle déclaration le jour de sa nomination ? » s'enflamme M. Queyranne, en apostrophant l'opposition. *« Michel Droit est un salarié de M. Hersant. C'est à travers lui le premier lobby des repreneurs de chaînes qui fait son entrée à la CNCL »*, s'indigne M. Loncle. *« Où va-t-on dans cette Commission, avec la nomination de cette voix de l'intégrisme, de ce Mgr Lefebvre du journalisme sans soutane ! »* Perdant son habituel flegme, M. Bertrand Cousin (député RPR et directeur général adjoint du groupe Hersant) dénonce le *« relâchement des sphincters oraux des socialistes »*.

Plus serein, M. Jacques Baumel (RPR) remarque que les députés n'ont pas à s'immiscer dans une élection de l'Académie française, avant que M. Michel Péricard (RPR) ne rétorque : *« Dans le passé, on était habitué à plus d'hypocrisie »*. M. Raymond Forni, ancien député PS, *n'avait-il pas été nommé* en son temps à la Haute Autorité par le président de la République ?

Voilà pour la CNCL une entrée remarquée.

P.-A. G.

Romancier et polémiste

M. Michel Droit, journaliste, romancier, polémiste, est membre de l'Académie fançaise depuis 1980. Il a été élu au fauteuil de Joseph Kessel. Né le 23 janvier 1923 à Vincennes, élève de l'Ecole libre des sciences politiques, il entra dans la Résistance, où il se lia à Jean Guignebert, futur patron de la radio diffusion libre. C'est ainsi qu'il assura le reportage de l'insurrection de Paris et de l'arrivée du général de Gaulle en août 1944. Vingt-quatre ans plus tard, c'est encore au général de Gaulle qu'il dut sa notoriété, avec une série de trois entretiens télévisés (pour la première fois, de Gaulle acceptait d'être interrogé par un journaliste de son choix).

Parallèlement M. Droit a entrepris une œuvre d'écrivain avec, en 1954, un roman, *l'Ecorché* (Julliard). Une vingtaine d'ouvrages devaient suivre — romans, essais et Mémoires, — parmi lesquels *le Temps des hommes* (4 tomes) (Julliard), *l'Homme du destin* (5 volumes sur la vie et l'action de Charles de Gaulle), *La coupe est pleine* (pamphlet, prix Malherbe 1975) et plus récemment *Et maintenant si nous parlions de l'Afrique du Sud ?* (Plon, 1983), *Lettre ouverte à ceux qui en ont plus qu'assez du socialisme* (Albin Michel, 1985).

Souvent, M. Michel Droit, friand d'affrontements verbaux, a engagé de violentes polémiques avec ses adversaires. Son débat, en 1979, avec Serge Gainsbourg à propos de l'adaptation de *la Marseillaise* par le chanteur avait suscité de nombreuses réactions, notamment dans la communauté juive, qui s'en prit à son « antisémitisme ».

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES ÉLÉGIES DE DUINO, Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 18 h 30 : Don Carlos.

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : concours de danse (renseignements au 47-23-40-84).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer, 19 h : Chœur de la minorité des Dong (province du Guizhou) ; 21 h : Ballade pour Tympanum de Chengdu (province de Sichuan) ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Clé.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 16 h : Ardea Cinerea, de G. Sauvage ; les Chevaux, de F. Knie ; 19 h : la Mort monumentale, d'O. Descamps ; Jacques Copeau : Souvenirs, de R. Leenhardt ; Vidéo-musique : 16 h : le Chevalier à la rose, de R. Strauss ; à 19 h : Michel Petrucciani ; Archie Shepp : Hommage à la fédération Jean-Vigo : 17 h 30 : les Enfants perdus, de A. Makovec ; 20 h 30 : Au fil du temps, de W. Wenders.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 ; Don Carlos ; 18 h 30 : J.-C. Vannier.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30, la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.

ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Istrumental clown.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les Elegies de Duino.

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.

BOUFFES DU NORD voir Festival d'automne.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Lola Pelican ou la femme aux mille seins.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.

CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie, 20 h 30 : Voltaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : l'Evangile de Jean.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DECHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby Sitting.

DEUX PORTES (43-61-23-52), 20 h 45 : Tortilla Flat.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h, 15 h : Scapin ; 21 h : le Horla.

ESPACE CARDIN (42-66-27-81), 20 h 30 : la Villa bleue.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Théâtre de feu.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duels for One ; 21 h : Happy Days.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : P. Leautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Est permis ce qui convient.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Le mal court.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Grande Salle, 20 h 30 : la Meilleure ; Petite salle, 21 h : Un amour de punk.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) voir Festival d'automne.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.

PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

ROSEAU-THEATRE (42-72-23-41), 20 h 45 : Histoire de Maheu, le Boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Job de Fou.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (42-59-67-34), 20 h 30 et 22 h 15 : En vers et contre tout.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, 20 h 30 : le Bain de Diane.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; 22 h 30 : Mémoire à suivre ; 18 h 30 : Buffo.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Vendredi 10 octobre

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Job de Fo.

Music-hall

TH. DE L'ALLIANCE (45-44-72-30), 20 h 30 : Maracaju, banda de Pifanos.

BERCY, Palais Omnisports (43-41-72-04), 20 h : Sumo.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), 20 h 30 : C. Villiers, J.-Cl. Watrin.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 30 : G. Bedos.

LA COUPOLE (43-20-14-20), 19 h 30 : Eclats de nuit.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 48 : F. Perrin.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), 20 h : J. Mas.

THEATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.

Danse

Voir théâtres subventionnés

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke.

GRAND EDGAR (43-20-85-11), 18 h 30 : Cie Red Notes.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94), 20 h 30 : Ballet Bolchoï.

PALAIS DES SPORTS (42-28-40-90), 20 h 30 : A. Ailey.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : Ballet Jazz de Montréal.

THÉATRE 18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Cie Le Pied dans l'eau.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, Chœur d'hommes de l'Orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham (Mozart, Schumann, Chostakovitch).

La Table verte, 22 h : Quatuor de clarinettes de Paris (Ibert, Poulenc, Gluck...).

Lucernaire, 18 h : A. Krotenberg.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, 19 h : Chœur Dong ; 21 h : Ballade Chengdu.

Bobigny, MC 93, les 8, 9, 10, 11 à 21 h : K. Armitage.

Bouffes du Nord, 20 h 30 : Discours aux animaux.

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.

Créteil, Maison des arts, 20 h 30 : Compagnie Bagouet.

Théâtre Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Rappel immédiat, de L. Mathot ; 19 h, L'enquête est close, de J. Tourneur.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, les Femmes des autres, de D. Damiani (v.f.) ; 19 h 15, 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Malbrough s'en va-t-en guerre, de F. Fernan-Gomez (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCKWISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 4e (43-35-30-40).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRITTERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DÉMONS (**) (It., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

HITCHER (int. - 13 ans) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

HOUSE (A., V.o.) : Forum (mer. jeu. ven. sam. dim.), 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MONA LISA (*). (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).

OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain - Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ALIENS, LE RETOUR (*), film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; VF/Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE COLLÈGE FILE A L'ANGLAISE, film français de Armand Isnard : Triomphe, 8e (42-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07 ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA FEMME DE MA VIE, film français de Régis Wargnier : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; images, 18e (45-22-47-94).

JOUR ET NUIT, film français de Jean-Bernard Menoud : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PÉKIN CENTRAL, film français de Camille de Casabianca : Forum 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Baugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 OCTOBRE

« Le Marais », 14 h 30, église Saint-Paul, ou 20 h30, Pont-Marie.

« Promenade autour du quartier Saint-Merry », 15 heures, rue de Berri, tour Saint-Jacques (Lutèce visites).

« Les jardins du Trocadéro », 10 h 30, face Théâtre national de Chaillot (les Amis de la Terre de Paris).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 14 h 30, entrée crypte sur parvis (la France et son passé).

« Le mystère de Louis XVII et l'église Sainte-Marguerite », 15 heures, devant l'église, 30, rue Saint-Bernard (Arcus).

« L'Opéra », 15 heures, haut des marches gauche, ou 14 h 30, entrée (Ch. Merle).

« Saint-Denis : la basilique et la Maison d'éducation de la Légion d'honneur », 14 h 20, office du tourisme, 2, rue de la Légion-d'honneur (Art pour tous).

« De l'hôpital Saint-Louis, au vieux village de Saint-Laurent », 15 heures, sortie métro Goncourt (G. Botteau).

« L'hôtel de Moudragon », 15 h 30, rue d'Antin (I. Haulier).

« Ascension dans la colonne Vendôme », 14 h 30, métro Tuileries. Lampes de poche (M. Banassat).

« Maison et atelier d'Eugène Delacroix », 10 h 30, 6, place Furstenberg (Approche de l'Art).

« Le musée Picasso », 11 h 15, 7, rue de Thorigny.

« Exposition Boucher : rétrospective, gravures, tapisseries et porcelaines », 13 h 30, entrée exposition Grand Palais (Paris et son histoire).

« Les jardins, les plus beaux hôtels du Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, devant l'église Saint-Germain l'Auxerrois (C.A. Messer).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M. Ch. Lasnier).

« Jardins et cités d'artistes de Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« De Picasso à Mathieu », 10 h 30, Musée d'art moderne, et « de Monet à Picasso », 14 h 30, musée de l'Orangerie.

« Les Beaux-Arts », 11 heures, 17, quai Malaquais.

« Une heure au cimetière Montparnasse », 11 h 30, boulevard Edgar-Quinet, et « Une heure au musée Landowski » et « Promenade à travers le quartier des princes », 14 h 45, devant la piscine Molitor (V. de Langlade).

« L'Eglise russe », 10 h 30, 12, rue Daru (Académia).

« Exposition Boucher », 14 h 30, Grand-Palais, ou 16 h 30.

« La Cour de cassation et le Palais de justice : un procès des flagrants délits », 14 h 15, métro Cité, Marché aux fleurs (M. Ragueneau).

« Les Buttes Chaumont », 15 heures, sortie métro Buttes-Chaumont (GESCAS).

DIMANCHE 12 OCTOBRE

« Visite de la forêt de Rambouillet à bicyclette pour découvrir les arbres, les techniques d'exploitation de la forêt, etc. », inscriptions : 43-56-72-12, après 20 heures (Nature et société).

« La halle Saint-Pierre », 15 heures, entrée (M. Mancini).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « la somptuosité du front de Seine à la tour Eiffel » (apporter des jumelles), 14 h 45, métro Javel (V. de Langlade).

« Maisons modern'style du village d'Auteuil », 15 h 15, métro Jasmin (G. Barbier).

« Les robes, les chapeaux, les bijoux et les mille et une diableries, folies et séductions des Poiret », 10 h 30 et 14 h 30, palais Galliera (M. Adda).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (A. Ferrand), ou 14 heures (Paris et son histoire).

« Excursion à Bourges », inscriptions : 45-55-87-93, de 9 heures à 10 heures (D. Bouchard).

« Le musée Camondo », 14 h 45, 63, rue de Monceau et « l'Institut de France », 15 h 15, 23, quai Conti (AITC).

« Les hôtels de la rue de Richelieu », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sortie côté rue de Richelieu (G. Botteau).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain l'Auxerrois (Ch. Merle).

« L'Hôtel de Soubise, les Archives nationales. La vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Ascension dans le clocher de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés. Lampes de poche (M. Banassat).

« Amiens, châteaux privés méconnus de Picardie », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« En vallée de Chevreuse, du musée des Granges à Port-Royal-des-Champs », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Vieux Paris).

« La Conciergerie de Philippe-le-Bel à la Terreur », 15 heures, entrée (M. Ch. Lasnier).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

« Le Vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.A. Messer).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 45, entrée principale (M. Ragueneau).

« Les Catacombes », 9 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (GESCAS).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 12 OCTOBRE

60, boulevard Maubourg, 14 h 30, « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 16 h 30, « Venise et San-Marino » ; 18 h 30, « la Norvège » (M. Brumbed).

17 heures, 1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures, « Les méditations dangereuses » (M. Jodin) ; « Les vierges miraculeuses de Paris » (Natya).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 10 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 **Variétés : La vie de famille.**
Emission de Patrick Sabatier.
22 h 35 **Feuilleton : Shōgun** (*4e épisode*).
23 h 25 Journal.
23 h 40 C'est à lire.
23 h 55 TSF (Télévision sans frontière).

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Série : Deux flics à Miami.**
Le borgne.
21 h 25 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : « Pudeur et impudeur », sont invités : Jean-Claude Bologne (Histoire de la pudeur) ; *Anne-Marie Buffault* (Histoire des larmes) ; *Elisabeth Roudinesco* (La bataille de cent ans, histoire de la psychanalyse en France) ; *Jacques Laurent* (Histoire imprévue des dessous féminins).
22 h 40 **Journal.**
22 h 50 **Ciné-club : le Carrosse d'or.** ■■■
▶ Film franco-italien de Jean Renoir (1952), avec Anna Magnani, Duncan Lamont, Odoardo Spadaro, Riccardo Rioli (v.o.).

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 ***Série : Le petit docteur.***
D'après l'œuvre de Georges Simenon.

21 h 30 **Magazine : Taxi.**
22 h 50 **Décibels.**

CANAL PLUS

20 h 30, Les Triplés ; 21 h, Cinéma : Putain d'histoire d'amour. ■■ Film de Gilles Béhat ; **22 h 35, Flash d'informations ; 22 h 45, Cinéma : La grande bouffe.** ■■ Film de Marco Ferreri ; **0 h 50, Cinéma : Au-dessus du volcan.** ■■ Film de John Huston ; **2 h 35, Cinéma : CHUD.** ■ Film de Douglas Cheek ; **4 h, Cinéma : Des femmes pour Gourpanof.** ■ Film classé X, de J. Helie ; **5 h, Série : Winchester à louer ; 5 h 40, Téléfilm : Mensonge par omission.**

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Kojak ; 22 h 35, Série : Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff. ; **0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Après seize ans dans un fauteuil**, par Pascale Bouchard.
21 h 30 **Musique : Black and Blue.**
22 h 30 ***Nuits magnétiques.*** La nuit et le *moment*.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (émis de Stuttgart). *Symphonie n° 3*, de David ; *Introduction et allegro appasionato en sol majeur, pour piano et orchestre, op. 92*, de Schumann ; *Todtenfeier*, poème symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Jacques Mercier, soliste : Pascal Devoyon, piano.
22 h 20 **Les soirées de France-Musique.** Les pêcheurs de perles : *Te Deum, Troisième symphonie avec chœurs*, de Milhaud ; *Danses concertantes*, de Stravinski ; *Deuxième concerto pour piano et orchestre*, de Bartok ; *à 0 h 30*, Meli-Melodrame.

Samedi 11 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13 h 50 **La séquence du spectateur.**
14 h 20 **Série : La croisière s'amuse.**
15 h 15 **Dessin animé : Astro le petit robot.**
15 h 45 **Tiercé à Auteuil.**
16 h **Temps X.**
16 h 55 **Mini-Mag.**
18 h 20 **30 millions d'amis.**
18 h 50 **D'accord, pas d'accord.**
19 h **Magazine : Auto-moto.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
20 h 00 **Journal.**
20 h 30 **Tirage du Loto.**
20 h 35 **Série : Julien Fontanes, magistrat.**
22 h 05 **Droit de réponse.**
0 h **Journal.**
0 h 15 **Ouvert la nuit.**

En cas de retransmission du match de football France-URSS, le programme de la soirée serait modifié comme suit : 19 h 25 Journal ; 19 h 55 Football ; 20 h 45 Tirage du Loto ; 21 h Football (suite) ; 21 h 50 Droit de réponse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 25 **Emission pour la jeunesse.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
17 h **Document : Les carnets de l'aventure.**
18 h **Série : Loterie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 5 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Actualités régionales.**
19 h 40 **Affaire suivante...**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : *Certain Leeb Show.***
22 h **Série : Le voyageur.**

22 h 30 ***Les enfants du rock*** (1re partie).
23 h 30 **Journal.**
23 h 45 **Les enfants du rock** (2e partie).

TROISIÈME CHAINE : FR3

14 h 30 **Espace 3 : Objectif santé.**

15 h **Théâtre : Vie et mort du roi Jean.**
Cycle William Shakespeare.
17 h 30 **Jeu : Génies en herbe.**
17 h 55 **Croqu'soleil.**
19 h **Flash info.**
19 h 08 **Tam dara.**
19 h 15 **Actualités régionales.**
19 h 53 **Dessin animé : La panthère rose.**
20 h 4 **Disney Channel, pour les tout-petits :** Winnie l'ourson.
20 h 35 ***Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes.***
22 h **Journal.**
22 h 20 **Série : Mission casse-cou.**
23 h 15 **Musiclub.**

CANAL PLUS

14 h, Téléfilm : *Le piège de l'orchidée* ; *15 h 30, Cabou Cadin* ; 16 h 25, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 16 h 45, Série : Mike Hammer ; 17 h 30, Documentaire : Les animaux du soleil. Boire et vivre. **17 h 55, Téléfilm : Mission prohibition ; 19 h 35, Top 50 ; 20 h 30, Téléfilm : Les aventuriers du Nouveau Monde.** 2e partie : l'aventure est à l'Ouest ; **22 h 15, Flash d'informations ; 22 h 25, Les superstars du catch ; 23 h 20, Cinéma : L'emprise.** ■ Film de Sidney J. Furie ; **1 h 25 Cinéma : Dust.** ■ Film de Marion Hansel.

LA « 5 »

13 h 20, Série : Arabesque ; 16 h 15, Série : Tonnerre mécanique **; 17 h 10, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 18 h, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 50, Série : Riptide ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Supercopter ; 22 h 35, Football américain ; 23 h 50, Série : Thriller ; 1 h 05, Série : Supercopter ; 1 h 55, Football américain.**

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Rose Laurens ; **19 h, NRJ 6.** Invités : Belle Stars ; **20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6,** (rediff.) ; **23 h, Live 6.** Invité : Thomas Dolby ; **0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Lettre d'une inconnue**, de Stefan Zweig.
22 h 30 **Musique : Perspectives du vingtième siècle** (Enregistrement public du 22 mars 1986 à l'Auditorium 106 de la Maison de Radio-France).

FRANCE-MUSIQUE

20 h **Concert.** En direct de l'Opéra de Paris. *Sinfonietta*, d'Alexander von Zemlinsky ; *Quatre derniers lieder*, de Richard Strauss ; scène finale du *Cappricio* de Richard Strauss ; *Kammersinfonie*, de Franz Schrekez, par l'Orchestre du théâtre national de l'Opéra de Paris.

Dimanche 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8 h **Bonjour la France.**
9 h **Emission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe** célébrée à la paroisse Saint-François-d'Assise de Vanves.
11 h 50 **Votre vérité.**
12 h 30 **Télé foot 1.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Starsky et Hutch** (rediff.).
14 h 20 **Variétés : A la folie, pas du tout.**
15 h **Sports dimanche.**
15 h 30 **Tiercé à Longchamp.**
15 h 45 **Sports dimanche** (suite).
16 h 30 **Variétés : A la folie, pas du tout** (suite).
17 h 35 **Les animaux du monde.**
Emission de Marlyse de la Grange et Antoine Reille.
18 h 05 **Série : Pour l'amour du risque.**
19 h **Magazine : Sept sur sept.**
Invité : Michel Barnier, député de la Savoie, et Jean-Claude Killy.
19 h 55 **Tirage du Loto sportif.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Cinéma : Les misérables.** ■
(1re partie.) Film français de Robert Hossein (1982), d'après l'œuvre de Victor Hugo, avec Lino Ventura, Michel Bouquet, Jean Carmet, Evelyne Bouix, Christiane Jean, Françoise Seignier, Candice Patou...
Jean Valjean, ancien forçat converti au bien par l'évêque de Digne, est devenu industriel et protège Fantine, que la misère a fait tomber dans la prostitution. Mais le policier Javert croit l'avoir reconnu. Et tout le monde sait de quoi il s'agit, puisque c'est la trente-quatrième version (tournée pour la télévision en feuilleton, avec raccourci en deux épisodes pour les salles de cinéma) du roman de Victor Hugo. Spectacle populaire selon Hossein et, de ce point de vue, pas négligeable. Mais on a connu mieux, tout de même. Suite lundi 13.
22 h 10 ***Sport dimanche soir.***
0 h 10 **Journal.**
0 h 25 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

9 h 30 **Informations et météo.**
9 h 35 **Les chevaux du tiercé.**
10 h **Récré A 2 dimanche.**
11 h 30 **Dimanche Martin.**
13 h 00 **Journal.**
13 h 20 **Tout le monde le sait.**
14 h 30 ***Série : Félicien Grevèche.***
Scénario et dialogues : Sylvain Joubert. Réalisation : Michel Wyn. Avec Sylvain Joubert, Pierre Santini, Anne-Marie Besse, Jenny Clève.
15 h 25 **L'école des fans.**
Invité : Charles Aznavour.
16 h 25 **Le kiosque à musique.**
17 h **Téléfilm : Les travailleurs de la mer.**
D'après Victor Hugo. Réal. Edmond Sechan. Deuxième partie : L'océan.
Avec Julien Guiomar, Aurélien Recoing, Marie-Thérèse Relin, Georges Wilson.
18 h 30 **Stade 2.**
19 h 30 **Série : Maguy.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
D'après Georges Simenon. L'ami d'enfance de Maigret (rediff.). Avec Jean Richard, Jean-Pierre Darras, Jacques Dacqmine, Marcel Cuvelier...
Maigret et Léon Florentin ont été des camarades de lycée. Ils ne se seraient sûrement jamais revus si Joséphine Papet, la maîtresse de Florentin, n'avait pas été assassinée...
22 h 10 **Musiques du cœur.**
Emission présentée par Eve Ruggieri. A la *recherche de S...*
Conte musical inspiré de l'œuvre d'Igor Stravinski, réal. Gérard Corbiau. Avec Werner Degan, Iswig Stephane, Annette Brodkom, Jeannot Gillis, Philippe Henri.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

9 h ***Debout, les enfants.***
10 h **Magazine : Mosaïque.**
12 h **Espace 3 : Du pré à l'assiette.**
14 h 30 **Sports loisirs.**
17 h ***Amuse 3.***
18 h 30 **RFO Hebdo.**
19 h **Amuse 3** (suite).
19 h 45 **Jeu : Cherchez la France.**
20 h 05 **Série : *Benny Hill.***
20 h 30 **Les géants de la musique.**
Cycle : Mahler-Bernstein.
Lieder aus dem Knabenwunderhorn, de Gustav Mahler, interprété par le Israel Philharmonic Orchestra, dir. Léonard Bernstein, avec Lucia Popp (soprano), Walton Gronroos (baryton) : Das Schildwache Nachtlied ; Wer hat dies Liedlein erdacht ? Der Tambourg'sell ; Das Irdische Leben ; Verlor'ne Muh ; Das Antonius von Padua Fischpredigt ; Reviege ; Rheinlegendchen ; Lob des hohen Verstandes ; Wo die schönen Trompeten blasen ; Leid des verfolgten im Turm ; Trost im Unglück.
21 h 30 **Espace francophone.**
22 h ***Journal.***
22 h 30 **Cinéma de minuit : Nina.** ■■■
▶ En hommage à Vincente Minnelli. Film italo-américain (1976), avec Liza Minnelli, Ingrid Bergman, Charles Boyer, Tina Aumont, Spiros Andros.
A Rome, au début des années 50, une ancienne femme de chambre devenue star à son premier film se souvient de la vieille comtesse ruinée qu'elle rencontra dans le palace où elle servait et qui lui fit prendre conscience de sa véritable personnalité. Dernier film de Minnelli, tourné en Italie, jamais distribué en France à la suite d'un échec retentissant aux Etats-Unis. On l'a vu pourtant sur FR3 en décembre 1978, mais dans une version française... doublée en Belgique. Voici enfin la bonne. Et l'on peut apprécier comme il se doit cette dernière variation minnellienne sur l'univers du spectacle, le va-et-vient entre le passé et le présent, la prise en charge des fantasmes et de l'imaginaire par les rapports psychologiques d'une vieille femme restée attachée aux « années folles » et d'une fille inexpérimentée presque inculte. Cette adaptation de la Volupté d'être *de Maurice Druon, magnifiquement photographiée, éclairée, est dominée par Ingrid Bergman plus que par Liza Minnelli.*
0 h 10 **Prélude à la nuit.**
Etudes d'Heitor Villa-Lobos interprétées par J. Fernandez Bardesio, guitare.

CANAL PLUS

8 h 35, Cinéma : Christine. ■ Film américain de John Carpenter (1983), avec Keith Gordon, John Stockwell, Alexandra Paul... ; **10 h 20, Cinéma : Joyeuses Pâques.** ■ Film français de Georges Lautner (1984), avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte. ; **12 h, Le croc-note-show ; 12 h 05, Série : Canaille plus ; 13 h, Flash d'informations ; 13 h 05, Deux secondes pour un livre.** FDG, par J.-L. Chiflet et Marie Garagnoux ; **13 h 09, Série : Rahwide ; 13 h 55, Téléfilm : Au-delà des plaines ; 15 h 30 Documentaire** : Animaux d'Australie ; **15 h 55 Série : Les monstres ; 16 h 15, Série : Cisco Kid ; 16 h 45, Football américain ; 17 h 50, Cinéma : California Hotel.** ■ *Film américain d'Herbert Ross (1978), avec Jane Fonda,* Michael Caine, Walter Matthau ; **19 h 30, Flash d'informations ; 19 h 35, Ça cartoon ! ; 20 h 30 Cinéma : Le quatrième pouvoir.** ■■ Film français de Serge Leroy (1985), avec Philippe Noiret, Nicole Garcia, Jean-Claude Brialy... ; **22 h 05, Flash d'informations ; 22 h 15, Cinémode : Magazine de la mode** ; Spécial rentrée automne-hiver ; **23 h, Cinéma : La chair et le sang.** ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1985), avec Rutger Hauer, Jennifer Jason Leigh, Rom Burlinson... ; **1 h, Cinéma : Retour de manivelle.** ■ Film français de Denys de La Patellière (1957), avec Michèle Morgan, Daniel Gélin, Bernard Blier.

La « 5 »

8 h 25, Série : Shérif fais-moi peur ; 9 h 15, 13 h, Série : Riptide ; 10 h 05, 13 h 50, Série : Supercopter ; 10 h 55, 15 h 55, Football américain ; 12 h 10, Série : Tonnerre mécanique ; 14 h 40, Série : Thriller ; 17 h 10, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 18 h, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 50, Série : K 2000 ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : *Baretta* ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 25, Série : Thriller ; 0 h 40, Série : Baretta ; 1 h 30, Série : Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 18 h 30, Play 6 ; 19 h, Métal 6. avec le groupe Uriah Heep ; 20 h, Tonic 6.

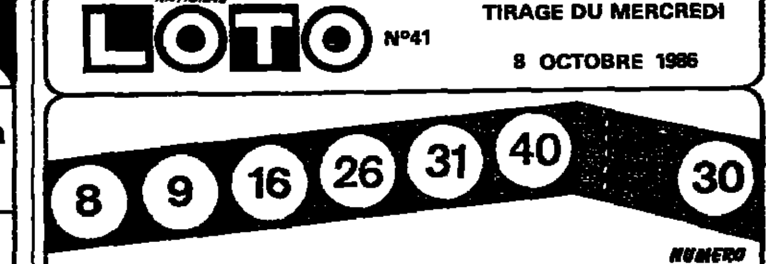
FRANCE-CULTURE

20 h **Musique : Repérages.**
20 h 30 **Atelier de création radiophonique.** L'Arte povera.
22 h 30 **Musique : Franco Battiato.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 04 **Avant-concert.**
20 h 30 **Concert** (donné au Severance Hall, Cleveland le 12 mars 1970) : Symphonie n° 5 en si bémol majeur, D. 485, de Schubert ; trois extraits de Wozzeck, de Berg ; Three Places in New England, d'Ives ; Suite (version 1910) de l'Oiseau de feu, de Stravinsky, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Pierre Boulez ; en complément de programme : Pulcinella, ballet avec voix et petit orchestre, de Stravinsky ; *Symphonie, op. 21*, de Welbern.
23 h **Les soirées de France Musique.** Musiques tranditionnelles ; à 1 h, l'arbre à chansons.

NATIONAL LOTO N°41 — TIRAGE DU MERCREDI 8 OCTOBRE 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR [logo]
SAMEDI 11 OCTOBRE 1986 A 20H35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	5	1 522 320,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	29	135 780,00 F
5 BONS Nos	1 469	8 795,00 F
4 BONS Nos	96 948	135,00 F
3 BONS Nos	2 046 038	9,00 F

loterie nationale — TRANCHE N°204 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 9 OCTOBRE 1986

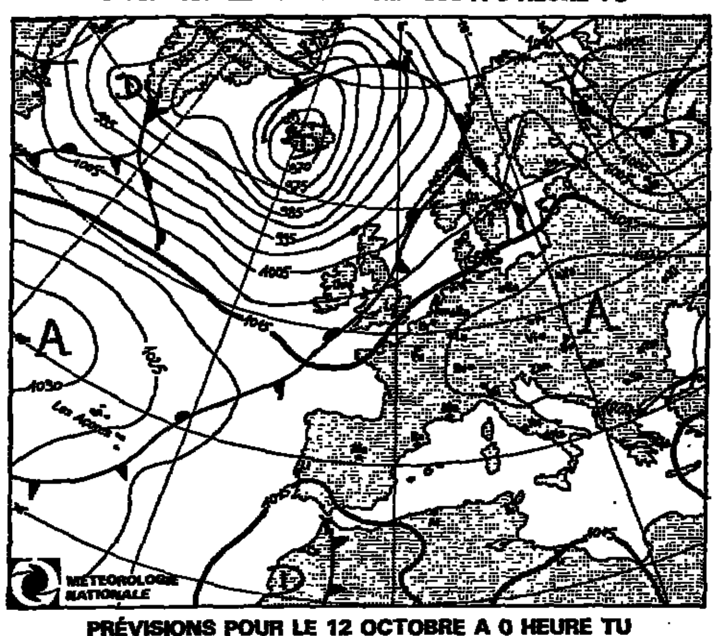
LE NUMÉRO 3 5 4 0 9 4 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 5 4 0 GAGNENT 1 500,00 F

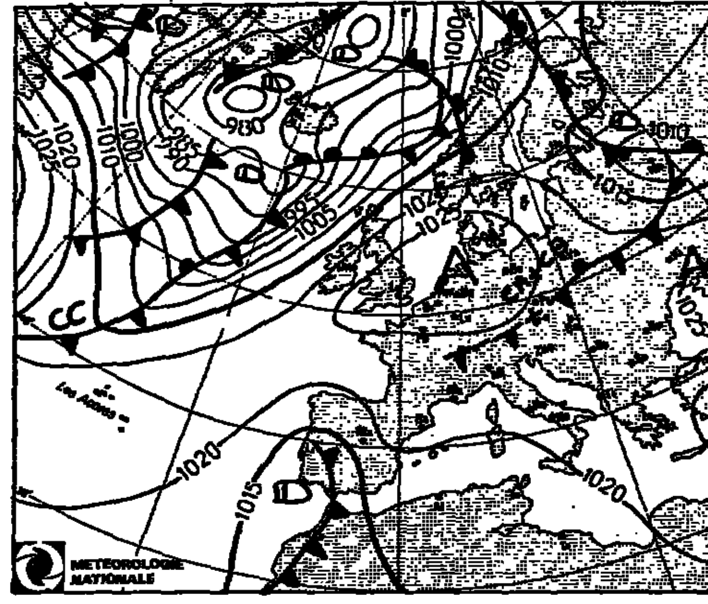
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE A 0 HEURE TU



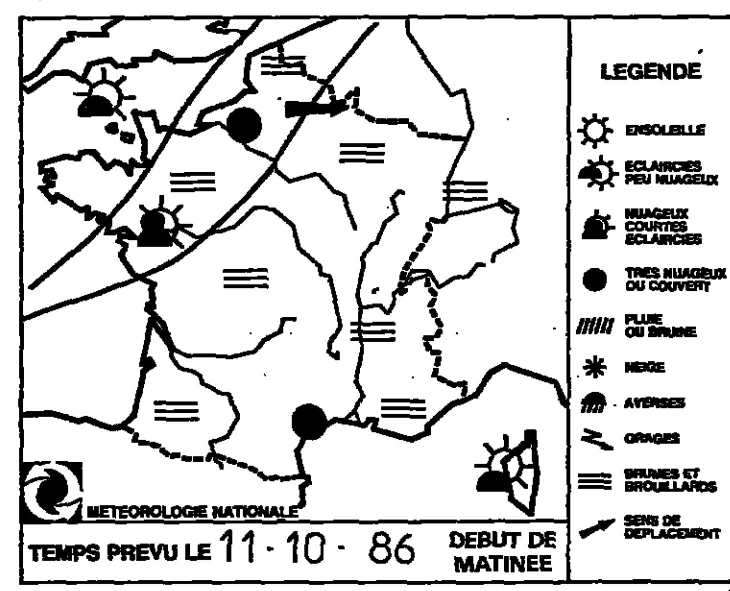
Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 octobre à 0 heure et le dimanche 12 octobre à 24 heures.

Une baisse temporaire du champ de pression permettra la pénétration d'une perturbation atténuée sur la moitié nord. Après son passage, le temps sera à nouveau ensoleillé mais plus frais.

Samedi matin : le ciel sera très nuageux des pays de Loire au Nord. En cours de journée, cette bande nuageuse se décalera vers la Champagne, la Bourgogne puis le Nord-Est en se désagrégeant. De ce fait, les brouillards qui se seront formés en cours de nuit sur ces régions seront longs à se dissiper. De la Bretagne au Cotentin, le soleil prédominera dès le matin. Il fera également de belles apparitions sur les pays de Loire, la Normandie, le Nord et le Bassin parisien dans l'après-midi. Plus au sud, des Pyrénées aux Charentes, au Lyonnais et à la Méditerranée, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures seront fraîches sur la moitié nord : elles ne dépasseront guère 16 à 18 degrés dans l'après-midi, restant même localement inférieures à 14 degrés sur le Nord-Est ; où, au lever du jour, elles seront comprises entre 4 et 8 degrés. *Sur la moitié sud*, les températures maximales iront de 20 à 25 degrés. Les vents seront faibles.

Dimanche : après la dissipation assez rapide des brouillards matinaux, le temps sera ensoleillé mais frais au nord d'une ligne La Rochelle/Annecy. Sur ces régions, il fera entre 6 et 8 degrés, localement 4 degrés, au lever du jour, et entre 16 et 18 degrés au milieu de l'après-midi. Toutefois, sur la région lyonnaise, les nuages bas seront très longs à se dissiper. Sur le Sud-Ouest, des nuages pré-orageux feront leur apparition et le temps deviendra lourd, tandis que le ciel restera clair des Alpes à la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-10-1986 à 6 h TU et le 10-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 10-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	15	S
BIARRITZ	21	11	B
BORDEAUX	21	9	B
BOURGES	21	7	B
BREST	20	13	C
CAEN	23	9	S
CHERBOURG	20	11	S
CLERMONT-FERR.	19	8	S
DIJON	17	8	B
GRENOBLE St-M-H	22	9	B
LILLE	18	10	S
LIMOGES	22	10	S
LYON	16	9	B
MARSEILLE-MAR.	24	17	S
NANCY	17	5	B
NANTES	24	10	S
NICE	24	17	S
PARIS-MONTS.	22	10	B
PAU	22	9	S
PERPIGNAN	24	13	C
RENNES	22	8	B
ST-ÉTIENNE	18	9	B
STRASBOURG	16	5	B
TOURS	22	7	S
TOULOUSE	22	8	B
POINTE-A-P.	30	25	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	26	17	S
AMSTERDAM	17	10	B
ATHÈNES	26	17	S
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	23	15	N
BELGRADE	18	3	B
BERLIN	16	6	S
BRUXELLES	18	10	S
LE CAIRE	28	17	S
COPENHAGUE	12	9	B
DAKAR	31	24	S
DELHI	33	24	S
DJERBA	25	13	N
GENÈVE	18	10	C
HONGKONG	29	25	C
ISTANBUL	21	14	A
JÉRUSALEM	22	11	N
LISBONNE	28	17	S
LONDRES	22	11	N
LOS ANGELES	22	17	C
LUXEMBOURG	17	8	S
MADRID	25	9	S
MARRAKECH	23	17	N
MEXICO	23	15	B
MILAN	21	12	N
MONTRÉAL	16	0	N
MOSCOU	3	-1	C
NAIROBI	28	20	S
NEW-YORK	25	10	N
OSLO	9	7	C
PALMA-DE-MAL.	26	14	S
PÉKIN	17	7	S
RIO-DE-JANEIRO	25	22	S
ROME	23	14	S
SINGAPOUR	25	24	O
STOCKHOLM	7	4	P
SYDNEY	19	14	C
TOKYO	24	16	C
TUNIS	26	18	N
VARSOVIE	10	3	N
VENISE	22	10	S
VIENNE	17	5	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

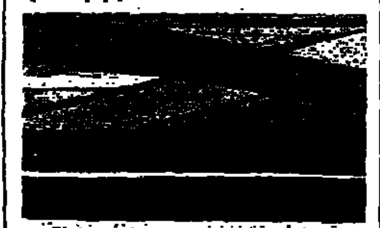
PHILATÉLIE

Série artistique

Reports d'émissions en cascade

Les timbres de la série artistique n'ont décidément pas de chance !

Le timbre « Œuvre de Pierre Soulages », prévu d'abord pour le 27 septembre, puis repoussé à une



date ultérieure, est reporté *sine die*. Cependant, l'exposition des estampes de Soulages, à la galerie du Messager du Musée de la poste à Paris, se déroule, comme prévu, jusqu'au 31 octobre.

Et c'est au tour du second timbre de cette série, « la Danseuse », de Jean Arp, de voir son émission reportée du 20 octobre au 10 novembre (*le Monde* du 4 octobre).

★ Vente anticipée à Strasbourg les 8 et 9 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall du Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons ; le 8 novembre, de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la recette principale et de l'agence régionale d'information des postes (AGERIP) de Strasbourg.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

TRANSPORTS

Un vrai wagon-restaurant entre Paris et Bruxelles

La Compagnie des wagons-lits a décidé de renouer avec une certaine tradition gastronomique ferroviaire en proposant aux voyageurs empruntant les quatre Trans-Europe-Express entre Paris et Bruxelles un nouveau service de restauration plus satisfaisant pour la clientèle internationale.

Les Wagons-lits, assistés par M. Paul Benmussa, propriétaire du restaurant parisien *Chez Edgard*, ont mis au point un menu à 170 francs où figure, un apéritif d'accueil, une entrée, deux plats au choix, un plateau de fromages, un assortiment de desserts et un café, un service à la carte étant aussi offert. La table décorée et le personnel en uniforme complètent ce retour aux wagons-restaurants d'autrefois.

Les Wagons-lits et la SNCF continuent de tâtonner pour mettre au point une politique de restauration enfin équilibrée. D'un côté, la SNCF, qui recherche des économies budgétaires, souhaiterait réduire les 250 millions de francs de subventions qu'elle verse aux sociétés concessionnaires pour leur permettre de restaurer ses voyageurs et de boucler leurs comptes ; mais elle ne peut pas supprimer ce service déficitaire sauf à perdre 10 % de sa clientèle. De l'autre, les Wagons-lits font l'objet de critiques vigoureuses pour la médiocre qualité de leur repas à 121 francs servi dans le TGV et pour le prix très élevé (350-500 francs) de leur repas signé Robuchon et servi dans les voitures « nouvelles premières » entre Paris et Strasbourg.

Le menu à 170 francs servi dans les TEE entre Paris et Bruxelles est une tentative pour trouver une solution moyenne entre ces situations extrêmes. Il est nettement moins cher que sur les « nouvelles premières ». Il est d'une qualité gastronomique supérieure à la nourriture du TGV. Reste que cette expérience *mérite encore quelques* améliorations. En effet, cuisiner des produits frais à bord d'une voiture demeure un exercice de haute voltige. On saluera, dans ce contexte, l'excellente cuisson d'un saumon. En revanche, des œufs brouillés aux truffes en bouchées risquent d'être un peu trop cuits, et la tarte pas assez dégelée. Selon toute vraisemblance, les Wagons-lits devront monter encore un peu la qualité — et *donc le prix* de leur *restauration* pour emporter les suffrages de leur clientèle d'affaires.

M. Antoine Veil, administrateur délégué des Wagons-lits, se déclare prêt à entendre toutes les critiques et qualifie d'« *exploratoire* » le service Paris-Bruxelles. M. Philippe Essig, président de la SNCF, suivra lui aussi l'expérience de près.

Silence ! On goûte.

ALAIN FAUJAS.

En filigrane

● *Le Monde des philatélistes d'octobre vient de paraître.* — Au sommaire du numéro d'octobre, la découverte philatélique de l'île de Pâques et une nomenclature des vipères et cobras sur timbres-poste du monde entier... L'actualité littéraire a des prolongements philatéliques : l'univers des Goncourt *est ainsi passé sous la loupe du* collectionneur.

Le Monde des philatélistes publie aussi les suites des articles consacrés à la première émission de France, à la Semeuse camée de 1907 et aux timbres de distributeurs. *Le Monde des philatélistes*, 108 pages, *prix de vente 13 F*, en kiosque ou à nos bureaux, 24, rue Chauchat, 75009 Paris, métro Richelieu-Drouot.

● *Un timbre poste aérienne à 50 F en 1987.* — Le quatrième *timbre de la nouvelle série* « poste aérienne » de France sera consacré au Dewoitine 338. Sa valeur faciale sera de 50 F et sa couleur verte. La mise en vente anticipée est prévue pour les 11 et 12 avril 1987 à l'occasion du Salon européen d'aérophilatélie qui se tiendra au parc des expositions de Toulouse.

● *Pièces uniques au Musée de la poste.* — Les plus belles pièces du Musée de la poste de Londres, au nombre de cinquante-six, sont exposées dans la salle 12 du Musée de la poste de Paris, jusqu'au 8 novembre 1986. A noter par exemple le poinçon original du « one penny », des essais d'effacement d'oblitération de novembre et décembre 1840 pour différents types d'encres, une feuille de repérage du « penny red »... *et une cinquantaine* d'autres pièces. (Entrée gratuite, ouvert tous les jours sauf le dimanche. Renseignements au (1) 43-20-15-30).

● *Hommage au graveur Albert Decaris.* — Vous n'avez plus que les samedi 11 et dimanche 12 octobre pour vous rendre à la chapelle canoniale Notre-Dame-du-Val-au-Bourg de Tilly-sur-Seulles (Calvados, à 20 km de Caen) pour visiter l'exposition consacrée au graveur bien connu des philatélistes, Albert Decaris. Une gravure en tirage limité consacrée à La Varende, est vendue 180 F au profit du bureau d'aide sociale de Tilly. (Ouverture de 14 h 30 à 18 h 30, entrée gratuite.)

● *Expositions.* — L'Amicale philatélique de Rosny-sous-Bois organise les 25 et 26 octobre *une exposition philatélique intitulée* « Sciences et techniques » avec mise en service d'une oblitération temporaire. (Renseignements auprès de l'Amicale, 37, rue Paul-Cavaré, 93110 Rosny-sous-Bois.)

L'Amicale philatélique d'Annecy fête son 75e anniversaire et organise le XIVe congrès philatélique savoisien les 25 et 26 octobre. Des souvenirs philatéliques avec cachet temporaire sont disponibles. (Renseignements auprès de M. Guérat, BP 339, 74008 Annecy Cedex).

● *Un bloc spectaculaire.* — A l'occasion de l'America Cup qui vient de commencer en Australie, les îles Salomon ont émis un bloc spectaculaire représentant cinquante voiliers : date d'émission, le 22 août, valeur faciale totale, 26,60 dollars des Salomons. (Renseignements : Philatelic International, PO Box 220, Wembley, Western Australia 6014, Australie.)

Le Carnet du Monde

Mariages

— **Dorothée CRESPEL**
et
Jérôme BEYTOUT,
architecte DPLG,

sont heureux d'annoncer leur mariage dans l'intimité le 4 octobre 1986.

L'Offrerie,
24580 Rouffignac.

Décès

— *Mlle Marie-Jeanne Bouts*,
sa fille,
M. et Mme Jean Rivière,
Mme Courbe,
Mlle Jacqueline Rivière,
M. et Mme Louis Boutan,
ses frère, sœurs, beau-frère, belle-sœur,
Les familles Bouts, Giard, Tommy-Martin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice BOUTS,
née Cécile Rivière,

survenu le 8 octobre 1986.

Une messe sera célébrée le mardi *14 octobre, à 10 h 30*, à Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, à Paris-13e, suivie de l'inhumation au cimetière de Mesnil-sur-Blangy (Calvados).

69, rue Dunois,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès dans sa cent unième année de

M. Pierre-François FOURNIER,
archiviste et bibliothécaire honoraire,
membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres,

survenu à Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), le 4 octobre 1986.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 2 octobre 1986, de

M. Camille-Paul JOSSO,
artiste peintre-graveur,
ancien ingénieur à l'Office *chérifien* des phosphates à Rabat (Maroc).

De la part :
Du docteur Nathalie François Josso *et ses enfants*,
De M. et Mme Dominique Josso,
leurs enfants et petit-enfant,
De M. Michel Doussy et Mme, née Sophie Josso
et leurs *enfants*,
De M. et Mme Bruno Josso
et leurs enfants,
De M. Antoine Josso,
ses enfants et petits-enfants,
et de Mme Marie-Claude Lebuffe,
sa compagne,
Du docteur André Kher et Mme, née Catherine Josso
et leurs enfants,
ses enfants, petits-*enfants* et arrière-petits-enfants,
De Mme Félix Boutin,
sa sœur,
De M. Guy Geraud,
son infirmier.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Germain de Charonne (Paris-20e), le 4 octobre 1986.

Associez à *son souvenir* ceux de

Marie-Marthe JOSSO,

son épouse,
décédée le 6 juin 1970.

et du

docteur François JOSSO,
professeur
à la faculté de médecine de Paris,

son fils,
décédé le 2 septembre 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue des Prairies,
75020 Paris.

— Nous apprenons le décès de

François LEIZOUR,
ancien député communiste
des Côtes-du-Nord
et ancien maire de Guingamp.

[*Né le 14 juin 1914 à Plougrescant* (Côtes-du-Nord). Il avait adhéré au PCF dès l'âge de dix-huit ans. Après des études de philosophie, *il devient professeur au lycée de Guingamp*. Sa carrière élective commence en 1953 avec un mandat de conseiller municipal *de cette ville dont il sera élu maire en* 1977. Il siège pour la première fois au conseil général des Côtes-du-Nord (canton *de Guingamp) en 1951. Battu en 1958, il* retrouve son siège de conseiller général en 1964 pour être réélu sans interruption *jusqu'en 1982. Elu en 1978 à l'Assemblée* nationale, il est emporté en 1981 par « la vague rose ». En 1982, il perd son siège au *conseil général* et, l'année *suivante*, la mairie de Guingamp. Il fut par ailleurs secrétaire de la section du PCF de Guingamp et membre de la fédération départementale de ce parti.]

Anniversaires

— Pour le seizième anniversaire du décès accidentel de leur fille

Françoise ABACH-JAUFFRET,

ses parents demandent à ceux qui l'ont connue, aimée et qui gardent son souvenir une douce et affectueuse pensée.

1er septembre 1939-11 octobre 1970.

— En souvenir de

Claude DESCOMPS,

pour le quatorzième anniversaire de sa mort.

Ordre national du Mérite

— Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

MM. Robert Cousin, préfet honoraire; Jean Fourastié, professeur, *économiste*, membre de l'Institut.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Pierre Ledoux, inspecteur des finances honoraire; Paul Pin, professeur des universités, chef de service des hôpitaux; Jean Pouzelgues, vice-président *national*, délégué de l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance; Henri Pradère, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris; Lucien Reboffel, administrateur *de sociétés*.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Dimanche 12 octobre

Nouveau Drouot, 14 heures : archéologie, tableaux et sculptures modernes, jouets, cuivres, bijoux, fourrures, objets d'art, mobilier, argenterie, *tapis d'orient*, art publicitaire, autographes, vins, alcools, collection de portraits.

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures : armes ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Fontainebleau**, 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier, argenterie ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : linge, fourrures, argenterie, bijoux, mobiliers ; **Louviers**, 14 heures : armes ; **Provins**, *14 heures : grands vins* ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : minéraux, fossiles ; 14 h 15 : haute époque.

PLUS LOIN

Samedi 11 octobre

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, objets d'art, *tableaux* ; **Nantes**, 14 h 30 : timbres ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : *linge*, dentelle et disques ; **Rodez**, 14 heures : objets d'art ; **Tarbes**, 14 heures : livres ; **Thil-sur-Arroux (71)**, 11 et 14 heures : bibelots, livres, mobilier.

Dimanche 12 octobre

Aubagne, 14 h 30 : mobilier, argenterie, bibelots ; **Auxerre**, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient ; **Bayeux**, 10 h 30, 14 heures : vins, alcools ; **Calais**, 14 h 30 : Extrême-Orient, tapis ; **Granville**, 14 heures : timbres ; **Guéret**, 14 heures : cartes postales ; **Joigny**, 14 h 30 : tableaux XIXe et XXe ; ***La Grande-Motte***, 14 h 30 : mobilier, bibelots, bijoux ; **Limoges**, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux, mobilier ; **Nancy**, 14 heures : mobilier, objets d'art, bijoux ; **Nantes**, 14 heures : tableaux ; **Rouen**, 14 h 30 : tableaux anciens haute époque ; 16 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Rouen** *(Hôtel du vieux palais), 14 h 30* : cartes postales ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux, bijoux, mobilier ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Sergines**, 14 heures : mobilier, bibelots, fourrures ; **Tarbes**, 14 heures : livres ; **Thil-sur-Arroux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Verdun**, 14 heures : mobilier, objets d'art, argenterie ; **Vitry-le-François**, *14 heures : disques 78 tours*, appareils photos anciens.

FOIRES ET SALONS

Anet-le-Château ; **Besançon** ; **Carcassonne** ; **Deuil-la-Barre** ; ***Istres*** ; ***Montpellier*** ; **Nancy** ; **Paris** (boulevard A.-Blanqui) ; **Pau** et **Rouen**.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 10 octobre 1986 :

UN ARRÊTÉ

● du 1er octobre 1986 portant organisation des examens spéciaux d'accès aux études universitaires.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

IMMIGRATION

Le 40e anniversaire de l'ONI. — M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi qui participait, jeudi 9 octobre, à la cérémonie marquant le 40e anniversaire de la création de l'Office national d'immigration (ONI), a fixé deux *« missions nouvelles »* à cet organisme public : *« Veiller à la qualité du séjour des étrangers qui se sont installés provisoirement sur notre sol,* ainsi qu'à la *« qualité de la réinsertion »* des immigrés qui souhaitent rentrer dans leur pays. Selon le ministre, *« il existe dans ce pays une aspiration d'un certain nombre de travailleurs ou de jeunes à l'expatriation »*. Estimant qu'*« il n'est pas fait suffisamment pour la satisfaire »*, il a *demandé* aux responsables de l'ONI et de l'ANPE *« des propositions pour mieux répondre à ce désir »*.

Le débat sur la participation

M. Barre plaide pour un nouveau « personnalisme social »

LILLE
de notre envoyé spécial

En organisant, le jeudi 9 octobre, un colloque sur la « participation dans l'entreprise » dans la ville natale de de Gaulle, l'association barriste Réflexions 88, présidée par M. Bruno Durieux, député du Nord, a réussi à faire converger les hommages sur la pensée sociale du fondateur de la Ve République. De M. Georges Chavanes, ministre du commerce et de l'artisanat, à M. Jean Matteoli, ancien ministre du travail et de la participation, en passant par M. Raymond Soubie, directeur de *Liaisons sociales*, ancien conseiller social de MM. Chirac et Barre, chacun s'est référé au Général, que M. Raymond Barre a décrit comme *« le prophète bien peu compris en son temps de la révolution pacifique de la participation »*.

Devant les participants au colloque — plus de deux cents cadres et responsables d'entreprises, — M. Chavanes a présenté les projets d'ordonnance, du gouvernement (*le Monde* du 10 octobre), voyant dans le *« libéralisme social »* le moyen de *« transférer progressivement les décisions vers la base »*. Intervenant à la fin des travaux, M. Barre a pris davantage de hauteur pour jeter les bases de ce qu'il a appelé *« le nouveau personnalisme social »* (1).

L'ancien premier ministre décèle une tendance de fond donnant ses chances à une participation moderne : *« Un grand mouvement se produit en faveur de la décentralisation de la gestion sociale »*, avec *« des salariés plus responsables dans des entreprises qui tendent à s'émanciper de plus en plus des règles imposées par l'Etat ou les partenaires sociaux au plan national, pour déterminer elles-mêmes les voies de leur progrès social »*.

M. Barre a évité d'attaquer de front les projets actuels d'ordonnance, s'abstenant même de les évoquer. Comme s'ils n'existaient pas... Il a cependant mis en garde contre *« tout esprit de système »*, ou encore contre *« des lois complexes et uniformes sur la participation »*. Tout en relativisant la portée de toute participation à la gestion par rapport aux attentes des salariés, l'ancien premier ministre a pris le contrepied du projet gouvernemental qui laisse la faculté de faire entrer des salariés dans les conseils d'administration aux seuls représentants des actionnaires.

Négociations au sein de l'entreprise

M. Barre a en effet avancé la proposition suivante : *« Sur demande d'une majorité qualifiée de salariés, les conseils d'administration seraient tenus de délibérer sur la présence en leur sein de représentants salariés et de faire connaître leur décision. »* Une suggestion qui constitue une des orientations du *« personnalisme social »* avec la participation des salariés à l'*« élaboration d'un projet d'entreprise »* et la possibilité *« exceptionnelle »* de recourir à des référendums pour mettre en œuvre sur le plan social des *« règles nouvelles »* pouvant aller, pour les entreprises — amenées à être le lieu privilégié de la négociation sociale, — jusqu'à *« des dérogations à la réglementation nationale »*. L'initiative du référendum reviendrait aux seuls employeurs *« dans un nombre très limité de cas »*, et résulterait plus généralement d'un accord avec le comité d'entreprise, ou avec un ou plusieurs syndicats. Ces derniers y puiseraient, selon M. Barre, *« une nouvelle représentativité et une légitimité renforcée »* en prenant mieux en compte les aspirations de la base.

Le projet de *« personnalisme social »* de M. Barre l'amène aussi à souhaiter le développement de l'intéressement et de la participation financière, selon des *« règles suffisamment simples, souples et précises »*. Dans le même esprit, il prône *« des formules d'épargne-retraite qui viendraient compléter les régimes obligatoires »*. Pour bien cadrer son ambition, M. Barre a affirmé que le personnalisme social *« se distingue de tout libéralisme idéologique, de tout esprit de régression et de réaction »*.

Rejetant les *« tentatives d'arbitraire patronal de lutte antisyndicale et de remise en cause systématique des avantages acquis »*, l'ancien premier ministre a souligné qu'*« il y a une contradiction entre vouloir motiver les salariés dans une entreprise et prétendre faire de l'insécurité sociale la règle »*. Un coup de patte suivi d'une mise en garde à peine voilée : *« Notre pays dispose d'atouts considérables. Rien ne le prédispose au déclin (...) à condition cependant qu'il ait une grande ambition, qu'il poursuive sur la voie vers un consensus accru, que ses dirigeants de tous ordres soient dignes de ses efforts. »* A bons entendeurs !

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Référence à l'idée du philosophe chrétien Emmanuel Mounier dans *le Personnalisme*, publié en 1949.

Zones d'entreprises, pôles de conversion

La peau de léopard

On connaissait les zones industrielles et les parcs d'activité qui leur ont succédé, puis les technopoles et les pôles de conversion. Voici maintenant les zones d'entreprises, créées par ordonnance au conseil des ministres du mercredi 8 octobre. M. Alain Madelin, son inventeur, dit d'elles, assez joliment, qu'elles *« viennent enrichir la boîte à outils »* de l'aménagement du territoire.

Volontairement ou non, le ministre de l'industrie, qui a dû batailler ferme avec M. Balladur, ministre de l'économie et des finances, pour faire passer son idée, sous forme juridique et politique, relance, ce faisant, le débat sur l'aménagement régional. Et il le fait en obligeant les chefs d'entreprise, les élus locaux (dont les pouvoirs économiques ont été élargis avec la décentralisation) et l'Etat, bien sûr, à s'interroger et à répondre à deux questions :

— Pour attirer des entreprises vers des régions réclament un traitement d'urgence, vaut-il mieux jouer sur le clavier des subventions directes ou bien sur celui des incitations fiscales ?

— En couvrant la France d'un *« manteau de léopard »* fait de zones, de cartes, de pôles prioritaires à un titre qui ne coïncident pas avec d'autres taches, prioritaires, elles aussi, mais à d'autres titres, les pouvoirs publics ne prennent-ils pas le risque — ce qui serait un comble de la part d'un gouvernement attaché au credo libéral — de multiplier à l'infini les exceptions et encourager les distorsions de concurrence ?

L'esprit et la pratique de l'aménagement du territoire, de plus en plus inspirés par les responsables régionaux, et de plus en plus corsetés par les exigences tatillonnes de Bruxelles, sont en pleine confusion.

Par la voix de leur institution officielle, le CNPF, les chefs d'entreprise vont décriant les primes et les subventions, qui entretiennent les fausses solutions et les canards boiteux. Mais sur le terrain et dans le parcours du combattant pour créer son entreprise, chaque patron, lorsqu'il s'agit de boucler son plan de financement, va de guichet en guichet, tire sonnette sur sonnette en cherchant la plus généreuse et ne dédaigne pas l'argent public. Il existe d'ailleurs des listes officielles de subventions, mais il en est d'autres plus occultes que l'on affuble d'un faux nez pour ne pas s'attirer les foudres des fonctionnaires sourcilleux de la Communauté européenne.

« Potion » ou « pustules » ?

Les instances officielles elles-mêmes ne parviennent pas à clarifier leur attitude. Le grand gourou de l'aménagement du territoire, le député RPR Olivier Guichard, chargé par M. Méhaignerie de redonner souffle à cette politique, planche toujours sur son rapport, mais s'est déclaré, mercrdei 8 octobre, lors d'un colloque organisé par la Caisse des dépôts, hostile à la procédure des zones d'entreprises adoptée le matin par le conseil des ministres. Devant la même instance, Michel Delebarre, ancien ministre et député PS du Nord, a exprimé son scepticisme devant la *« potion »* de M. Madelin, qualifiant les zones de *« pustules »* qui vont venir se greffer sur les pôles de conversion.

M. Jacques Blanc (UDF) veut que Alès devienne zone d'entreprises et Sète zone franche. Le garde des Sceaux, M. Chalandon, lui, feint d'ignorer que M. Balladur apprécie peu les procédures dérogatoires et espère que la zone de Dunkerque sera étendue à d'autres secteurs en difficulté du Nord.

Les quinze pôles de conversion qui, inventés par M. Mauroy en mars 1984, désignaient la France industrielle malade, ne sont pas pour autant supprimés. Trois d'entre eux englobent d'ailleurs les zones d'entreprises nouvelles. L'industriel à la recherche d'un site de production aura donc le choix entre deux circuits administratifs et financiers. Bref, c'est l'aménagement du territoire à la carte. Franchir les arcanes d'une procédure constitue déjà une épreuve. Alors, deux...

L'aménagement du territoire se cherche et ne se retrouve pas. Il est vrai que dans un monde en profonde mutation sectorielle, géographique et temporelle, les réflexions de ceux qui veulent élaborer un scénario moderne pour l'Hexagone peuvent paraître étroites, voire dérisoires à ceux qui ne jurent et ne jugent que par le modèle japonais ou la référence américaine, oubliant les racines géographiques du développement.

Que des pans entiers de la France rurale deviennent des déserts, que des bassins houillers ou sidérurgiques qui tenaient hier le haut du pavé voient les jeunes partir sans espoir de retour, que des régions ou des villes voisines se livrent une concurrence effrénée pour la chasse aux entreprises multinationales et en définitive les laissent filer à l'étranger, à cause de leur désunion, voilà pourtant qui devrait faire réfléchir un gouvernement, si libéral fût-il. C'est peut-être ce à quoi pense M. Méhaignerie lorsqu'il lance un appel : *« Pour redonner un élan à l'aménagement du territoire, il faut le repopulariser. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CONJONCTURE

Les comptes nationaux du deuxième trimestre

● Nette reprise de l'activité
● Amélioration confirmée dans les entreprises

La croissance du PIB marchand au deuxième trimestre a été de 1,2 % par rapport au premier trimestre, selon les comptes révisés de l'INSEE (+ 1,1 % selon les premières estimations). Mais au premier trimestre, l'activité avait décliné : — 0,2 % par rapport au quatrième trimestre contre 0 % d'abord estimé.

Plus que cette révision — très faible — des taux de croissance, ce sont les moteurs de cette croissance qui ont évolué assez différemment des premières estimations : les exportations ont progressé de 0,5 % seulement (et non de 1,2 %) après avoir reculé de 1,1 % au premier trimestre ; les investissements ont augmenté de 3,7 % (3,5 % estimés) pour avoir reculé de 1,1 % au cours des trois premiers mois de l'année. La consommation des ménages a fait un bond de 1,1 % (0,9 % estimé), du fait notamment des achats d'automobile (+ 5,4 %) et de biens d'équipements ménagers (+ 10,7 %).

Les importations qui ont été très fortes ont un peu moins progressé qu'il n'avait d'abord été estimé (+ 7,1 % et non + 7,6 %). La formation des stocks a été importante pour l'énergie et les biens intermédiaires *surtout*.

La baisse des prix à l'importation qui s'est amorcée au milieu de l'année dernière s'est poursuivie au deuxième trimestre (— 4,2 %), les prix à l'exportation ont eux aussi diminué, mais dans de bien moindres proportions (— 1,5 %), ce qui laisse encore un gain appréciable en matière de termes de l'échange.

Globalement, les prix à la production n'augmentent que très faiblement (+ 0,2 %), après avoir baissé au premier trimestre (+ 0,5 %). Cette stagnation est le résultat de deux mouvements contraires : hausse de 0,4 % des prix à la production des produits manufacturés, baisse des prix de l'énergie de 5 %.

Les comptes des entreprises se sont nettement améliorés durant le premier trimestre, amplifiant une évolution en cours depuis 1984. L'excédent brut d'exploitation — qu'on peut assimiler à la marge brute — augmente de 5,4 % (après + 2,4 % au premier trimestre), soit nettement plus vite que la valeur ajoutée (+ 3,4 % après + 1 % au premier trimestre). Le taux de marge (EBE rapporté à la valeur ajoutée) dépasse 40 % pour la première fois depuis longtemps : 40,5 % contre 38,6 % en moyenne l'année dernière et 37,9 % en 1984. Ces bons résultats s'expliquent notamment par la stagnation des coûts salariaux unitaires et la baisse du coût unitaire des consommations intermédiaires.

Le compte des ménages fait apparaître une baisse de 0,5 % de leur revenu disponible brut après la forte hausse enregistrée au premier trimestre 1986 : + 2,1 % et + 0,9 % sur l'ensemble de l'année 1985, mais — 0,2 % en 1984. Le recul du second trimestre s'explique notamment par la croissance ralentie des salaires horaires (+0,7 % après +1,1 % au premier trimestre) La progression de la consommation des ménages (+ 1,7 % après + 1 % au premier trimestre) s'explique par une baisse du taux d'épargne qui a atteint un niveau exceptionnellement bas entre avril et fin juin : 11,5 % du revenu disponible après 13 % pendant les trois premiers mois de l'année.

A l'aveuglette ?

(Suite de la première page.)

Autres points d'interrogation : comment va évoluer la Communauté européenne ? Parviendra-t-elle à un grand marché intérieur en 1992, comme les Douze s'y sont engagés, à l'initiative de Jacques Delors ? Quelle sera la stratégie des grands groupes industriels français privatisés : recentrage ou conquête de nouvelles frontières de production ? A quel rythme les entreprises de notre pays modifieront-elles leurs méthodes de gestion pour intégrer de plus en plus des techniques de pointe de la communication ?

Arrêtons-là l'exploration des zones de flou, la liste pourrait aisément s'allonger si l'on posait, par exemple, des questions précises sur l'évolution des politiques économiques de pays *« leaders »* comme les Etats-Unis ou le Japon.

De telles incertitudes n'empêchent pas certains experts de croire dur comme fer que l'avenir est prévisible de manière quasi scientifique. Tel M. Cesare Marchetti, docteur en physique de l'université de Pise, qui publie sur ce thème une étude dans la revue *Futuribles* (5), en prenant comme exemple l'avenir du marché de l'automobile.

Selon lui, il existe dans les comportements humains des invariants qui permettent de prédire à grands traits leur évolution future. Appliquant sa méthode, il estime que, entre les années 2 000 et 2 050, les voitures automobiles tendront à disparaître au profit du métro et de l'avion. Aux Etats-Unis, la part du transport inter-villes assuré par l'automobile a cessé de croître en 1959 ; les parts du train et du bus sont, là-bas, négligeables, et la part de l'avion ne cesse, en revanche, d'augmenter.

Sur le même registre, Yacov Zahavi, analyste au département des projets urbains de la Banque mondiale, estime que les habitants de toutes les villes consacrent au transport urbain (que ce soit en voiture, en bus ou en métro) un temps étrangement constant : une heure et dix minutes par jour et un pourcentage stable de leurs dépenses courantes (de 11 % à 13 %). Ce qui varie, c'est l'ampleur du territoire que les individus couvrent chaque jour : ils se déplacent d'autant plus que leurs revenus sont plus élevés.

Ce « néo-mécanisme » a quelque chose d'inquiétant. Certes, tout n'est pas liberté, certes des invariants existent, mais même si on arrivait à tous les déceler, ils seraient tout à fait insuffisants pour garantir la prévision.

C'est là où la méthode des scénarios sur laquelle s'appuie *Futuribles* paraît bien préférable. L'avenir n'est pas déjà fait, prédéterminé, mais ouvert à de nombreux futurs possibles (Hugues de Jouvenel) dont l'avènement dépendra, au moins en partie, des décisions et des actions humaines.

Des zones stables

Ces décisions seront-elles prises à l'aveuglette ? Il faut distinguer le court du moyen et du long terme. La planification a perdu beaucoup de son lustre, c'est le moins qu'on puisse dire, pour des raisons politiques et du fait de la complexification du monde. Mais tout décideur sait bien qu'il lui faut voir plus loin que le bout de son nez. L'Allemagne se porte fort bien sans recourir à un plan, mais des instituts comme ceux de Munich ou de Hambourg permettent tout de même de regarder d'un solide balcon le paysage à venir.

Entre des gouffres d'incertitude, existent tout de même, heureusement, des zones stables où marcher solidement sur la route des cinq ans à venir, comme l'exercice présenté par Claude Gruson, président du BIPE (6) le montre bien. Tout porte à croire en effet que l'on va vers une accélération de la croissance en Europe, mais qu'elle sera insuffisante pour réduire beaucoup le chômage et vers un net ralentissement de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt réels et nominaux. Sur le plus long terme, les données démographiques — inutiles d'insister — indiquent que la France va prendre un « coup de vieux ». Les comportements observés aujourd'hui pourront sans grand risque d'erreur être extrapolés : prolifération des mini-ménages pluriactifs, héliotropisme qui pousse à rechercher de plus en plus d'emplois dans le sud de la France.

De même, la poussée de l'immatériel, c'est-à-dire de la production de richesse par les services est irrésistible, comme celle de la déréglementation des télécommunications, quel que soit l'orientation politique des gouvernements, puisque aussi bien l'arrosage par satellites empêchera tout retour vers des formules où prévaudrait le service public.

A échéance plus lointaine, c'est vraiment là qu'on peut dire que souvent « l'histoire est le cimetière de la prospective ». Qu'on se rappelle certaines des supputations des services de l'Hudson Institute concernant l'avenir de la France. Un de ses directeurs de projets, Edmond Stillman, annonçait en 1973 que notre pays serait en 1985 le plus puissant d'Europe, ayant dépassé l'Allemagne en production globale et que son niveau de vie par habitant serait comparable à celui de la Suède.

Les prévisions du « groupe 1985 » élaborées fin 1962 pour éclairer les orientations générales du Ve Plan se sont révélées beaucoup moins aventurées (6), mais nos investigateurs ne pouvaient évidemment, du fait même de leur méthode de projections « sans escale » de 1960 à 1985, envisager des à-coups comme le quadruplement du prix du pétrole. La possibilité d'un déséquilibre durable et important sur le marché du travail était complètement exclue, alors que la perspective d'accroissement des niveaux de vie a été exactement réalisée.

Les temps sont tels qu'il vaut mieux, comme le suggère Paul Dubois, explorer les possibilités de rupture qu'autre chose, c'est-à-dire s'attacher à l'examen des tensions et des déséquilibres intérieurs et internationaux. Tâche moins confortable que l'extrapolation, mais autrement plus féconde pour l'esprit et pour la prise de décisions.

PIERRE DROUIN.

(5) Numéro du mois de mai. Lire aussi la livraison de juin. *Futuribles* fête son centième numéro en consacrant plus de cent pages excellentes à l'objet même de la recherche de l'association internationale l'Avenir hier, aujourd'hui, demain.

(6) Lire l'article de Paul Dubois dans *Economie et Statistique* (numéro de mai 1985).

Nomminations

Chez Thomson grand public, M. PIERRE GARCIN a été nommé PDG, en remplacement de M. Jacques Fayard. M. Garcin était directeur général de Thomson grand public et considéré comme l'adjoint de M. Fayard, qui devient conseiller de M. Gomez, PDG de Thomson, pour les affaires du grand public. M. Fayard a, en outre, été nommé administrateur de Thomson par le gouvernement.

Chez Alcatel, M. JEAN SILVERE, soixante-quatre ans, est nommé directeur général sur proposition du PDG, M. Pierre Suard, également PDG de la CGE, la maison mère d'Alcatel. M. Silvère a fait toute sa carrière au sein de la CGE, et il était directeur général adjoint d'Alcatel. Par ailleurs, M. Christian Fayard, administrateur-directeur général d'Alcatel, a démissionné.

Chez Valeo, M. NOEL GOUTARD, cinquante-quatre ans, a été nommé PDG en remplacement de M. André Boisson, qui prendra sa retraite le 31 décembre prochain. Valeo a été racheté, en juin, par un groupe d'investisseurs conduit par M. Carlo De Benedetti. Agé de cinquante-quatre ans, M. Goutard était entré en 1983 chez Thomson, où il était directeur général aux côtés du PDG, M. Gomez. Il avait précédemment occupé diverses fonctions chez Schlumberger et aux Chargeurs SA, aux côtés de M. Jérôme Seydoux.

A la Fédération européenne des industries du sports, M. PATRICE POUVESLE, quarante ans, et nommé président. M. Pouvesle est le PDG de la société de vêtements de sport STB. Il est, depuis 1984, président de la Fédération française des industries du sport.

● **A la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO), M. ANTOINE D'ARJUZON,** directeur général de cet établissement depuis 1979, a été nommé à la présidence, en remplacement de M. Jean Dromer, nommé président d'honneur et récemment porté à la tête du groupe CIC.

● **A la Fiduciaire de France, M. ROBERT PIARD,** directeur général, a été nommé à la présidence de cette société. Fiduciaire de France, qui emploie quatre mille personnes avec sa filiale Frinault fiduciaire, est la première société française d'expertise comptable. Elle est spécialisée également dans l'audit.

● **A la Société du Louvre, M. JEAN-LOUIS ANDREU,** quarante-neuf ans, vient d'être nommé directeur général. La société appartient au groupe Taittinger (champagne et hôtellerie). Ingénieur de l'Ecole des mines, diplômé de Harvard, M. Andreu était depuis 1983 directeur général de la Société générale financière industrielle, holding regroupant six sociétés de mécanique.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **M. François Périgot candidat à la succession de M. Gattaz.** — M. François Périgot, PDG d'Unilever-France, fera officiellement acte de candidature à la présidence du Conseil national du patronat français (CNPF) au cours de la réunion du conseil exécutif de l'organisation prévue pour le lundi 13 octobre.

M. Périgot vient d'informer les membres du conseil exécutif de sa décision, qui suppose sa démission de son poste de PDG d'Unilever-France. Il apparaît ainsi, officiellement, comme le principal rival de M. Yvon Chotard, seul autre candidat déclaré à la succession de l'actuel président du CNPF, M. Yvon Gattaz, qui ne sollicite pas un second mandat. Le 16 novembre, le conseil exécutif du CNPF devra prendre position par un vote sur les candidatures qui lui seront présentées, et proposer ainsi un nom à l'assemblée générale chargée d'élire, le 16 décembre, le nouveau président.

Social

● **Grève à la SNCF le 21 octobre.** — A la suite d'une rencontre le jeudi 9 octobre, les fédérations CFDT, FO, CFTC, FMC (cadres) et FGAAC (autonomes) ont annoncé dans un communiqué commun une grève à la SNCF le 21 octobre. Elles protestent contre *« le refus patronal d'ouvrir de véritables négociations »* et les *« réductions massives d'emplois »*. Une démarche aussi unitaire a eu lieu à EGF pour une grève de 24 heures le 21 octobre. A la SNCF, la CGT avait annoncé un *« temps fort »*, pour le même jour. Trois manifestations se dérouleront également à Paris : à 10 h 30 pour la FEN de la gare Montparnasse au palais de la Mutualité, à 11 heures pour la CGT de la place de la République à la place Saint-Augustin, à 15 heures pour FO de la place de la Bastille à la place du Palais Royal.

● **Sanctions à Renault-Billancourt.** — A la suite des incidents du 1er août, où des bureaux de la direction du personnel avaient été saccagés, la direction de l'usine de Billancourt a licencié neuf militants CGT : sept pour *« faute lourde »*, sans indemnité (dont quatre délégués du personnel, notamment M. Léri, secrétaire du syndicat, et un délégué au comité d'entreprise) ; deux membres de comités d'hygiène et sécurité) avec congés de conversion. En revanche l'inspection du travail a refusé le licenciement, pour faute lourde, demandé à l'encontre de M. Tony Certano, délégué du personnel, ex-secrétaire du syndicat CGT a ét mis à pied pour quinze jours. Enfin, un autre délégué du personnel a été mis à pied pour dix jours. *« Les droits de l'homme sont bafoués chez Renault... C'est l'arbitraire le plus total. C'est un acte injustifiable »*, déclare la CGT, affirmant que *« les dossiers sont absolument vides »*

Durcissement des positions à Genève

Les incertitudes de la réunion de l'OPEP pèsent sur le marché pétrolier

Le Koweït et l'Arabie saoudite ne veulent pas de la prolongation pure et simple de l'accord provisoire de l'été qui avait permis un raffermissement des prix. Ils exigent une nouvelle répartition de la production et son respect.

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Pour la sixième fois en moins d'un an, le marché pétrolier est totalement bloqué, suspendu aux négociations que l'OPEP, réunie à Genève depuis le lundi 6 octobre, semble prendre un malin plaisir à faire durer. Les opérateurs, qui avaient tous parié sur une entente facile, suivie d'un reffermissement des cours, commencent à s'interroger douloureusement des cours, commencent à s'interroger douloureusement sur leurs positions. *« Si rien n'est décidé d'ici à lundi, le marché va replonger »*, assurait, jeudi, un négociant.

En cinq jours de travaux, les treize ministres du pétrole, qui tiennent entre les mains l'évolution des prix du brut pour les mois à venir, n'ont pas avancé d'un pouce. Au contraire, au fur et à mesure que les discussions se prolongent, l'atmosphère, optimiste au début, se dégrade et les positions se durcissent.

Le ministre koweïtien du pétrole a clairement dit qu'il n'accepterait pas la prolongation pure et simple, après le 1er novembre, de l'accord provisoire conclu en août, comme le souhaitent la plupart des autres délégations (1). Il exige une nouvelle répartitions des parts respectives de chaque pays dans la production globale de l'OPEP, répartition qui devrait donner à son pays un quota plus élevé. *« Jamais je ne changerai de position, même si je reste seul, en minorité »*, a-t-il affirmé.

L'Arabie saoudite, plus en retrait, a néanmoins fait savoir qu'elle refusait également d'envisager une prolongation du *statu quo* avant que les treize pays, conformément à l'ordre du jour, n'aient tenté de s'entendre sur un accord de fond valable à moyen terme.

La fronde des petits

Considérées au début comme purement tactiques, ces positions commencent à faire planer des doutes sur l'issue de la réunion. Un nombre croissant d'observateurs se demandent si les deux pays du Golfe ne cherchent pas à faire échouer la conférence – ce qui provoquerait un nouvel effondrement des cours et un retour à la guerre des prix, – sans en porter eux-mêmes la responsabilité. En prolongeant les discussions sur les quotas, pomme de discorde traditionnelle de l'Organisation, l'OPEP court en effet le risque de voir les vieilles querelles se rallumer.

Déjà, les trois plus petits producteurs – Equateur, Gabon et Qatar, – les plus mal servis au sein de l'Orgnisation, ont décidé, jeudi, de se concerter pour réclamer une meilleure part du gâteau. De la trentaine de critères retenus par les experts pour définir de nouveaux quotas de production sur des bases *« scientifiques »*, la plupart favorisent en effet les grands pays, qu'il s'agisse de la population, des besoins en devises, de l'ampleur des réserves, voire de la superficie des pays.

Autre sujet de dispute, brûlant depuis des années : la guerre entre l'Iran et l'Irak ; elle risque non seulement de bloquer, comme c'est le cas depuis trois ans, tout accord sur de nouveaux quotas, mais aussi de faire obstacle à une éventuelle prolongation de l'accord du mois d'août. Si l'Irak parvenait rapidement à détruire réellement les capacités d'exportation de l'Iran, comme Bagdad l'a affirmé après sa dernière attaque en début de semaine, Téhéran n'aurait alors plus aucun intérêt à accepter la prolongation de l'accord actuel, lequel donne un statut d'exception à son ennemi.

En dépit de ces écueils, la majorité des délégations présentes à Genève continuent de se déclarer confiantes. *« Il y aura un accord et les prix remonteront*, assure le ministre algérien du pétrole ; *au pis, nous reconduirons l'accord actuel ; au mieux, nous nous entendrons pour un an sur de nouvelles bases. Il n'y aura pas d'autre solution, sinon le retour à la guerre des prix. »* Faute d'un accord définitif sur les quotas – *« Tout le monde sait que c'est sans espoir »*, assurait jeudi un haut fonctionnaire de l'Organisation, – la plupart paraissent convaincus que le Koweït et l'Arabie saoudite ne prendront pas le risque politique de se laisser isoler.

En attendant, tout le monde prend son mal en patience et tente d'éviter tout sujet de confrontation, multipliant les signes de bonne volonté vis-à-vis de l'Arabie saoudite et du Koweït. Ainsi, les Emirats arabes unis, qui, depuis un mois, ont enfreint la discipline de l'OPEP de façon particulièrment voyante, ont solennellement annoncé qu'ils respecteraient désormais leur quota et réduiraient leur production d'un quart, provoquant chez tous les observateurs un scepticisme poli. De même, le ministre du Venezuela, autre pays incriminé, mène-t-il, depuis cinq jours, moult consultations pour convaincre que son gouvernement veut rentrer dans le droit chemin.

Ces gages suffiront-ils à amadouer le Koweït et l'Arabie saoudite ? En tout état de cause, tout le monde s'attend que cela soit long. *« C'est exactement comme au restaurant*, explique le ministre algérien, *si le garçon vous en veut, il ne peut pas refuser de vous servir mais il peut vous faire attendre très longtemps... »*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'accord conclu le 4 août dernier prévoit, pour deux mois, en septembre et octobre, un plafonnement de la production de l'OPEP. Il a permis, en retirant du marché 4 millions de barils par jour d'excédents, de stabiliser depuis plusieurs semaines les prix du pétrole autour de 15 dollars par baril contre 7 dollars à la fin juillet.

Présenté par M. Michel Noir

Un plan pour la reconquête du marché allemand

M. Michel Noir veut s'attacher à redresser le déficit des échanges commerciaux de la France avec la RFA. Le ministre du commerce extérieur, qui fera, les 16 et 17 octobre, son premier voyage officiel outre-Rhin, a engagé une vaste opération afin d'aider les industriels français à obtenir de meilleurs résultats.

Il compte signer, avec une trentaine de fédérations professionnelles des « contrats d'objectifs » destinés à favoriser leur implantation sur le marché allemand.

Ces fédérations sont évidemment choisies parmi celles appartenant à des secteurs particulièrement déficitaires depuis cinq ou dix ans dans leurs échanges avec l'Allemagne fédérale : l'automobile, les produits chimiques, les biens d'équipement professionnel, les métaux et le travail des métaux et, pour finir, les biens de consommation.

Le souci de mobiliser les énergies conduit M. Michel Noir à ne pas repousser l'idée de passer également un tel contrat avec la CGC, les cadres n'étant pas les derniers à pouvoir jouer leur rôle dans ce combat.

En 1985, le déficit des échanges commerciaux de la France avec la RFA s'élevait à 28,6 milliards de francs ; pour les produits industriels, le déficit, qui était de 43,8 milliards de francs l'année dernière, pourrait être de 55 milliards de francs cette année, selon M. Michel Noir (1).

D'où le souci du ministre d'encourager la prospection, de favoriser les implantations et de fournir les ressources humaines nécessaires pour au moins enrayer une telle dégradation de nos échanges. Devant le Club des rencontres économiques et financières franco-allemandes, le jeudi 9 octobre, il a rappelé que cette action se faisait dans le cadre de son objectif essentiel, qui était de réorienter les échanges de la France vers les pays industrialisés, en priorité, ceux de la Communauté européenne. A commencer par l'Allemagne fédérale, avec laquelle la France réalise 15 % de ses échanges.

F. S.

(1) En 1985, le commerce extérieur de la France était déficitaire de 24,2 milliards de francs, celui de l'Allemagne fédérale était excédentaire de 260 milliards de francs.

Logement

● **Le logement des plus pauvres cet hiver.** – M. Méhaignerie, ministre de l'équipement et du logement, au cours d'une réunion de travail avec les grandes organisations caritatives, a décidé de coordonner les initiatives et d'en orchestrer la décentralisation au niveau départemental afin d'éviter que des familles se retrouvent sans toit cet hiver. Une circulaire a été adressée aux préfets par le ministre.

Des fonds seront mis à leur disposition (30 millions de francs environ) pour réduire l'importance des impayés de loyers, entreprendre les travaux de première nécessité dans l'habitat insalubre et étendre l'action des associations départementales d'information sur le logement (ADIL). Les associations caritatives seront associées aux travaux des comités départementaux de l'habitat.

Les dirigeants chinois s'efforcent de dissiper le malaise des investisseurs étrangers

Inquiets de voir les investisseurs étrangers se détourner de la Chine, les dirigeants de Pékin ont décidé de prendre une série de mesures fiscales, notamment une baisse de 5 % de l'impôt sur les sociétés à participation étrangères. Annoncé le 9 octobre dans le *quotidien de langue anglaise, China Daily*, cet allègement sera complété par une réforme administrative annoncée pour « bientôt » et prévoyant des règles plus souples pour l'utilisation des devises, les salaires, la location de terrains comme la posibilité, pour les entreprisies sino-étrangères, de choisir et de licencier leur personnel local.

PÉKIN
de notre correspondant

« Les investisseurs étrangers ne pourraient pas trouver d'endroit plus sûr que la Chine pour leur investissement », a déclaré le 8 octobre, le numéro un chinois, M. Deng Xiaoping.

Par deux fois déjà, M. Deng était monté au créneau pour rassurer les investisseurs étrangers. *« La politique d'ouverture vers le monde extérieur va continuer. (...) Sans elle, il serait impossible de revigorer notre économie. (...) Les investisseurs étrangers peuvent être tranquilles »*, déclarait-il le 21 août à Tianjin. Le 5 septembre, s'adressant à des Japonais, l'homme fort de la Chine assurait que *« les portes seront plus largement ouvertes et un environnement plus rationnel sera créé »*. *« Les loyers élevés et d'autres dépenses rendent les profits difficiles. Il faut régler ce problème »*, ajoutait-il.

Les dirigeants chinois semblent avoir compris qu'il faut faire quelque chose pour stimuler les investissements étrangers et les candidats aux « joint-ventures » qui ne se pressent pas aux portes de la Chine. Pékin l'espérait pourtant et comptait sur eux pour développer le pays au rythme des nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie, Taïwan, Corée du Sud, Singapour et Hongkong. Mais les investissements étrangers ont baissé de 20 % au cours du premier semestre, pour atteindre 1,24 milliard de dollars. Un tiers seulement des 6 850 contrats signés depuis 1979 sont entrés en vigueur, autrement dit le quart du capital promis a été investi (4,6 milliards sur 16,2), 80 % du total provenant de Chinois de Macao et de Hongkong : une partie de ces sommes est en fait de l'argent chinois placé à Hongkong.

Litanie de reproches

C'est peu comparé aux flux dont bénéficient les nouveaux pays industriels de la région, et l'écart entre ceux-ci et la Chine, au lieu de se réduire, ne fait que s'accroître. Comment expliquer ce phénomène, alors que le coût de la main-d'œuvre est quasi nul et que la Chine réaffirme la nécessité d'attirer les capitaux extérieurs pour développer son économie ?

En dépit des bonnes intentions affichées par les dirigeants de Pékin, il suffit de faire le tour des hommes d'affaires étrangers et des ambassades pour comprendre le malaise actuel, qui se produit à un moment d'autant plus difficile que la balance des paiements de Pékin connaît un déficit préoccupant. Les reproches se récitent telle une litanie et justifient le jugement d'une grande ambassade occidentale qui a consacré de nombreuses études à ce sujet : *« Il existe en Chine plus de découragements que d'encouragements à l'investissement, en particulier pour les* joint-ventures ».

D'abord la bureaucratie : impossible d'avoir accès aux véritables responsables, les décisions se prenant en fait presque toujours à Pékin ; impossible de connaître l'ensemble des règlements régissant les entreprises étrangères, nombre d'entre eux étant toujours *« neibu »*, c'est-à-dire que seuls les cadres en ont connaissance ; réglementations locales parfois contradictoires ; pertes de temps infinies ; les tarifs douaniers ne sont pas tous publiés ; les droits de douane et les taxes sont parfois appliqués à la tête du client, et il faut payer si l'on veut disposer du matériel dont on a un besoin pressant, comme en témoigne une compagnie pétrolière occidentale. Les pots-de-vin et la corruption sont devenus monnaie courante, sous forme de *« cadeaux »*, de participations fictives ou même d'enveloppes.

En outre, la participation chinoise est symbolique, se limitant souvent à la fourniture d'un emplacement, ou d'un bâtiment, et de personnel. Les frais d'infrastructure sont parfois grotesques, et les coûts salariaux à des niveaux souvent égaux, y compris pour le personnel dirigeant, à celui qu'il faudrait payer dans d'autres pays de la région. Les salariés n'en touchent pourtant que des broutilles, le partenaire chinois exigeant qu'ils soient de deux à six fois plus nombreux qu'il n'est nécessaire. Mal formé – et lorsqu'il l'est, il disparaît souvent sans explications – ce personnel n'est pas motivé, sa productivité est très faible, et l'employeur n'a le droit ni de recruter, ni de licencier, ni de fixer véritablement les rémunérations. Quand il s'agit de faire des bénéfices, ce qui se produit parfois, bien que souvent la partie chinoise n'ait aucune notion du profit, que de difficultés pour récupérer les devises...

Au moins aussi grave est ce qu'un diplomate définit comme une *« porte ouverte uniquement vers l'extérieur »* : si nombre d'entreprises lorgnent vers la Chine, c'est en raison de son immense marché. Or, pour les dirigeants chinois, les « joint-ventures » doivent avoir pour objectif l'exportation pour rééquilibrer la balance commerciale de la Chine, déficitaire de 15 milliards de dollars en 1985. Il est quasiment impossible, sauf pour quelques entreprises de pointe, ou pour les produits de substitution aux importations, de vendre sur le marché chinois. Les données sur ce marché ne sont pas disponibles, et les entreprises chinoises doivent payer les pièces détachées en devises. Or elles n'en ont guère, et leur utilisation est soumise à autorisation. Ainsi, la « joint-venture » d'American Motors pour la construction de jeeps à Pékin a-t-elle failli capoter dès son ouverture par manque de devises pour importer les pièces détachées...

Décisions mouvantes

Plus grave encore, si la politique ne change pas dans ses grandes lignes, elle ne cesse d'être modifiée dans les détails. Lois, règlements, contrats sont, *ipso facto*, remis en question unilatéralement. Comme cela est le cas depuis un an dans le domaine de l'utilisation des devises. En cas de litige, il n'existe guère de recours. On cite le cas d'entreprises qui, ayant fait part à leur partenaire chinois de leur intention d'aller devant les tribunaux, se sont vu répondre : *« Faites comme vous voulez, mais vous ne ferez jamais plus d'affaires avec la Chine... »*

Tout cela a donc créé un climat que l'incompétence et le refus d'initiative de nombre de cadres locaux n'ont pas amélioré, même s'il existe des exceptions, en particulier dans le Sud. C'est la raison pour laquelle M. Deng, qui, selon ses propres termes, ne s'occupe que d'un ou deux grands problèmes par an, en raison de ses quatre-vingt-deux ans, a décidé de prendre la parole pour rassurer les uns et mettre en garde les autres. Une liste intéressante est fournie par le service commercial de l'ambassade américaine, qui a mis au point un projet de contrat-type de « joint-venture » destiné à donner le maximum de garanties au partenaire étranger tout en aidant les Chinois à comprendre mieux le droit commercial et ses obligations.

Présenté comme une série de slogans à la chinoise, il décrit les *« huit libertés »* de la gestion (de recrutement, de licenciement, de gestion du personnel...), les *« trois droits »* d'accès au marché (accès au marché intérieur, droit de rapatrier bénéfices et mises de fonds), les *« trois courants »* d'infrastructure, les *« quatre nécessités »* des conditions de vie des expatriés, la nécessité de négociations plus courtes ne s'étalant plus comme c'est généralement le cas sur plusieurs années mais sur quelques mois avec, si possible, un interlocuteur unique ayant le pouvoir de décision... Vaste programme... Mais, sans un effort allant en ce sens, la Chine risque encore une fois, en dépit de sa bonne volonté, de rater le coche.

PATRICE DE BEER.

Pris en flagrant délit de pêche illégale

Un chalutier panaméen coulé par un patrouilleur français

Un patrouilleur de la marine nationale, l'*Albatros*, a coulé, jeudi 9 octobre, dans la zone des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), un chalutier battant pavillon panaméen, le *Southern-Raider*, pris en flagrant délit de pêche illégale, selon un communiqué du ministère de la défense. Les vingt-trois hommes de l'équipage du *Southern-Raider*, de 50 mètres de long, ont été récupérés sains et saufs. L'*Albatros* doit regagner la Réunion.

Selon le ministère de la défense, le patrouilleur français, en mission de surveillance, a surpris le chalutier qui pêchait illégalement dans la zone économique exclusive de l'île Saint-Paul.

Après les mesures d'intimidation et les tirs de semonce réglementaires pour obtenir du chalutier qu'il stoppe pour se faire contrôler, l'*Albatros*, selon le ministère de la défense, a tiré, par ordre gouvernemental, sur le chalutier, qui a pris feu. Selon les textes qui fixent la coordination des actions en mer des administrations de l'Etat, et, notamment les responsabilités de police en maintien de l'ordre public, ce sont le chef du gouvernement et le ministre de la défense qui sont habilités à prendre l'initiative.

Le chalutier a coulé, après la récupératioin de son équipage par l'*Albatros*. L'incident, indique le ministère de la défense, a duré plusieurs heures d'affilée et pendant tout ce temps, ajoute-t-il, le chalutier panaméen a refusé d'obtempérer.

Les TAAF, dans l'hémisphère sud, entre le 37e parallèle et le pôle, sont placées sous l'autorité d'un administrateur supérieur qui est, depuis 1982, le vice-amiral d'escadre (cadre de réserve) Claude Pieri, ancien commandant les forces sous-marines nucléaires. Dès la création de la zone économique des TAAF en 1980, dont le potentiel est estimé à 30 000 tonnes de poisson, le territoire a mis en place un système de contrôle des pêches et de gestion des stocks de poisson. La zone économique de 200 milles (soit 370 kilomètres) est une zone de droit exclusif pour la pêche et pour l'exploitation des ressources des océans.

Economie

Un entretien avec l'ancien ministre de l'agriculture

« Le gouvernement mène une politique électoraliste à courte vue »

déclare M. Henri Nallet

Conseiller technique à l'Elysée de mai 1981 à avril 1985, puis ministre de l'agriculture pendant un an, M. Henri Nallet, président du Conseil mondial de l'alimentation et député PS de l'Yonne, juge avec sévérité la politique agricole de son successeur, M. Guillaume, ancien président de la FNSEA. Dans le secteur laitier, pour sortir de l'impasse, il propose un système de double prix. Quant à la privatisation du Crédit agricole, il craint que les agriculteurs, « qui dans leur majorité auront encore longtemps besoin de l'aide de l'Etat », *ne soient les perdants de cette opération.*

« Le Parlement a commencé l'examen d'un projet de loi sur les offices agricoles. Est-ce que ce texte vous paraît de nature à remettre en cause l'organisation instituée par les socialistes, qui était, selon M. Guillaume, néfaste parce que laissant trop de place à l'Etat ?

– Ce qui est nouveau, c'est la transformation du Conseil supérieur d'orientation, dans lequel François Guillaume supprime la représentation des consommateurs et des salariés pour ne conserver que les grandes organisations agricoles. Celles-ci affecteraient les crédits publics aux différents offices. Cette conception très corporatiste fait problème, d'autant plus que ces organisations ont de plus en plus de mal à arbitrer entre leurs intérêts. Le gouvernement mène une politique électoraliste à courte vue qui suppose la distribution de beaucoup d'argent et dans le même temps il affirme toujours sa volonté de réduire le rôle de l'Etat.

– A chaque fois qu'il est question de quotas laitiers, le ministre de l'agriculture rappelle qu'il n'est pas responsable de leur mise en place. La situation laitière appelle aujourd'hui deux questions : pouvait-on se dispenser des quotas, comme semble l'affirmer l'ancien président de la FNSEA, et quelle est la solution, socialement acceptable, qui empêcherait la constitution des stocks ?

– Effectivement, M. Guillaume et même le premier ministre font régulièrement porter la responsabilité des quotas à M. Rocard. C'est trop facile. En 1984, M. Guillaume, alors président de la FNSEA, refusait toute limitation de la production et mettait en doute l'existence d'excédents déjà considérables. Heureusement que le gouvernement de l'époque a eu le courage d'imposer une limitation de la production. S'il ne l'avait pas fait, la machine aurait explosé avec un effondrement des prix.

– Il n'a pas eu lieu, mais les excédents sont toujours là.

– D'où proviennent les difficultés ? D'abord beaucoup d'entreprises laitières n'ont pas joué le jeu de la limitation et ont même incité les éleveurs à produire. Pendant toute l'année 1985, beaucoup de responsables politiques de la majorité actuelle et des dirigeants professionnels ont expliqué aux producteurs que, si la droite revenait, il n'y aurait pas de pénalités si les quotas étaient dépassés. Enfin en 1984 et 1985, l'Etat n'a pas imposé une réserve nationale suffisante. Les professionnels, et en premier lieu François Guillaume, voulaient que tous les volumes de lait dégagés par les primes de cessation d'activité restent dans les entreprises. J'ai imposé contre son avis une réserve de 20 % qu'il est très heureux de pouvoir distribuer maintenant. Si on avait eu plus à répartir, il y aurait aujourd'hui moins d'injustice. Il fallait que l'Etat soit plus interventionniste.

Lait : il faudra diminuer encore

– Peut-on sortir de l'impasse actuelle ?

– Il faut d'abord que le gouvernement rende des arbitrages sur la campagne en cours. Il doit dire s'il veut maintenir la production de lait dans le Centre, en Bourgogne, en montagne, et préciser le sort qu'il réserve à la Bretagne. C'est là qu'on voit que la profession ne peut pas rendre ses arbitrages elle-même. Pour l'avenir, il faudra diminuer encore. Nous n'avons pas intérêt à sortir trop vite des quotas, ni à passer aux quotas individuels. Ce serait accepter une gestion du marché par la baisse des prix et donner tous les avantages aux Néerlandais. Le gouvernement serait bien inspiré de proposer tout de suite des améliorations. Il faut donner plus de responsabilités aux entreprises en limitant les quantités qu'elles peuvent mettre à l'intervention et les inciter ainsi à faire plus de produits frais et de fromage que de beurre ou de poudre de lait. Les éleveurs pourraient produire une quantité de lait à prix garanti et le reste à un prix moindre en fonction des succès commerciaux de leur entreprise.

– La sécheresse a frappé pour la seconde année consécutive. En 1985, le président de la FNSEA critiquait sévèrement l'insuffisance des mesures de soutien que vous aviez prises. En 1986, devenu ministre, a-t-il mis en pratique les mesures qu'il préconisait un an plus tôt ?

– Pas du tout. C'est d'ailleurs un objet d'étonnement pour nombre d'agriculteurs de voir que François Guillaume a adopté un dispositif du même type que celui qu'il avait tant critiqué l'an dernier. On peut en conclure qu'il a très vite franchi la distance qui sépare le syndicaliste qui revendique du ministre qui gère. Finalement, il est beaucoup plus souple qu'on le dit, puisqu'il a en très peu de temps changé d'avis.

Domaine électoral réservé

– Le gouvernement a accepté l'accord intérimaire entre la CEE et les Etats-Unis, pour l'importation de maïs dans la Communauté. Les socialistes auraient-ils approuvé un tel accord ? De quelle marge de manœuvre le gouvernement dispose-t-il ? En d'autres termes, peut-on ne pas céder aux pressions des Etats-Unis ?

– En 1986, la Commission, mandatée par le conseil des ministres, a proposé aux Etats-Unis de leur acheter d'ici à la fin de l'année tout le maïs qui ne serait pas vendu à l'Espagne, avec la conséquence qu'on sait sur le prix intérieur. Si on en restait là, cet arrangement pourrait peut-être se justifier, car on n'a pas intérêt à déclencher une guerre économique avec les Etats-Unis. Mais, s'il est prolongé, cela voudrait dire que le gouvernement français et la Communauté ont renoncé à faire appliquer la préférence communautaire à l'Espagne.

– Comment pourrait-on en rester là ? Les Etats-Unis n'en ont pas l'intention.

– Cela suppose un long travail diplomatique du gouvernement français, ainsi qu'une négociation de bonne qualité avec les Etats-Unis. Il faudra bien que la CEE ait, un jour ou l'autre, un examen complet de ses rapports avec les Etats-Unis.

– Est-ce que le projet de budget pour 1987 permet de dessiner la politique agricole suivie par le gouvernement ?

– Tout à fait. On y voit clairement que la politique suivie en agriculture est bornée par l'horizon de l'élection présidentielle. Pour Jacques Chirac, on sait que l'agriculture est un domaine électoral réservé, dont il a confié la gestion à François Guillaume, ce qui est sans doute habile pour obtenir un calme relatif dans les campagnes.

– Pour en revenir au budget, peut-on prendre des exemples plus précis ?

– Tout ce qui peut se traduire par une aide, des primes immédiatement perçues par les agriculteurs, est renforcé. Je m'en réjouis pour les agriculteurs, mais tout ce qui engage l'avenir, en particulier les investissements et la recherche, est assez allégrement sacrifié. Nous avons là l'exemple d'une gestion sûrement efficace et intelligente du court terme, mais nous sommes aussi devant une absence complète de perspective. Or les agriculteurs ont besoin de savoir comment évoluera leur activité, quelles seront nos positions sur les marchés internationaux, comment nous concevons l'évolution de la politique agricole commune, quelle sera le sort des zones où la population agricole va diminuer très vite, etc. ?

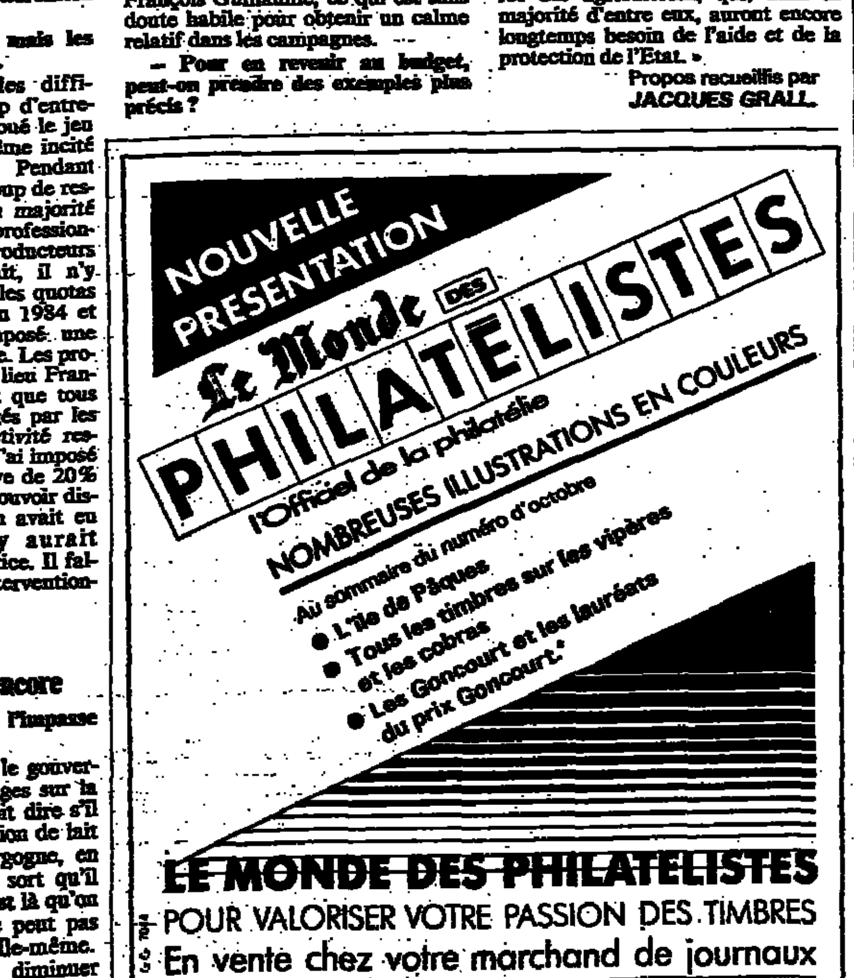
– La FNSEA et le CNJA, viennent de rappeler à M. Guillaume qu'ils s'opposeront à la désétatisation du Crédit agricole si celui-ci ne conserve pas sa spécificité, et notamment le monopole de la bonification. Est-ce que la banque verte peut être privatisée sans relever du droit commun ?

– La désétatisation est un vieux rêve de certains dirigeants de grandes caisses régionales. Une évolution de la Caisse nationale de Crédit agricole n'est acceptable que si elle est conforme d'abord à l'intérêt national. Ce qui pose la question de son prix. Il n'est pas concevable que la collectivité se désaisisse d'un tel avoir, dont la réputation est mondiale, pour satisfaire la volonté de puissance de quelques-uns. Ensuite, si la privatisation devait se traduire par un désengagement de l'Etat, c'est-à-dire par la fin du monopole de la bonification d'intérêts et donc sa diminution progressive, ce sont les agriculteurs qui y perdraient. Dans un Crédit agricole complètement privatisé, je suis curieux de savoir comment seront rendus les arbitrages quand il faudra trancher entre une grande caisse urbaine et la caisse de l'Aveyron, par exemple. Il est vrai aussi que le gouvernement peut être tenté de se constituer, en vendant le Crédit agricole, une petite cagnotte pour le début de 1988.

– En privatisant le Crédit agricole et en confiant la gestion des marchés aux professionnels, François Guillaume est cohérent avec la logique libérale du gouvernement.

– Certes, mais que restera-t-il au ministère de l'agriculture, une fois privé de ses deux principaux instruments financiers que sont les offices et le Crédit agricole ? Il aura le poids d'un secrétariat d'Etat de seconde catégorie ! Et je persiste à croire que ce ne sera pas dans l'intérêt des agriculteurs, qui, dans la majorité d'entre eux, auront encore longtemps besoin de l'aide et de la protection de l'Etat. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'AIR LIQUIDE SA

Report au 22 octobre de la date de l'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour le lundi 13 octobre 1986 ne pourra valablement délibérer à cette date, faute de quorum.

Elle sera convoquée à nouveau pour le mercredi 22 octobre à 15 heures avec le même ordre du jour, au Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris.



GROUPE TOTAL

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

Comptes au 30 juin 1986 (société mère)

Le conseil d'administration de Total Compagnie française des pétroles, dans sa séance du 8 octobre 1986, a examiné les comptes de la société mère au *30 juin 1986*

Le bénéfice net, quoique influencé par d'importants effets de stocks négatifs, *s'établit à 863 millions de francs*, contre 1 037 millions de francs au premier semestre 1985 et 1 623 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1985.

Les dividendes encaissés au cours du premier semestre ont été de 1 437 millions de francs, montant supérieur à la moitié de ce qu'il est prévu de recevoir pendant l'exercice. Ces dividendes proviennent essentiellement des filiales de production.

Les dotations nettes de reprises aux comptes de provisions et d'amortissements atteignent 464 millions de francs. Une partie se rapporte aux travaux d'exploration pétrolière dont les programmes ont été sensiblement réduits. *Des dotations importantes ont été* constituées sur celles des filiales de raffinage-distribution dont les résultats comptables ont été fortement déficitaires en raison des moins-values sur stocks.

L'évolution des résultats d'ici la fin de l'année dépendra largement des mouvements de prix du pétrole et du cours du dollar.



FINANCIERE AGACHE

Au cours du premier semestre de 1986, le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Financière Agache s'est établi à 5 390 millions de francs, en progression de 1,6 %* par rapport au premier semestre de 1985. En éliminant l'effet des variations de périmètre intervenues d'un exercice à l'autre (cessions de certaines activités industrielles, acquisitions de points de vente dans la distribution), le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 4,4 %.

(en millions de francs)

Secteur d'activité	6 mois 1986	Variation par rapport à 1985	Variation à périmètre égal
Industrie	2 663	– 10,8 %	– 2,7 %
Distribution	2 439	+ 20,8 %	+ 15,2 %
Produits de luxe	288	– 4,3 %	– 4,3 %
Total consolidé	5 390	+ 1,6 %	+ 4,4 %

La diminution du chiffre d'affaires des activités industrielles est due à la conjoncture difficile de la branche textile. La régression du chiffre d'affaires en produits de luxe provient pour l'essentiel de la dépréciation de la devise américaine.

SNVB — RÉSULTATS

Société Nancéienne Varin Bernier

BANQUE DU GROUPE CIC

Réuni le 24 septembre à Nancy sous la présidence de Monsieur Bernard YONCOURT, le Conseil d'Administration a pris connaissance des résultats au 30 juin 1986. Il a noté avec satisfaction la progression de 18,3 % à 617,4 millions de F, du Produit Net Bancaire.

Les dépôts à vue d'entreprises s'accroissent de 14,7 % tandis que les crédits à la consommation en faveur des particuliers augmentent de plus de 45 %. L'encours des Fonds Communs de Placement est en hausse de 80 % sur le 30 juin 1985 et le volume des transactions boursières est multiplié par 8,5.

Le bénéfice d'exploitation avant provision mais après amortissements s'établit à 123,7 MF contre 54 MF au 30 juin 1985.

LA BANQUE D'INITIATIVES

CESSATION DE GARANTIE

La Grindlays Bank SA annonce qu'elle cessera, à l'expiration d'un délai de trois jours à compter de la présente publication, de garantir la Société de conseils en promotion et voyages SARL (enseigne CPV Ninal's), dont le siège social est 30, rue Saint-Augustin, 75002 Paris, exerçant les activités d'agent de voyage (numéro de licence : A 708).

Conformément à l'article 20 du décret n° 77-363 du 28 mars 1977, cet avis fait l'objet d'une publication dans deux journaux, dont un quotidien.

Il est rappelé aux créanciers éventuels qu'un délai de trois mois, à compter de la présente publication, leur est ouvert pour produire leurs créances nées antérieurement à la date de la cessation de la garantie auprès de la Grindlays Bank, société anonyme au capital de 95 millions de francs français, dont le siège social est à Paris-16e, 96, avenue Raymond-Poincaré.

Toute production devra être accompagnée de justificatifs.

Béghin Say

Beghin Say et Meiji Seika, importante société japonaise alimentaire et pharmaceutique, sont parvenues à un accord pour travailler ensemble dans le domaine des fructo-oligosaccharides.

Elles s'efforceront d'obtenir les autorisations nécessaires des autorités de la CEE pour produire et vendre les fructo-oligosaccharides dans la Communauté.

Les deux sociétés se tiendront en consultation étroite.

L'une de leurs premières démarches sera la présentation des fructo-oligosaccharides (néo-sucres) au SIAL, qui commence le 20 octobre à Paris. Ces produits seront présentés sur les stands des deux sociétés.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOFAL

Au cours de sa séance du 3 octobre 1986, le conseil d'administration a constaté l'augmentation de capital de 33 000 000 F à 33 655 800 F résultant de la faculté de percevoir en actions le dividende de l'exercice 1985.

Le conseil a, par ailleurs, pris connaissance des résultats au *31 août 1986* : après provisions et amortissements – mais avant impôts, – le résultat des opérations courantes est, *prorata temporis*, en amélioration d'un peu plus de 30 % sur celui de l'exercice 1985.

Dans la même séance, le conseil a décidé d'augmenter le capital social par prélèvement sur les réserves et élévation du nominal des actions de 100 F à 170 F, le portant ainsi à *57 214 860 F*.

GROUPE CFAO

Poursuivant sa politique d'investissements, la Compagnie française de l'Afrique occidentale vient de prendre le contrôle :

– d'Universal Express UX, société spécialisée dans l'acheminement exprès de courrier et de colis. Cette entreprise confortera les activités des sociétés de la Compagnie française de l'Afrique occidentale qui s'inscrivent dans le domaine des transports routiers, maritimes et aériens, du transit, du groupage, de l'entreposage, de la consignation maritime et des agences de voyages ;

– de la Société des moteurs thermiques Moternic, entreprise connue pour la qualité de sa production de groupes électrogènes. Cette filiale viendra renforcer la présence de la Compagnie française de l'Afrique occidentale dans ce créneau où elle dispose déjà d'un important réseau de distribution.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

Le conseil d'administration de la Compagnie de Fives-Lille, réuni les 7 et 8 octobre 1986, a pris acte avec regret *du retrait de DLMD de NASA.*

Il déplore que les efforts financiers importants consentis depuis le mois de *juillet 1986 pour assurer la pérennité* de NASA pendant la période de négociation avec les repreneurs potentiels n'aient pu jusqu'à présent permettre de concrétiser une solution, du fait essentiellement de l'attitude de blocage de certains dirigeants de NASA.

Le conseil a donné son accord de principe à une nouvelle offre qui lui a été présentée par un autre groupe.

Il tient à souligner qu'il paraît essentiel que cette solution, dont l'aboutissement ne dépend une nouvelle fois que de certains actionnaires *fondateurs* de NASA, puisse être mise en œuvre dans les moindres délais.

Les engagements du groupe Fives-Lille au titre de NASA se composent d'une participation de 69,37 % dans le capital de la holding d'une valeur d'inventaire de *111* millions de francs, et d'autre part d'avances en compte courant dont le montant s'élève à 360 millions de francs.



INTERTECHNIQUE

Faure-Herman, société du groupe *Intertechnique, reprend le département* « Comptage des liquides industriels » (CLI) de Sereg-Schlumberger, à compter du 1er octobre 1986.

A partir de cette date, la direction, les services commerciaux, administratifs, financiers, techniques et après-vente de la *société* Faure-Herman seront installés à Palaiseau, 8, rue de la Croix-Martre. La fabrication se fera à l'usine de La *Ferté-Bernard, qui fait l'objet d'une* importante extension en ce qui concerne les moyens d'usinage et d'étalonnage.

Par cette opération, le groupe Intertechnique se dote d'une gamme complète de produits et de systèmes et atteint une taille qui font de lui un des premiers européens dans le domaine du comptage des liquides industriels.



SEMA-METRA

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1986

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre 1986 s'élève à 708,3 millions de francs, en progression de 22 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 1985.

Le résultat net consolidé s'élève à 18 millions de francs, en progres*sion de 42 % par rapport au résultat* de la période correspondante de 1985.

Ces *résultats sont* conformes aux prévisions établies pour l'exercice 1986.

AUSSEDAT REY

RECTIFICATIF

Les perspectives de résultat du deuxième semestre demeurent bonnes, bien que les coûts de la pâte et de l'énergie renchérissent nettement par rapport à leurs points les plus bas du premier semestre. Il ne faut donc pas attendre au *deuxième semestre la reconduction du* niveau de rentabilité des six premiers mois, mais les résultats de ce semestre seront nettement bénéficiaires pour la société mère et pour le consolidé.

Bourse

M. Gardini (groupe Ferruzzi) devient le principal actionnaire de la Montedison

ROME
de notre correspondant

La Montedison, deuxième société privée italienne après la Fiat, a, depuis le jeudi 9 octobre, un nouvel actionnaire majoritaire. Il s'agit de M. Raoul Gardini, président du groupe agro-alimentaire Ferruzzi, déjà connu en France comme le premier « sucrier » de l'Hexagone avec Beghin Say.

M. Gardini a fait connaître, au terme d'une fiévreuse journée boursière qui avait vu 10 % des titres de la société chimique de Milan changer de main, qu'il détenait désormais 14,5 % des actions ordinaires du *géant italien*, contre 1,6 % *lors* de la dernière assemblée générale (1).

L'ensemble des grands groupes *financiers* de la *péninsule s'agitent* actuellement, M. Mario Schimberni, président de la Montedison, avait, contre le vœu de l'« *establishment* », cherché à prendre le contrôle de Fondiaria, deuxième entreprise d'assurances italienne. Il en avait acquis, grâce à certains intermédiaires, 12 % du capital. Auparavant durant l'été 1985, le président de Montedison s'était déjà emparé de la Bi-Invest, importante société financière.

Une histoire très mouvementée

M. Enrico Cuccia, le vieil administrateur de Mediobanca, la plus *puissante banque d'affaires italienne* (*le Monde* du 4 décembre 1985), naguère protecteur de M. Schim*berni, s'était opposé* à cette prise de contrôle. Considéré comme le gourou de la finance italienne, il avait tenté alors de créer un nouveau centre de gravité du pouvoir à la Montedison.

Or c'est le contraire qui s'est produit. M. Raoul Gardini, qui entretient avec M. Schimberni des relations à la fois professionnelles (2) et personnelles étroites, a décidé de se lancer à la conquête de la Montedison pour éviter un bouleversement de l'équipe dirigeante de la société milanaise.

Montedison a déjà connu, ces dernières années, une histoire très mouvementée. Née en 1962 de la fusion de la grande entreprise chimique Montecatini et du géant de l'électricité Edison, la société nationalisée avait, durant des années, accumulé les pertes. *Revenue* au secteur privé au début des années 80 avec l'aide décisive des grands du monde des *affaires italiens* comme M. *Gianni* Agnelli, la Montedison, quinzième chimiste mondial (63,6 milliards de *francs de chiffre d'affaires*) *est* depuis dix ans redevenue bénéficière en 1985. Elle actuellement en plein processus de diversification. Dans la chimie, elle s'est spécialisée dans les produits finis et tend à se renforcer dans la pharmacie, en cherchant notamment à prendre le contrôle de Fermenta (groupe suédois). Mais surtout elle a cherché à s'imposer dans le secteur tertiaire. Une très importante augmentation de son capital est actuellement en cours à la Bourse de Milan.

Le groupe Ferruzzi pour sa part, dont le siège social est à Ravenne, en Romagne, est le premier groupe italien de l'agro-alimentaire. Après le rachat de Beghin-Say, il convoite depuis plusieurs mois la British Sugar, pour obtenir une position monopolistique en Europe dans le domaine du sucre. Il a également d'importantes propriétés, d'immenses troupeaux et des installations agro-alimentaires considérables aux États-Unis et au Brésil.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le principal actionnaire de la Montedison était jusque-là la société financière Panfinvest avec 10 %. Elle est dirigée par un industriel, M. Gianni Varasi, travaillant en étroite symbiose avec la Montedison. Le deuxième actionnaire était la banque d'affaires Mediobanca.

(2) Les deux entreprises envisagent de fabriquer ensemble de l'éthanol produit à partir de végétaux.

Marchés financiers

PARIS, 9 octobre =

Sans tendance

La Bourse de Paris a une nouvelle fois connu une séance de grand calme, l'indicateur instantané s'établissant, à l'approche du coup de cloche final, à – 0,03 %. Autour de la corbeille, le sentiment était partagé entre ceux qui constataient « une bonne résistance du marché » et les plus pessimistes qui notaient son incapacité à gagner du terrain.

La publication par l'INSEE d'une révision à la hausse des comptes trimestriels de la nation, et l'annonce d'une augmentation par les entreprises de leurs investissements « formation brute de capital fixe » n'ont pas eu d'effet notable sur le marché.

Parmi les valeurs en retrait, Spie-Batignolles cédait 4,6 %, suivi de Bouygues. Moulinex, Printemps et Penarroya perdaient à leur tour du terrain, cette dernière société subissant le contrecoup du marasme qui règne sur le marché des métaux.

Du côté des valeurs en progression, Schneider tirait son épingle du jeu de façon surprenante en gagnant 7,8 %. CFDE, Alcatel, Docks de France s'inscrivaient également en hausse.

Au cours de la séance, on apprenait que la société La Soie, inscrite au marché au comptant, avait reçu de M. Charles Renaud une déclaration indiquant qu'il détenait plus de 10 % de son capital. Par ailleurs, l'annonce par M. Tapie qu'il ouvrirait 20 % de son capital au public restait sans effet sur la Bourse, décidément peu réceptive.

Sur le marché obligataire, le sentiment était encore défavorable. Au MATIF, le contrat à échéance juin 1987 cédait 0,59 %, à 109,25.

Lingot : 91 200 F (– 860 F).

Napoléon : 539 F (– 7 F).

NEW-YORK, 9 octobre ↓

Effritement

Après un début de séance soutenue, la tendance s'est affaiblie le 9 octobre à Wall Street, dans un marché actif où 153,39 millions de titres ont été échangés, contre 141,70 millions la veille. En progression initiale de 12 points, l'indice des valeurs industrielles a finalement clôturé à 1 796,82, soit un repli de 7,03 points.

Le nombre des hausses est demeuré supérieur à celui des baisses, puisqu'on notait 778 valeurs en progression, contre 730 en repli, et 448 inchangées.

Les déclarations d'un certain nombre d'experts, indiquant que le mouvement de baisse des taux d'intérêt se poursuivra, ont d'abord dopé le marché. La fermeté de l'indice des transports, considéré comme baromètre traditionnel de l'évolution économique, a aussi conforté la tendance. Mais des prises de bénéfices ont ensuite pesé sur les cours, de même que la faiblesse d'IBM. Un certain pessimisme sur les rapports trimestriels, que les autres entreprises américaines publieront bientôt, a aussi assombri les opérateurs. Parmi les valeurs les plus actives, on notait VAL Inc. (6,204 millions de titres échangés), Schlumberger (2,858 millions), Lucky Stores (2,769 millions).

VALEURS	Cours du 8 oct.	Cours du 9 oct.
Alcoa	37	36 1/2
A.T.T.	23 1/4	23 1/4
Boeing	54	53 1/2
Chase Manhattan Bank	37 7/8	37 7/8
Du Pont de Nemours	79 7/8	80 1/2
Eastman Kodak	56	55 7/8
Exxon	66 1/8	67
Ford	58	54 1/8
General Electric	73 3/8	74
General Motors	66	66 5/8
Goodyear	37	36 1/8
I.B.M.	127 1/4	122 1/4
I.T.T.	52 3/8	52
Mobil Oil	38 5/8	38 7/8
Pfizer	57 1/2	57
Schlumberger	33 7/8	32 7/8
Texaco	34 7/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	58 3/8	57 1/4
Union Carbide	20 7/8	20 7/8
U.S. X. Corp.	28	27 3/4
Westinghouse	55 3/4	55 3/8
Xerox Corp.	53 5/8	53 3/8

CHANGES

PARIS

Dollar : légère hausse 6,56 F ↑

Sur des marchés des changes extrêmement calmes à la veille du week-end, le dollar s'est légèrement raffermi, sans intervention des banques centrales. La livre sterling s'est un peu redressée, tandis que le deutschemark restait stable à Paris, un peu en retrait sur ses cours du début de la semaine.

FRANCFORT	9 oct.	10 oct.
Dollar (en DM)	1,9990	2,0030
TOKYO	**9 oct.**	**10 oct.**
Dollar (en yens)	154,30	155,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 oct.)	7 3/8 %
New-York (9 oct.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	147,3	147,4
Valeurs étrangères	111,2	112,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	387	387,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 oct.	9 oct.
Industrielles	1 803,85	1 796,82

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 oct.	9 oct.
Industrielles	1 248	1 268,1
Mines d'or	333,5	332,1
Fonds d'État	82,49	83,21

TOKYO

	9 oct.	10 oct.
Nikkei	17 658,32	clos
Indice général	1 487,37	clos

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 octobre
Nombre de contrats : 19 165

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	108,50	109,55	109,40	109,20
Précédent	–	109,20	110,30	110,25	109,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

825 MILLIONS DE FRANCS DE PROFITS POUR LE CRÉDIT LYONNAIS. – Pour la première fois de l'histoire, le Crédit lyonnais publie ses résultats semestriels consolidés. Ceux-ci sont excellents. Au 31 juin, le bénéfice net (part du groupe) s'élève à 825 millions de francs (839 millions intérêts minoritaires inclus). Ce résultat représente 68,6 % de profits dégagés en 1985. D'après l'établissement, il est « *d'autant plus satisfaisant que l'effort de provisions a pu être principalement consacré à la protection contre les risques généraux encourus sur les pays étrangers fortement endettés* ». Rappelons qu'au début septembre (*le Monde* du 6 septembre), le président J.-M. Levêque avait laissé entendre que le bénéfice net consolidé pour 1986 pourrait atteindre 1,6 milliard de francs (contre 1,2 milliard). Plus de la moitié du chemin est faite.

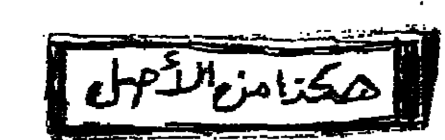
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5600	6,5630	+ 85	+ 97	+ 170	+ 195	+ 545	+ 605
$ can.	4,7310	4,7349	– 44	– 26	– 89	– 61	– 255	– 196
Yen (100)	4,2575	4,2622	+ 94	+ 107	+ 180	+ 202	+ 558	+ 606
DM	3,2738	3,2769	+ 77	+ 91	+ 155	+ 176	+ 463	+ 510
Florin	2,8971	2,8995	+ 48	+ 56	+ 96	+ 111	+ 311	+ 345
F.B. (100)	15,7654	15,7882	– 14	+ 43	– 46	– 70	– 16	+ 276
F.S.	4,0152	4,0195	+ 126	+ 146	+ 250	+ 278	+ 683	+ 747
L. (1 000)	4,7296	4,7344	– 138	– 104	– 284	– 233	– 764	– 675
£	9,3532	9,3641	– 247	– 223	– 514	– 466	– 1485	– 1369

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
DM	4 1/4	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 1/2	7 1/2	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 5/8
F.S.	3/4	1 1/4	3 1/2	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 15/16	4 1/16
L. (1 000)	9	11	10	10 3/4	10 1/2	11	10 5/8	11
£	9	9 1/2	10	10 3/4	10 3/4	10 7/8	11	11 1/8
F. franç.	7 5/8	8	8 1/8	8 1/2	8 3/8	8 3/4	8 1/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 9 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1808	1811	1811	+ 0 27
4598	C.N.E. 3 %	4585	4595	4605	+ 0 43
1210	B.N.P. T.P.	1216	1215	1215	− 0 08
1270	C.C.F. T.P.	1280	1285	1285	+ 0 39
1211	Créd. Lyon. T.P.	1220	1220	1220	....
2880	Electricité T.P.	2770	2750	2750	− 0 72
2110	Renault T.P.	2240	2240	2240	....
2350	Rhone-Poul. T.P.	2070	2080	2083	+ 0 62
1462	St-Gobain T.P.	1491	1487	1487	− 0 26
1385	Thomson T.P.	1420	1415	1415	− 0 35
430	Accor	445	447 50	447 50	+ 0 56
1770	Agence Havas	1870	1870	1880	+ 0 53
1500	Ag. Havas C. I.	1580	1590	1590	+ 0 63
730	Air Liquide	758	762	756	− 0 26
1930	Alcatel	1910	1979	1979	+ 3 61
1670	Als. Superm.	1820	1849	1849	+ 1 59
430	A.L.S.P.I.	420	430	430	+ 2 38
325	Alsthom	339 50	339	339	− 0 14
1940	Arjom. Prioux	2051	2070	2070	+ 0 92
245	Aussedat-Rey	287	281	280	− 2 43
1600	Aux. Entrepr.	1595	1630	1630	+ 2 19
1290	Avions Dassault	1251	1251	1220	− 2 47
525	Bail-Equipem.	478	461	466	− 2 51
1050	Bail-Investiss.	1060	1100	1100	+ 3 77
1200	Cie Bancaire	1150	1150	1150	....
565	Bazar H.-V.	570	578	578	+ 1 40
490	Béghin-Say	513	510	510	− 0 58
450	Berger (Ma)	447	440	440	− 1 56
600	Bic	610	601	610	....
1450	B.I.S.	1512	1495	1490	− 1 45
2340	Biscuit (Géné.)	2370	2370	2380	+ 0 42
2070	Bongrain S.A.	2300	2335	2335	+ 1 52
1270	Bouygues	1355	1295	1290	− 4 79
4190	B.S.N.	4260	4275	4265	+ 0 11
1130	Carnaud	1068	1105	1105	+ 3 46
3280	Carrefour	3542	3600	3600	+ 1 63
1990	Casino	2285	2250	2245	− 1 75
1450	Casino A.D.P.	1680	1682	1682	+ 0 11
830	C.C.M.C.	830	830	830	....
1340	Cetelem	1265	1250	1250	− 1 18
1670	C.F.A.O.	1760	1770	1778	+ 1 02
480	C.F.D.E.	470	489	470	....
1110	C.G.I.P.	1192	1184	1184	− 0 67
1290	Chargeurs S.A.	1306	1295	1294	− 0 91
57	Chiers-Châtill.	62 80	64	64 50	+ 2 70
675	Ciments franç.	735	740	738	+ 0 40
565	Club Méditer.	578	577	573	− 0 86
240	Codetel	240	240 10	240 10	+ 0 04
405	Cofimeg	413	413	413	....
850	Coles	975	975	970	− 0 51
250	Compt. Entrepr.	231	227	230	− 0 43
600	Compt. Mod.	697	700	700	+ 0 43
1320	Créd. Foncier	1305	1300	1300	− 0 38
520	Crédit F. Imm.	516	518	517	+ 0 19
1750	Crédit Nat.	1555	1552	1579	+ 1 54
270	Crouzet ★	288	300	294	− 1 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2080	Damart S.A.	2150	2190	2190	+ 1 86
3700	Darty ★	3970	3990	3999	+ 0 73
265	Dév. P.d.C. (Li)	284 50	285	285	+ 0 18
520	D.M.C.	559	555	555	− 0 71
2170	Docks France ★	2210	2212	2299	+ 4 02
1690	Dumez	1848	1850	1850	+ 0 10
1370	Eaux (Gén.)	1380	1390	1380	....
3200	Ecco ★	3219	3208	3172	− 1 46
980	Electro-Finan.	980	988	988	+ 0 83
340	Elf-Aquitaine	325	324	322	− 0 92
315	— (certific.)	309	305	305	− 1 29
2180	Epeda-B-Faure	2295	2303	2350	+ 2 39
3040	Essilor	3220	3230	3230	+ 0 31
540	Esso S.A.F.	501	512	518	+ 3 39
3360	Eurafrance	3120	3110	3110	− 0 32
1350	Eurocom ★	1361	1385	1380	+ 1 39
2330	Euromarché	2913	2820	2820	− 3 19
930	Europe n° 1 ★	855	860	860	+ 0 58
1430	Facom	1440	1430	1430	− 0 69
915	Fichet-Bauche	950	948	948	− 0 21
305	Finextel	308	308	308	....
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Ma)	236	237 90	237 90	+ 0 80
315	Francarep	350	....	....	....
1080	Fromageries Bel	1060	1080	1055	− 0 47
1070	Gal. Lafayette	1040	1020	1028	− 1 15
390	Gascogne	398	400	400	+ 0 50
310	Géophysique	290	295	295	+ 1 72
1130	Gerland	1330	1350	1350	+ 1 50
490	GTM-Entrepose	494	489	505	+ 2 22
715	Guyenne-Gas. ★	731	738	743	+ 1 64
2550	Hachette ★	2680	2680	2680	....
770	Hénin (La)	790	798	798	+ 1 01
68	Imétal	57 50	58	58	+ 0 86
805	Imm. Plaine-M.	805	830	828	+ 2 85
4160	Inst. Mérieux	4280	4299	4299	+ 0 44
710	Interbail	722	722	724	+ 0 27
1630	Intertechnique	1700	1720	1720	+ 1 17
890	J. Lefebvre	980	980	980	....
1890	Lab. Bellon	1950	1950	1955	+ 0 25
1340	Lafarge-Coppée	1331	1345	1339	+ 0 60
1370	Lebon	1430	1420	1420	− 0 69
4220	Legrand	4555	4590	4590	+ 0 76
1170	Lesieur	1240	1320	1320	+ 6 45
970	Locabail Immob.	938	938	938	....
640	Locafrance	615	620	622	+ 1 13
1180	Locindus	1150	1135	1136	− 1 21
985	L. Vuitton S.A ★	970	968	960	− 1 03
780	Luchaire	788	810	800	+ 1 52
1300	Lyonn. Eaux	1370	1381	1381	+ 0 80
199	Mais. Phénix	205	208	206	+ 0 48
585	Majorette (Ly)	540	536	536	− 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Manurhin	102	99 90	99 90	− 2 05
400	Mar. Wendel	402	390	392	− 2 48
1360	Martell	1310	1320	1275	− 2 67
2350	Matra	2320	2370	2430	+ 4 74
3030	Merlin-Gerin	2650	2690	2720	+ 2 64
3060	Michelin	2605	2601	2610	+ 0 19
1600	Midi (Cie)	1575	1567	1565	− 0 63
525	Midland Bk S.A.	507	499	499	− 1 57
645	Min. Salaig. (Ma)	670	684	693	+ 3 43
45	M.M. Penarroya	38 50	37 50	37 60	− 2 33
2110	Moët-Hennessy	2295	2310	2275	− 0 87
910	Mot. Leroy-S ★	937	937	941	+ 0 42
72	Moulinex	70	67 10	68 80	− 1 71
1020	Navig. Mixtes	1111	1125	1124	+ 1 17
205	Nord-Est	185 60	185	185 80	+ 0 10
460	Nordon (Ny)	460	459	459	− 0 21
490	Nouvelles Gal.	483 50	475	475	− 1 75
1000	Occident. (Gén.)	1035	1030	1036	+ 0 09
1470	Omn.F.Paris	1477	1460	1460	− 1 15
195	Olida-Caby	182	180 50	180 50	− 0 92
530	Opfi-Paribas	472	475	475	+ 0 63
3630	Oréal (L')	3610	3599	3605	− 0 13
845	Paris-Réescomp	809	780	780	− 3 58
1040	Pechelbronn	1085	1090	1090	+ 0 46
1370	Penhoet	1376	1376	1375	− 0 07
970	Pernod-Ricard	996	993	988	− 0 80
152	Pétroles B.P.	154	153 80	155	+ 0 64
1100	Peugeot S.A.	1155	1144	1136	− 1 64
55	Poclain	37 50	38 80	38 50	+ 2 66
1480	Poliet	1709	1675	1685	− 1 40
680	P.M. Labinal	753	760	758	+ 0 66
2400	Presses Cité	2800	2779	2790	− 0 35
1670	Prétabail Sic.	1650	1690	1690	+ 2 42
515	Primagaz	539	536	536	− 0 55
555	Printemps ★	548	547	540	− 1 46
1910	Promodès	1818	1797	1797	− 1 15
285	Prouvost S.A ★	288	289 50	286 50	− 0 56
910	Radiotechn.	925	925	926	+ 0 10
179	Raff. Dist. Total	171	170	171	....
2090	Redoute (La) ★	2190	2200	2200	+ 0 45
1430	Roussel-Uclaf	1435	1435	1435	....
1130	Roussel-C.N.I.	988	988	988	....
4550	R. Impériale (Ly)	4780	4780	4780	....
285	Sade	297	289	289	− 2 69
2840	Sagem	2880	2880	2880	....
665	St-Louis B.	708	708	709	+ 0 14
1630	Salomon	1670	1680	1660	− 0 59
1120	Salvepar	1149	1149	1149	....
715	Sanofi	710	705	712	+ 0 28
460	S.A.T.	440	438 10	437 90	− 0 47
750	Saupiquet (Na)	745	735	735	− 1 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
660	Schneider ★	673	670	750	+ 11 44
118	S.C.O.A.	107	107	107 50	+ 0 46
430	S.C.R.E.G.	432	433	433	+ 0 23
535	Seb ★	570	571	574	+ 0 70
460	Sefimeg	466	470	468	+ 0 42
1650	S.F.I.M.	1710	1701	1701	− 0 52
77	S.G.E.	79	79	78 50	− 0 63
540	Signaux Ent. El.	529	529	529	....
965	Silic	960	960	960	....
640	Simco-U.P.H.	630	628	628	− 0 31
355	Simnor (Li)	361	361	361	....
1210	Skis Rossignol	1220	1220	1220	....
890	Sliminco	908	908	908	....
230	Sodero (Na)	239 50	230	230	− 3 98
2030	Sodexho	2075	2100	2100	+ 1 20
430	Sogerap	430	420	428	− 0 46
1300	Sommer-Allib.	1310	1310	1310	....
785	Source Perrier	815	830	830	+ 1 84
1340	Sovac	1341	1341	1340	− 0 07
800	Spie-Batignol.	760	725	736	− 3 15
505	Strafor	530	532	532	+ 0 37
385	Synthelabo ★	387 50	385	390	+ 0 64
530	Talcs Luzenac	545	555	555	+ 1 83
2900	Tél. Elect.	2900	2900	2900	....
1500	Thomson-C.S.F.	1550	1567	1567	+ 1 09
435	Total (CFP)	454	452	452	− 0 44
99	— (certific.)	101 20	101 20	101 20	....
2800	T.R.T.	2853	2850	2850	− 0 10
845	U.F.B.	769	760	761	− 1 04
1450	U.I.C.	1325	1322	1351	+ 1 96
615	U.I.F.	630	630	629	− 0 15
1030	U.I.S.	1052	1060	1060	+ 0 76
655	U.C.B. ★	633	645	625	− 1 26
940	Unibail	880	900	900	+ 2 27
575	Valéo	520	520	520	....
100	Vallourec	99 50	99 80	99	− 0 50
5120	V. Clicquot-P.	5200	5200	5200	....
755	Via Banque	799	798	795	− 0 50
780	Elf-Gabon	867	860	860	− 0 80
99	Amax Inc.	96 10	96 20	96 50	+ 0 41
385	Amer. Express	370	380	380	+ 2 70
158	Amer. Teleph.	150 50	152 70	152 70	+ 1 46
110	Anglo Amer. C.	96	95 50	95 50	− 0 52
580	Amgold	522	523	523	+ 0 19
905	BASF (Akt)	906	905	905	− 0 11
950	Bayer	980	978	978	− 0 20
165	Buffelsfont.	128	130	130	+ 1 56
245	Chase Manh.	244	249	249	+ 2 04
215	Cie Pétr. Imp.	213 50	215	215	+ 0 70
53	De Beers	48	47 20	47 20	− 1 66
2510	Deutsche Bank	2655	2650	2610	− 1 69
52	Dome Mines	44 50	46 20	45 50	+ 2 24
1370	Dresdner Bank	1383	1385	1380	− 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
118	Driefontein Ctd	110	108 50	108 50	− 0 45
535	Du Pont-Nem.	515	519	519	+ 0 77
355	Eastman Kodak	358	365	365	+ 1 95
47	East Rand	46 50	45 70	45 60	− 1 93
280	Electrolux	294 50	295	294	− 0 16
225	Ericsson	235	231	233	− 0 85
440	Exxon Corp.	439 50	444	444	+ 1 02
350	Ford Motors	359	363	360	+ 0 27
92	Freegold	82 50	81	81 20	− 1 57
103	Gencor	93	91 50	92	− 1 07
475	Gén. Electr.	476	485	485	+ 1 89
460	Gén. Belgique	484	471	471	− 2 68
460	Gen. Motors	445 50	441	441	− 1 01
56	Goldfields	59 30	61 80	63	+ 6 23
40	Gd Metropolitain	41	41 50	41 60	+ 1 46
82	Harmony	82	81 90	81 10	− 1 09
42	Hitachi	44 15	47 50	47 50	+ 7 58
845	Hoechst Akt.	875	855	855	− 2 28
106	Imp. Chemical	103	102 90	105 50	+ 2 42
93	Inco. Limited	91 60	89 10	89 10	− 2 72
915	IBM	845	839	839	− 0 71
335	ITT	332 50	343	343	+ 3 15
158	Ito-Yokado	164 60	169	169	+ 2 67
89	Matsushita	74 20	76 15	76 15	+ 2 62
850	Merck	664	668	668	+ 0 60
675	Minnesota M.	660	658	658	− 0 30
240	Mobil Corp.	250	250 10	250 10	+ 0 04
560	Morgan J.P.	561	569	569	+ 1 42
33550	Nestlé	34900	34750	34750	− 0 42
138	Norsk Hydro	122 50	125 10	130 10	+ 6 20
235	Ofsi	210	212	212	+ 0 95
1410	Petrofina	1480	1442	1445	− 2 36
425	Philip Morris	457	460 50	460 50	+ 0 76
148	Philips	158 30	137 30	136 90	− 13 51
455	Quilmès	445	444	446	+ 0 22
685	Randfontein	659	652	654	− 0 75
590	Royal Dutch	591	596	598	+ 1 18
63	Rio Tinto Zinc	64 80	65 90	66	+ 1 85
95	St Helena Co	88	90	90	+ 2 27
220	Schlumberger	225	225 50	226	+ 0 44
88	Shell transp.	86 10	88	88	+ 2 20
2160	Siemens A.G.	2325	2312	2312	− 0 55
136	Sony	129	131	131	+ 1 55
148	T.D.K.	141	150 80	150 80	+ 6 95
30	Toshiba Corp.	30 80	31 75	31 70	+ 2 82
1400	Unilever	1409	1403	1403	− 0 42
285	Unit. Techn.	280 70	279 50	283	+ 0 81
580	Vaal Reefs	549	548	548	− 0 18
385	Volvo	360	366	370	+ 2 77
295	West Deep	261	263	263	+ 0 76
355	Xerox Corp.	339	350 20	350 20	+ 3 30
1 39	Zambia Corp.	1 35	1 31	1 32	− 2 22

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9475	..
Emp. 8,80 % 77	124	3 375
9,80 % 78/93	105	2 416
8,80 % 78/86	100 18	7 281
10,80 % 79/94	109 30	1 086
13,25 % 80/90	110 25	4 683
13,80 % 80/87	105 77	13 573
13,80 % 81/89	112 15	10 133
16,75 % 81/87	107 85	1 377
16,20 % 82/90	123 12	11 884
16 % juin 82	125 20	5 392
14,60 % fév. 83	123 75	9 240
13,40 % déc. 83	126 90	10 767
12,20 % oct. 84	118 35	0 087
11 % fév. 85	120	8 982
10,26 % mars 86	118	5 989
ORT 12,75 % 83	1710	....
OAT 10 % 2000	113 40	3 726
OAT 9,90 % 1997	111 20	8 164
OAT 9,80 % 1996	108 20	6 793
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	104 30	2 342
CNB Paribas	104 50	2 342
CNB Suez	104 50	2 342
CNI janv. 82	104 30	2 342
PTT 11,20% 85	114 50	6 810
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	113	3 658
CNT 9% 86	....	4 128
CRH 10,90% déc. 85	114 20	7 833

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	558	536
Agache (Sté. Fin.)	1185	1130
A.G.F. (St Cent.)	8010	8090
André Roudière	220	220
Applic. Hydraul.	805	810
Arbel	150	150
Astorg	280	290
Avenir Publicité	1695	1762
Bain C. Monaco	394	378
Banque Hypoth. Eur.	450	450
Béghin-Say (C.I.)	332	335
B.G.L.	358	362
Blanzy-Ouest	480	....
B.N.P. CI	494	493
B.N.P. Intercontin.	402	396
Bénédictine	3900	3820
Bon-Marché	608	610
Caff	925	925
Cambodge	437	454 50 d
C.A.M.E.	252	253
Campenon Bern.	315	377 50 d
Carbone-Lorraine	600	600
C.E.G.Frig.	522	530
Centen. Blanzy	2067	2204 d
Centrest (Ny)	230	230
Cerabati	62	62
CERUS	761	772
Chambourcy (M.)	1010	990
Champex (Ny)	180	180
C.I.C. (Financ. de)	271	270
C.I. Maritime	465	458
Ciments-Saint	1220	1220
Cinram (B)	277	....
Clause	869	890
Cofradel (Ly)	1220	1210
Cogifi	523	520
Comiphos	433	450 d
Cie Industrielle	4040	4060
Comp. Lyon-Alem.	632	628
Concorde (La)	1310	1315
C.M.P.	21	19 55 o
Crédit (C.F.B.)	744	738
Créd. Gén. Ind.	1087	1085
Crédit Lyonnais C.I.	730	730
Cr. Universel (Cie)	800	800
Créditel	200	195
Darblay S.A.	451	451
Darty Act. d. p.	3120	3080
De Dietrich	1730	1740
Delalande S.A.	1080	1102
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1320	1300
Didot-Bottin	538	520
Dég. Trav. Pub.	31 50	32 70
Eaux Bass. Vichy	1495	1435 o
Eaux Vittel	1729	1748
Economats Centre	536	555
Electro-Banque	440	450
Elf-Antargaz	400	400
E.L.M. Leblanc	833	836
Eneli-Bretagne	282	270
Entrepôts Paris	610	620
Epargne (B)	2600	2520
Europ. Accumul.	50 90	50 70
Eternit	2555	2550
Exor	3360	3360
Finalens	225	230
FIPP	436 80	477 40 d
Fnac	835	888
Foncière (Cie)	560	560
Fonc. Lyonnaise	3895	3895
Foncina	550	549
Forinter	1125	1125
Fougerolle	182	188 50
France I.A.R.D.	360	361
France (La)	8040	8080
From. Paul Renard	427 70	445 d
GAN	1320	1355
Gaumont	450	468
Gaz et Eaux	2115	2108
Gévelot	280	281
Gr. Fin. Constr.	571	570
Gds Moul. Paris	364	358
Groupe Victoire	4306	4310
G. Transp. Ind.	587	587
Hutchinson	891	901
Immindo S.A.	495	495
Immoinvest	312 40	312 40
Immobail	551	554
Immobanque	905	902
Immob. Marseille	7870	8110
Immofice	556	557
Invest. (Sté Cent.)	4000	4000
Jaeger	200	208 d
Laffitte-Bail	805	805
Lambert Frères	120	118
Lille-Bonnières	1080	1075
Loca-Expansion	382	373
Locafinancière	520	524
Locatel	321	332
Louvre (Sté)	1765	1757
Machines Bull	45 80	46 15
Magasins Uniprix	174 40	181 40 d
Magnant S.A.	134	....
Maritimes Part.	346	332
M. H.	....	....
Métal Déployé	405	401
Mors	160	160
Navil Worms	108	106 10
Navig. (Nat. de)	163	166
OPB Paribas	365	360
Optorg	185	182
Oréal (L') C.I.	3193	3150
Origny-Desvroise	440	482 d
Palais Nouveauté	971	1000
Paribas-CIP	940	945
Paris-France	311	310
Paris-Orléans	305	294
Part. Fin. Gest. Im.	1770	....
Pathé-Cinéma	470	460
Pechiney (cert. inv.)	189 40	200
Piles Wonder	820	877 d
Piper-Heidsieck	1055	1100
P.L.M.	170	169
Porcher	250	243
Providence S.A.	1580	1580
Publicis	1920	1949
Raff. Souf. R.	188	196
Rhône-Poul. (c. inv.)	428	428
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	199	199
Rochette-Cenpa	101 90	97 80
Rosario (Fin.)	228 80	....
Rougier et Fils	67 50	....
Sacer	189	191 o
Sacilor	21 60	....
SAFAA	760	727
Safic-Alcan	534	535
SAFT	1430	1399
Sagr	295	285
St-Gobain C.I.	331 60	329
Salins du Midi	573	572
Santa-Fé	165	164 60
Satam	130	140
Saulnes	70	67 50
Saunier-Duval	68 90	68 50
Savoisienne (M)	153	....
SCAC	740	736
Semelle Maubeuge	500	501
S.E.P. (M)	247 80	245
Serv. Equip. Véh.	100	104
Sidi	148 10	150
Sicotel	409	412
Sinvim	300	300 90
Siph (Plant. Hévéas)	348	348
SMAC Acieroïd	46 20	....
Sté Générale-CIP	1200	1230
Sofal financière	1850	1900
Sofio	308	305
Soficomi	905	908
S.O.F.I.P. (M)	136	136
Sofragi	1090	1050
Soudure Autog.	436	435
Soverbail	880	860
Speichim	73 80	62 70 o
S.P.I.	585	....
Suez (Fin. de)-CIP	1220	1220
Stemi	700	728
Taittinger	1950	1949
Testut-Aequitas	390	410
Tour Eiffel	549	526 o
Ufiner S.M.D.	520	505
U.A.P.	2880	2880
Uniner	6 10	....
U.T.A.	1985	1950
Vicat	655	670
Virax	195	193
Waterman S.A.	824	791
Brass. du Maroc	140	134 40 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	412	412
Alcan Alum	217	211
Algemeine Bank	1580	1550
American Brands	570	580
Am. Petrofina	318	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	139	....
Bco Pop Espanol	335	328
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	....
B. Régl. Internat.	36900	34850
Br. Lambert	575	575
Canadian-Pacific	79 70	76 90
Commerzbank	1065	1050
Dart. and Kraft	380	380 10
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	365	360
Gén. Belgique	484	471
Gevaert	910	910
Glaxo	90	91
Goodyear	238	234
Grace and Co	312	....
Gulf Canada Corp.	66 10	67 50
Honeywell Inc.	449	480
I. C. Industries	186	186
Int. Min. Chem	176	....
Johannesburg	780	775
Kubota	16 10	17
Latonia	282	283
Mannesmann	530	555
Midland Bank Plc	54	54
Mineral-Ressourc.	52	57
Noranda	99	97 80
Olivetti	41 50	40 40
Pakhoed Holding	180	176
Pfizer Inc.	380	385
Procter Gamble	468	467
Ricoh Cy Ltd	33 50	35
Rolinco	237	237 60
Robeco	284	285 50
Rodamco	391	397
Saipem	24 50	24 70
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	291	291
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	97	100
Stillfontein	47	46
Swedish Match	399	....
Tenneco	280	280
Thorn EMI	44	43 70
Thyssen c. 1 000	483	....
Toray Indust. inc	25 85	26
Vieille Montagne	830	850
Wagons-Lits	865	....
West Rand	23 50	22 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	11	11
C.E.M.	....	....
Cochery	72	77 d
Copamex	380 20	380 20
Dubois Inv. (Casto.)	820	815
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	260	....
Nicolas	620	....
Révillon	240	....
Rorento N.V.	144 20	144
Sopalem	86 70	....
S.P.R.	195	....
Ufiset	380	....
Union Brasseries	146	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1310	1310
Alain Manoukian	850	840
Asystel	460	465
BAFIP	799	780
B.I.P.	1349	1320
Bolloré Technologies	1210	1205
Boiron	505	520
Câbles de Lyon	910	910
Calberson	669	642
Cardif	2618	2723
Cap Gemini Sogeti	2298	2280
C.D.M.E.	779	790
C. Equip. Elect.	217	221
C.E.G.I.D.	1365	1365
C.G.I. Informatique	580	576
C. Occid. Forestière	120	122
Dafsa	195 50	200 50
Dauphin O.T.A.	1950	1950
Devanlay	1855	1930
Deville	935	945
Drouot-Assurances	605	600
Editions Belfond	299 50	299 50
Elect. S. Dassault	890	890
Expand	438	428
Filipacchi	780	771
Guintoli	405	390
Guy Degrenne	915	880
I.C.C.	292	290
IM Informatique	353	356
Le gd livre du mois	327	340
Loca-Investissement	380	355
Manutan	480	479
Marlin Immobilier	425	420
Métallurg. Minière	148	142 50
M.M.B.	758	790
Molex	280	285
Navale-Delmas	767	767
Om. Gest. Fin.	428	440
Patemelle-R.D.	3800	3590
Petit Bateau	259	250
Pétrofigaz	444	462
Rezel	919	919
St-Gobain Emballage	1431	1380
St-Honoré Matignon	260	258 20
S.C.G.P.M.	230 40	221 50
Sema-Metra	1000	1040
S.E.P.	1158	1160
S.E.P.R.	1580	1600
S.M.T. Goupil	318 50	305
Sofibus	320 50	320 50
Sopra	894	894
Valeurs de France	344	344

SICAV (sélection) — 9/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	726 63	708 91
Actions France	464 44	443 38
Actions sélectives	601 31	574 04
Aedificandi	681 86	650 94
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1192 09	1163 01
A.G.F. 5000	577 84	563 76
A.G.F. ECU	1191 92	1180 12
A.G.F. Interfonds	469 68	458 22
A.G.F. OBLIG.	1193 02	1187 08
Agimo	681 28	664 66
Altefi	226 68	216 40
A.L.T.O.	211 14	201 57
Ameri-Gan	6308 75	6058 11
America-Valor	734 57	701 26
Amérique Gestion	360 62	344 27
Arbitrages court terme	5108 53	5098 32
Argonautes	418 68	399 69 ◆
Associc	1263 74	1253 74
Aurecic	1443 11	1401 08
Bourse-Investiss.	470 35	449 02
Bred Associations	2685 07	2677 04
Bred International	94 24	94 24
Capital Plus	1651 53	1651 53
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	834 19	796 35
Convertimmo	393 73	378 59
Cortal court terme	12048 86	12048 86
Cortexa	909 51	868 27
Creditmer	461 38	447 94
Croiss. France	281 14	269 03
Croiss. Mercure	2734 27	2654 63
Croiss. Immobil.	664 99	634 84
Croiss. Prestige	369 94	343 82
Démeter	12943 62	12943 62 ◆
Drouot-France	657 41	627 60
Drouot-Investiss.	1099 69	1049 82
Drouot-Sécurité	255 37	243 79
Drouot-Sélection	147 76	141 06
Écocic	1188 97	1171 40
Elicoop Sicav	10939 94	10939 94
Elf-Valeurs	9382 61	9153 77
Energie	265 46	253 41
Epacic	2896 39	2880 80
Eparcourt Sicav	8128 70	8108 43
Epargne Associations	25360 01	25322 03
Epargne-Capital	8012 04	7932 71
Epargne-Croiss.	1480 10	1440 49
Epargne-Industr.	766 01	731 27
Epargne-Inter	828 81	811 89
Epargne-Long-Terme	1766 50	1711 44
Epargne-Oblig.	204 17	199 71
Epargne-Unie	1200 74	1146 29
Epargne-Valeur	419 94	409 70
Eparoblig	1326 99	1324 34
Eurocic	10046 19	9897 72
Euro-Croissance	555 39	539 21 ◆
Eurodyn	1061 92	1027
Francic Plus	27247 93	26978 15
Fincid Placement	83846 13	83329 49
Fincid Trimestriel	1162 61	1145 43
Fincid Valorisation	13401 41	13138 64
Foncier Investiss.	1134 58	1108 89
Foncival	288 21	275 14
France Eco Plus	10190 94	10090 04
France-Garantie	319 47	318 83 ◆
France-Investiss.	552 78	527 68
France-Net	126 52	126 27
France-Obligations	476 72	472
Francic	399 76	387 15
Fructi-Associations	1285 38	1285 38
Fructicapi	309 99	305 41
Fructidor	284 18	280 28
Fructifrance	797 81	778 16
Fructivar	80530 48	80329 65
Fructi ECU	569 37	560 96
Fructi-Première	12410 59	12227 18
Futuroblig	1108 55	1107 44
Gestion	60143 07	59993 09
Gestion Associations	146 63	143 40 ◆
Gestion Mobilière	715 14	682 71
Gest. Rendement	513 12	489 86
Gest. Sél. France	778 45	743 16
Haussmann Associat.	1285 07	1285 07
Haussmann court terme	1131 36	1131 36
Haussmann Epargne	1390 93	1390 93
Haussmann Europe	1938 31	1849 51
Haussmann France	1058 29	1010 30
Haussmann Oblicter.	1321 58	1321 58
Haussmann Obligation	1586 60	1513 70
Horizon	1248 08	1211 73
I.M.S.I.	624 99	596 66
Indo-Suez Valeurs	781 42	745 99
Ind. française	14478 37	14194 48 ◆
Interoblig.	11850 62	11384 83
Interselect France	473 62	462 14
Intervaleurs Indust.	870 17	839 78
Invest. net	14836 53	14806 92
Invest. Obligataire	17792 81	17757 30
Japacic	165 33	160 51 ◆
Jeune épargne	232 05	228 62
Laffitte-crt-terme	61479 50	61479 50
Laffitte-Expansion	816 87	778 87
Laffitte-France	344 54	328 92
Laffitte-Immobilier	261 50	249 64
Laffitte-Japon	312 51	298 34
Laffitte-Oblig.	154 32	147 32
Laffitte-Rend.	220 78	210 77
Laffitte-Tokyo	1180 90	1136 90
Lion-Associations	12051 02	12051 02
Lion-Institutionnels	25527 82	25464 16
Lionplus	74686 66	73848 18
Livret portefeuille	616 13	587 21
Méditerranée	164 34	158 88
Mondiale Investissem.	457 11	436 38
Monecic	5775 22	5775 22
Moné J.	51368 68	51368 68
Multi-Obligations	461 14	440 23
Mutuelle Unie Sél.	160 40	153 13
Natio-Assoc.	6886 24	6882 46
Natio-Epargne	13800 31	13762 68
Natio-Inter.	1157 22	1128 25
Natio-Obligations	559 76	544 78
Natio-Patrimoine	1409 47	1371 75
Natio-Placements	65223 49	65223 49
Natio-Revenu	1127 87	1116 70
Natio-Sécurité	53267 30	53267 30
Natio-Valeurs	740 44	720 82
Nippon-Gan	5218 93	4982 27
Nord-Sud Développ.	1218 42	1215 99
Oblicoop Sicav	1477 50	1448 53
Oblilion	1160 74	1129 67
Optimavalor	635 90	607 08
Options et Rendement	60957 49	60204 42
Orient-Gestion	162 84	155 55
Paramérique	517 44	493 96
Paveurope	828 41	788 94
Paribas Epargne	15508	15477 05
Paribas Gestion	602 73	578 16
Parnasse-Valor	1113 49	1112 38
Patrimoine-Retraite	1687 45	1634 75
Phénix Placements	277 93	276 55
Pierre Investiss.	749 85	715 85
Placement A	1006 09	1006 09
Placement crt-terme	71295 30	71295 30
Placement J	53656 92	53656 92
Placement Premier	50340 52	50340 52
Priv'Association	21921 01	21921 01
Province Investiss.	539 38	514 92
Quartz	106 48	103 87
Rentacic	173 78	171 21
Revenus Trimestriels	6150 01	6089 12
Revenu Vert	1226 08	1224 85
Rivoli Plus	1067 50	1019 09 ◆
St-Honoré Assoc.	14264 60	14193 63
St-Honoré Bio-aliment.	709 81	677 62
St-Honoré Capital	10144 99	10084 47
St-Honoré Pacifique	526 32	502 45
St-Honoré P.M.E.	430 55	411 03
St-Honoré Réel	11120 46	11076 16
St-Honoré Rendement	12259 52	12199 53
St-Honoré Technol.	709 15	676 04
St-Honoré Valor	12496 02	12386 92
Sécuricic	10820 66	10809 85
Sécur. Mobilière	447 87	427 56
Sécuri Taux	10147 12	10147 12
Sél. court terme	12316 99	12225 30
Sicadem (Crédit BP)	789 20	777 54
Sicav-Associations	1349 30	1348 61
S.F.I. fr. et étr.	590 35	573 16
Sicavimmo	791 39	755 50
Sicav 5000	364 82	345 32
Silvafrance	541 89	527 39
Silvam	413 87	402 79
Silvarente	224 58	218 57
Silvinter	409 08	399 13
S.I.-Est	1282 80	1224 44
S.I.G.	904 38	862 97
S.N.I.	1202 86	1167 83
Sofinvest	524 38	503 01
Sogepargne	384 06	370 18
Sogerec	53402 76	51847 34
Sogevar	1038 72	991 62
Sogister	1292 05	1233 46
Soleil Investiss.	492 05	469 74
Technocic	1148 76	1116 30
U.A.P. Investiss.	384 85	367 40
Uni-Associations	112 55	112 55
Unifrance	465 81	444 68
Unifoncier	1315 83	1258 16
Uni-Garantie	1455 56	1426 99
Unigestion	871 95	832 41
Uni-Japon	1468 04	1401 47
Uni-Régions	2744 94	2620 47
Unirente	2307 66	2231 78
Univer	170 63	170 63
Univers-Obligations	1598 98	1546 38
Valorem	500 94	489 62
Valoblig	60638 30	60037 92
Valorg	1462 32	1450 87
Valrev	78816 89	76578 40

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	73 60	72 50
Casino	232	215
Créd. Foncier France	257	254
Pernod Ricard	240	....
Total	9 60	9 55
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 548	6 542	6 200	6 800
ECU	6 816	6 814	....	....
Allemagne (100 DM)	327 400	327 500	317 500	337 500
Belgique (100 F)	15 785	15 786	15 200	16 050
Pays Bas (100 fl.)	289 710	289 810	280	298
Danemark (100 krd)	86 830	86 900	82 500	90
Norvège (100 k)	89 080	89 170	85	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 303	9 292	8 950	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 866	4 905	4 000	5 400
Italie (1 000 lires)	4 732	4 731	4 500	5
Suisse (100 fr.)	401 690	402 340	389 500	410 500
Suède (100 krs)	95 380	95 380	91	97
Autriche (100 sch)	46 580	46 560	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 943	4 944	4 760	5 250
Portugal (100 esc.)	4 478	4 473	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 715	4 717	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 241	4 235	4 080	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	91800	91000
Or fin (en lingot)	91850	91200
Pièce française (20 fr)	546	539
Pièce française (10 fr)	370	363
Pièce suisse (20 fr)	575	576
Pièce latine (20 fr)	528	521
Souverain	658	663
Pièce de 20 dollars	3155	3000
Pièce de 10 dollars	1620	1580
Pièce de 5 dollars	1005	1030
Pièce de 50 pesos	3455	3445
Pièce de 10 florins	547	541
Or Londres	439 40	435 80
Or Zurich	440	437 50
Or Hongkong	440 88	438 50
Argent Londres	5 68	5 72

Le Monde

A Bayonne

Expulsion d'un réfugié basque

C'est la onzième depuis le 19 juillet

BAYONNE
de notre correspondant

Un Basque espagnol, M. Miguel Urriz Deusto, vingt-cinq ans, originaire de la province de Biscaye et réfugié à Bayonne depuis six ans, a été remis, vendredi 10 octobre, à 4 heures du matin, entre les mains de la police espagnole.

Il avait été condamné, fin juillet, à trois mois de prison ferme pour infraction à arrêté d'assignation à résidence. Selon la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, il a été expulsé en vertu de la loi de 1945 sur les étrangers et selon la procédure de l'urgence absolue, car il était soupçonné de participer à la préparation d'attentats.

M. Miguel Urriz Deusto est le onzième Basque espagnol expulsé de France depuis le 19 juillet dernier.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 octobre

Léger repli : – 0,15 %

La Bourse de Paris a enregistré un léger repli de 0,15 % en séance du matin. Parmi les principales baisses, on notait UCB (– 2,4 %), Navigation mixte (– 2 %), Moteurs Leroy-Somer (– 1,9 %). En hausse figuraient Schneider (+ 6 %), Boeing (+ 1,8 %). Europe 1 (+ 1,6 %) et Eurocom (+ 1,5 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	447 50	445	445
Agence Havas	1880	1900	1905
Air Liquide (L')	756	754	755
Alsthom	338	339	339
Bancaire (Cie)	1150	1145	1150
Bongrain	2335	2340	2335
Bouygues	1290	1289	1314
B.S.N.	4265	4249	4249
Carrefour	3600	3595	3585
Chargeurs S.A.	1294	1286	1286
Club Méditerranée	573	573	573
Dumez	1850	1840	1840
Eaux (Gén.)	1380	1380	1385
ELF-Aquitaine	322	320	321 50
Essilor	3230	3215	3216
Lafarge-Coppée	1339	1339	1340
Michelin	2610	2610	2595
Midi (Cie)	1565	1565	1570
Moët-Hennessy	2275	2270	2250
Navig. Mixtes	1124	1120	1100
Oréal (L')	3605	3615	3602
Pernod-Ricard	988	990	990
Peugeot S.A.	1136	1120	1122
Sanofi	712	710	710
Source Perrier	830	829	828
Télémécanique	2900	2900	2900
Thomson-C.S.F.	1567	1560	1562
Total-C.F.P.	452	452	452
T.R.T.	2850	2850	2850
Valéo	520	521	522

Précision. – Le débat avec l'écrivain Doris Lessing prévu au British Council le lundi 13 octobre à 18 h 30 (annoncé dans « le Monde des livres » du 3 octobre) est annulé. Le voyage de Doris Lessing en France à l'occasion de la sortie de son roman *la Terroriste* (Albin Michel) a dû être reporté *sine die*.

Le numéro du « Monde » daté 10 octobre 1986 a été tiré à 487 669 exemplaires

A Roissy

Le premier ministre a présidé la cérémonie marquant les premiers retours des soldats tués en Indochine

Le premier ministre a assisté, ce vendredi 10 octobre, dans la matinée, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, à la cérémonie marquant l'accueil de huit cent trente-trois dépouilles de soldats du corps *expéditionnaire* français rapatriés du Vietnam. Les reste de plus de vingt-cinq mille soldats morts en Indochine vont être ainsi rapatriés d'ici à la fin de l'année prochaine.

Deux membres du gouvernement – MM. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Georges Fontès, secrétaire d'Etat aux anciens combattants – s'étaient rendus au Vietnam à l'occasion de ce premier rapatriement de corps qui seront rassemblés, plus tard, dans une nécropole à Fréjus. Jeudi, en présence de la petite communauté française de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), ils ont déposé une gerbe tricolore devant le monument commémorant, au milieu de tombes mangées par la végétation, le souvenir des soldats morts pour la France en Indochine entre 1945 et 1954. M. Bariani a rappelé, à cette occasion, que le rapatriement des restes de ces soldats constituait le « *dénouement digne et indispensable de cette tragédie* ». Ils ont quitté le Vietnam jeudi après-midi à bord de l'avion d'Air France qui a ramené les dépouilles en France.

A l'occasion de ces premiers rapatriements, le président de la République doit présider, samedi, une messe solennelle en l'église Saint-Louis des Invalides, à l'issue de laquelle les honneurs militaires seront rendus par des détachements des trois armes. Dans l'attente de la construction de la nécropole de Fréjus, les corps seront placés dans un dépositoire à *Marseille*.

En plus des quelque vingt-cinq mille corps dont le rapatriement est prévu, plusieurs milliers d'autres – vingt mille selon certaines estimations – sont enterrés, au Vietnam, dans des centaines de petits cimetières. Leur cas sera réglé ultérieurement, aux termes de l'accord franco-vietnamien passé fin août.

★ Le Comité d'entente des *anciens d'Indochine* (26, rue Saint-Joseph, 75002 Paris, tél. : 42-33-28-10) informe les familles des tués *qui désirent demander* la restitution du corps du défunt qu'elles doivent s'adresser à : SVP Rapatriements d'Indochine, 10, avenue du Val-de-Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois, tél. : 48-76-11-35, poste 23-42.

BELGIQUE : l'affaire des Fourons

La crise est provisoirement évitée à Bruxelles

BRUXELLES
de notre correspondant

Encore quelques jours de gagnés pour le gouvernement dans l'« affaire » José Happart, le bourgmestre francophone des Fourons, commune peuplée de deux tiers de francophones, mais rattachée en 1963 à la région flamande, qui a été destitué le 30 septembre.

Une journée des dupes a commencé jeudi 9 octobre à la Chambre des représentants où plusieurs députés avaient décidé d'interpeller le gouvernement. Le vote qui se serait ensuivi aurait-il été positif pour *la majorité ? Pas certain*, du fait de la désertion possible de plusieurs députés du parti social-*chrétien flamand, le parti du premier ministre*. Pour éviter sans doute cette éventualité, mais aussi *parce que indiscutablement les principaux ministres n'étaient pas* d'accord sur le fond, le premier *ministre ne se présenta pas à la* Chambre. On vota alors le report des débats à mardi prochain. Pendant ce temps, dans les tribunes du public, une rixe – courte mais violente – opposait José Happart et son frère jumeau, Jean-Marie, à un ancien député de la Volksunie, le Parti fédéraliste flamand.

Le conseil des ministres se réunissait ensuite mais trouvait une solution toute provisoire : c'est le premier échevin (c'est-à-dire le premier adjoint au maire) qui remplacera José Happart à la tête de la commune. Mais voilà : le conseil communal, des Fourons a averti qu'il élirait incessamment José Happart comme premier échevin. Le gouvernement se trouvera donc à nouveau dans une situation inextricable. Les francophones souhaitent que l'on respecte la décision du conseil communal que José Happart reste premier échevin et fasse fonction de maire. Inadmissible, répliquent les Flamands, qui demandent que soit respecté à la lettre l'avis du Conseil d'État qui a destitué ce maire ne parlant pas *leur* langue.

La crise semblerait inévitable si l'on omettait la formidable capacité de ce pays et de sa classe politique à imaginer des solutions à des problèmes insolubles. On va même jusqu'à suggérer un rattachement des Fourons à la région allemande du pays. Hypothèse plus sérieuse, les Fourens dépendraient désormais du pouvoir central et ne seraient ainsi rattachés à aucune communauté linguistique.

Reste encore la possibilité d'une *négociation globale sur tous les dossiers* communautaires en suspens : statut de Bruxelles, subventions à *accorder aux différentes régions*... Dans ce cas, la Belgique, qui avait mis depuis quelques années ses dos*siers brûlants « au frigidaire »*, entrerait de nouveau dans une période de hautes turbulences, et il *faudrait toute la science et l'habileté* du premier ministre, M. Wilfried Martens, pour réussir à sauver sa *coalition*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

● **L'UNEF-SE lance une semaine d'action.** – *Tandis que* l'UNEF-ID a appelé les étudiants à la grève le 21 octobre – en même temps que la *journée d'action dans la* fonction publique prévue par la FEN, FO et la CFDT, – l'autre syndicat *étudiant, l'UNEF-Solidarité étudiante* (animée notamment par des étudiants communistes) organise une *semaine d'action dans les universités* du 20 au 25 octobre – alignent ainsi son calendrier sur celui de la CGT. *Pour son président, Patrice Leclerc*, cette semaine de réunions et de débats est destinée à « *sensibiliser et mobiliser sur les conditions de vie et d'étude* » et à « *organiser la résistance* » contre la dégradation de *l'enseignement supérieur et la remise* en cause du service public par le projet de réforme universitaire.

● **Iran-Syrie : le chef des gardiens de la révolution à Damas.** – M. Mohsen Rafiq Doust, arrivé en milieu de semaine dans la capitale syrienne, a indiqué que sa visite avait « *pour objectif de poursuivre la concertation entre les deux pays sur les questions bilatérales et internationales* ». – (AFP.)

M. Chirac reçoit le doyen des ambassadeurs arabes

M. Jacques Chirac devait recevoir, ce vendredi 10 octobre à Matignon, le doyen des ambassadeurs arabes à Paris, M. Youssef Ben Abbes (Maroc), « *avec une délégation des ambassadeurs de pays de la Ligue arabe* », a annoncé le service de presse du premier ministre. M. Hamadi Essid, chef de la mission de la Ligue arabe, a confirmé cette rencontre.

Le corps diplomatique arabe à Paris avait récemment fait état de ses craintes de voir se développer des sentiments anti-arabes en France à l'issue de la vague d'attentats de septembre.

Nouvelle mission de la DST à Damas

La Direction de la surveillance du territoire (DST) a dépêché, jeudi 9 octobre, un nouvel émissaire à Damas. Ce voyage est la suite de précédents contacts, pris en Syrie par les policiers du contre-espionnage français avec l'aval du gouvernement depuis le séjour-éclair de M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, dans la capitale syrienne. Ainsi, M. Bernard Gérard, directeur de la DST, s'était également rendu à Damas le 26 septembre.

Il avait alors rencontré le général Mohamed El Khouly, chef des services secrets de l'armée de l'air syrienne, un proche du président Hafez El Assad. Le général El Khoury avait été désigné, cet été, par les services français comme le principal correspondant syrien du réseau terroriste libanais animé par les proches de Georges Ibrahim Abdallah, le chef des FARL détenu en France. Selon les services français, il connaissait le réseau agissant en France sous le sigle CSPPA et l'aurait « *laissé jouer* » plutôt qu'il ne l'aurait directement impulsé.

Le but de ces entretiens, assure-t-on à Paris, était de faire comprendre aux responsables syriens liés aux terroristes que s'ils ne jugulaient pas rapidement l'action de ceux-ci – repliés dans le nord du Liban sous contrôle syrien, – Damas serait inévitablement mis en cause officiellement par le gouvernement français.

Cette nouvelle mission française à Damas intervient au moment où l'on signale le rappel dans la capitale syrienne du général Ghazi Kanaan, chef des services syriens à Beyrouth.

LIBAN

Une soixantaine d'exécutions sommaires...

Beyrouth (*AFP*). – De soixante à soixante-cinq personnes ont été victimes d'exécutions sommaires en pays chrétien et deux cent cinquante ont été arrêtées, après les combats entre miliciens chrétiens, le 27 septembre à Beyrouth-Est, a indiqué, jeudi 9 octobre, une source du clergé maronite. Une source militaire a révélé qu'un charnier avait été découvert à Kfar-Habab, près du port de Jounieh (25 kilomètres au nord de Beyrouth).

Ancien archevêque de Turin

Le cardinal Pellegrino est mort

Le cardinal Michele Pellegrino, archevêque de Turin de 1965 à 1977, est mort dans cette ville le vendredi 10 octobre. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Partisan d'une application audacieuse du concile Vatican II, il passait pour l'une des personnalités les plus progressistes de la hiérarchie catholique. Sa mort réduit le Sacré Collège à cent quarante-cinq cardinaux, dont cent onze électeurs de moins de quatre-vingts ans, en cas de conclave.

Né le 25 avril 1903, à Centallo dans le diocèse de Fossano en Italie du Nord, Michele Pellegrino est ordonné prêtre à l'âge de vingt-deux ans. Nommé le 18 septembre 1965 archevêque de Turin, l'un des diocèses les plus peuplés (deux millions d'habitants) et industrialisés d'Italie, *il sera au concile, le benjamin* de l'épiscopat italien.

Il y a fera même la toute dernière intervention de Vatican *II*, traduisant déjà sa grande indépendance d'esprit, sur l'importance de l'activité intellectuelle *dans le ministère* du prêtre. Il en avait fait une autre sur la liberté de recherche du théologien.

Cardinal au consistoire du 26 juin 1967, pendant douze ans il conduit la vie de l'Eglise dans le grand centre industriel piémontais. Pour rompre avec le paternalisme de Fiat, sa première mesure est de supprimer les pèlerinages à Lourdes organisés par l'entreprise... Il interdit à ses curés de donner des renseignements sur les paroissiens qui travaillent à l'usine automobile.

Isolé dans la conférence épiscopale italienne, le cardinal Pellegrino donne de larges délégations de pouvoir aux laïcs, y compris à des syndicalistes, et se montre actif auprès des pauvres et des marginaux de toutes sortes. *Il est proche des* prêtres-ouvriers et dialogue avec le maire communiste de Turin.

Sa *démission*, avant l'âge normal de la retraite, est acceptée par Paul VI en 1977. Il restera très réservé par rapport aux orientations de Jean-Paul II. Il donnera même, en mai 1981, une interview retentissante à *Il Regno*, dans *laquelle il* prend position contre les entraves opposées aux femmes dans l'Eglise, le centralisme de la Curie romaine, les insuffisances de la collégialité, et en faveur d'une réforme de la loi du célibat ecclésiastique dans certaines régions du monde.

H. T.

« Express documents » contre « l'Express »

Duel pour un titre

Un duel juridique, dont l'enjeu *est la propriété du titre l'Express* et la toile de fond la concurrence entre deux journaux spécialisés *en économie et en finances*, s'est engagé cette semaine. D'un côté de la barre, le groupe L'Express *de M. James Goldsmith*, de l'autre, la Sedexdoc de M. Robert Monteux, qui édite *l'hebdomadaire financier Express documents* mais aussi *le Revenu français, le Guide fiscal français*, etc.

La litige est dû à la parution, ce 10 octobre, du deuxième « *hebdomensuel* » de *l'Express, l'Express 2-Votre argent*, qui traite notamment *d'investissements et de placements*. La Sedexdoc conteste au groupe L'Express le droit de publier ce supplément sous ce titre.

Les titres *Express* et *Express documents*, rappelle M. Monteux, *ont fait l'objet d'un dépôt* légal, au moment du lancement d'*Express documents* en 1940. *Lors de la création en* 1953 par MM. Emile et Robert Servan-Schreiber d'un supplément aux *Echos* intitulé *l'Express*, un échange de lettres avait abouti à un *gentleman agreement*, selon lequel *l'Express* s'engageait, pour pouvoir utiliser le titre, à ne pas consacrer plus de 10 % à 15 % de l'espace rédactionnel aux rubriques économique et financière. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, lors du lancement en 1964 d'un magazine indépendant sous le titre *l'Express*, avait de nouveau souscrit à cette clause.

Le lancement de l'*Express 2-Votre argent* la transgresse aujourd'hui. *Et cela, estime* le directeur de la Sedexdoc, alors qu'*Express documents* va lancer une nouvelle formule. Après un échange de lettres puis une sommation d'huissier, M. Monteux a donc *décidé* de demander au tribunal de commerce de Paris une astreinte contre le groupe *L'Express* de l'ordre de *8,2* millions de francs par semaine (soit le prix de vente du magazine et de ses suppléments multiplié par le nombre d'exemplaires imprimés), s'il ne change pas son titre.

Mais le groupe de M. Goldsmith a déjà riposté. Estimant que les accords passés il y a des décennies sont seulement « *de bon voisinage* » que le titre Express n'a jamais été utilisé et que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait bien déposé la marque *l'Express* en 1968, il a demandé au tribunal de grande instance de Paris de prononcer contre la Sedexdoc la déchéance de son droit de propriété du titre. Il lui réclame en outre 5 millions de francs. Un accord à l'amiable semble aujourd'hui impossible : « *Si nous devons abandonner notre titre, nous irons jusqu'à la Cour de cassation* », prévient-on *à l'Express*.

YVES-MARIE LABÉ.

Mᵐᵉ Barzach propose une expérience limitée de libération du prix des médicaments

TOURS
de notre correspondant

A la fin du Quatrième carrefour de l'industrie pharmaceutique, jeudi 9 octobre, Mᵐᵉ Barzach a annoncé l'intention du gouvernement de lancer une expérience de libération des prix des produits pharmaceutiques, qui porterait sur quelques classes de médicaments représentant 10 % à 20 % du marché. Ces médicaments seraient remboursés à un tarif déterminé et non plus en pourcentage du prix de vente comme aujourd'hui. Mais la date à laquelle cette expérience commencerait n'est pas encore fixée.

Mᵐᵉ Barzach souhaite pouvoir libérer en priorité les prix des médicaments innovants et exportés. Mais le ministère de la santé et les industriels ne sont pas d'accord sur le terme « innovant », les industriels souhaitant une interprétation large.

D'autre part, Mᵐᵉ Barzach a annoncé que la taxe sur la publicité pharmaceutique serait allégé en 1987, puis supprimée. Par ailleurs, le contrôle de cette publicité ne se ferait pas *a priori*, mais *à posteriori*. M. Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique a jugé que ces mesures « *vont dans le bon sens* », mais restent un peu timides.

A.B.

